



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172466 2



*DM

Handwritten signature or text, possibly "M. J. M." or similar, written diagonally.

6



MERCURE DE FRANCE

DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

CONTENANT

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts; les Spectacles; les Causes célèbres; les Académies de Paris & des Provinces; la Notice des Edits, Arrêts; les Avis particuliers, &c. &c.

SAMEDI 3 FEVRIER 1781.



PARIS,
Chez PANKOUCKE, Hôtel de Thou,
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.



T A B L E

Du mois de Janvier 1781.

PIÈCES FUGITIVES.		Les Amours & la Mort de	
<i>Vers à l'Ombre de l'Impératrice-Reine,</i>	3	<i>Didon, Poëme,</i>	76
<i>Épître à M. le Baron de Gre-</i>	4	<i>Histoire Universelle des Thé-</i>	78
<i>naut,</i>	4	<i>tres de toutes les Nations,</i>	78
<i>A Mde de la Porte,</i>	7	<i>Histoire des Gouvernemens du</i>	106
<i>Épître à l'Éditeur du Fakir,</i>	42	<i>Nord,</i>	106
<i>Complets chantés à M. &</i>	52	<i>Théâtre de M. Caillava,</i>	108
<i>Mde.</i>	52	<i>La France Illustre,</i>	116
<i>Retour de Provence,</i>	97	<i>Le Soldat Citoyen,</i>	123
<i>Avis aux Peintres,</i>	103	<i>Étrennes du Parnasse,</i>	160
<i>Vers sur la Mort de la Reine</i>	145	<i>Lettres de M. William Coxé,</i>	165
<i>de Hongrie,</i>	145	<i>Almanach des Muses.</i>	168
<i>Impromptu sur la Maladie de</i>	146	<i>Opuscules Mathématiques de</i>	178
<i>M. Grétry,</i>	146	<i>M. d'Alembert,</i>	178
<i>Vers à M. Fréville,</i>	ibid.	<i>L'Art du Fabricant de Velours</i>	182
<i>Trop juste Menace, à Mlle</i>	148	<i>de Coton,</i>	182
<i>B***,</i>	148	S P E C T A C L E S.	
<i>Lettre à M. Garat,</i>	150	<i>Concert Spirituel,</i>	39
<i>Enigmes & Logogryphes,</i>	9, 55, 104, 159	<i>Académie Roy. de Musiq.</i>	41
NOUVELLES LITTÉR.		<i>Comédie Française,</i>	85, 127
<i>Lecture d'un Membre du Congrès</i>	21	<i>Comédie Italienne,</i>	87, 129
<i>Américain,</i>	21	<i>Variétés,</i>	88, 124
<i>Flore Française,</i>	39	S C I E N C E S E T A R T S.	
<i>Almanach Littéraire,</i>	35	<i>Gravures,</i>	189
<i>Œuvres de M. Bossé d'Antic,</i>	58	<i>Réponse de M. Carouge des</i>	132
<i>Le Génie Vengé,</i>	67	<i>Bornes,</i>	132
<i>Le Grand Œuvre de l'Agric-</i>	72	<i>Découvertes,</i>	188
<i>culture,</i>	72	<i>Gravures, 44, 94, 138,</i>	189
		<i>Annonces Littéraires, 45, 94,</i>	124, 124

De l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT.
rue de la Harpe, près Saint-Côme.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 3 FÉVRIER 1781.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

V E R S SUR L'IMPÉRATRICE.

PEUPLES, cessez les cris qu'une douleur amère
Arrache à vos cœurs abattus ;
L'heureux modèle des Vertus
Ne pouvoit plus long-temps habiter sur la terre.
Digne Fille du sang des Dieux,
Par leur ordre quittant les cieux,
Elle nous fit jouir de sa chère présence :
Les Immortels la rappellent vers eux,
Et THÉRÈSE échappe à nos vœux
Pour aller embellir le lieu de sa naissance.

(Par M. Mayeur.)

ÉPITRE à ma Maison, du Chaumineau,

A S Y L E du repos & de la liberté,

Séjour ouvert à la Sagesse,

Toi, dont le nom peint la simplicité,

Qu'à ton aspect je ressens d'allégresse!

Qu'avec plaisir, à l'abri des revers,

Et du trouble éternel de tant de sots divers

Dont fourmille l'humaine espèce,

Je vais tracer ton image en ces vers!

Non loin des bords heureux que la Maine tranquille

Arrose en serpentant dans ses profonds canaux,

Évantard *, qui s'élève au milieu des hameaux,

Placés sur la côte fertile,

Semble un chêne superbe entouré d'arbrisseaux.

De ses vieux bâtimens le gothique assemblage

Prend sous les mains de Grasse ** un air de nouveauté;

Les Arts qu'il y rassemble embellissent l'ouvrage,

Et font de son séjour un palais enchanté.

Dans ses vastes jardins une habile culture

Porte le germe heureux de la fécondité,

* Château des Evêques d'Angers, à peu de distance de la Mayenne, qu'on appelle dans l'Anjou, par contraction, la Maine.

** M. de Grasse, Evêque d'Angers, a décoré cette maison & celle de l'Evêché dans la ville, des embellissemens dont elles étoient susceptibles.

DE FRANCE.

Et le goût qui traça leur moderne structure ,

Semble ajouter à la beauté

Des dons qu'y répand la Nature.

Un bois , ancien objet des soins de Pelletier , *

Y maintient la fraîcheur , la verdure & l'ombrage.

C'est delà qu'un étroit sentier

Té sépare , & vers toi me présente un passage.

Dè ce délicieux séjour

Tu n'as point les beautés ni le vaste contour ;

On ne voit point chez toi de fallons , de portiques ,

De pavillons , de tours , ni de donjons antiques

Ombraer les lieux d'alentour.

Plus resserré dans ton enceinte ,

Plus modeste cent fois dans ta simple beauté ,

De l'humble médiocrité

Tu n'offres à mes yeux que la fidelle empreinte.

C'est elle qui traça de son avare main ,

Sous tes toits élevés sans ordre & sans dessein ,

De tes appartemens l'inégal assemblage.

Faut-il des palais pour le sage ?

Et n'est-il ici bas de solide bonheur .

Qu'aux lieux où règne la grandeur ?

Évantard , lieu chéri qu'habite mon Mécène ,

* Michel le Pelletier, fils du Ministre d'État de ce nom, Evêque d'Angers, sur la fin du dernier siècle, & mort dans les premières années de celui-ci, nommé à l'Evêché d'Orléans. Évantard lui doit, ainsi que sa Cathédrale & son Palais Episcopal, une partie considérable de ses beautés.

Tu vis plus d'une fois tes Maîtres décorés
De ces noms éclatans, de ces titres sacrés

Que donne la pourpre Romaine.

Des droits de leur grandeur l'étalage pompeux
En imposa sans doute, on les croyoit heureux.
Mais sous ce vain éclat qui séduit le vulgaire,
Sous les superbes toits de ces Grands qu'on révère,
Pénètrent trop souvent la crainte & les ennuis
Du bonheur des humains éternels ennemis.

Je l'ai vu ce bonheur, enfant de la sagesse,

Suivre ces Prélats vertueux

Qui, fuyant des honneurs l'appareil fastueux,
Humbles dans la grandeur, pauvres dans la richesse,
Dans ces champêtres lieux, asyle de la paix,

Cacheient leur gloire & leurs bienfaits.

Paix adorable, ô toi dont la douceur charmante
De nos cœurs agités modère les transports,
Daigne prêter l'oreille à mes foibles accords !
Je te vois, tu descends dans les lieux que je chante.
C'est-là, que sans éclat, sans faste, sans desirs,
Et dans le calme heureux d'une âme droite & pure,

Du spectacle de la Nature.

Grasse vient sur tes pas amuser ses loisirs ;
Et que, loin de la foule & du bruit de la ville,
Lassé de soins & de travaux,

Il trouve un séjour plus tranquille,

Qu'il jouir de lui-même & goûte un doux repos.
Je te revois aussi dans mon humble retraite,
Tu bannis les soucis de mon âme inquiète,

Et m'apprends à chérir ma médiocrité. *

L'ambition n'est point le tourment du vrai Sage ;

Content dans son obscurité,

Il se borne sans peine au modeste partage

Des talens & des biens dont le ciel l'a doté.

Près de toi voltigeant & couvrant de ses ailes

Tous les entours de mon réduit ,

Sous les traits dont la Fable a peint les immortelles ,

J'entends la Liberté qui s'appelle & se suit.

Avec elle je vois paroître

Un essaim de beaux arts qu'elle-même conduit ;

Mon ame à leur aspect reprend un nouvel être ,

Et mon génie étroit s'étend & s'agrandit :

Séjour délicieux , retraite enchantée ,

Où tout flatte mes goûts , où tout s'écoule à mes vœux ,

Que ta simple beauté m'attache & m'intéresse !

Cache-moi dans tes murs aux regards des facheux ,

Sauve-moi de ces traits dont la haine & l'envie

Me déchirèrent autrefois ,

Qui troublèrent long-tems les beaux jours de ma vie ,

Et pour moi tu feras le Louvre de nos Rois.

*Lu dans la dernière Séance de l'Académie Royale
des Sciences & Belles-Lettres d'Angers , par
M. Rangeard , Archiprêtre , l'un des Trente de
cette Académie.*

* L'Auteur doit aux bienfaits de M. de Grasse un état
qui le met aujourd'hui au-dessus de cette médiocrité.

HERMINE ET ARRODIAN,

Anecdote du Règne d'Artus.

LE jeune Arroddian étoit Chevalier de la Table Ronde. Dès sa plus tendre jeunesse la gloire fut le besoin le plus pressant de son cœur. Son arme de feu n'étoit jamais assez remplie. Il avoit beau parcourir rapidement l'Angleterre, vaincre des Géants, forcer des Châteaux, délivrer des Belles; l'inquiet Guerrier se plaignoit de n'être pas assez occupé. L'Amour ne tarde guères à venir au secours de ces bouillans désœuvres.

Un jour qu'il traversoit la forêt d'Orcanie, fameuse par mille détours où les Voyageurs s'égarent, Arroddian atteignit un Chevalier qui faisoit la même route que lui, mais qui la faisoit plus doucement. Notre Héros n'alloit si vite que parce qu'il s'ennuyoit. Charmé de trouver un compagnon de voyage, il rallentit sa course, & salua le Chevalier. Celui-ci lui rendit son salut en détournant son cheval pour le laisser passer. Arroddian, qui brûloit de lier conversation, lui demanda s'il n'alloit pas à la Capitale d'Orcanie. Non, répondit l'Inconnu. En suis-je encore loin, reprit Arroddian? Oui, lui dit le Chevalier; & l'entretien auroit fini si notre Héros n'avoit brûlé de le con-

nuer, précisément parce que l'autre paroissoit ne pas s'en soucier. Après mille questions inutiles, Arroddian prit le parti de louer l'Inconnu sur la beauté de ses armes & de son cheval. Celui ci le remercia très-modestement, & sur tout très-laconiquement. Arroddian étoit au désespoir ; il donnoit cent coups d'éperon à son courfier pour que l'Inconnu lui en demandât au moins la raison. Le pauvre cheval faisoit des bonds inutiles. Le tranquille Voyageur alloit au pas sans tourner la tête de son côté. Les deux Guerriers avoient déjà fait une lieue, qui avoit plus fatigué Arroddian & son cheval que dix journées de route.

Enfin, notre Héros ne put y tenir, & s'adressant au taciturne Chevalier d'une voix très-animée : Seigneur, lui dit-il, la froideur avec laquelle vous voyagez, prouve clairement que vous me méprisez. Moi qui suis plus poli que vous, je vous estime trop pour souffrir un pareil mépris. Vous ne me trouvez pas digne de causer avec vous ; mais vous me ferez sûrement la grace de rompre une lance. Je ne puis vous mépriser, lui dit l'Inconnu, puisque je ne vous connois pas ; mais si votre intention est de vous battre, dépêchons-nous, car la nuit vient, & je veux aller coucher loin d'ici. Je suis fâché de vous retarder, dit Arroddian d'un ton piqué ; aussitôt, mettant sa lance en arrêt, il vole pour prendre du champ, & revient comme un tonnerre sur le tranquille

A v

Inconnu, qui l'attendoit avec intrépidité. Les lances des deux Guerriers se brisent; leurs cimenteries brillent, & mille coups redoublés font jaillir le feu de leurs armes. Arroddian étoit jaloux de la beauté des siennes. Sa cuirasse, de l'acier le plus poli, étoit parsemée de clous d'argent. Son casque étoit surmonté d'un coq d'or qui soutenoit une panache superbe. Ce même coq étoit peint sur son bouclier avec ces mots : *Guerre & Amour*. Les coups d'épée de l'Inconnu avoient déjà défiguré le beau casque d'Arroddian. Furieux de voir sa parure brisée, il abandonne les rênes de son cheval, & prenant son sabre à deux mains, il le fait tomber sur la tête de son ennemi de tout son poids & de toute sa fureur. Le coup fut terrible; mais il glissa sur l'acier, & ne brisa que le morion. Le casque se détache & roule sur la poussière. De longs cheveux blonds tombent sur les épaules du Guerrier désarmé; de grands yeux bleus, dont les longues paupières s'étoient baissées par la force du coup, se relèvent sur Arroddian, & reprennent la victoire dont il se félicitoit déjà. Notre Héros tremblant laisse tomber son épée; il tombe lui-même de cheval, & jetant loin de lui son casque, ce Vainqueur interdit est à genoux devant celle qu'il venoit de vaincre.

Arroddian étoit beau; le feu du courage qui brilloit dans ses yeux, cette émotion que lui causoit & le plaisir d'avoir vaincu

& la crainte d'avoir blessé, son attitude, sa surprise, tout l'embellissoit encore. La Guerrière le regarde & rougit. Elle se pressa de sourire pour qu'Arrodian ne vit pas sa rougeur, & lui tendant la main avec grace : Levez-vous, Chevalier, lui dit-elle, vous êtes vainqueur, c'est à moi de vous demander la vie. Hélas ! reprit Arrodian, je sais trop que la mienne va dépendre de vous. Rendez-moi mon casque, reprit la Guerrière, & continuons le combat. L'honneur vous le défend, lui dit notre Héros ; je serois seul contre vous & contre l'Amour. En disant ces mots, il lui rendit son casque, & remontrant à cheval, ils poursuivirent leur route sans se parler, mais en pensant tous les deux que c'étoit la dernière fois qu'ils se battoient.

Cette belle Guerrière étoit la fille du Roi de Camélide, la Princesse Hermine. Aucun Paladin ne la surpassoit en courage, aucune Belle ne l'égaloit en beauté. Son cœur n'avoit encore rien aimé ; mais ce cœur sensible ne devoit jamais aimer qu'une fois.

Le beau visage d'Arrodian, le respect, l'Amour qu'elle avoit lus dans ses yeux occupoient Hermine. Pour la première fois elle desira de plaire ; & sous prétexte que son casque brisé la gênoit, elle le pendit à l'arçon de sa selle, pour laisser voir à l' amoureux Arrodian sa belle tête & ses beaux cheveux blonds. Notre Héros qui, quelques instans auparavant, ne s'étoit battu avec elle que pour la faire parler, notre Héros

A VI

timide, embarrassé, la regarde & baisse les yeux; il ouvre la bouche & la referme. Mille questions, mille pensées se présentent en foule; il ne sait par où commencer; ses yeux se promènent sur tous les arbres qui sont du côté d'Hermine, afin de se reposer un moment sur elle; mais dès qu'ils rencontrent les beaux yeux bleus de l'Héroïne, ils descendent vite sur le chemin. Que ce chemin parut court à Arroddian, & même à Hermine! Le soleil étoit couché depuis long-temps; la nuit alloit leur dérober à tous les deux le plaisir de se voir, lorsqu'ils arrivèrent à un superbe Château.

L'on étoit alors au fort de l'été. Le soleil avoit brillé sans nuage depuis son lever. Ce jour, le plus beau des jours d'Arroddian, avoit été beau pour toute la Nature. Mille vapeurs que la terre brûlante avoit exhalées, s'enflammoient & voltigeoient sur l'horizon. On entendoit dans le lointain le bruit sourd de quelques coups de tonnerre; les arbres s'agitoient doucement & par degrés depuis leurs racines jusqu'à leur sommet; leurs rameaux se pressant les uns contre les autres sembloient se plaindre du sort qui les menaçoit. Le ciel devenu sombre perdoit à chaque instant quelque étoile; la voûte noircie se sillonnoit de traits enflammés; tout annonçoit un affreux orage, & nos Voyageurs n'y pensoient pas.

Un coup de tonnerre leur fit appercevoir le Château, Arroddian proposa d'y chercher

un asyle. Hermine y consentit; mais le pont étoit levé, & des fossés larges & profonds en défendoient l'entrée. Notre Héros sonne du cor, aussitôt l'on voit paroître au haut d'une tour & à la clarté du flambeau le plus brillant, non pas un nain difforme tel que ceux qui servoient de Pages aux Seigneurs de ce temps-là, mais un enfant, le plus beau des enfans. D'une main il tenoit ce flambeau dont la clarté étoit si vive, de l'autre il portoit un petit arc. Chevaliers, leur cria-t-il, je suis le Maître de ce Château, & seul je suffis pour en défendre l'entrée. C'est en vain que le Roi Artus & ses Paladins réunis voudroient s'en rendre maîtres; avec cet arc je viendrois à bout de tous les Chevaliers de la Table Ronde. Il est un moyen cependant, ajouta-t-il en souriant, de trouver un asyle chez moi. Deux Amans qui font à la porte le serment de s'aimer toujours, sont sûrs de devenir mes Hôtes : c'est à vous de voir si vous voulez entrer. A ces mots Arroddian regarde Hermine, qui, sans répondre, tourne bride, & reprend au petit pas le chemin qu'elle vient de parcourir. Notre Héros remercie l'enfant, & suit tristement sa Maîtresse. Cependant le tonnerre gronde, les nuages répandent des torrens. La fière Hermine descend de cheval, s'assied près d'un arbre, & malgré les éclairs, la foudre & la tempête, elle s'endort, ou fait semblant de dormir. Arroddian debout près d'elle ne songe pas à prendre du repos;

il regarde tristement ce beau Château où ils auroient pu trouver un asyle; & sans oser murmurer de passer la nuit dans le bois, il songe aux moyens de ramener quelque jour Hermine frapper à la porte du beau Château.

Tandis qu'ils se livroient tous deux à leurs rêveries, & peut-être aux mêmes pensées, le bruit d'un cor se fait entendre. Hermine est à l'instant sur pied; ils regardent, ils voient à la lueur des éclairs un Chevalier qui sonnoit de toute sa force. Bientôt le même enfant paroît sur la tour, & dit au Chevalier les mêmes choses qu'il avoit dites à Arroddian. Ouvrez, ouvrez, répond une voix; c'étoit une jeune Dame que le Paladin avoit en croupe. Ouvrez bien vite; je suis Yseult: voici mon cher Tristan; nous jurons de vivre à jamais l'un pour l'autre. Sur-le-champ les flèches du pont s'abattent, Tristan & Yseult passent, & le pont se relève. Arroddian, retombé dans la nuit, soupire. Hermine n'ose soupirer; elle se rasseoit au pied de son arbre, & la pluie tombe plus forte que jamais. Nos deux Amans attendoient le jour en silence; il arriva enfin, & la pluie cessa. A peine l'aurore avoit teint l'horizon, qu'Hermine étoit à cheval, & Arroddian la suivoit. Comme ils passaient devant le Château, l'heureux Tristan, avec sa tendre Yseult en croupe, en sortoit pour continuer sa route. Ces deux Amans, tous deux à la fleur de l'âge,

beaux, frais & charmés du gîte qu'ils avoient trouvé, saluèrent en souriant Hermine & Arrodián, qui, tout mouillés, pâles & défaits pour n'avoir pu prendre de repos, leur rendirent gravement leur salut. Je me reproche, dit Hermine, qui n'avoit pas encore parlé, de n'avoir pas employé la force pour obtenir un asyle dans ce Château. Si nous y revenons, reprit Arrodián, je vous promets de ne rien épargner pour vous y faire entrer. En effet, le Guerrier ne s'occupoit que de ramener Hermine à ce Château, mais il craignoit de n'en plus retrouver le chemin; les détours de la forêt d'Orcanle en faisoient presque un labyrinthe. Arrodián eût voulu pouvoir semer sur les chemins quelque chose de reconnoissable pour lui seul; mais un Chevalier qui n'a que ses armes n'a rien à laisser sur les chemins. L'Amour lui inspira une idée qui pensa lui coûter bien cher.

Il imagina de déviffer toutes les vis d'argent qui tenoient les pièces de son armure. A mesure qu'il les ôtoit, il les semoit sur la route. Hermine ne s'en appercevoit pas, & voulant rompre un silence qui la gênoit, elle lui demanda son Histoire. Arrodián la lui raconta avec cette sensibilité & ce charme que les Amans mettent aux récits qu'ils font à leur Belle. Il parla peu de ses exploits, point du tout des Maîtresses qu'il avoit eues, & beaucoup du bonheur d'avoir rencontré Hermine.

Cette belle Guerrière lui apprit à son tour & sa naissance & la raison qui l'obligeoit de mener une vie errante. Elle avoit quitté la Cour du Roi son père, pour se dérober aux poursuites d'un Chevalier fameux par sa férocité. Le redoutable Sacremor, fier d'une taille gigantesque & d'une force peu commune, avoit osé demander Hermine à son père. Celui-ci, trop timide pour refuser Sacremor, la lui avoit promise; & la jeune Princesse, n'écoutant que son courage & son aversion pour le barbare, fuyoit de tous les lieux où elle pouvoit rencontrer Sacremor.

Le récit de la belle Guerrière enflammoit de plus en plus Arroddian. Quand on commence d'aimer, on tremble si fort que le cœur qu'on veut conquérir ne soit à quelqu'un! On demande en tremblant tout ce qui peut éclairer sur ce doute; & le doute éclairci, notre amour & notre bonheur sont doublés. Arroddian écoutoit Hermine avec transport. Hermine se plaisoit à lui redire les mêmes choses; & n'osant avouer qu'elle l'aimoit, elle s'en dédommageoit en répétant qu'elle détestoit Sacremor. Pendant cette douce conversation, notre Paladin avoit achevé de défaire toutes les vis de son armure; ses brassars, sa cuirasse ne tiennent plus à rien; mais que lui importe? il ne voit, il ne pense qu'à Hermine, il n'est occupé que de la mener au beau Château.

Comme ils tournoient une route, ils virent venir de loin un Chevalier monté sur un superbe coursier. Ce Chevalier ne les eut pas plutôt apperçus, qu'il vola au grand galop vers eux. Hermine le regarde, & jette un cri : c'est Sacremor, dit-elle, & Arroddian a déjà l'épée à la main. Deux rivaux se reconnoissent sans s'être jamais vus. Le farouche Sacremor lance un coup-d'œil terrible à Hermine, & vient l'épée haute sur Arroddian ; il frappe, il est frappé : le coup d'Arroddian fait chanceler Sacremor ; mais ses armes résistent ; celles d'Arroddian au contraire ne tiennent à rien ; il en a ôté lui-même les vis : l'épée du barbare les ouvre sans résistance, & sa pointe cruelle fait une blessure épouvantable à la poitrine du téméraire Amant. Il tombe baigné dans son sang ; ses yeux mourans se tournent vers Hermine, mais ce n'est pas pour demander vengeance, ils semblent ne demander que de l'amour. Le feroce vainqueur l'insulte : Foible rival, lui dit-il, tu comptois sur le courage de ta Belle, tu t'es cru dispensé de la savoir défendre : meurs, mais avant de mourir vois là passer dans mes bras. En disant ces mots il descend de cheval, & s'avance vers Hermine. Le désespoir, l'amour, la rage étoient dans les yeux & dans le cœur de la Guerrière ; n'approche pas, lui cria-t-elle, & défends-toi. Elle s'élance à terre, & fait tomber mille coups d'épée sur sa crinière. Celui-ci les pare, & craint de les ren-

dre à la belle Hermine ; mais la belle Hermine n'étoit plus une femme, c'étoit Mars en fureur qui veut briser tout ce qui s'oppose à sa rage. Les armes de Sacremor volent par éclats ; son sang rougit sa cuirasse ; il ne sait encore s'il doit fuir devant la Guerrière ou la traiter en ennemi : à la fin la douleur & la nécessité l'emportent. Sacremor n'écoute plus rien ; il attaque à son tour Hermine ; il lui rend tous les coups qu'il en reçoit, & les deux champions semblent acharnés à ne cesser de combattre qu'en cessant de vivre.

Enfin, la justice & l'amour l'emportèrent. Sacremor déjà étourdi par le coup d'Atrodian & par ceux d'Hermine, ne peut plus résister à cette vaillante Amazone. Il chancelle au moment où elle alloit chanceler. Hermine le voit, & ses forces redoublent ; elle le presse, il tombe à genoux, il demande grâce : non traître, répond-elle, en lui plongeant son épée dans le sein. Elle court vers Atrodian. Atrodian étoit sans connoissance ; elle se met à genoux près de lui, ses larmes tombent sur sa blessure, & ce baume divin ne la guérit pas. Le malheureux Atrodian, les yeux fermés, la bouche à demi ouverte, ne respire presque plus ; son sang s'écoule à gros bouillons. Hermine l'arrête, l'étanche ; elle déchire les voiles qui la couvroient sous ses armes pour bander la plaie de son Amant ; elle soulève sa tête, elle met sa main sur son cœur pour

voit-il palpitait encore ; rien ne la rassure : elle craint qu'Arrodian n'ait rendu le dernier soupir ; elle approche sa bouche de la sienne, & en voulant s'assurer s'il ne respiroit plus, ses lèvres touchent celles du moribond. Heureux Arrodian, ce fut ce qui vous sauva : tout ce qui vous restoit de sentiment se réveilla pour ce baiser. Arrodian ouvre les yeux. Hermine transportée court lui chercher de l'eau ; elle lui en fait boire dans son casque : mon ami, lui dit-elle, vivez pour moi, pour mon bonheur. Ces paroles le raniment ; il regarde Hermine, il presse sa main ; ses yeux lui disent ce que sa bouche ne peut encore prononcer. Hermine veut le quitter pour aller chercher du secours, afin de le porter au plus prochain Village. Non, non, s'écrie Arrodian, qui rassemble alors toutes ses forces pour lui parler : non, retournons plutôt au Château de cet enfant. Hermine en rougissant craint de ne pouvoir en retrouver le chemin. Hélas ! lui dit le blessé, les clous brillans de mes armes vous guideront ; je les ai semés sur la route pour pouvoir vous y reconduire ; je n'espérois pas que ce fût si tôt. Hermine attendue comprit alors la cause de sa rompre-défaite, & crut payer une dette en retournant au Château de l'Amour. Elle coupa sur le champ plusieurs branches, dont elle fit un brancard ; elle l'attacha au cheval d'Arrodian & à celui de Sacremor, & posant dessus la

malheureux blessé, elle conduisit ce convoi, si cher à son cœur, en suivant la trace des clous d'argent.

A peine fut-elle arrivée, que l'enfant parut sur la tour. Hermine ne lui donne pas le temps de parler : ouvrez, dit-elle, nous nous aimons pour toujours. Au mot *toujours* les portes s'ouvrent : le cœur du pauvre Arrodiain palpitait en passant sur le pont. Les soins que l'on prit de lui dans le Châtean, & ceux que lui prodiguoit Hermine lui rendirent bientôt la santé. Après un mois de convalescence, ils remercièrent le bel enfant, & coururent à la Cour du père d'Hermine, qui les unit l'un à l'autre.

(Par M. le Ch. de Fl..., Capitaine de Dragons.)

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *les Sens* ; celui du Logogryphe est *Bille*, où se trouvent *blé, bile, Bill, Isle*.

É N I G M E.

T O U S les trésors que je possède,
Je les tiens d'un sein paternel ;
Je suis d'un si doux naturel,
Qu'il n'est rien à quoi je ne cède.
C'est toujours pour garder le lit
Que je prends mon plus bel habit.

Dans toute cervelle agitée
Je porte un calme assoupissant;
Et, comme le Devin Protée,
On me consulte en me pressant.

(Par M^{de} de Clainville, un jour de pluie.)

LOGOGYPHE.

LE gros animal que je suis!
Je veux offrir un doute à la raison humaine,
Et je dis bêtement, qu'un de mes pieds démis,
Chacun alors peut m'avaler sans peine.

(Par M. Dulautrens, Avocat au Parlement.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LE s Annales de la Vertu, ou Cours
d'Histoire à l'usage des jeunes Personnes,
par l'Auteur du Théâtre d'Éducation. A
Paris, chez Lambert & Baudouin, Impr.
Libraires, rue de la Harpe, au-dessus de
S. Côme, 2 vol. in-8°. de plus de 500 pag.

Tous ceux à qui ce titre rappellera les
charmantes Comédies de M^{de} la Comtesse
de G * * *, avoueront que l'illustre Auteur
dont l'imagination sensible a tracé des ta-
bleaux si parfaits de la vertu, avoit droit d'en

rassembler les Annales, & qu'il y a même quelque mérite, après en avoir été le Peintre, à n'en vouloir être que l'Historien. En effet, pour bien juger ce nouvel Ouvrage, il faut voir dans quel esprit il a été composé. Un recueil de cette nature, où nécessairement tout est d'emprunt, ne peut être regardé comme l'effort du talent qui crée, mais comme le travail d'un bon esprit qui veut être utile. L'Auteur, qui poursuit son plan général d'Éducation, a cru que, dans la partie de son système qui concerne l'Histoire, il importoit de fixer principalement l'attention des jeunes Élèves sur les plus beaux exemples de vertu & d'héroïsme dont les Peuples anciens & modernes peuvent se glorifier. Il est bien vrai que les Annales de la Vertu ne peuvent pas être absolument séparées de celles du crime. Comme elle ne brille que dans les épreuves & les dangers, le tyran doit être souvent à côté du héros, & l'oppresser à côté de la victime. L'Auteur n'a pas prétendu non plus laisser ignorer à ses Élèves que les hommes étoient méchans; mais en mettant, pour ainsi dire, les personnages odieux dans l'ombre; & présentant dans le plus grand jour tout ce qui est digne d'admiration, elle a trouvé un moyen très-louable de rendre les images de la vertu familières à la première jeunesse, si susceptible d'en recevoir les impressions. Elle a cru que l'on acquéroit toujours assez tôt une idée juste & complète de la per-

verité humaine , mais que c'étoit violer en quelque sorte la pureté du premier âge , que de souiller une imagination encore tendre , de toutes les horreurs & de toutes les atrocités qui rendent souvent l'Histoire si dégoûtante ; qu'il y avoit un avantage certain à ne montrer le vice à la jeunesse que dans l'éloignement , & le crime que comme une espèce de monstruosité ; & à mettre au contraire les vertus comme à sa portée , à en renouveler sans cesse les modèles , de manière à lui persuader que le bien est naturel au cœur de l'homme , & que le mal lui est étranger.

L'Auteur rend compte elle-même de ses vues , & donne ainsi le plan de son Ouvrage dans sa Préface : « Il contient le détail des
« belles actions & des traits singuliers &
« mémorables tirés de l'Histoire générale &
« particulière de tous les Peuples de la
« terre , depuis la création du Monde jus-
« qu'à nos jours inclusivement , suivant un
« ordre chronologique , & renferme encore
« un Précis des plus belles loix des diffé-
«rens Législateurs , un Extrait de la Mo-
«rale & des sentimens des Philosophes les
« plus célèbres , & un Abrégé des mœurs &
« coutumes des Anciens. . . . Pour l'en-
«treprendre , il falloit les Extraits de douze
« ans de lecture. On a lu toutes les His-
«toires générales & particulières , toutes
« les Traductions des Auteurs Grecs & La-
«tins , les Historiens Anglois & Italiens

„ dans les originaux , & plusieurs Diction-
 „ naires. L'Ouvrage est entièrement
 „ achevé en manuscrit. On a cité avec soin
 „ tous les Auteurs dans lesquels on a puisé.
 „ Le dernier Volume * contiendra une no-
 „ tice de tous ces Auteurs, tant anciens que
 „ modernes, avec un Abrégé de leur his-
 „ toire, & un jugement sur leurs Ouvrages,
 „ tiré des meilleurs Critiques qui en aient
 „ fait mention. L'Auteur ne s'est jamais
 „ permis d'altérer ou d'embellir les traits
 „ rapportés; quelquefois elle étend ou res-
 „ serre les récits, sans rien changer aux dé-
 „ tails; mais elle les écrit à sa manière, afin
 „ de conserver l'uniformité du style. »

On sent bien que les Abrégés Chronolo-
 giques de l'Histoire de chaque Peuple ne
 contiennent ici que les époques & les dates
 des faits principaux. Cette partie de l'Ou-
 vrage, plus faite même pour être consultée
 que pour être lue, a l'avantage de dispen-
 ser les jeunes Élèves de la lecture d'une
 foule de Livres, réservés à un autre temps.
 & particulièrement aux personnes qui ven-
 lent faire une étude approfondie de l'His-
 toire. Ici l'Histoire n'est proprement qu'un
 Cours de Morale en action. On y trouve ce
 que l'on doit y chercher, de la clarté, de
 la précision, de l'élégance, des réflexions
 courtes & judicieuses, des notes instruc-

* Il n'en paroît encore que les deux premiers.
 L'Ouvrage entier en aura six.

tives, & dans la peinture des caractères, & dans les résumés des faits, ces traits énergiques & rapides qui n'appartiennent qu'aux excellens esprits & aux meilleurs Écrivains. Qu'on en juge, entre-autres exemples, par ce portrait d'Auguste : » Dès l'instant que » son autorité fut affermie, il se conduisit » avec autant de sagesse que de prudence. » Sans les horreurs du Triumvirat, on » pourroit lui pardonner son usurpation, » puisqu'il fit le bonheur des Peuples qu'il » soumit; mais il ne devint juste que pour » mieux affermir son pouvoir. Quand il » crut la cruauté nécessaire à ses desseins, » il s'y livra sans scrupule. Depuis, il ne parut » humain que pour son intérêt, & fut » assez malheureux pour ne connoître de » la vertu que ce qu'elle a d'utile. » Il seroit difficile de penser & de s'exprimer mieux en moins de mots.

L'Auteur réfute en quelques endroits les opinions de quelques uns de nos plus célèbres Écrivains, tels que Montesquieu, Rousseau, Diderot; le premier, sur Alexandre-le-Grand, le second, sur le Czar Pierre, le dernier, sur l'apologie de Sénèque. En les combattant, elle leur paie le juste tribut d'admiration qui leur est dû, & réunit, à ce qu'il nous a paru, le double avantage d'être juste à leur égard, & d'avoir raison contre eux. Cependant, on peut observer, pour ce qui regarde Alexandre, que si Montesquieu a été trop indulgent envers

Sam. 3 Février 1781.

B

lui, l'Auteur des Annales a peut-être été trop sévère. La même observation peut avoir lieu sur l'article de Julien. Il paroît que Voltaire a trop dissimulé ses fautes, & que Mde de G***., dans les notes où elle combat le sentiment de ce grand Écrivain, n'a pas rendu assez de justice aux qualités éminentes de cet Empereur. En général, quand il est question de la Philosophie ancienne & moderne, quoique l'Auteur soit fort éloignée des déclamations si souvent employées à ce sujet, elle semble l'envisager plutôt par l'abus qu'on en a fait, que par le bien dont l'humanité lui est redevable. Il seroit inutile de relever les obligations que nous avons à la Philosophie moderne : ce seul nom est devenu un signal de guerre, & ce n'est pas ici le champ du combat ; mais nous priions l'illustre Auteur des Annales, avec tout le respect qu'on lui doit à tant d'égards, de se rappeler que la Philosophie Stoïcienne, qu'elle traite quelquefois un peu durement, a donné au monde les Antonins, & quatre-vingt ans de bonheur. Nous ajouterons qu'à l'article d'Épictète, elle a été trompée par des Traductions infidèles. Elle reproche à ce Philosophe d'avoir dit : » Il faut plutôt souffrir que votre » fils devienne méchant, que de vous rendre malheureux. » Nous ne connoissons pas la version qu'elle a suivie, mais l'Original porte : » Il vaut mieux avoir un méchant Esclave, que d'être vous-même

« malheureux. » Ce qui est prodigieusement différent. Il est vrai que communément le mot Grec *παιδα* peut signifier ou *fils*, ou *esclave*, selon les circonstances où il est placé, comme en Latin le mot *puer* a aussi également ces deux acceptions. Mais il seroit facile de démontrer que, dans l'endroit cité, *παιδα* ne peut signifier qu'*esclave*. Pour le prouver, il faudroit rapporter une page ou deux du texte Grec, suivre la chaîne des principes, & faire une espèce de dissertation, dont nous prions le Lecteur de nous dispenser. Ceux qui sont à portée d'en juger, peuvent consulter le Manuel d'Épictète; & si l'occasion se présentoit ailleurs de discuter cette question, nous osons affirmer que notre opinion peut être portée à un degré d'évidence auquel il seroit difficile de résister.

Quoi qu'il en soit, si l'on peut être quelquefois d'un avis différent de l'Auteur des Annales, on ne peut du moins s'empêcher de reconnoître que, malgré quelques négligences & quelques inexactitudes inévitables dans un si long travail, ce travail même est très-estimable par son objet, & par la manière dont cet objet est rempli; que l'on doit savoir d'autant plus de gré à l'Auteur de faire de son temps un emploi si laborieux & si utile, qu'il est plus rare que les personnes de son sexe, de son âge & de son rang, fassent un semblable usage de leurs momens; & que ce mérite est

d'autant plus grand dans Mde la Comtesse de G***, qu'après avoir prouvé un talent enchanteur pour les Ouvrages d'imagination, elle a résisté à la séduction de ce même talent, pour se consacrer à des objets d'étude beaucoup moins flatteurs pour l'amour-propre, & dont la seule récompense, ou du moins la plus sûre, est le plaisir d'être utile.

Si l'on ne savoit pas déjà combien Mde de G*** est faite pour réussir dans tous les genres d'écrire qui demandent de l'imagination & de la sensibilité, il suffiroit de lire dans ses Annales l'histoire d'Éponine & de Sabinus. Nous n'avons pu nous défendre de transcrire ce morceau charmant, dont le fond est du plus grand intérêt, & que l'Auteur a embelli de toutes les grâces de son style. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'elle a cru devoir s'excuser, dans une note, de s'être permis cette seule fois des détails & des développemens qui semblent tenir plus de l'illusion d'un Roman, ou de l'effet d'un Drame, que de la gravité de l'Histoire. Le pathétique du sujet étoit sans doute une excuse suffisante : mais telle est l'opinion sévère de l'Auteur sur le style convenable à chaque genre, lorsque tant de prétendus Législateurs affectent de n'en plus distinguer aucun.

« Sabinus étoit un Romain qui, durant les Guerres Civiles, s'engagea dans un parti contraire à celui de Vespasien, & prétendit même

à l'Empire. Mais quand la puissance de Vespasien fut bien établie, Sabinus ne s'occupait que des moyens qui pouvoient le soustraire aux persécutions, & en imagina un aussi bizarre que nouveau. Il possédoit de vastes souterrains, inconnus à tout le monde, & il résolut de s'y cacher; cette lugubre retraite l'affranchissoit du moins de l'insupportable crainte des supplices, & d'une mort ignominieuse, & il y portoit l'espoir que peut être quelque nouvelle révolution lui donneroit la possibilité de reparoître dans le monde. Mais parmi tant de sacrifices, que sa situation le forçoit de faire, il en étoit un sur-tout qui déchiroit son cœur; il avoit une femme, jeune, belle, sensible & vertueuse; il falloit la perdre, & lui dire un éternel adieu; ou lui proposer de s'enfouir à jamais dans une sombre prison, & renoncer à la liberté, à la société, à la clarté du jour. Sabinus connoissoit la tendresse & la grandeur d'âme d'Eponine, cette épouse si chère: il étoit sûr qu'elle consentiroit avec transport à le suivre, & à ne vivre que pour lui; mais il craignoit pour elle les regrets, qui trop souvent succèdent à l'enthousiasme, & dont la vertu même ne garantit pas toujours; enfin, il eut assez de générosité pour ne vouloir pas abuser de celle d'Eponine, ou, pour mieux dire, il n'avoit qu'une idée imparfaite de la manière dont une femme peut aimer. Il ne mit dans sa confiance

que deux Affranchis qui le suivirent. Il assemble ses Esclaves, leur persuade qu'il est décidé à se donner la mort : il les récompense, les congédie, brûle sa maison, & se sauve ensuite dans ses souterrains avec ses deux fidèles Affranchis. Personne ne douta de sa mort. Eponine étoit absente; mais bientôt cette fausse nouvelle parvint jusqu'à elle, & l'abusa comme tout le monde; elle résolut de ne point survivre à Sabinus; comme elle étoit observée & gardée avec soin par ses parens & ses amis, elle choisit à regret le genre de mort le plus lent, & refusa constamment toute espèce de nourriture. Cependant les Affranchis de Sabinus, qui, tour-à-tour, sortoient chaque soir du souterrain pour aller chercher les alimens, s'informèrent, par ordre de leur maître, de la situation d'Eponine, & apprirent qu'elle touchoit presque aux derniers momens de sa vie : ce rapport fit connoître à Sabinus que lorsqu'il s'étoit cru généreux, il n'avoit été qu'ingrat. Accablé d'inquiétude, pénétré de reconnoissance, il envoie sur le champ un de ses Affranchis instruire Eponine de son secret & du lieu de sa retraite. Pendant que cette commission s'exécutoit, quelles durent être les craintes & l'impatience de Sabinus? Son Messager trouvera-t-il Eponine vivante? Si cette tendre épouse respire encore, la nouvelle qu'on lui porte ne lui causera-t-elle pas une révolution funeste? Sabinus, après

avoit conduit Eponine sur le bord de sa tombe, va-t-il, par sa fatale imprudence, l'y précipiter, & devenir l'assassin du seul objet qui puisse l'attacher à la vie ?.... Voilà donc le prix qu'elle recevra pour tant d'amour & de fidélité !..... Mais tandis que le malheureux Sabinus s'abandonne ainsi à ces déchirantes réflexions, le ciel lui prépare un moment de bonheur fait pour dédommager d'une vie entière de souffrances. Avant la fin du jour, Eponine elle-même doit paroître dans ce lugubre souterrain, qui retentit si tristement des gémissemens de Sabinus..... Ce lieu d'horreur & de ténèbres, de formais habité par la vertu la plus pure, va devenir le temple auguste de la sainte fidélité, & l'asyle heureux du bonheur. Comment s'empêcher de regretter que les Historiens ne nous aient pas transmis le détail touchant de la première entrevue d'Eponine & de son époux, lorsqu'elle parut tout-à-coup à ses yeux, pâle, tremblante, arrachée au trépas par le seul désir de vivre dans un cachot avec ce qu'elle aime; & l'instant où, se jetant dans les bras de Sabinus, elle lui dit sans doute : „ Je viens adoucir ton sort en le partageant ; „ je viens reprendre les droits sacrés & „ d'épouse & d'amie ; je viens enfin te consacrer la vie que tu m'as rendue. „ Quelle admiration, quelle reconnoissance dut éprouver Sabinus ! Comme dans un moment tout est changé autour de lui ! Quel

charme répand Éponine sur chaque objet qui l'environne ! Cette vaste caverne n'offre plus rien de triste aux yeux de Sabinus ; cependant , en songeant que c'est désormais la demeure d'Éponine , il soupire.... Hélas ! il ne peut offrir qu'une affreuse prison à celle qui seroit digne de régner dans un Palais.

Éponine & Sabinus concertèrent ensemble les mesures qu'ils devoient prendre pour leur sûreté commune ; il étoit impossible qu'Éponine disparût entièrement du monde , sans s'exposer à des recherches dangereuses ; d'ailleurs , en renonçant pour toujours à sa famille & à ses amis , elle s'ôtoit les moyens de servir Sabinus si l'occasion s'en présentoit. Il fut donc décidé qu'elle ne viendrait dans le souterrain que la nuit. Mais sa maison en étoit éloignée ; il falloit faire cinq lieues à pied ; comment supporteroit-elle cette fatigue ? Comment une femme timide & délicate , élevée dans le luxe & la mollesse , oseroit-elle , si belle & si jeune , s'exposer , sous la garde d'un seul Affranchi , à tous les dangers d'un voyage nocturne & pénible , qui devoit se renouveler si souvent ? Comment enfin auroit-elle assez de discrétion & de prudence pour dérober à tous les yeux & ses démarches & son secret ?..... Comment ? Elle aimoit. Elle pouvoit se passer d'expérience , de force & de courage ; elle étoit guidée par les deux plus grands mobiles des actions extraordinaires ,

l'amour & la vertu, si rarement réunis, mais si puissans lorsqu'ils se trouvent ensemble. Eponine en effet tint avec exactitude tous les engagemens que son cœur lui avoit fait prendre; elle venoit régulièrement chaque soir au souterrain, & souvent elle y passoit plusieurs jours de suite, ayant su prendre les précautions nécessaires pour que son absence ne donnât aucun soupçon. La vie sauvage & retirée qu'elle menoit dans le monde, la douleur qu'on lui supposoit, lui procuroient la facilité de dérober ses démarches au Public, & d'échapper aux observations des gens curieux & désœuvrés. Pour aller voir son époux, elle triomphoit de tous les obstacles; ni les rigueurs de l'hiver, ni le froid, ni la pluie ne pouvoient l'arrêter ou la retarder. Quel spectacle pour Sabinus, lorsqu'il la voyoit arriver tremblante, hors d'haleine, pouvant à peine se soutenir sur ses pieds délicats, & meurtris, & tâchant cependant, par un doux sourire, de dissimuler sa lassitude & sa souffrance, ou, pour mieux dire, les oubliant auprès de lui! Mais un nouvel événement doit rendre encore Eponine plus chère, s'il est possible, à Sabinus; elle va bientôt devenir mère, & donner le jour à deux jumeaux..... Quelle nouvelle source de bonheur pour elle, mais en même-tems de crainte & d'inquiétude!... A quels embarras vont la livrer l'obligation de cacher son état à tout ce qui l'entoure,

& l'impossibilité d'avoir les secours dont une femme, dans la situation, peut si difficilement se passer !.... Mais, avec un cœur si fidèle & si passionné, Éponine est-elle une femme ordinaire ? Est-il une épreuve au-dessus de ses forces, & qui puisse la décourager ou l'abattre ?.... Non ; elle saura dérober la connoissance de son important secret à ses domestiques, à sa famille, à ses amis : pourroit-elle manquer d'expédiens & de prudence ? Il s'agit de conserver son honneur, sa réputation, ou la vie de Sabinus. Elle saura triompher de la douleur même, & la supporter sans se plaindre. Absente de Sabinus, & tout-à-coup atteinte d'un mal aussi nouveau pour elle que violent, elle s'enferme, invoque, au défaut des secours humains, l'assistance du ciel, répète mille fois le nom de Sabinus, & se résigne à son sort avec autant de patience que de courage. C'est ainsi qu'elle devint mère de deux enfans, dont l'existence si chère la dédommage & la récompense de tout ce qu'elle a souffert. Aussi-tôt que la nuit est venue, Éponine prenant ses enfans dans ses bras, s'échappe de sa maison, & , chargée de ce précieux fardeau, elle arrive au souterrain. Qui pourroit peindre le profond attendrissement, les transports & la joie de Sabinus, en apprenant d'Éponine qu'il est père, & en recevant à la fois dans ses bras & son épouse & ses enfans !... Ces enfans, gages touchans de la tendresse, la

plus parfaite & la plus pure, condamnés, dès leur naissance, à vivre & à croître dans une prison !..... cruelle pensée ! faite pour empoisonner le bonheur de Sabinus, qui, sans doute, en les embrassant, dut se dire :
» Infortunes enfans, hélas ! quand pourrez-
» vous jouir de la lumière & de la liberté !....
» Mais Éponine est votre mère ; vous serez
» chéris par elle ; ah ! vous ne vous plain-
» drez point de votre destinée. »

Les deux enfans d'Éponine furent élevés dans le souterrain, & n'en sortirent jamais durant l'espace de neuf ans que Sabinus y resta caché. Loin que le tems eût diminué l'assiduité d'Éponine, il ne fit que rendre plus fréquens ses voyages au souterrain ; elle y trouvoit son epoux, ses enfans : devenue étrangère au monde & à la société, l'univers & le bonheur n'existoient pour elle qu'au fond de la caverne de Sabinus. Cependant ses absences devenant chaque jour plus multipliées & plus longues, donnèrent enfin des soupçons, & l'excès de la sécurité acheva de la perdre. Elle fut observée, suivie, & l'infortuné Sabinus découvert. Des soldats envoyés par l'Empereur, viennent l'arracher de son souterrain, & ne conçoivent pas, en voyant cette affreuse demeure, qu'on puisse la regretter, & verser des pleurs en la quittant. Dans cette extrémité, Éponine, ne démentant ni sa vertu, ni le courage dont elle avoit donné tant de preuves, se rend au Palais de l'Empereur,

suivie de ses deux jeunes enfans; on se précipite en foule sur son passage; chacun veut la voir & l'applaudir; tout le Palais retentit des acclamations qu'elle excite, & c'est ainsi qu'on vit du moins la vertu malheureuse obtenir le tribut d'éloges qu'elle mérite. Éponine, insensible à sa gloire, ne comprenant pas même qu'on puisse admirer sa conduite, & plaignant ceux qu'elle étonne, s'avance tristement à travers la foule qui l'environne, & arrive enfin à l'appartement de l'Empereur. Tout le monde se retire. Alors Éponine, se jetant avec ses enfans aux pieds de Vespasien, lui parla en ces termes :

» Voyez, César, à vos genoux la femme
 » & les enfans de l'infortuné Sabinus, ces en-
 » fans innocens, élevés dans un lugubre ca-
 » chot, & qui, pour la première fois, jouissent
 » aujourd'hui de la vue du soleil. Eh quoi !
 » cet astre radieux qui ne luit pour eux que
 » depuis si peu d'instans, doit-il éclairer
 » le supplice de Sabinus; & ce jour, qui
 » les arrache des ténèbres & de la capti-
 » vité, doit-il être enfin le dernier des jours
 » de leur père ?... Mais quel fut le crime de
 » Sabinus ? l'ambition. O César ! si cette
 » passion n'eût pas dominé dans votre ame,
 » feriez-vous le bonheur de l'Univers ; fe-
 » riez-vous l'arbitre du sort de mon
 » époux ?... Vous avez prouvé jusqu'ici que
 » la fortune ne fut point aveugle en vous
 » favorisant; achevez de la justifier par vo-

» tre clémence..... Tout vous est soumis;
 » vous réglez. Ah! connoissez le plus doux
 » charme de ce haut rang où vous a placé
 » le sort; plaignez les malheureux, & sa-
 » chez pardonner. Pourriez-vous être in-
 » sensible aux pleurs d'une épouse, d'une
 » mère, aux gémissemens de ces enfans?
 » Vous êtes Souverain, vous êtes père, &
 » l'innocence & la nature auroient envain
 » versé des larmes à vos pieds... Hélas! le ciel
 » ne s'est-il pas chargé lui-même du châtimement
 » de Sabinus? Ne vous a-t-il pas ôté le droit
 » de le punir, en ne le livrant entre vos mains
 » qu'après neuf ans de captivité?..... Souf-
 » friez-vous qu'on puisse vous reprocher
 » un jour un excès de rigueur si peu néces-
 » saire à votre sûreté? Ah! César, songez-
 » y, votre inflexibilité ne peut ravir à Sa-
 » binus qu'une vie obscure & languissante,
 » tandis qu'elle terniroit aux yeux de la
 » postérité, cette gloire si brillante & si
 » pure, heureux & juste fruit de vos tra-
 » vaux & de vos exploits..... »

(Cet Article a été envoyé par M. de la Harpe.)



S P E C T A C L E S.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

LE Mardi 23 Janvier, on a représenté, pour la première fois, *Iphigénie en Tauride*, Tragedie Lyrique en quatre Actes, paroles de M. ***, Musique de M. Piccini.

Nous n'entrerons point dans de grands détails sur le Poëme. L'Auteur a pris Guimond de la Touche pour modèle; mais ses imitations ne sont pas aussi heureuses que celles de M. Guillard, Auteur de l'Opera du même nom, mis en musique par M. Gluck. L'action du nouveau Drame est beaucoup moins rapide que celle du premier; le style en est infiniment moins soutenu, & de l'exposition au nœud, l'intérêt en est moins attachant; on peut même dire qu'il languit, & que les longues doléances d'Iphigénie au premier Acte, les Danfes qui suivent l'arrivée des deux Étrangers, les actions de grâces que Thoas rend aux Dieux, & que les Scythes répètent en chœur au milieu d'une fête d'autant plus froide qu'elle n'est relative ni à la situation ni au caractère des habitans de la Taurique; en un mot, que tous ces objets ne sont capables que de fatiguer la curiosité du Spectateur; mais le troisième Acte, ainsi que le quatrième,

jusques & compris la Scène de la reconnaissance d'Iphigénie & d'Oreste , sont coupés avec intelligence, ils sont réellement intéressans , & le plaisir qu'ils procurent fait regretter qu'on n'ait pas fondu les deux premiers Actes en un seul : chose très-facile , sur laquelle nous ne donnerons ici aucune observation , parce que les moyens de faire ce travail ont été indiqués , & sont répétés par-tout le monde. En voilà assez sur cet objet : hâtons - nous de parler de la musique.

Lorsque dans le *Mercur*e du 25 Mars de l'année dernière , nous hasardâmes quelques idées sur les deux célèbres Musiciens qui sont naitre aujourd'hui tant de querelles , nous eûmes le courage d'avancer que les premiers Ouvrages de M. Piccini donnoient beaucoup à espérer de ceux dont il s'occupoit. Les partisans de cet estimable Compositeur trouvèrent l'éloge très-mince , les detracteurs trouvèrent l'assertion absurde , comme de raison. Nous ne fûmes surpris de l'une ni de l'autre de ces deux manières de voir , & nous attendîmes avec tranquillité que l'Iphigénie en Tauride parût. La première représentation de cet Ouvrage a décidé la question. Aux yeux de ses ennemis les plus ardens , M. Piccini a paru supérieur à lui-même ; sa nouvelle production leur a semblée digne d'un succès distingué , & d'être applaudie après l'Opéra de M. Gluck. Cet aveu , devenu public par la voie des Journaux , est le triomphe le plus éclatant que

pût jamais désirer l'Orphée de l'Italie, surtout quand il a été, pour ainsi dire, arraché à des juges disposés dès-long-temps à l'examiner avec toute la sévérité qui résulte de la prévention. Pour nous, qui nous sommes fait une loi de ne jamais obéir qu'à la vérité, de la chercher, de la présenter sans cesse; nous qui préférons l'avantage de servir l'Art, à celui d'engager les partis qui divisent aujourd'hui toutes les têtes, à garder le silence sur nous & sur nos observations; en applaudissant avec le plus grand plaisir au succès de M. Piccini, nous lui parlerons avec toute la franchise dont nous faisons profession, & nous lui ferons quelques reproches. Ses airs de Ballets sont foibles; &, ce qui est certainement plus condamnable, ils ne sont pas écrits dans le genre qui paroît analogue à la danse des Peuples de la Tauro-Scythie: on trouve dans quelques-uns de ses airs de chant des traits qui ne se rapprochent pas assez du style qui est propre à la Tragédie, & à la Tragédie terrible, des répétitions un peu fréquentes, & des sacrifices trop réitérés de la marche dramatique à la marche musicale. Nous citerons pour exemple ce morceau d'Oreste: *Cruel! & tu dis que tu m'aimes*, dans lequel on entend avec peine ce membre de phrase: *Non, tu ne m'as jamais chéri*, parce que le Musicien, en le répétant pour compléter son motif, a quitté la nuance pathétique que semble exiger le sentiment que peignent les paroles. Cette autre phrase du même morceau n'a pas été goûtée; *Vois-*

tu d'affreux serpens..... de leurs longs replis te ceindre & te presser, parce que c'est une image difficile, pour ne pas dire impossible, à rendre en musique, & que M. Piccini ne l'a guères rendue qu'avec des notes. Nous citerons encore un trait du trio de la sixième Scène du troisième Acte, où le style du Musicien nous a paru en contradiction avec l'idée du Poète. Le voici: *Ah ! dans cet embrassement, grands Dieux ! faites que j'expire* ; l'intention de ce trait n'est point tragique, & on en est d'autant plus frappé, que le trio, sauf cette légère faute, joint à la composition la plus pure, le chant le plus agréable & un caractère aussi touchant que neuf. Nous n'avons pas non plus entendu avec plaisir le chœur de Prêtresses qui ouvre le quatrième Acte : quoique bien fait ; si on le considère simplement comme morceau de Musique, il est dénué de cette expression simple & doucement intéressante que semblent réclamer des prières faites avant une cérémonie sanglante, & qui force les Sacrificateurs à pleurer sur les victimes. Après la sévérité dont nous venons de faire usage, nous devons rendre à M. Piccini la justice la plus authentique sur les beautés du premier ordre dont son Ouvrage est rempli. Tous les airs que chante Iphigénie, portent avec eux un charme dont il est impossible de se défendre ; & quoique la situation de ce personnage soit presque toujours la même dans les trois premiers Actes, les motifs en sont variés, &

les accents en sont modifiés avec un art qui excite tout-à-la-fois la surprise & l'admiration, deux objets qu'il faut distinguer : ceci soit dit par parenthèse, & pour quelques-uns de nos Lecteurs. Rien de plus frais que le petit chœur, *Sans murmurer servons les Dieux*. Celui qui termine le premier Acte, & dans lequel Thoas & les Scythes, Iphigénie & les Prêtresses invoquent tour-à-tour le Ciel par des raisons différentes, est de la facture la plus savante; il est parfaitement convenable à la situation; mais grâce à la mal-adresse des Chanteuses des chœurs, le Public n'a encore pu juger de son effet que par aperçu. Pour ne pas trop prolonger les détails, nous dirons en somme que le rôle de Pilade, & les différens airs qui y sont répandus, méritent les plus grands éloges, mais nous appuierons sur celui que chante ce Prince dans la cinquième Scène du troisième Acte : *Oreste! au nom de la Patrie*. Que l'on se figure tout ce que le prestige de la mélodie la plus agréable peut ajouter à la vérité, au pathétique de l'expression, à l'éloquence du cœur, on aura peut-être une idée du mérite de ce morceau, qu'on ne peut entendre sans verser des larmes, & qui fait autant d'honneur à l'ame qu'au talent de celui qui l'a composé. Nous ajouterons à ces éloges que le récitatif de cet Opéra, & la marche de son dialogue, sont très-supérieurs à tout ce que M. Piccini a fait en cette partie, tant dans

Roland que dans Atys ; que cet habile Compositeur a su y employer tous les tons avec une égale intelligence ; & que si dans le style de Pilade & d'Iphigénie on trouve tous les accens de la sensibilité douce & aimable, on trouve aussi dans celui d'Oreste tout ce qui tient à l'énergie du caractère & à la noblesse du rang. La Scène troisième du quatrième Acte est souvent écrite avec une vérité si frappante, avec tant de connoissance de la Prosodie, qu'on a peine à croire qu'elle ait été tracée par un Étranger. Toutes ces réflexions nous mènent à dire qu'avec quelques pas M. Piccini va se placer dans le rang des Musiciens auxquels notre Académie Royale de Musique aura les plus grandes obligations, & à qui la Nation Française devra des plaisirs aussi vifs qu'ils étoient inconnus pour elle avant l'heureuse révolution qui a commencé à nous faire connoître un Art, dans lequel nous croyions avoir fait de grands progrès, tandis que nous y étions encore des écoliers aussi indociles qu'ignorans. Qu'on ne croie pas que cette réflexion ait pour objet d'insulter nos Artistes. À Dieu ne plaise que jamais nous ayons cette idée. Nos premiers Musiciens ont fait tout ce qu'on peut faire quand on manque de guides éclairés, & nos Modernes ont tellement profité des lumières qu'on nous a apportées, qu'ils sont en Italie même regardés comme de grands Maîtres. Il suffit de nommer Philidor pour prouver que notre réflexion est d'une vérité

incontestable. Revenons à M. Piccini, & terminons cet Article. Quelques personnes lui ont reproché la simplicité de son style tragique : ce reproche est d'autant moins surprenant que, depuis quelques années, on nous a écarté quelquefois des beautés naturelles, pour nous rapprocher de celles qu'on est convenu de trouver dans des moyens fort énergiques, sans doute, & souvent fort exagérés. Mais à ceux qui voudroient répéter ce reproche, nous objecterons cette phrase d'un Ancien, & qui nous paroît faite pour trouver ici sa place : *Grandis & , ut ita dicam , pudica oratio non est maculosa , nec turgida , sed naturali pulchritudine exsurgit.* Au surplus, nous ne comparons point M. Gluck à M. Piccini : chacun de ces deux hommes célèbres a sa manière, chacun a son génie; chacun d'eux fait mériter nos suffrages par des beautés qui lui sont particulières; & tant mieux pour les plaisirs de ceux qui ne mentent ni à leur cœur, ni à leur esprit. Qu'est-il résulté des interminables querelles qu'ont opérées les comparaisons multipliées de Corneille & de Racine? Des haines, des partis, & pas un rayon de lumière pour l'Art Dramatique. Ne comparons donc pas les Artistes les uns aux autres; guérissons nous de cette manie, & nous jouirons plus souvent, plus franchement des productions de leur génie. Cependant, si, dans une circonstance telle que celle qui fait l'objet de cet article, on ne peut, suivant certains Amateurs, parler

de M. Piccini sans dire un mot de M. Gluck; s'il faut absolument parler de ce qui distingue ces deux illustres Musiciens, nous dirons que la représentation de l'Iphigénie en Tauride de M. Piccini, nous a rappelé Euripide portant avec succès sur le Théâtre d'Athènes les mêmes sujets qu'avoit traités Sophocle.

SÉANCE de l'Académie Française.

M. Lemièrre & M. le Comte de Tressan ont été prendre leurs places à l'Académie Française le Jeudi 26 de ce mois. La Séance a été très-remarquable par le nombre & le choix des Spectateurs qu'elle a attirés, & par les applaudissemens que l'admiration publique y a prodigués au talent.

L'esprit original de M. Lemièrre ne s'est point soumis aux formules ordinaires des Discours de Réception. Il n'a point paru étonné de se trouver à une place où l'on doit être appelé par la gloire; & même en remerciant l'Académie, il a laissé sentir que c'est à ses talens qu'il en a été redevable. Ce ton pouvoit paroître nouveau dans un lieu & dans un moment où le génie même a coutume de se montrer modeste. Le Public a goûté cette franchise & l'a vivement applaudie. M. Lemièrre a rappelé ce jeune Prince qui, le jour de son Sacre, arracha la Couronne des mains de l'Archevêque qui devoit la lui poser sur la tête, & regardant fièrement le Prélat, se couronna de ses propres mains.

Le morceau qu'on a d'ailleurs le plus remarqué dans son Discours, a été celui où il établit le Public juge suprême de toutes les productions Littéraires. Il est probable que cette opinion n'a guères trouvé de contradicteur, même parmi les Académiciens; il

étoit beau cependant de l'énoncer à l'Académie ; c'étoit imiter ces Patriciens , qui , au milieu même du Sénat Romain dont ils étoient Membres , mettoient en principe que c'étoit au Peuple seul qu'appartenoit le droit de faire des Loix & de prononcer des Arrêts de vie & de mort : peut-être seulement a-t-on pu remarquer que M. Lemièr défendoit la compétence d'un Tribunal où il vient de gagner une grande cause

La réponse de M. l'Abbé Delille , qui a plu singulièrement au Public , a dû flatter aussi beaucoup M. Lemièr. Parmi tous les titres du Récipiendaire , M. l'Abbé Delille a loué sur-tout le Poème de la Peinture ; il y a reconnu le talent du Poète , & M. Lemièr conviendra qu'en attendant que les cent voix du Public fassent entendre un jugement unanime , il est beau de recevoir un pareil éloge de la part de M. l'Abbé Delille.

Le Discours de M. le Comte de Tressan a été rempli presque tout entier des expressions de sa reconnaissance. En remerciant ceux qui ont récompensé ses talens , il s'est souvenu de ceux qui les ont fait naître ; & la mémoire des Fontenelle , des Maupertuis & des Voltaire , a partagé les remerciemens que M. le Comte de Tressan a faits à l'Académie. Si la reconnaissance est noble & touchante , c'est surtout lorsque les bienfaits sont anciens , si elle est une vertu , c'est lorsqu'elle s'adresse à des Bienfaiteurs qui ne peuvent plus en entendre la voix.

M. le Comte de Tressan a loué M. l'Abbé de Condillac en homme qui a cultivé les Sciences avant de cultiver les Lettres ; mais cet éloge a fait peu d'impression sur le Public : peut-être que les talens de M. l'Abbé de Condillac qui ont eu plus d'utilité que d'éclat , ne sont-ils pas faits pour être loués devant une Assemblée nombreuse , incapable de toute attention réfléchie , & avide de tout ce qui parle à l'imagina-

tion & à l'ame ; M. l'Abbé de Condillac l'avoit déjà éprouvé lui-même : son Discours de réception étoit très-bon , & il n'eut aucun succès ; peut-être falloit-il épargner un second outrage à la Philosophie.

Grace au genre des Ouvrages de M. le Comte de Tressan , M. l'Abbé Delille a été plus heureux dans le choix des objets dont il a composé sa réponse ; il a beaucoup parlé de l'Arioste , que l'on vient de relire dans la nouvelle traduction de M. de Tressan. A propos de l'Arioste , il a beaucoup parlé de la grâce dans les écrits , devant une Assemblée où il y avoit beaucoup de femmes ; son Discours , dont le style étoit toujours aussi ingénieux que les objets dont il parloit étoient agréables , a reçu des applaudissemens continuels. C'est beaucoup dire , sans doute , mais cela est vrai ; M. l'Abbé Delille a été aussi applaudi dans sa Prose , qu'il a coutume de l'être dans ses Vers.

M. Lemièrre a lu ensuite deux ou trois Scènes d'une Tragédie de Barnevelt , on y a distingué de beaux Vers ; mais deux ou trois Scènes d'une Pièce dont tout le monde ne se rappelle pas bien le sujet , ne pouvoient pas avoir un grand succès ; dans une Tragédie bien faite , l'intérêt de chaque Scène tient beaucoup à ce qui précède & à ce qui doit suivre. M. Lemièrre étoit plus fait qu'un autre pour prévoir les inconvéniens de la lecture de quelques Scènes détachées de l'action dont elles font partie.

M. l'Abbé Delille a terminé la Séance par la lecture d'un Chant entier de son Poème *sur les Jardins* , ou *sur l'art d'embellir la Campagne* ; ceux qui n'ont pas assisté à cette lecture de M. l'Abbé Delille , ont perdu la plus belle occasion de prendre quelque idée de ces beaux siècles des talens , ou des Peuples idolâtres de tous les Arts de l'imagination , proclamoient vainqueurs sur des Théâtres , les Poètes qui venoient de leur faire entendre de beaux Vers. Dès le début

on a applaudi avec transport, & l'enthousiasme, l'ivresse de l'admiration n'ont fait qu'augmenter jusqu'à la fin de la lecture. M. l'Abbé Delille venoit de dire dans une de ses réponses, que ce n'est que dans les succès du Théâtre que *le Poëte entend toute sa renommée* : il semble que le Public ait voulu lui faire voir qu'il pouvoit entendre aussi toute sa renommée à l'Académie.

Nous rendrons compte des Discours aussi-tôt qu'ils seront imprimés.

(*Cet Article est de M. Garat.*)

T A B L E.

<i>V</i> ERS sur l'Impératrice ,	3	Enigme & Logogryphe ,	20
Épître à ma Maison du Chaumineau ,	4	Les Annales de la Vertu ,	21
Hermine & Arrodian ,	8	Académie Roy. de Musiq.	38
Anecdote du Règne d'Artus ,	8	Séance de l'Académie Française ,	45

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 3 Février. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 2 Février 1781. DE SANCY.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 10 FÉVRIER 1781.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

V E R S

*Pour être mis au bas du Portrait de
M. NECKER, Directeur-Général des
Finances.*

QUOIQUE formé dans une République,
C'est lui qui trouva le moyen.

D'augmenter les trésors d'un État Monarchique,
Sans appauvrir le Citoyen.

(Par M. Caraccioli.)



Sam. 10 Février 1781.

INVOCATION A L'AMOUR

AMOUR, permets que je t'implore!
Voilà trois grands jours que j'adore
Un objet qui charme les yeux.
On m'écoute, je suis heureux;
Mais cette coquette Isabelle,
De trois autres reçoit les vœux.
Pour la punir rends-la fidelle !

DELPHIRE a beaucoup de fraîcheur,
Des grâces... J'aime aussi Delphire.
Oui; mais elle est d'une froideur....
Jamais on ne la vit sourire;
Elle a toujours un air boudeur.
Son ame tranquille & paisible
Ignore tout, jusqu'au bonheur.
Dieu bienfaisant, rends-la sensible !
Qu'elle ait un cœur, qu'elle ait des feux
Quoi! quitter le monde à vingt ans !
Ah ! poursuis-la dans sa retraite ;
Donne-lui des desirs pressans !...
Fais plus, Amour, rends-la coquette !...

Tu ne me verras point, Amour,
Te prier pour mon Eulalie.
Tu vas croire que je l'oublie !...
Ah! je perdrai plutôt le jour,

Je suis tendre autant qu'elle est belle,
 Amour, d'autres objets charmans
 Peuvent bien séduire mes sens,
 Mais mon cœur est toujours pour elle.
 Que je l'aime jusqu'à cent ans,
 Voilà tout ce que je souhaite;
 Et qu'alors à chaque printems,
 D'un myrthe ou d'une violette,
 Elle orne encor mes cheveux blancs!

(Par M. de... , Av. au P. de Rennes.)

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
 du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est l'*Oreiller*; celui
 du Logogryphe est *Bœuf*, du quel ôtant le
B, il reste *œuf*.

É N I G M E.

JE ne suis esprit ni matière.

Tu n'es donc rien, me dira-t-on?

Peut-être bien; j'ai cependant un nom,

Nom qui fut quelquefois l'objet de ta prière?

Et toujours sans me voir on est à ma poursuite;

Très-souvent on croit me tenir.

Un pas manqué dans la conduite

M'éloigne à ne plus revenir.

Apprends, Lecteur, que c'est moi qui ramène

C ij

Tout nos Héros qu'à travers les hasards
La valeur fit marcher sous les drapeaux de Mars.

Si Céladon rencontre une inhumaine,
Il devient un Athée, il ne croit plus en moi ;

Mais si Chloé reçoit sa foi,

Et d'un air touché le contemple,

Dans son cœur il m'élève un temple.

Fait pour accompagner les Rois,

Je suis rarement sur le trône,

Et je dédaigne leur Couronne

Quand de Tircis je la reçois.

Veux-tu me découvrir plus vite ?

Pour me chercher, est-ce assez travaillé ?

Adresse-toi, Lecteur, au Comte de M. . . . é,

C'est lui qui m'a trouvé, c'est chez lui que j'habite.

(Par M. de Rosival.)

LOGOGRYPHE.

Avec six pieds, Lecteur, sur ta table on me sert ;

Avec cinq, j'y figure au milieu du dessert ;

Avec quatre, je suis ville de Picardie ;

Avec trois, je deviens une tête chérie ;

Une Nymphé, avec deux, rivale de Junon ;

Cela suffit, je crois, pour connoître mon nom....

(Par M. Bouchet.)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LE S *Nouvelles Découvertes des Russes entre l'Asie & l'Amérique, avec l'Histoire de la conquête de la Sibérie, & du Commerce des Russes & des Chinois.* Ouvrage traduit de l'Anglois de M. Coxe. Vol. in-4°. Prix, 12 liv. A Paris, chez Panckoucke, Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

CET Ouvrage commence à l'époque où finit la Relation des premières découvertes des Russes entre l'Asie & l'Amérique, par M. Muller : il renferme les découvertes faites depuis 1741 jusqu'en 1770, & pourra servir d'introduction à celles du dernier Voyage du célèbre & malheureux Capitaine Cook, lorsque l'Amirauté Anglaise, dépositaire de son Journal, jugera à propos de lui donner la publicité.

M. Coxe nous dit, que pour composer cette Histoire, il a rassemblé pendant son séjour à Pétersbourg, les Journaux de Voyages les plus authentiques, & les Cartes les plus estimées, auxquels il a joint les Observations de MM. Muller & Pallas, & sur-tout un Ouvrage Allemand imprimé à Hambourg, & rédigé sur des Mémoires originaux dignes de la plus grande confiance. L'Auteur

C. ij

se fait un devoir de payer à l'Impératrice de Russie, *le tribut d'éloges que mérite si justement son esprit généreux & éclairé.* « Depuis son avènement au Trône, elle a encouragé toutes les découvertes utiles, & les Savans ont obtenu d'elle les secours qu'ils lui ont demandés. Elle a fait ranger par ordre les papiers de tous les Départemens : on permet à chacun de les consulter. Elle a envoyé des Savans dans les parties les plus éloignées de ses vastes Domaines, l'Europe & l'Asie lui doivent une foule de connoissances nouvelles & importantes sur la Géographie & l'Histoire Naturelle de ces Contrées lointaines. Enfin, cette grande Princesse a plus contribué à la civilisation & aux progrès des lumières dans son Empire, que tous ses Prédécesseurs, depuis le règne glorieux de Pierre le-Grand. » Heureux les Souverains qui aspirent à de pareils éloges, & qui les préfèrent aux adulations des Courtisans !

On ne compte que 300 hommes de troupes Russes cantonnées dans le Kamtchatka. La population de cette Péninsule est à peine aujourd'hui de 4000 ames. En 1768, la petite vérole emporta 5,368 personnes. Le tribut que cette Nation paye annuellement à la Russie, est fixé à 279 zibelines, 464 regards rouges, 50 grosses loutres de mer, & 38 petites. Les autres fourrures exportées du Kamtchatka, payent un droit de dix pour cent. Les Négocians remettent aussi :

aux Douanes Russes le dixième des cargaisons tirées des Isles nouvellement découvertes. Chaque année un vaisseau de la Couronne se rend d'Ochorsk au Kamtchatka, chargé de sel, de bled & de marchandises des Manufactures Russes, & il en rapporte, aux mois de Juin & de Juillet, des peaux & des fourrures.

Cette Péninsule, hérissée de montagnes, produit en quelques endroits du bouleau, des peupliers, des aulnes, des saules, des broussailles & des fruits sauvages. Les choux blancs, les navets, les radis, les bettraves, les carottes, les concombres & les herbages y croissent avec beaucoup de facilité. L'Agriculture y est fort négligée, à cause des gelées blanches très-âpres & de la nature du sol.

On y voit plusieurs traces de volcans; des montagnes y brûlent encore: le plus considérable est situé près de l'Ostrog inférieur. En 1762 un bruit souterrain annonça qu'il étoit en travail; il vomit des flammes, elles furent suivies d'un torrent de neige fondue qui s'écoula dans une vallée voisine, & engloutit deux Kamtchatkas. Les cendres & les matières combustibles s'étendirent à 300 versées de circonférence. (environ 200,000 milles Anglois) En 1767, il y eut une seconde éruption moins terrible; depuis cette époque, on n'a point apperçu de flammes; mais le volcan jette sans cesse de la fumée, ainsi qu'un autre, nommé Taback-Shinskian.

De cette extrémité du continent, l'Auteur nous conduit aux différens groupes d'Isles qui le séparent de l'Amérique; il nous fait connoître ce que les Navigateurs Russes ont observé dans ces nouvelles régions; l'Isle Buring, les Kouriles, les Alcutiennes, les Isles aux Renards; d'où il résulte que ces dernières sont à très-peu de distance du continent de l'Amérique. » Il y a lieu de croire, » dit M. Coxe, que les Navigateurs Russes » ne tarderont pas à reconnoître la côte » du Nouveau Monde. Les loutres de rivière, les loups, les ours & les sangliers qu'on a rencontrés à Kadyak, sont des indices probables d'un continent voisin; on y a pris aussi des martres, animal inconnu dans les parties orientales de la Sibérie, & qu'on ne voit sur aucunes des autres Isles. Tous les quadrupèdes que je viens de citer, les martres exceptées, se trouvent à Alaksa, terre située plus au Nord-Est que Kadyak; & il y a aussi des rennes & des chiens sauvages. J'ajouterai que c'est une opinion commune parmi les Insulaires d'Alaksa ou d'Alashka & de Kadyak, qu'un pays montagneux, couvert de forêts, & un grand promontoire, appelé Atachatak, gît plus au Nord-Est. »

On lira avec beaucoup d'intérêt la partie de cette Histoire qui concerne les différentes invasions des Russes dans la Sibérie, les conquêtes qu'ils y ont su faire, leurs démêlés avec les Chinois, & le traité de

commerce conclu entre ces deux grands Empires.

Il paroît que les Russes ne connurent la Sibérie que vers le milieu du seizième siècle. Strogonof, Négociant très habile, fut le premier qui établit un commerce d'échange avec les habitans de la partie Nord-Ouest de cette contrée; il achetoit des fourrures très-précieuses, pour de ces bagatelles que les Sauvages préfèrent à l'or & à l'argent. Strogonof acquit des richesses immenses, obtint du Czar de vastes concessions; fonda des Colonies sur les bords des rivières de Kama & de Thulsovaia, ce qui facilita la conquête entière du pays.

Parmi les Guerriers qui jouèrent un rôle dans la Sibérie, on distingue sur-tout un Cosaque du Don, appelé Yermac, chef d'une horde de Brigands qui infestoient les côtes de la mer Caspienne. Attaqué d'abord & battu par les troupes Russes, il dirigea ses efforts contre Katchum-Chan, le plus puissant des Princes de ces régions; après l'avoir vaincu & envahi ses États, il eut recours au Czar pour les conserver, lui offrant ce qu'il venoit de conquérir, à condition qu'on lui enverroit des secours. A l'aide de 500 Russes, Yermac poursuit ses conquêtes, déployant une intelligence prodigieuse dans un homme sans éducation, il remporte un grand nombre de victoires sur tous les Souverains des environs qui veulent maintenir leur indépendance.

C

Pendant une nuit obscure & pluvieuse, ce Guerrier fut surpris par Kutchun-Char dans une petite Ile formée par deux branches de l'Irtish : 300 Russes y furent égorgés sans résistance : Yermac, au milieu de la confusion générale, conserva son sang froid. » Les dangers de sa position augmentèrent » son intrepidité; après des actes d'héroïsme, il s'ouvrit un chemin à travers les » Troupes qui l'environnoient, & se rendit » sur les bords des l'Irtish. Comme on le » suivoit de près, il voulut se jeter dans un » bateau qui étoit sur la côte; mais n'ayant » pas eu la force de sauter assez avant, » il tomba dans le fleuve, où le poids de » son armure le précipita tout de suite au » fond. »

Son corps fut exposé, par l'ordre du vainqueur, à toutes les insultes que la vengeance inspire à des barbares dans la phrénésie du succès; mais ces premiers transports passés, on vit tout-à-coup les Tartares s'indigner contre la fureur de leur Chef. Les exploits d'Yermac & sa valeur, auxquels ces Peuples mettent un grand prix, s'offrirent à leur souvenir; ils reprochèrent à leur Prince d'avoir outragé le cadavre d'un Héros : *leur imagination exaltée en vint jusqu'à consacrer sa mémoire; ils l'enterrent avec toutes les cérémonies du Paganisme, & ils offrirent des sacrifices à ses mânes.*

Bientôt on répandit sur son compte une multitude d'histoires miraculeuses, qui furent

crues avec un aveuglement. Le seul attouchement de ses os guérissait toutes les maladies : ses vêtements & ses armes avoient la même vertu. On ajouta qu'il s'élevoit par intervalles des flammes autour de sa tombe. Le Peuple chaque jour alloit en foule se précipiter sur ces restes sacrés. Allai, Souverain des Calmouques, se guérit d'une maladie dangereuse en buvant de l'eau infusée dans de la terre prise sur le tombeau d'Yermac. On assure que ce Prince portoit toujours avec lui *un peu de cette terre sacrée, dès qu'il formoit une entreprise importante, persuadé qu'avec ce talisman, ses affaires ne pouvoient manquer de bien réussir.*

Cette vénération superstitieuse contribua beaucoup au progrès des Russes dans la Sibirie. Ils y renvoyèrent aussitôt 300 hommes, qui pénétrèrent presque sans résistance depuis les bords de la Tura jusqu'à Tschingi; ils y construisirent le fort de Tumen, & reprirent leur autorité sur le pays des environs. Renforcés ensuite par de nouvelles troupes, ils élevèrent les forteresses de Tobolsk, de Sigut & Tara. Dès qu'ils eurent bâti ces citadelles, ils ne tardèrent pas à se rendre maîtres de tous les cantons qu'Yermac avoit soumis à l'Empire de la Russie.

Les vainqueurs poussèrent leurs conquêtes avec la plus grande activité, exterminèrent les Tartares, bâtirent de nouvelles bourgades, multipliant de tous côtés leurs Colonies. En moins d'un siècle ils régnèrent

sur cette vaste étendue de pays, connue aujourd'hui sous le nom de Sibérie, & qui s'étend des confins de l'Europe jusqu'à l'Océan oriental, & de la mer glaciale jusqu'aux frontières actuelles de la Chine. Il est probable que les Czars auroient acquis un territoire encore plus étendu, & que toutes les hordes de la Tartarie indépendante, qui habitent entre l'extrémité Sud-Est de l'Empire de Russie & la grande muraille de la Chine, auroient éprouvé le même sort que celles de la Sibérie, si l'Empereur de la Chine n'étoit pas venu tout-à-coup arrêter leurs progrès.

Après des hostilités réciproques de la part des deux Nations, il fallut en venir à des conférences; elles se tinrent sous des tentes près de la ville de Nerzhinsk. Les Plénipotentiaires des deux Cours signèrent & scellèrent, en 1689, un premier Traité. Lorsqu'il s'agit de le ratifier par serment, les Ambassadeurs Chinois offrirent de jurer sur le Crucifix; mais ceux de la Russie préférèrent le serment fait au nom des Dieux de la Chine. En 1727, il y eut un second traité qui abolit le privilège dont jouissoient les Russes de faire toute sorte de commerce dans les territoires Chinois & Mogols. On désigna, sur les confins de la Sibérie, deux places où ils pourroient se rendre; l'une est appelée Zurachaitur, l'autre Kiachta, du nom d'un ruisseau qui coule aux environs. Les Russes y ont une Eglise avec quatre Prêtres, &

d'autres personnes chargées d'apprendre la langue du pays, & de servir d'Interprètes entre les deux Nations.

Dans la ville de Zuruchaitu, l'on voit un temple élégant à la manière Chinoise; il renferme cinq idoles colossales, placées au Nord dans trois niches différentes. La principale est entre deux colonnes, autour desquelles sont entortillés des dragons couverts de dorure: de grands drapeaux de soie qui pendent du plafond, voilent la partie supérieure de cette Divinité: elle a le visage brillant comme de l'or, les cheveux & la barbe noirs, tenant en main une espèce de tablette, où elle paroît lire avec beaucoup d'attention. Les Chinois la nomment Loo-Ye, c'est-à-dire, le Dieu supérieur, le premier & le plus ancien des Dieux. A sa droite on voit sept traits d'or, & à sa gauche un arc.

Le premier jour de la nouvelle & de la pleine lune, on pratique les cérémonies du culte. C'est au mois de Février que tombe la principale fête de l'année; on regarde cette époque comme la plus favorable à l'expédition des affaires. Les Chinois arbo- rent ce jour-là des pavillons dans les Pagodes; ils placent sur les tables des idoles, des viandes que les Prêtres enlèvent le soir, & qu'ils vont manger. On joue la Comédie en l'honneur des Dieux; les Pièces sont ordinairement satyriques, & la plupart dirigées contre les Juges qui manquent à leurs de-
voirs.

Quoiqu'il y ait peu de cérémonies dans le culte des Chinois, ils n'en font pas moins superstitieux. M. Pallas nous apprend que lorsqu'il arrive une éclipse de lune, ils poussent des cris & des hurlemens horribles, sonnent les cloches, frappent contre du bois ou des chaudrons, & touchent à coups redoublés sur les timballes de la grande Pagode. Ils croient que le méchant esprit de l'air, Arachula, attaque la lune, & que leurs hurlemens doivent l'effrayer. Pendant le séjour de M. Pallas à Maimatschim, le feu prit dans la ville avec violence; plusieurs maisons étoient embrasées; aucun habitant n'essaya de donner du secours. On se tenoit autour du feu dans une consternation oisive; quelques-uns y jetoient seulement par intervalles des gouttes d'eau pour apaiser le Dieu du feu, qui avoit, disoient-ils, choisi leurs habitations pour un sacrifice. Si les Russes n'avoient pas éteint l'incendie, toute la ville auroit été réduite en cendres.

Nous regrettons de ne pouvoir donner plus d'étendue à l'analyse d'un Ouvrage aussi intéressant. On y reconnoît la plume facile & sage du Traducteur à qui nous sommes redevables des Voyages de Bridone, du Capitaine Cook, & d'un grand nombre d'autres Livres étrangers non moins instructifs que celui-ci, & faits pour assurer à l'Auteur l'estime & la reconnaissance du Public.

DISCOURS qui a remporté deux Prix d'Eloquence à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Besançon, en l'année 1780, sur ce sujet : *Les funestes effets de l'Égoïsme*, par M. Nonal de Bonrepos, de l'Académie des Arcades. *Velle suum cuique est.* Pers. Sat. 5. in-8°. A Paris, chez Belin, Libraire, rue S. Jacques.

Nos vices & nos vertus, dont le fond est toujours à peu-près le même dans tous les pays & dans tous les siècles, prennent cependant différens caractères chez les divers peuples & dans les divers périodes de la société. Il importe de les observer & de les peindre sous toutes les formes qu'ils prennent. Le Recueil de ces observations & de ces tableaux sera la meilleure histoire de l'homme, & le guide le plus sûr des Législateurs & des Moralistes.

Depuis vingt ans, à-peu-près, un mot presque nouveau dans la langue, le mot d'égoïsme, est devenu très-commun dans nos écrits & dans nos conversations. S'il est vrai qu'on ne crée de nouveaux mots que lorsqu'on a de nouvelles idées, ce doit être souvent aux dépens de nos mœurs que nos esprits & nos langues s'enrichissent : une nouvelle idée & un nouveau mot nous annoncent souvent un nouveau vice. Le plus dangereux de tous pour la société, doit être

l'égoïsme : les autres vices troublent la société, ou la rendent désagréable, celui-ci tend à la détruire. Deux de nos Poëtes Comiques l'ont attaqué sur le Théâtre de la Nation ; il étoit juste que le vice du siècle trouvât plus d'un dénonciateur ; mais il paroît que leurs Ouvrages n'ont point eu le succès qu'on devoit attendre de leurs talens. Peut-être faut-il s'en prendre au sujet même, plutôt qu'à la manière dont ils l'ont traité. L'égoïsme, qui appartient sur-tout aux siècles polis, & éclairés, est un vice qui n'est ni assez odieux, ni assez ridicule pour faire naître l'indignation ou le rire en traçant le portrait de l'égoïste. Si vous en faites un scélérat, presque tous les égoïstes sont absouts. Ce vice est commun sur-tout parmi ceux qui sont nés dans l'opulence : le crime leur est inutile ; & parce qu'ils ne sont pas des scélérats, ils croiront qu'ils ne sont pas des égoïstes ; ils se trouveront justifiés par le portrait même qui devoit les dénoncer. Si vous faites de l'égoïste un homme ridicule, c'est bien pis encore ; l'égoïste entend trop bien ses intérêts, il s'aime trop lui-même pour n'avoir pas l'attention facile d'être aimable. Rien n'est plus ordinaire que de voir toutes les grâces & toute la douceur d'un homme du monde dans les traits & dans les manières d'un homme dont l'ame a toute la froideur & toute la sécheresse de l'égoïsme. *L'élégance des mœurs annonce leur ruine, a dit un Poëte Philosophe.* Il suit de-là que les

Poëtes Comiques devoient laisser tracer ce portrait aux Moralistes : un caractère dont les principaux traits sont formés de nuances fines & délicates , peut être peint avec succès par La Bruyère ; Molière même peut-être n'auroit pu le rendre théâtral. * Si ce vice n'étoit pas propre à être peint sur la Scène , il n'étoit pas plus fait pour y être corrigé. Il naît presque toujours d'une certaine foiblesse , d'un certain épuisement de l'ame ; c'est lorsqu'il ne nous reste plus que très-peu de sensibilité , que nous la retirons toute entière au-dedans de nous , & que nous l'employons toute entière à nous aimer nous-mêmes. L'égoïsme arrive presque toujours après plusieurs siècles de luxe & de jouissances ; & lorsque la source de nos sentimens & de nos passions est presque tarie ; les peuples sont comme les individus , ils s'usent & s'épuisent dans les plaisirs & dans les excès. Le Poëte peut exalter les passions qui sont dans toute leur force naturelle ; il peut même intimider & contenir celles que le monde condamne & proscriit ; mais lors-

* Il faudroit être bien difficile pour ne pas reconnoître beaucoup d'esprit & de talent dans l'*Homme Personnel* de M. Barthe ; & peut-être qu'avec un peu de bienveillance on avoueroit encore que les choses qui ont pu nuire le plus à l'effet de la scène , sont celles précisément où l'Auteur recherche , avec le plus de sagacité , les traits peu prononcés du caractère de l'Égoïste.

qu'il tire toute sa force & toute son influence des sentimens qui sont dans nos ames, comment s'y prendra-t-il pour y faire renaitre des sentimens qui n'y sont plus? Cette gloire ne peut appartenir aux talens du Poëte; elle est même quelquefois au-dessus du génie des Législateurs. L'égoïsme n'est pas seulement le vice & le caractère de quelques particuliers; c'est la maladie de certains siècles & de certains Peuples; c'est par de bonnes loix qu'on peut la traiter & la guérir, & non par des Pièces de Théâtre.

L'Académie de Besançon a fort bien senti; à ce qu'il paroît, que ce sujet appartenoit sur-tout à des Philosophes qui sauroient écrire sur la Morale avec éloquence; les Philosophes qui répandent des lumières sur le cœur humain, sont les vrais conseils des Législateurs: c'est la bonne morale qui prépare les bonnes loix.

Nous sommes fâchés de le dire, mais le discours que l'Académie de Besançon vient de couronner, nous paroît bien peu digne & du sujet qu'on y traite, & du prix qu'il a remporté.

Le titre même mérite quelques observations. *Discours qui a remporté deux PRIX D'ÉLOQUENCE.* On croiroit, à ce titre, que ce Discours a été couronné ou par deux Académies, ou deux fois par la même Académie: tout ce qui en est cependant, c'est que l'argent destiné à deux Prix d'Eloquence, on l'a réuni dans le même Prix; mais l'argent de

Deux Prix ne fait pas deux Prix d'éloquence. On peut être fort aise de l'avoir gagné, mais il n'y a pas de quoi s'en vanter, & ce n'étoit pas la peine de l'annoncer au Public dans le titre même de son Discours.

L'objet de l'Exorde est de donner la définition de l'Egoïsme. On ne pouvoit le définir trop tôt, mais M. Nonat de Bonrepos le définit bien mal, ce me semble; tout ce qu'il en dit se réduit à ceci: „ c'est que l'Egoïsme naît d'un amour-propre dégradé, & que l'amour-propre est dégradé lorsque, se plaçant au centre du système des êtres, il ramène tout à ses jouissances. „ Tout cela est bien vague & bien mal écrit. Il est bien vrai que l'Egoïsme est la corruption d'un sentiment très-naturel & très-légitime dans l'homme, de l'amour de soi; mais ce sentiment se corrompt & s'égare de plusieurs manières. Il est égaré dans l'ambitieux, qui veut tout soumettre à son pouvoir & à ses volontés; dans l'avare, qui se condamne à toutes les privations, pour avoir perpétuellement sous ses yeux & sous sa main, le signe & le moyen de toutes les jouissances. L'Egoïste est pourtant autre chose qu'un ambitieux & un avare. Il falloit le séparer, par des traits marqués & précis, de tous les caractères avec lesquels il a le plus de ressemblance. Parmi nos passions & nos vices, il en est un grand nombre qui ne sont distingués que par des nuances; le mérite de l'écrivain est de saisir ces nuances fines qui se

dérobent à presque tous les yeux, & de les rendre sensibles à tout le monde. Faut de cette sagacité & de ce talent, on confond tout, & l'on peut faire tout confondre à ses lecteurs. C'est ce qui est arrivé à M. Nonal de Bonrepos. Pour n'avoir pas bien su ce qu'étoit l'égoïsme, il prend tout pour l'égoïsme. L'amant jaloux qui expose sa vie pour punir un rival, est un égoïste : le versificateur jaloux d'un Poète, est un égoïste : C'est parce qu'il a de l'égoïsme, qu'un Philosophe est opiniâtre dans la dispute. Ce satellite infâme de Sylla, qui, la tête de son père à la main, demandoit le salaire de son parricide, étoit un égoïste. C'est parce que Carthage étoit égoïste, que Carthage vouloit envahir le commerce & l'Empire du monde. On comprend qu'avec une pareille méthode, il n'y a rien qui ne puisse être de l'égoïsme. Cela rappelle ce discours singulier d'un Sophiste, qui entreprit de prouver que tous les crimes naissoient de l'amour. Il crut avoir démontré que les crimes de l'envie & de l'ambition en venoient aussi, parce que l'envie naissoit de *l'amour de la gloire*, & l'ambition, de *l'amour du pouvoir*. Les Sophistes avoient réduit en art la fausseté de l'esprit ; & tous les siècles produisent des déclamateurs qui n'ont pour tout talent que cet art méprisable.

L'Auteur n'a pas mieux divisé son sujet qu'il ne l'a vu.

• Pour en peindre avec avantage les fu-

« nestes effets , je considérerai l'homme
 « sous les trois grands rapports qui embras-
 « sent & circonscrivent son être. Je le con-
 « templerai d'abord entre les mains de la
 « nature ; je l'amènerai ensuite au milieu
 « de la société ; je finirai par le placer sous
 « les yeux de la Patrie. »

On a quelque peine à comprendre ce lan-
 gage ; en lisant ce discours , on voit que l'Au-
 teur a voulu dire qu'il prouvera , dans la
 première partie , qu'il n'y a plus de père , de
 mère , de fils & d'époux ; dans la seconde ,
 qu'il n'y plus d'ami , de bienfaiteur , &
 d'hommes reconnoissans ; dans la troisième ,
 qu'il n'y a plus de citoyen & de patrie. Tous
 ces effets de l'Egoïsme se ressemblent trop
 pour devoir être considérés sous tant de divi-
 sions. Il ne faut diviser un discours que lors-
 qu'il y a des objets très-différens qui appar-
 tiennent au même sujet : celui de l'Egoïsme ,
 par exemple , eût offert assez naturellement
 une division en trois parties , si on avoit
 considéré d'abord les caractères de l'Egoïsme ,
 si ensuite on avoit recherché ses causes , &
 qu'on eût fini par peindre ses effets , en in-
 diquant les moyens de les arrêter & d'en dé-
 truire les causes. Mais l'Auteur n'a pas vu
 les deux premières parties de son sujet , &
 il en a fait trois d'une seule.

M. Nonat de Bonrepos a fait un étrange
 abus de l'Histoire pour y trouver des preu-
 ves de ses assertions.

« Qu'on me le dise ; est-ce un homme

» personnel qui , à la tête d'une armée , s'est
 » de saisir sa proie , & prêt à écraser les en-
 » nemis , immoleroit aux larmes d'une mère
 » sa gloire , sa vengeance , sa vie ? »

Cet homme , dont parle l'Auteur , est Coriolan. Coriolan ne crut point immoler sa vie en accordant le salut de Rome aux larmes de sa mère : il n'immola point *sa gloire*. Il n'y a point de gloire à porter le fer & la flamme au milieu de sa patrie. Il fit grâce à ses concitoyens , à Rome , & c'étoit encore une assez belle vengeance pour une ame élevée. A la manière dont parle M. de Bonrepos , ne croiroit on pas qu'on a prétendu que l'homme personnel est capable de grandes choses & de grands sacrifices ? Cette étrange idée n'est entrée dans la tête de personne , pas même dans celle des Egoïstes qui ont pu raisonner l'Egoïsme , & le réduire en principes & en systèmes. Loins de se croire capables de grands sacrifices , ils sont persuadés que les moindres sacrifices sont de grandes folies , & des vertus de dupe.

Dans l'Egoïste revêtu de fonctions importantes , dit M. Nonal de Bonrepos , le goût du plaisir l'emportera *sur la fidélité au devoir*.
 » C'est Archias qui se couronne de roses ,
 » nage dans la joie du festin , & remet au
 » *lendemain les affaires*. Durant la nuit ses
 » soldats sont égorgés , & Thèbes a changé
 » de *Maître*. »

Non , elle n'a point changé de maître ; elle a été délivrée d'un tyran , & a recou-

sa liberté. Archias exerçoit tyrannique-
ment un pouvoir usurpé : Épaminondas &
Pélopidas , qui l'en punirent , rétablirent le
pouvoir des loix & de la République. Il est
heureux que les méchans manquent quel-
quefois de prudence , & ce n'est pas alors
qu'il faut se fâcher contre eux.

„ Telle fut aussi ta conduite généreuse ,
„ Sully , lorsque la mort du bon Roi eut
„ brisé les nœuds qui te lioient au bien pu-
„ blic , tu courus te renfermer dans la re-
„ traite comme dans une espèce de tom-
„ beau. *Qu'aurois-tu fait à la Cour ?* „

On ne lui permit pas d'y faire grand chose ,
mais il y resta encore quelque tems ; il y re-
vint même plusieurs fois après l'avoir quittée ;
& M. Nonal de Bonrepos n'a vu nulle part
que Sully ait été s'ensevelir dans la retraite
aussi-tôt après la mort de Henri IV. Il dit
ailleurs que ce fut par égoïsme que Richelieu ,
qui *succéda à Sully* , écrivit la Lettre
célèbre qui commence par ces mots : *Le
Conseil a changé de maxime.*

Il y a beaucoup d'erreurs dans ce peu de
mots. Premièrement , Richelieu ne succéda
point à Sully. Il y a eu entre eux trois ou
quatre Premiers Ministres , Concini , De
Luynes , la Vieuville. En second lieu , en
changeant les maximes du Conseil au sujet
de la Valteline , Richelieu ne faisoit que re-
prendre les maximes de Sully & d'Henri IV.
Enfin , cette Lettre annonçoit dans Riche-
lieu une vigueur de caractère qui , dans cette

circonstance , étoit glorieuse pour l'Etat ; & il ne faut pas confondre les talens & le caractère de Richelieu , avec ses défauts & ses crimes.

Il y a dans ce Discours beaucoup d'autres erreurs de ce genre. Mais les erreurs historiques sont peu dangereuses ; les erreurs en morale peuvent l'être davantage. M. de Bonrepos entreprend de justifier le préjugé qui répand sur toute une famille innocente l'ignominie d'un coupable qui périt sur l'échafaud ; & sa grande raison , c'est que c'est la négligence des familles qui laisse entrer dans le cœur des enfans les vices qui les mènent au crime. Mais il est injuste d'abord de punir une négligence par l'opprobre du crime ; & l'on ne doit rien attendre de bon de l'injustice. Tous les soins d'une bonne éducation sont très-souvent inutiles pour étouffer dans une ame le germe des passions criminelles ; enfin , dans les pays où la société a fait beaucoup de progrès , c'est dans la société même , beaucoup plus que dans les familles , que les hommes reçoivent leur éducation. Faudra-t-il donc flétrir une société entière pour le crime d'un seul citoyen ? D'ailleurs , tous les membres d'une famille partagent à peu près également la honte du coupable , quoiqu'il n'y ait qu'un petit nombre qui ait pu veiller sur ses actions. Un enfant au berceau peut-il arrêter le bras de son frère qui se rend coupable d'un meurtre à l'âge de vingt ans ? Ceux qui combattent ce préjugé , dit
l'Auteur,

L'Auteur, ont bien moins le desir de répandre la vérité ; que la crainte d'appartenir à des personnes déshonorées. Nous voulons toujours être NOUS, & nous avons peur d'être forcés à devenir quelquefois les AUTRES. Pour n'être pas Égoïste, faut-il donc aimer à être confondu avec les AUTRES quand ils se sont déshonorés ? Voilà un excès bien incroyable du sophisme & de la déclamation. M. de Bonrepos cite l'exemple du Japon ; où le voisin même est flétri si son voisin est justifié. Eh bien, qu'en faut-il conclure ? C'est que les mœurs & les loix sont atroces au Japon ; & voilà précisément ce que nous apprennent toutes les relations des voyageurs.

Le style mérite autant de reproches que tout le reste. On a dû déjà s'en appercevoir au peu de phrases que nous avons citées. La première partie commence ainsi :

„ Quelle est donc cette impulsion puissante, qui, au seul nom de la nature, fait palpiter tous les cœurs, & porte la sérénité jusques dans ces réduits que n'éclaira jamais la lumière du soleil ? „

La question qu'il fait à ses Lecteurs, tous les Lecteurs la feront sans doute à M. de Bonrepos. Il est impossible de deviner de quelle *impulsion* il parle. Tous les cœurs ne palpitent pas au seul nom de la nature ; & dans les prisons, par exemple, qui sont des réduits où la lumière du soleil ne pénétra jamais, le nom de la nature devrait faire

Sam. 10 Février 1781,

D.

frémir tous ceux qui l'ont outragée. L'Orateur continue :

„ O nature ! *ame du monde*, principe gé-
 „ nérateur & conservateur des êtres, *com-*
 „ *pagne de la paix*, mère de l'espérance; toi
 „ qui, par le témoignage de la conscience,
 „ ramènes la raison au vrai, quand les so-
 „ phismes de l'esprit la conduisent à l'er-
 „ reur; source délicieuse de nos sensations;
 „ source plus délicieuse encore de nos sen-
 „ timens; *l'Univers physique te doit l'exis-*
 „ *tence*; l'Univers moral te doit le bon-
 „ heur. C'est dans tes bras que le sage goûte
 „ cette *volupté ravissante* que ne suit pas le
 „ remords; c'est sur ton sein que l'infor-
 „ tuné trouve ce sommeil paisible qui fuit
 „ les alcoves dorées. »

Il est inutile de faire des critiques détaillées sur cette manière d'écrire. Mais M. de Bonrepos attaque souvent les Philosophes & la Philosophie; & nous lui observerons qu'il ne faut pas tant leur en vouloir lorsqu'on se permet d'écrire que l'Univers physique *doit son existence à la Nature*, que la Nature est *le principe générateur des êtres*. A moins que M. de Bonrepos ne soit terriblement philosophe, la Nature dont il parle n'est autre chose que Dieu même; & alors c'est à Dieu qu'il devoit adresser toute cette invocation. Mais il est probable que M. de Bonrepos a accumulé tous ces mots abstraits de *nature*, d'*être*, sans trop se rendre compte des idées qu'il y attachoit,

L'Auteur veut peindre l'Egoïste s'avancant
vers les autels de l'hyménée, & il s'écrie :
» Amans passionnés, vous ne voyez autour
» de ces autels que les plaisirs & leurs guir-
» landes, l'amour & ses flambeaux, Vénus
» & sa ceinture ; il n'y voit que Plutus &
» son or. Les grâces & la gaité vous recon-
» duisent au sortir du Temple, & quand
» le fils de Cypris, chassé par le Temps, à
» qui tout cède, s'éloigne de vos riantes de-
» meures, il vous laisse des Divinités moins
» belles, mais plus aimables que lui. »

M. de Bonrepos parle ailleurs de la rose
& de son épine, du laurier & de son éternelle
verdure. Son style ressemble trop souvent
à celui de ces versificateurs qui ne parlent

Que d'Apollon,

De Pégase & de Cupidon,
Et telle fadeur synonyme,
Ignorant que ce vieux jargon,
Relégué dans l'ombre des classes,
N'est plus aujourd'hui de saison
Chez la brillante fiction.

Si ce style ne peut être supporté, même
dans les petits vers, on comprend combien
il doit déplaire dans un discours dont le su-
jet est très-philosophique. C'est-là sur-tout

Qu'il faut être sans imposture
L'Interprète de la Nature
Et le Peintre de la raison.

Dij

Quelque morceau que nous eussions cité de ce Discours, on eût vu toujours à peu-près les mêmes défauts dans le style. Et cependant, qui le croiroit ? en lisant le Discours en entier, on est assez porté à croire que M. de Bonrepos n'est pas né sans talent & sans esprit ; mais, faute de goût & de réflexion, il déclame lorsqu'il veut montrer du talent, & il ne fait que des sophismes lorsqu'il veut approfondir son sujet.

Nous ne nous serions pas arrêtés si longtemps sur ce Discours, s'il n'avoit pas été couronné par une Académie. Mais il est dangereux pour les talens de voir donner des Prix d'Éloquence à des Ouvrages mal écrits, & qui manquent essentiellement de raison. On ne commence guères à cultiver les Lettres en Province, que lorsqu'on est déjà dans la Capitale au siècle de la Philosophie ; & , par cette raison, il y a deux écueils que les Académies de Province doivent beaucoup redouter dans leurs jugemens : c'est de prendre des images mille fois rebattues pour de l'imagination, & des mots abstraits employés sans intelligence, pour de la philosophie. On commence toujours par des excès, & les productions du vrai talent ont quelque chose de raisonnable & de naturel qui ne frappe pas du tout ceux qui commencent à écrire & à juger. On est exposé dans les Provinces à avoir à la fois les vices du goût qui n'est pas formé encore, & les vices du goût qui se corrompt : l'imagination est l'ornement de l'esprit, comme l'a dit un Philosophe

plein de goût ; mais pour que les images ornent un discours, il faut qu'elles soient aussi neuves que les idées : le style n'est heureusement figuré que lorsqu'on peint, pour la première fois, par les mêmes expressions, des objets intéressans de la nature & des idées justes de l'esprit : tout le reste n'est que de la rhétorique ou de la mémoire. Il est aussi très-bon, sans doute, de vouloir porter la Philosophie dans l'Eloquence ; & dans leur union, l'Eloquence peut prendre des caractères nouveaux : elle ne doit pas être absolument la même chez des peuples qui ont beaucoup de connoissances & de lumières, & chez des peuples qui n'ont que des sens. Quelques hommes de Lettres, dont je respecte le goût & dont j'aime beaucoup les Ouvrages, ont voulu bannir de l'Eloquence toutes ces expressions qu'on appelle générales, parce qu'en rappelant un grand nombre d'idées à la fois, elles n'en peignent aucune avec précision. Mais peut-être y a-t-il de l'excès dans leur opinion. C'est du moins condamner beaucoup de choses dans l'éloquence de Rousseau, de M. de Buffon & de M. Thomas, qui se servent quelquefois de ces expressions dans leurs plus beaux morceaux. La nature du bon goût est d'être délicat, mais non pas d'être foible. Un esprit assez étendu pour voir beaucoup d'idées à la fois, ne peut se résoudre à n'en mettre qu'une dans chaque mot ; & dans sa marche hardie & rapide, le génie a besoin de ces mots qui rassemblent un grand nombre

d'idées. Mais si la justesse de leur application ne fixe pas ce qu'ils ont d'incertain & de vague; si on ne les entoure pas d'expressions sensibles & animées qui répandent sur eux de la lumière & de la chaleur; un style formé de ces termes abstraits, est le plus mauvais de tous les styles: il a même un inconvénient qui lui est particulier, & le plus terrible de tous; c'est qu'à moins que l'Ecrivain qui s'en sert n'ait une grande force d'esprit, il finit bientôt par ne s'entendre plus lui-même, & par ne savoir plus ni ce qu'il a dit, ni ce qu'il va dire. C'est ce qui est arrivé à M. de Bonrepos. D'ailleurs, comme ce genre de style a un air de grandeur & de force, on peut trop l'aimer, lors même qu'on n'en abuse pas; on peut le préférer à l'éloquence touchante & persuasive de l'ame: & c'est-là un grand malheur; il vaut mieux sans doute éclairer moins l'esprit, & parler davantage au cœur. L'homme ne pense que par effort; il est naturellement sensible. Sur les objets élevés, c'est beaucoup que d'avoir des idées justes & saines; & plusieurs de ceux qui dédaignent le bon sens, seroient heureux d'en savoir assez pour l'admirer.

(*Cet Article est de M. Garat.*)



TRAITÉ Élémentaire du Genre Épistolaire , de l'Apologue & de la Narration , à l'usage des Humanistes du Collège Royal de Limoges , par M. l'Abbé Vitrac , Sous-Principal , des Académies de Montauban , Clermont-Ferrand , la Rochelle & Châlons-sur-Marne. A Limoges , chez Martin Barbou , Imprimeur du Roi.

CE Livre , utile à tous ceux qui veulent se former l'esprit & le goût , est divisé en trois articles. Le premier renferme des préceptes sur le style épistolaire , puisés dans les Ouvrages des meilleurs Maîtres , anciens & modernes , rédigés avec méthode & clarté , & appuyés d'exemples choisis. Les Lettres de Cicéron , de Pline & de M^{de} de Sévigné , sont les modèles que l'Auteur propose. Dans l'article second , il développe les règles de l'Apologue ; il le définit très bien.

“ L'Apologue est le récit d'une action al-
” légorique , ordinairement attribuée aux
” animaux. Le but de l'Apologue est d'ins-
” truire & de plaire. Il instruit par les vérités
” pratiques qu'il enseigne ; il plaît par la
” douceur & la naïveté qui doivent le ca-
” ractériser. On nomme *moralité* la vérité
” qui résulte du récit allégorique de l'Apo-
” logue : elle doit être claire , courte , inté-

D iv

» ressante. Il n'y faut point de métaphysique,
 » point de périodes, point de vérité trop
 » triviale, comme celle-ci: *il faut ménager*
 » *sa santé.* »

Un précepte important qu'on doit encore ajouter à ce qu'a dit l'Auteur, c'est que la moralité doit être tellement juste, que le sujet donné, on n'en puisse pas tirer une meilleure; & à-propos de cela, il est singulier que l'on se soit trompé sur le motif de Phèdre, dans la Fable intitulée: *Graculus Superbus*, motif que La Fontaine n'a pas faisi dans celle du *Geai paré des plumes du Paon*. En l'appliquant aux plagiaires, il a suivi une autre idée que celle du Poète Latin. Qu'on le relise, & l'on verra qu'il s'adresse aux simples particuliers qui veulent se faufiler sans titre parmi des gens d'un certain rang, & qui finissent par être méprisés des grands qu'ils voyent, & ridiculisés par leurs égaux qu'ils ont quittés.

M. l'Abbé de Vitrac pose encore, comme une règle essentielle, & avec grande raison, que l'action de la Fable doit être une. « On entend, dit-il, par unité d'action, que toutes les parties qui la composent tendent au même but. Notre esprit ne veut être ni embarrassé ni égaré. La Fable des *Deux Pigeons*, de La Fontaine, pèche contre l'unité. » Nous nous faisons un devoir de relever cette erreur, d'autant plus qu'elle se trouve dans un Livre classique, &

que d'ailleurs on nous a reproché d'avoir un peu passé la mesure dans les observations critiques que nous nous sommes permises sur La Fontaine, article des *Pièces échappées à l'Almanach des Muses*, N°. 46. Les adieux des deux pigeons & le voyage de l'un d'eux, est l'action de cette Fable. Les diverses aventures qu'il éprouve ne sont que les incidens d'une même action. Du reste, cette Fable est un chef-d'œuvre. Elle est pleine d'une molle naïveté, d'une heureuse négligence, de ce superflu, non de maladresse d'expression, mais de vivacité d'imagination, & d'abondance de sentiment, de ce *superflu, chose très-nécessaire*, qui lie, qui sépare, qui égare, qui ramène & qui délasse, enfin qui fait le charme de la narration, sur-tout dans l'Apologue. La Fontaine est le seul qui ait été doué de cette heureuse qualité qui manque à tous nos Fabulistes, & qui justifie le mot connu d'une femme d'esprit, qui de son temps l'appeloit le *Fablier*. C'est en lui reconnoissant ce talent si rare, si inimitable, que nous avons cru pouvoir dire que la moitié de ses Fables nous paroissent, en plusieurs endroits, trop inégales, trop négligées, trop dénuées de poésie, & même de noblesse.

Le style le moins noble a pourtant sa noblesse.

« Il faut que les jeunes gens, dit Voltaire, & sur-tout ceux qui dirigent leurs

D v

» lectures, prennent bien garde à ne pas
 » confondre avec son beau naturel, le fa-
 » milier, le bas, le négligé, le trivial, dé-
 » fauts dans lesquels il tombe trop sou-
 » vent. » Ce qui peut faire voir combien
 cet avis est utile & nécessaire, c'est que
 parmi cinq ou six Fables de La Fontaine,
 citées dans l'Ouvrage dont nous rendons
 compte, on trouve celle de *la Cigale & la*
Fourmi. Il nous semble cependant qu'elle
 renferme tous les défauts que Voltaire in-
 dique ci-dessus.

La Cigale ayant chanté

Tout l'été.

De bonne-foi, sont-ce là des vers? Ce
 n'est pas même de la prose. La Fable pres-
 que entière continue sur ce ton, trop fami-
 lier & trop prosaïque.

Vous chantiez, j'en suis fort aise :

Eh bien, dansez maintenant.

« Comment, observe Voltaire, une
 » fourmi peut-elle dire ce proverbe du
 » peuple à une cigale ? »

Pour revenir à ce défaut d'unité, que
 l'Abbé de Vitrac blâme à tort dans la Fable des
Deux Pigeons, il eût dû le faire sentir dans
 celle de *l'Enfant Corrigé*, * où il est très-

* Fable de l'Abbé le Monnier.

visible, & qu'il cite comme excellente. Elle est très-louable sans doute; mais il est manifeste qu'elle renferme au moins trois actions bien distinctes. 1°. Nicolas rencontre un vieillard dans la forêt, il en a pitié, lui coupe un fagot, & l'en charge. 2°. Tandis que la femme Marguerite s'inquiète de son retard, la petite Babet, sa voisine, s'est déchiré le bras en tombant sur un échalas; Marguerite en a pitié, elle panse sa blessure. 3°. L'enfant plume la fauvette, ce qui fait le sujet de la Fable, & il est corrigé. Encore ne parlons-nous point des incidens accessoires. Au surplus, tous les préceptes sur l'Apologue que donne l'Auteur, sont justes, si quelquefois, l'application en est vicieuse. En voici un second exemple. " La justesse, " dit-il, exige du Fabuliste qu'il dise directement & avec précision ce qu'il se propose de dire. " Et il a raison; mais il se trompe quand il ajoute: " la Fable des *Deux Moineaux* pèche contre la justesse. " C'est le chef-d'œuvre de la Mothe. Elle ne dépareroit point le choix des plus belles Fables de La Fontaine. On la lira sans doute avec le plus grand plaisir.

Les Deux Moineaux, Fable.

DANS un bois habité d'un million d'oiseaux,
Spacieuse cité du peuple volatile,

L'Amour unissoit deux Moineaux;

D vj

Amour constant, quoique tranquille;
 Caresse sur caresse, & feux toujours nouveaux;
 Ils ne se quittoient point. Sur les mêmes rameaux
 On les eût vu percher toute la matinée,

Voler ensemble à la dînée,

S'abreuver dans les mêmes eaux,

Célébrer tout le jour leur flamme fortunée,

Et de leurs amoureux duos

Attendrir au loin les échos.

Même roche la nuit est encor leur hôtesse;

Ils goûtent côte-à-côte un sommeil gracieux.

L'une sans son amant, l'autre sans sa maîtresse,

N'eût pu jamais fermer les yeux.

Ainsi dans une paix profonde

De plaisirs assidus nourrissant leurs amours,

Entre tous les oiseaux du monde

Ils se choisissoient tous les jours.

Tous deux à l'ordinaire allant de compagnie,

Dans un piège se trouvent pris.

En même cage aussi-tôt ils sont mis.

Vous voilà, mes enfans, passez-là votre vie;

Que vous êtes heureux d'être si bons amis!

Mais dès le premier jour il semble

Que le couple encagé ne s'aime plus si fort:

Second jour, ennui d'être ensemble;

Troisième, coups de bec; puis, on se hait à mort.

Plus de duos; c'est musique nouvelle:

Dispute, & puis combat pour vider la querelle.

DE FRANCE.



Qui les appaisera ? Pour en venir à bout
Il fallut séparer le mâle & la femelle.
Leur flamme en liberté devoit être éternelle ;
La nécessité gâta tout.

SPECTACLES.

CONCERT SPIRITUEL.

Du jour de la Purification.

LES nouveautés qu'on devoit entendre ce jour-là au Concert Spirituel, y ont attiré un plus grand nombre d'Amateurs qu'à l'ordinaire. M^{de} Césari a chanté, pour la première fois, deux airs Italiens, l'un de Piccini, l'autre de Sacchini; elle a été fort applaudie. Sa manière de chanter est facile, assez expressive; mais son organe, plus nourri dans les sons aigus que dans les autres parties, semble moins fait pour réussir en Public qu'en particulier; c'est plutôt une voix de société qu'une voix théâtrale.

Dans une nouvelle symphonie de M. Capron, les Connoisseurs ont remarqué une petite manière, des idées communes, un style sec & froid. Son concerto a mieux réussi, parce qu'au mérite de la composition,

L'Auteur a su joindre le prestige d'une exécution hardie, facile & brillante.

Un nouveau quatuor de M. Maréchal, exécuté par lui-même sur le piano-forté, & par MM. le Brun, Michel & Vernier, sur le cors-de-chasse, la clarinette & la harpe, a été exécuté avec goût, & entendu avec intérêt, sur-tout dans les parties de dialogue entre la clarinette & le forté-piano, & dans certains passages d'harmonie & de chant fondus & phrases d'une manière très-heureuse.

Le *Pater Noster*, nouveau Motet à grand chœur, de la composition de M. l'Abbé Schmitz, n'a pas été aussi favorablement accueilli que celui de l'Auteur de Roland & de la Nouvelle Iphigénie. Peut-être l'auroit-il été dans toute autre circonstance; mais le simple talent doit s'éclipser en présence du génie; aussi a-t-on vu toute l'attention & l'enthousiasme se réunir sur lui seul; M. Piccini a dû sentir en ce moment combien le Public estime & sa personne & ses Ouvrages.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Mardi 23 Janvier, on a donné la première représentation de *l'Amour Conjugal*, Comédie en un Acte & en prose.

Un Président, marié depuis long-temps, & qui a trouvé le bonheur dans les suites

de son mariage , ne veut point consentir à l'union de son neveu avec Rosalie sa pupille. Malheureusement pour les deux jeunes gens, la Présidente n'est pas dans de meilleures dispositions. Un valet intrigant , que le neveu a su mettre dans ses intérêts , tente de faire réussir ce mariage , en faisant croire au Président. que sa femme est amoureuse du jeune homme , & en faisant entendre à celle-ci que son mari est amoureux de Rosalie. Par le profond chagrin que leur donne cette idée , le valet leur fait comprendre qu'il n'est point de peine plus cruelle pour deux cœurs bien réellement enflammés, que celle de renoncer à l'espoir d'être unis. Cette réflexion les conduit tout naturellement à la nécessité de consentir au mariage des deux amans.

Cette Pièce est de l'Auteur des *deux Oncles*. On y remarque beaucoup de connoissance de la Scène , un esprit agréable & gai , un dialogue facile , mais point assez de réflexion dans le choix des ressorts qui font mouvoir une intrigue, & l'amènent à sa fin d'une manière faire pour plaire à tous les bons esprits. Quand elle sera imprimée , on entrera dans des détails plus étendus. Nous devons néanmoins dire ici que les défauts qu'on peut lui reprocher n'altèrent en rien les premières espérances qu'a données son Auteur.

.. Nous allons rendre compte de la *Mélanie*, Comédie en un Acte , mêlée d'A-

riettes , représentée pour la première fois le Lundi 29 Janvier , lorsque nous avons appris que l'on faisoit quelques changemens à ce petit Ouvrage. Nous n'en parlerons donc que quand il aura reparu. Nous ne pouvons pourtant nous dispenser de dire que la Musique fait beaucoup d'honneur à M. Champain , & que cette composition est fort au-dessus de celle qu'il a déjà fait entendre sur ce Théâtre.

VARIÉTÉS.

*LETTRE de M. de MORVEAU à l'Auteur
du Mercure , sur le Sel neutre Arsenical.*

MONSIEUR,

Dans une Note qui se trouve au bas d'une Lettre de M. Croharé, dans le N°. 27 de la Gazette de Santé , on accuse les Auteurs des *Elémens de Chimie* , de l'Académie de Dijon , d'avoir inspiré de la sécurité pour le Sel neutre Arsenical , tandis qu'ils sont les premiers qui ayent affirmé & prouvé qu'il étoit *dangereux*. Permettez - moi d'emprunter la voie de votre Journal pour me plaindre , sinon de l'infidélité, du moins de la précipitation avec laquelle le critique s'est permis un reproche aussi grave & aussi peu fondé. Voici la note : « Nous ne
» pouvons nous empêcher de témoigner la surprise
» que nous a causée la lecture du deuxième volume
» des *Elémens de Chimie*, &c. où l'on dit, pag. 300,
» que la parfaite neutralisation du Sel neutre Ar-
» senical , semble annoncer qu'il peut être pris sans

» danger au moins jusqu'à une certaine dose ; ce-
 » pendant la seule expérience que l'on rapporte en
 » preuve, n'est pas trop propre à inspirer la sécurité
 » que cette phrase semble faire naître , puisque l'a-
 » nimal soumis à cette expérience en est mort. »

J'observerai d'abord que ces mots : *la parfaite neutralisation semble annoncer*, qui ont causé tant de surprise au Critique, ne sont pourtant que l'expression synonyme de cette analogie qui a fait dire à M. Macquer : *comme les acides minéraux les plus corrosifs forment des sels très-doux lorsqu'ils sont combinés jusqu'au point de saturation avec des alkalis*, on seroit tenté de croire que l'*Arsenic* complètement saturé par un *alkali fixe*, comme il l'est dans le *Sel neutre Arsénical*, pourroit de même former un sel très-doux, &c. N'est-il pas bien plus surprenant que l'Auteur de la Note n'ait pas senti de lui-même la vérité de ce principe général, qu'il ait ignoré encore que ce principe étoit rappelé, à l'occasion du même Sel, dans les deux éditions du Dictionnaire de Chymie ? Mais ce qui est bien plus inconcevable, c'est qu'il n'ait pas vu que, loin de chercher à inspirer de la sécurité par ce principe, nous avons porté l'exception plus loin que M. Macquer, qui se contente d'avertir que le nom seul de l'*Arsenic* doit effrayer ; en un mot, que nous avons décidé que ce Sel étoit dangereux, qu'il ne pouvoit servir en médecine, ce que ce célèbre Chymiste laisse encore en question, lorsqu'il recommande des épreuves multipliées sur les animaux. Pour en convaincre quiconque entend le François, il suffit de mettre sous ses yeux le texte critiqué.

« La parfaite neutralisation du Sel Arsénical,
 » semble annoncer qu'il peut être pris sans danger,
 » au moins jusqu'à une certaine dose ; nous en
 » avons fait l'épreuve sur un chien, & un gros de
 » ce Sel lui a donné tous les symptômes d'un poi-

son , à la vérité plutôt lent que corrosif ; il languit pendant un mois dans la plus horrible maigreur , ne prenant presque aucune nourriture , & les cuisses affectées de paralysie : le lait & les autres mucilages ne purent remédier à ces accidens ; après sa mort l'estomac ne parut pas corrodé. »

Suivent dans la même phrase quelques réflexions sur la manière d'agir de ce poison , & le premier alinéa présente cette conclusion : « Ainsi ce n'est pas le Sel neutre qui est dangereux , c'est un de ses principes qui change de base dans le corps animal. Il est fâcheux que la médecine ne puisse se promettre de tirer parti de cette propriété si marquée de l'Arsenic, de s'emparer du phlogistique.... L'Arsenic qui reprend le même principe , (le phlogistique) DEVIENT CORROSIF DESTRUCTEUR. »

Voilà comme les Auteurs des Elémens de Chimie de l'Académie de Dijon , ont recommandé l'usage du Sel neutre Arsénical !

Au reste, la Note dans laquelle on a porté ce jugement si inconsideré ; paroît avoir été ajoutée à la Lettre de M. Crohary ; on ne peut que savoir gré à ce Chimiste du travail qu'il vient de faire pour apprécier les craintes que le célèbre Margraff nous avoit inspirées sur l'usage de l'étain. Mais, comment lui est-il échappé de dire que : nous n'avons acquis sur la nature , les principes constituans & la manière d'agir de l'Arsenic , d'autre connoissance que celles qui nous ont été transmises par les Chymistes du siècle dernier ? N'est-ce donc pas de nos jours que M. Cadet a trouvé la liqueur fumante d'Arsenic , dont l'examen a conduit M. Durand à la découverte du Phosphore Arsénical ? N'est-ce pas de nos jours que M. Macquer a fait un premier pas si important vers la décomposition de l'Arsenic , en nous apprenant à neutraliser son principe essentiel & caractéristique ? N'est-ce pas de nos jours

que M. Bergman a consommé cette précieuse découverte, en nous donnant les moyens d'obtenir l'acide arsénical pur, séparé de toute base ? Oh ! combien l'amour-propre nous égare, s'il nous persuade que c'est s'élever au-dessus de son siècle, que de le juger avec dédain !

Je suis, &c.

A Dijon, le 27 Juillet 1780.

SCIENCES ET ARTS.

*AVIS du Sieur MAILLE, seul Vinaigrier-
Distillateur ordinaire du Roi.*

LE sieur Maille, jaloux de conserver la réputation dont on l'a honoré jusqu'ici, prévient le Public que différens Particuliers distribuent sous son nom des Vinaigres, des Moutardes & des Fruits confits au Vinaigre, qui n'ont rien de commun avec les siens. Il n'a aucun entrepôt ni dans les Provinces, ni dans la Capitale ; son seul Magasin est à Paris, rue Saint André des Arcs, près de l'Eglise. Voici quelques-uns des principaux articles qu'on y trouve : 1. Vinaigre Romain qui blanchit les dents : 2. Crème de Vinaigre pour blanchir le visage : 3. Vinaigre de Racines qui enlève les taches de la peau : 4. Vinaigre fondant pour la guérison des corps : 5. Vinaigre des quatre Voleurs : 6. Vinaigre Rouge, avec la manière de s'en servir : 7. Vinaigre à l'usage des Dames ; c'est un astringent parfait ; les moindres bouteilles sont de 6 livres ; elles sont accompagnées d'une explication essentielle pour en faire usage :

8. Vinaigre propre à noircir les cheveux : 9. Vinaigre volatil en petits flacons de 3 & de 6 liv.

Moutardes aux câpres & enshois, au jus de citron, aux truffes, aux mousserons, à l'estragon, aux fines herbes, à l'ail, &c.

Moutarde des quatre graines pour la guérison des engelures. Le Sieur Maille la distribue *gratis* aux pauvres, tous les Dimanches depuis huit heures jusqu'à midi, à commencer du mois de Novembre jusqu'à la fin de l'hiver.

Fruits confits.

Cornichons, ail mariné, petits oignons, champignons, bigarreaux, piment blanc, graines de capucines, melons, haricots, truffes, brugnons, câpres, épine-vinette, haricots verts, &c. &c.

G R A V U R E S.

LA *Fidélité surveillante*, Estampe gravée d'après le Tableau original de Deshayes, par Hémery, Graveur, rue Saint Jacques, vis-à-vis les Charniers de Saint Benoît. Prix, 3 liv. Cette Gravure annonce un travail libre, un accord dans son exécution, une disposition de lumière dans les draperies, formant un tout agréable & harmonieux. Son Auteur est déjà connu par différens morceaux très-estimables.

Numéros 6, 7, 8, 9 & 10 du *Recueil Pittoresque*. A Paris, chez David, Graveur, rue des Noyers, vis-à-vis celle des Anglois. Toutes ces Estampes sont de même grandeur, & sont gravées d'après Louterbourg, F. Kobel & Moleaner. Prix, 2 liv. chacune.

Le même Artiste annonce que ceux qui ne seront pas inscrits pour les *Antiquités d'Hercula-*

avant le premier Avril prochain, terme où sera délivré le second Cahier, composé de douze Planches, payeront à l'avenir chaque Cahier 8 liv. au lieu de 6 liv.

Les Amateurs qui désireront avoir le même Ouvrage in-4^o, sont priés de l'en avertir. Le nombre des Personnes inscrites déterminera celui du tirage, & le rang des épreuves suivra la date des inscriptions.

MUSIQUE.

Six Quatuors dialogués pour deux Violons alto basso, par M. Chartrain, Œuvre 12. Prix, 9 liv. A Paris, chez Michaud, rue des Mauvais Garçons, proche celle de Buffu; l'Erboriste, Fauxbourg Saint-Germain, & aux adresses ordinaires de Musique.

Nouvelle Méthode de Guittare selon le système des meilleurs Auteurs, par Baillon. Prix, 9 liv. A Paris, chez l'Auteur, Marchand de Musique, rue Françoisse, à la Muse Lyrique.

Sixième Recueil d'Airs & Ariettes tirés des Opéras, Opéras-Comiques, avec Accompagnement de Guittare, par M. Tiffier, Œuvre 12. Prix, 7 liv. 4 sols. A Paris, chez Bignon, Place du Louvre, près l'Académie, à l'Accord parfait, sous le Vestibule de l'Opéra, & chez l'Auteur, rue Saint Honoré, à la Corbeille galante.

Six Sonates pour le Clavecin, Forté-Piano ou la Harpe, avec Accompagnement de Violon & Violoncelle, ad libitum, del signor Giustini. Prix, 7 liv. 4 sols les trois Parties séparées, chez Mademoiselle Castagnery, rue des Prouvaires, à la Musique Royale.

Six Symphonies en Quatuor, contenant les plus

beaux Noëls françois & étrangers, avec Variations pour un premier Violon ou Flûte, un deuxième Violon, Alto & Basse chiffrée, par M. Corneille, Prix, 7 liv. 4 sols. A Paris & à Lyon, aux adresses ordinaires de Musique.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

HISTOIRE Universelle du Règne végétal, in-folio, Tome treizième du Discours. A Paris, chez Brunet, Libraire, rue des Écrivains.

Métamorphoses d'Ovide, Traduction nouvelle, conforme au texte latin de Jouvençy, par M. de Fontanelle, 2 Vol. in-12. A Paris, chez Nyon le jeune, Libraire, près le Collège de Mazarin; le Boucher, Libraire, près le quai de l'Horloge; Colas, Libraire, Place Sorbonne.

Œuvres de Lucien, Traduction nouvelle, par M. l'Abbé Massieu, 3 Vol. in-12. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins.

Tomes XXXIX & XL du Répertoire Universel de Jurisprudence, mis en ordre & publié par M. Guyot, in-8°. A Paris, chez Dupuis, Libraire, rue de la Harpe, près la rue Serpente.

Discours public sur les Langues en général, & sur la Langue François en particulier, par M. de Villencourt, Volume in-8°. A Paris, chez l'Auteur, rue des Prouvaires, maison d'un Teinturier; & chez la Veuve Duchesne, Durand neveu & Cellot, Libraires.

La Découverte Australe, par un homme volant, ou le *Dédale François*, Nouvelle très-philosophique, 4 Volumes in-12. Prix, 9 liv. A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue Saint Jacques.

Réflexions Chrétiennes sur les huit Béatitudes, par l'Auteur des Traités contre les Danfes & les Parures, Volume in-12. Prix, 2 liv. 10 sols relié. A Paris, chez Morin, Imprimeur - Libraire, rue Saint Jacques.

Les Tomes IV, V & VI des Lettres Édifiantes & Curieuses, viennent d'être mises en vente à Paris, chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins.

De la lecture des Livres François, huitième Partie. Livres de Philosophie, Sciences & Arts du seizième siècle, Volume in-8°. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins. On trouve à la même adresse les Tomes IX & X de l'Histoire de l'Église, par M. Bérault-Bercastel.

De la formation des Mœurs & de l'Esprit, ou Connoissances nécessaires aux jeunes Gens destinés à des Professions qui n'exigent point le cours ordinaire des Études, Volume in-12. A Paris, chez Delalain le jeune, Libraire, rue Saint Jacques.

L'Analyse des Eaux Minérales de Saint-Vincent de Courmayeur, se vend chez Didot & Latmy, Libraires, quai des Augustins; Méquignon, rue des Cordeliers; Belin, rue S. Jacques, & Guillot, rue de la Harpe.

Variétés Littéraires, ou nouveaux Mélanges Historiques, Critiques, de Physique, de Littérature & de Poésie, par M. le Marquis d'Orbessan, Président à Mortier au Parlement de Toulouse, 2 Vol. in-8°. Prix, 10 liv. reliés. A Paris; chez Méquignon, rue des Cordeliers; à Toulouse, chez Laporte; à Bordeaux, chez Labotière, Libraires.

Essai sur les Alimens, pour servir de Comm-

taire aux Livres Diététiques d'Hippocrate, nouvelle Édition, corrigée & augmentée, 2 Vol. in-12. Prix, 6 liv. reliés. A Paris, chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins. On délivre actuellement chez le même, le Tome II & la Table du Dictionnaire de Chimie, in-4°.

Les Fruits de l'Automne, par M. M. Vol. in-8°. A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue Saint Jacques, & Bastien, Libraire, rue du petit Lion.

Météorographie, ou l'Art d'observer d'une manière commode & utile les phénomènes de l'Atmosphère, par M. Changeux, Vol. in-8°. A Paris, rue & Hôtel Serpente.

Discours Oratoire, contenant l'Éloge de Gustave III, Roi de Suède, Vol. in-8°. A Paris, chez Bastien, Libraire, rue du petit Lion.

T A B L E.

V ERS pour être mis au bas	<i>Traité Élémentaire du Genre</i>	
du Portrait de M. Necker, 49	<i>Epistolaire</i> ,	79
Invocation à l'Amour, 50	<i>Concert Spirituel</i> ,	85
Enigme & Logogryphe, 51	<i>Comédie Italienne</i> ,	86
<i>Les Nouvelles Découvertes des</i>	<i>Lettre de M. de Morveau</i> ,	88
<i>Russes</i> , 53	<i>Avis du Sieur Maille</i> ,	91
<i>Discours qui a remporté deux</i>	<i>Gravures</i> ,	92
<i>Prix d'Eloquence à l'Académie</i>	<i>Musique</i> ,	93
<i>de Besançon</i> , 63	<i>Annonces Littéraires</i> ,	94

A P P R O B A T I O N.

J'A I lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 10 Février. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 9 Février 1781. DE SANCY.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 17 FÉVRIER 1781.

PIECES FUGITIVES ● EN VERS ET EN PROSE.

V E R S

*A Son Éminence Monseigneur le Cardinal
DE BERNIS.*

Trois Cardinaux brillent chez les humains,
Sur au Parnasse, à la Cour, à la Guerre;
L'un, dangereux, redouté, sanguinaire,
Avec Gustave effraya les Germains.
Savant, aimable, ignoré du vulgaire
L'autre aux François parla comme un Romain;
Lucrece même admira son Latin.
Plus que tous deux le troisième a su plaire.
Du Saint-Esprit il n'est point oublié;
Et si bientôt on en fait un Saint-Père,
Je veux aller baiser le pié
Du Dieu du goût, successeur de Saint-Pierre.

(Par M. de Calvi , Garde du Roi.)

Sam, 17 Février 1781.

E

*VERS destinés pour le Portrait de M. le
Chevalier DE LA MOTTE-PICQUET,
Chef d'Escadre, &c.*

MA R I N dès ta première aurore ;
Guerrier, cher même à tes rivaux !
La France fait ce que tu vaux ,
Et l'Angleterre mieux encore.

(*Par M. de la Place.*)

*TRADUCTION d'un Distique de Santeuil. **

Ic i Thémis plaça son tribunal auguste ;
La source du coupable, & l'asyle du juste.

(*Par M. l'Abbé Bordeaux.*)

* *Hic pœna scelerum ultrices posuere tribunal,
Sontibus undè timor, civibus indè salus.*



CHANSON ÉLÉGIAQUE,

Sur la Fuite de Pierrette.

MON cher oiseau ne revient pas ;

Hélas, où peut-il être ?

Faut-il donc pleurer son trépas ?

A-t-il changé de maître ?

S'il est tombé sous ton ciseau,

O Parque meurtrière,

Fais-moi suivre mon cher oiseau,

Ou rends-lui la lumière.

} bis.

DES oiselles du hameau,

Pierrette étoit la Reine ;

Elle alloit chanter sur l'ormeau

Et revenoit sans peine.

Un jour, dans de lointains pays,

Elle vola sans guide.

Je ne vois rien venir depuis,

Depuis la cage est vuide.

} bis.

L'AVEZ-VOUS vue, échos des bois ?

Est-elle en votre empire ?

Quelqu'un répond : Eh ! c'est sa voix...

C'est écho qui soupire.

Nymphes de ce petit couvent,

Ne l'auriez-vous point vue ? ...

E n

L'onde murmure en soupirant,
Pierrette est donc perdue ?

} *bis*

Si quelque moineau cajoleur
A séduit la pauvrete,
Tendres oiseaux, grâce au voleur ;
Mais rendez-moi Pierrette ;
Je paîrai vos soins au printems,
Quand vous aurez famille ;
Je protégerai vos enfans
Crainte qu'on ne les pille.

} *bis*

Quoiqu'on cesse de mériter
Un nid qu'on abandonne,
Pierrette, reviens l'habiter :
Va, mon cœur te pardonne ;
J'excuse tes folles amours,
Si l'aveu les répare ;
L'honneur fuit par tant de détours,
Que par fois il s'égare,

} *bis*

MAIS l'ingraté fuit pour jamais,
En vain ma voix l'appelle :
Perfide oiseau ! quoi je t'aimois !
J'aimois une infidelle !
Puisse-tu souffrir à ton tour
Les chagrins du veuvage,
Devenir constante en amour,
Et trouver un volage,

} *bis*

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

L'E mot de l'Énigme est le *Bonheur* ;
celui du Logogryphe est *Poivre* , où se
trouvent *poire* , *voie* , *Roi* , *Io*.

É N I G M E.

P O U R juger mon antiquité ,

Ne datez pas de la célébrité.

Que je tiens d'un Saint Patriarche.

Plusieurs siècles avant , pour construire son arche ,

Je dûs être à Noé de quelqu'utilité.

Je ne m'en targue pas ; & , sans être sensible ,

Je prête mon secours à qui vient le chercher.

Ceux à qui je suis accessible

Peuvent sentir , goûter , voir , entendre , toucher

Ce qui , sans moi , seroit à leurs sens impossible.

Les Sciences , les Arts , les Talens , les Métiers

Usent de moi souvent , Tantôt près de la nue ,

Tantôt au cabinet , & tantôt dans la rue ,

Comme aux Savans , je sers aux plus vils Ouvriers

A Paris , à Pékin , à Moscou , sous la Zone ,

Mon ministère en tout temps est offert ,

Sans acception de personne .

Aux Vauban , aux Mâçons , aux Gluck , aux d'Alembert ,

(Par Mlle Friquet , Peintre en Eventails.)

L O G O G R Y P H E.

JE me place plus haut, je me place plus bas,
Utile à chaque sexe, au sage, au petit-maître,
(Pourtant certains mortels ne sauroient où me mettre.)
Par ta faute souvent j'embarrasse tes pas.
Chez la jeune beauté, si je viens à paroître,
Son innocente main me cache avec ardeur,
Tandis qu'à tous les yeux, par les faveurs d'un maître,
Chez un peuple puissant, je marque la grandeur.
Si ces traits en tes mains ne mettent la victoire,
Écoute, cher Lecteur, elle est dans mon histoire.
Je marche sur un pié, mais on m'en compte dix;
Je rends ce qu'on prononce au temple de Thémis;
Je forme des humains l'origine & le terme;
Je fais deux élémens, l'invisible & le ferme;
Je donne à la Nature un superbe rival,
Et j'en forme aussi rôr un chétif animal;
Je contiens du poisson l'incommode charpente;
Je tire de mon sein ce qu'on fait quand on chante;
Ce que doit avoir fort l'intrepide Coureur;
Ce qui règle à l'Eglise & l'Autel & le Chœur;
Ce que devoit savoir la fameuse Laitière;
Ce qu'un fou sans motif a seul le droit de faire;
Enfin, je donne un môle à cet utile oiseau,
Qui t'offre mets exquis, lit mollet & pinceau.
(*Par un Médecin des Pyrénées.*)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

POÈME sur la Mort de l'Impératrice-Reine Marie-Thérèse d'Autriche, par M. de Rochefort, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1781. Chez Lambert & Baudouin, Impr.-Libraires, rue de la Harpe.

Tous les grands événemens, qui commandent à la Nation la joie ou les larmes, ne manquent jamais d'être consacrés par une foule d'hommages poétiques. Mais ordinairement les Muses, qui semblent à l'affût des événemens, semblent aussi ne se flatter d'être écoutées qu'à la faveur des circonstances; & en général, leurs chansons ou leurs élégies ne servent guères qu'à troubler la joie publique, ou ne font diversion à la douleur que par l'ennui. Parmi les hommages rendus à la mémoire de l'Auguste Souveraine qui fait encore couler nos larmes, le Poème que nous annonçons a dû être distingué, & par son propre mérite, & par le nom de son Auteur. M. de Rochefort est connu par une très-grande entreprise poétique, la Traduction en vers des deux Poèmes d'Homère.

Voici le commencement de son Poëme sur la Mort de l'Impératrice.

Brillantes fictions, trop séduisans mensonges,
O vous de qui long temps j'ai chéri les vains songes,
Pourquoi m'offrir encor vos trompeuses couleurs ?
Votre art ne peut suffire à peindre mes douleurs.
En vain vous uniriez à vos récits funèbres
Les traits les plus fameux des Rois les plus célèbres ;
Mon cœur ne veut d'autre art que la sincérité.
Je n'implore que vous , puissante Vérité ;
Prêtez à mes discours confondus dans mes larmes ,
Ce touchant intérêt qui préside à vos charmes.

Cette foible invocation ne pouvoit guères finir plus foiblement. Ces deux derniers vers sur-tout n'auroient pas dû échapper à une plume aussi exercée que celle de M. de Rochefort. Mais ne pourroit-on pas lui reprocher aussi de l'obscurité, pour ne pas dire un peu de contradiction, dans la manière dont il expose son sujet ? Cet Ouvrage, qui offre au Lecteur le tableau des principaux traits de la vie de *Marie-Thérèse*, & de la mort, est une espèce de Poëme épique. Il a la marche poétique de l'Épopée. Ce sont des songes qui avertissent, un Génie qui apparaît, ayant pris *la stature & la voix* d'un Héros. Cependant M. de Rochefort renonce aux *brillantes fictions* dès le premier vers. Peut on dire qu'on renonce aux fictions quand on emploie le merveilleux ? La *Vérité* qu'il invoque se trouve dans ses récits, &

même dans ses éloges ; mais c'est toujours la Vérité embellie par la fiction. Ces premiers vers sont peut-être l'endroit le plus foible de cet Ouvrage , qui annonce un homme nourri de la lecture des Anciens. On y trouvera une versification harmonieuse , de la noblesse dans l'expression , & de l'intérêt dans les détails.

Mais où sont-ils ces Rois formés par l'infortune ,
Qui , méprisant l'éclat d'une vertu commune ,
Au-dessus de leur rang qu'ils savent dédaigner ,
Apprennent à souffrir pour apprendre à régner ?
Dans les champs de Presbourg qu'ils suivent leur
modèle ,

Thérèse les attend , & ma voix les appelle.
Fille d'un Empereur , Roi de puissans États ,
Elle avoit vu son père expirer dans ses bras.
A peine sa tendresse en recueilloit la cendre ,
De là guettré déjà la voix s'est fait entendre ;
La Discorde s'éveille , & fait de toutes parts
Retentir les clairons , flotter les étendards.
L'Empire veut un Chef ; & cet auguste trône ,
Qui tient de ses égaux l'éclat qui l'environne ,
Qui soumet dix rivaux au pouvoir qu'il leur doit ,
Et leur prête à son tour l'appui qu'il en reçoit ,
Ce trône antique & saint leur demandoit un maître , &c.

On ne pouvoit pas exprimer plus heureusement la constitution politique de l'Alle-

E v.

magne. Voici une tirade écrite avec noblesse,
& dans la manière antique.

Il est dans l'Univers un bienfaisant génie,
Qui des divers États entretient l'harmonie :
Qui dicta leurs traités, qui leur donna des lois ;
Qui des Gouvernemens fut établir les droits ;
Qui , pour les garantir par de fortes barrières,
Creusa le vaste lit des profondes rivières ,
Enchaîna cent pays par cent monts différens,
Et fit souvent pâlir l'orgueil des Conquérens.
Il s'élance , & des airs franchit la vaste plaine ,
Vole aux bords du Danube , aux remparts de Vienne.
Il prend du vieux Palfy la stature & la voix ;
Palfy, ce noble Chef des superbes Hongrois.
Il arrive au palais, & convert d'une nue,
Il franchit les détours d'une secrète issue,
Penètre le réduit que , près d'un noir cercueil,
Thérèse remplissoit de sanglots & de deuil....

Ces citations suffisent pour faire juger du
style de ce Poëme. Nous ajouterons qu'en
prenant presque au hasard , nous pourrions
offrir à nos Lecteurs nombre de tirades qui
valent les vers qu'on vient de lire.



VOYAGE LITTÉRAIRE DE PROVENCE,
contenant tout ce qui peut donner une idée
de l'état ancien & moderne des Villes,
les Curiosités qu'elles renferment, la
position des anciens Peuples, quelques
Anecdotes Littéraires; l'Histoire Natu-
relle, les Plantes, &c. & cinq Lettres
sur les Trouvères & les Troubadours,
par M. P. D. L. A Paris, chez Barrois
l'aîné, Libraire, quai des Augustins. 1780.

LA Provence, ce jardin des Hespérides,
qui, sous un beau ciel, produit les par-
fums de l'Arabie, les richesses de l'Orient,
de l'Espagne & de l'Afrique, mérite bien
de fixer l'attention & le goût des Curieux
& des Savans. Qui ne seroit point jaloux
de connoître une Nation dont le génie, les
vertus & les vices, la politesse & les Arts,
le Commerce & les Lettres, prouvent sa
liaison avec les Romains, les Grecs & les
Gaulois; peuple spirituel, actif, d'une
imagination vive & sensible, dont la lan-
gue, par sa liberté & ses graces, devint
celle des Poëtes & des Cours, & chez qui
l'amour, dans ce temps de franche & loyale
Chevalerie, fut le juge & le prix des Héros?

Le Père Papon, de l'Oratoire, de l'Aca-
démie de Marseille, dans son *Histoire Gé-
nérale*, nous a déjà débrouillé les Annales
de sa Province avec autant de lumières que
de sagacité; il nous a montré l'origine de ses

E vj

coutumes & de ses privilèges, les causes & les progrès de son industrie, les changemens politiques, les établissemens pour les Arts & pour les Mœurs ; il a éclairé les Érudits sur l'Antiquité, les Villes, sur leurs prérogatives, la Noblesse, sur l'éclat de sa naissance.

Encouragé par les suffrages du Public, ce laborieux Écrivain s'est occupé à réunir dans un Volume toutes les connoissances que sa Patrie peut fournir aux Voyageurs, & par-tout il fait parler sur leur route l'Histoire & la Nature. S'ils passent à Avignon, il les avertis de voir dans l'Eglise des Cordeliers le tombeau de la belle Laure, si célèbre par sa beauté & les trois cent dix-huit sonnets & quatre-vingt-huit chansons de Pétrarque. Dans une des salles des Célestins, un tableau sur lequel on voit un squelette de grandeur naturelle, & un cercueil enveloppé dans une toile d'araignée, peinte avec beaucoup de vérité. Au bas du tableau on lit des vers en lettres gothiques, qui attestent que ce squelette est celui d'une femme fameuse par ses charmes. On dit que le Roi René l'avoit aimée ; & qu'ayant ensuite éprouvé des remords, il avoit voulu faire sentir l'aveuglement de la passion en représentant sous cette forme hideuse, la beauté dont il avoit été idolâtre. Pourroit-on se plaindre du vent incommode qui souffle dans cette Ville, quand on fait le proverbe : *Avenio*

ventosa, sine vento ventuosa, cum vento fastidiosa. La fontaine de Vaucluse,

. Où dans ses beaux jours.

Pétrarque soupira ses vers & ses amours,

nous rappelle la charmante Idylle de M^{de} du Verdier d'Uzès, pleine d'idées, de sentimens & d'images.

La Procession de la Fête-Dieu à Aix, date certainement du tems où les Frères de la Passion représentoient les Mystères sur le théâtre de Paris. Voici à-peu-près sa marche. Un Roi, vêtu d'une longue robe blanche, & la couronne en tête, paroît le premier entouré d'une douzaine de diables qui le harcèlent avec de longues fourches. Ce Prince saute tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, se servant comme il peut de son sceptre pour écarter les fourches ; & après s'être bien débattu, il finit son jeu par un grand saut. Parmi ces diables, on distingue la diablesse à son habillement & à sa coëffure. . . . Tous ces diables, hérissés de cornes, portent deux cordons de quinze à vingt sonnettes chacun, qui se croisent sur la poitrine. On peut s'imaginer le tintamarre qu'elles font quand ils dansent. Tous ces diables vont entendre la Messe à Saint Sauveur ; ils entrent dans l'Eglise une tétière à la main, & après la Messe, ils jettent de l'eau bénite dessus, en faisant le signe de la croix, pour empêcher que quelque vrai diable ne se mêle à la troupe, & qu'à la fin il ne s'en trouve un

de plus, comme cela est arrivé, disent-ils, il y a long-temps.... Tout cela est terminé par un trait qui est comme la moralité de la pièce ; c'est Saint Christophe qui porte le Sauveur du Monde, pour nous avertir que nous devons le porter dans le cœur.... Il y a encore des ballets, comme celui des teigneux, dont le jeu consiste à danser autour d'un Confrère, à lui peigner sa mauvaise perruque, à la broffer & l'agiter avec des ciseaux.

Les curieux n'oublient pas de visiter, aux Capucins, un Crucifix de bois qui reçut au bras gauche un boulet lorsque la Ville fut assiégée, en 1589, par le Duc d'Épernon. Le bras n'en fut qu'un peu noirci, & le canon se brisa. On rapporte un trait pareil arrivé à Naples. Un Crucifix de l'Église des Carmes, dit Brantôme, voyant venir une canonade droit à lui pour lui emporter la tête, la baissa fort bas, en sorte que la balle passa par-dessus.

La guerre fut plus dangereuse pour les deux cent mille Barbares que Marius défit dans le territoire de Tretz. La rivière del'Arc fut teinte du sang des morts, & le cours des eaux suspendu par les cadavres amoncelés. « Les femmes des Ambrons & des Teu-
 » tons voyant leurs époux lâcher le pied
 » dans le fort du combat, prirent les pre-
 » mières armes qui leur tombèrent sous la
 » main, & tout écumantes de rage & de
 » douleur, elles frappaient sans distinction

» leurs ennemis & leurs époux, les uns
 » pour les repousser, les autres pour les
 » faire retourner au combat; elles se pré-
 » cipitèrent même dans la mêlée, saisissant
 » avec leurs mains les épées nuës de l'en-
 » nemi, portant & recevant des coups avec
 » une intrépidité sans égale. »

Mais détournons nos regards de ce théâ-
 tre de carnage, où la gloire coûte des larmes
 à l'humanité, pour les reposer sur Sainte-
 Baume, où la Magdeleine fit pénitence.
 Les pèlerins y accourent de toutes parts,
 « il y a peu de personnes parmi le peu-
 » ple qui se dispensent de cette dévo-
 » tion la première année de leur mariage;
 » & si ce voyage n'est pas stipulé dans le
 » contrat, il est du moins regardé comme
 » une preuve de la tendresse des époux pour
 » leurs femmes. »

Nous n'entrerons pas dans l'Abbaye de la
 Celle, sans penser à Garfende de Sabran,
 Comtesse de Provence, & mère de Ray-
 mond-Bérenger, qui y fut religieuse. « Elle
 » aimoit les talens, & cette galanterie roma-
 » nesque si propre à flatter les goûts & la
 » vanité des personnes de son sexe. Son
 » Troubadour, car il étoit de l'honneur des
 » Dames d'en avoir un qui fit des vers pour
 » elles, comme il étoit de l'essence d'un
 » Troubadour d'avoir une Dame à célébrer;
 » son Troubadour, qui dans toutes ses chan-
 » sons vantoit l'esprit, le mérite, la cour-
 » toisie, l'honnêteté & le savoir de cette

» Princesse, disoit ingénieusement que pour
 » se rendre digne d'elle, il vouloit prendre
 » à Aimar sa politesse, à Trincaler sa gen-
 » tillesse, à Reudon sa générosité, au Dau-
 » phin ses réponses obligeantes, à Pierre de
 » Mauléon sa plaisanterie, au Seigneur Bé-
 » raud sa bravoure, à Bertrand son esprit,
 » au beau Castillon sa courtoisie, à Nebles
 » sa magnificence dans les repas, à Mira-
 » vals ses chansons, à Pons de Cap-d'œil sa
 » gaiété, à Bertrand de la Tour sa droiture.
 » Un tel Amant, disoit-il, sera parfait :
 » tous deux vous ne sauriez manquer de
 » vous aimer à cause de la ressemblance. »

Quand l'art de louer commença l'art de plaire,
 employa-t'on une tournure plus délicate
 & plus ingénieuse ?

Devions-nous nous attendre à trouver
 dans ce pays des Amphions, le plus affreux
 des forfaits ? Pourquoi, par respect pour la
 Nature, ne l'a-t-on pas enseveli dans la nuit
 des temps ? comme si la honte de la posté-
 rité la plus reculée, pouvoit expier la mort
 tragique de Cabestaing ! « Ce jeune homme
 » avoit une figure & des manières qui lui
 » gagnèrent les bonnes grâces de Raymond,
 » dont il étoit Valet, & de Marguerite sa
 » femme. Marguerite se défia d'autant
 » moins des premiers mouvemens de son
 » cœur, qu'ils étoient réglés par ces prin-
 » cipes d'honnêteté dont les Dames s'écar-
 » toient d'autant moins, que les maximes

„ de la Chevalerie les y rappeloient sans
 „ cesse. Cependant ces goûts , tout inno-
 „ cens qu'ils pouvoient être, firent ombrage
 „ à Raymond , qui projeta d'en tirer une
 „ vengeance terrible. Ayant conduit un jour
 „ Cabestain hors du Château , je ne sais
 „ sous quel prétexte, il fondit sur lui l'épée
 „ à la main, le tua, lui coupa la tête, lui
 „ arracha le cœur, & mit l'un & l'autre
 „ dans un carnier. Ensuite étant revenu au
 „ Château, il manda le Cuisinier, & lui
 „ donna le cœur comme un morceau de
 „ venaison, lui- enjoignit de le faire cuire &
 „ d'y mettre un assaisonnement convenable.
 „ Ses ordres furent exécutés. Marguerite
 „ aimoit la sauvagine, & pour sauvagine
 „ elle mangea ce qu'on lui servit ; puis Ray-
 „ mond lui dit : Dame, savez-vous de quelle
 „ viande vous venez de faire si bonne chère ?
 „ Je n'en fais rien, dit-elle, sinon qu'elle
 „ m'a paru exquise. Vraiment, je le crois
 „ volontiers, répliqua le mari, aussi est-ce
 „ bien chose que vous avez le plus chérie,
 „ & c'étoit bien raison que vous aimassiez
 „ mort ce qui étoit aimable vivant. A quoi
 „ la femme étonnée répartit avec émo-
 „ tion : Comment ! que dites-vous ? Alors
 „ lui montrant la tête sanglante de Cabes-
 „ tain : Reconnoissez, ajouta - t - il, celui
 „ dont vous avez mangé le cœur. A ce spec-
 „ tacle Marguerite tombe évanouie, & peu-
 „ à-peu revenant à elle-même : Oui, dit-
 „ elle, d'une voix où la tendresse se fai-

„ soit sentir à travers le désespoir, oui, je
„ l'ai trouvé tellement délicieux ce mets
„ dont votre barbarie vient de me nourrir,
„ que je n'en mangerai jamais d'autre, pour
„ ne pas perdre le goût qui m'en reste : à
„ bon droit m'avez rendu ce qui fut tou-
„ jours mien. Raymond transporté de fureur
„ court, l'épée à la main, sur sa femme ;
„ elle échappe au coup en fuyant, va se
„ précipiter volontairement par la fenê-
„ tre, & meurt de sa chute. „

Nous ne craignons point que nos Lec-
teurs confondent cette horrible aventure
avec celle du Châtelain de Couci & de Ga-
brielle de Vergy. Avec un air de ressem-
blance, elles diffèrent dans un point essen-
tiel ; car ici c'est un mari furieux qui assas-
sine l'Amant de sa femme, & lui arrache
le cœur : là c'est un Amant tendre qui or-
donne en mourant que son cœur soit porté
à sa Dame, comme le dernier gage d'un
sentiment qui le suit au tombeau. Il s'agi-
roit de savoir auquel des deux il faut rap-
porter cette effroyable histoire, ou à Couci
ou à Cabestaing. La question a déjà été
discutée ; & le Père Papon, sans pourtant
oser nier que les deux faits soient vrais, s'est
cru en droit de conclure, d'après l'exacti-
tude de ses recherches, que si l'une des
deux histoires a été calquée sur l'autre, c'est
sans doute celle de Raoul.

Il est donc vrai que l'Amour fait quel-
quefois le malheur de la beauté ! La Vertu

a donc raison de lui en disputer quelquefois la conquête ! Lorsque François I. passa dans Manosque, il logea chez un particulier dont la fille lui avoit présenté les clefs de la Ville. « C'étoit une jeune personne dont » la sagesse embellissoit encore les charmes. » S'étant apperçue qu'elle avoit fait sur l'esprit du Roi une impression que ce Monarque n'avoit pu cacher, elle alla mettre du soufre dans un réchaud, & en reçut la fumée au visage pour se défigurer, ce qui lui réussit au point qu'elle devint méconnoissable. François I. fut d'autant plus frappé de ce trait de vertu, qu'ici la vaine de subjuguier un Roi, étoit un piège dangereux dans un âge où l'envie de plaire est déjà si forte & si naturelle. Le Monarque voulant lui donner une marque de son estime, lui assura une somme considérable pour sa dot. » Voici un autre trait. » Le brave Porcellet, né à Arles, avoit suivi à la chasse, avec cinq autres Gentilshommes, Richard-cœur-de-lion, Roi d'Angleterre, lorsqu'il combattoit en Palestine. Ils furent investis par un corps de Sarrasins, qui tombèrent sur eux le sabre à la main. Richard & ses six compagnons se défendirent vigoureusement pendant quelque temps ; mais des six il y en avoit déjà quatre de tués, & il alloit lui-même perdre la vie ou la liberté, lorsque Porcellet, faisant

„ encore des prodiges de valeur, s'écria en
 „ langue Sarrafine : *Je suis le Roi*. Aussi-tôt
 „ les Sarraïns qui combattoient contre Ri-
 „ chard abandonnent ce Prince, se joi-
 „ gnent à ceux qui étoient aux prises avec
 „ Porcellet, croyant qu'effectivement c'é-
 „ toit le Roi, ils s'attroupent autour de lui, la-
 „ serrent de près, & se saisissent de sa per-
 „ sonne, sans lui faire aucun mal, espérant
 „ d'avoir part à sa rançon. Cette méprise
 „ donna le temps à Richard de se sauver ;
 „ & quand il fut en lieu de sûreté, il se
 „ hâta de retirer des mains des Barbares
 „ l'homme généreux auquel il devoit la vie
 „ & la liberté. Il donna pour sa rançon les
 „ dix plus puissans Sarrapes qu'il eût parmi
 „ ses prisonniers. „ Quelle est la femme qui
 „ n'auroit pas envié le bonheur de placer sur
 „ la tête d'un si fidèle ami de son Roi, une cour-
 „onne civique de myrthes & de lauriers ?
 „ Même à Arles, dans le temps où l'on fit ces
 „ vers sur une statue que les uns prenoient
 „ pour une Vénus, & les autres pour une
 „ Diane :

Silence, Callistène, & ne dispute plus,

Tes sentimens sont trop prophanes :

Dans Arles c'est à tort que tu cherches Vénus ;

On n'y trouve que des Dianes.

Le Père Papon, que son amour pour les
Lettres rend contemporain de tous les lieux,

ne nous laisse rien à désirer sur cette fameuse République de Marseille, qui fut l'*Athènes des Gaules*. Elle dût son bonheur & sa durée à ses loix sages, gravées sur des tables, & affichées dans les places publiques. Celle qui regardoit le suicide est une des plus remarquables. « Elle défendoit aux Citoyens d'attenter à leur vie ; & s'il s'en trouvoit qui fussent las de vivre, ils exposoient aux Magistrats les raisons qu'ils avoient d'abrèger leurs jours. Si elles étoient approuvées, on leur donnoit du suc de cigüe que l'on renoit tout préparé dans le lieu des Assemblées. » Cette coutume, que la Religion & la Nature réprouvent, trouvoit une excuse dans le système de la métempsychose. Il en avoit encore fait naître une autre qui faisoit le bonheur des fripons & des dupes. Les riches prêtoient de l'argent dans ce monde pour en retirer le paiement dans le ciel.

Le fort de Notre-Dame de la Garde, dont l'Eglise est fameuse par la dévotion des Marins, n'est plus, comme du temps de Bachaumont & de Chapelle, une maison prête à tomber au premier vent, ni un

Gouvernement commode & beau,

A qui suffit pour toute garde

Un Suisse avec sa hallebarde

Peint sur la porte du château.

Mais ces joyeux Voyageurs qui prirent

tant de plaisir à goûter , dans la petite ville
de Cassis ,

Ce muscat adorable ,
Qu'un soleil proche & favorable ,
Confit dans les brûlans rochers ,

Ne furent jamais si contents que lorsqu'ils
virent à Toulon

. . . Ce Paul , dont l'expérience
Gourmandoit la mer & le vent ,
Dont le bonheur & la vaillance
Rendoient formidable la France
A tous les peuples du levant.

Ce grand Homme , fils d'une Lavandière ,
vint au monde dans un bateau , au milieu
d'une tempête. De simple Mousse il devint
Vice-Amiral. « Un jour qu'il passoit sur le
port de Marseille , accompagné des Officiers
des Galères , il apperçut un Matelot de sa
connoissance qui , attiré comme les autres
par le desir de le voir , & d'être apperçu
peut-être n'osoit pourtant se montrer.
Le Chevalier, Paul qui vit son embarras ,
s'approcha : pourquoi me fuyez-vous ?
Croyez-vous que la fortune m'ait fait oublier
mes anciens amis ? Ensuite se tournant vers
ceux qui l'accompagnoient : Messieurs , voilà
un de mes anciens camarades ; nous avons
été Mousles sur le même vaisseau ; la for-
tune m'a été favorable ; elle lui a été con-

traire, je ne l'en estime pas moins. Souffrez que je m'entretienne un moment avec lui. " Il lui procura un emploi honnête, qui fit le bonheur de sa famille. Voilà de ces traits qui prouvent le Héros; car

La gloire n'est jamais où la vertu n'est pas.

Qu'il est agréable de voyager avec le P. Papon ! Comme par-tout il instruit, il amuse, il intéresse ! Passons-nous à Hyères ? " Voici la patrie de Massillon, du Prédicateur le plus éloquent de la France, si, pour obtenir le premier rang, il faut parer la raison des grâces du style, & du charme du sentiment.... Après les éloges délicats de Louis XIV, il n'entendit peut-être rien qui le flattât davantage que ce mot d'une femme du peuple qui, se trouvant pressée par la foule, & entrant à Notre-Dame un jour qu'il y prêchoit, dit avec un ton de vivacité : *Ce diable de Massillon, quand il prêche, remue tout Paris.* C'est que parlant la langue de tous les états, en parlant au cœur de l'homme, dit l'Auteur de son Eloge, tous les états couroient à ses Sermons. " A Cotignac, il faut aller voir à Notre-Dame de Grâces un tableau remarquable. C'est un vœu de Louis XIII, qui, après 23 ans de mariage, n'avoit pas encore eu la consolation d'être père. Nous savions déjà que la Reine avoit fait beaucoup de pèlerinages ; & qu'un jour Monsieur la rencontra sortant de l'Eglise, & lui dit : Madame,

vous venez de solliciter vos Juges contre moi, je consens que vous gagniez votre procès, si le Roi a assez de crédit pour cela. Mais le P. Papon nous conte une histoire moins connue. " Le Frère Fiacre, Augustin Déchaussé, demeurant à Paris, se mit en prières pour demander à Dieu la fécondité de la Reine. La Ste Vierge, dit cet Historien, apparut à ce Religieux le 3 Novembre 1637, & l'assura que ses prières étoient exaucées.... Et pour preuve que ce n'étoit point une illusion, elle se montra à lui telle qu'elle est représentée dans le tableau. Le Roi & son épouse ayant appris, de la bouche même de ce Religieux, tout ce qui s'étoit passé, l'envoyèrent en Provence pour vérifier si la Ste Vierge étoit réellement peinte dans ce tableau telle qu'il croyoit l'avoir vue dans son extase : si la chose se trouvoit conforme à son récit, ils se chargèrent de faire une neuvaine à Notre-Dame de Grâces, afin d'obtenir du ciel le fils qu'on leur promettoit. Les PP. de l'Oratoire conservent la lettre que le Roi leur écrivit à ce sujet. Le Frère Fiacre reconnut que la vision ne l'avoit point trompé, & remplit sa mission. " C'est donc aux prières du Frère Fiacre que le monde doit Louis XIV ! Aussi ce Prince, par reconnoissance, fit-il présent à la Vierge de son cordon bleu, que l'on conserve soigneusement, & il lui envoya ensuite son contrat de mariage & le Traité des Pyrénées.

Enfin,

Enfin, ce ne sera pas la faute de notre guide si nous ne prenons point une idée parfaite de la Provence, de son climat, de ses productions, de l'organisation des montagnes dont elle est hérissée, des plantes qu'elle produit, des fossiles qu'elle renferme, & des révolutions physiques qu'elle a éprouvées. Mais il lui reste à nous faire un parallèle sur les Trouvères & les Troubadours, à rapprocher les divers genres dans lesquels ils se sont exercés, & quels sont ceux que toutes les Nations ont copiés ou imités, & chez qui, dans le treizième siècle, l'on est venu puiser dans le genre agréable des Contes. L'Editeur des Fabliaux, dans son Recueil estimable par le style, les notes sur les mœurs & les usages de la Chevalerie, attribue aux Trouvères *cette vertu créative, cette vigueur & cette fécondité de production, qui, depuis, pour la seconde fois, mais à plus juste titre, a rendu nos bons Ecrivains les modèles & l'admiration de l'Europe.* Le P. Papon prétend que ces Patriarches de la Littérature moderne, dépourvus d'imagination & de sentiment, n'ont tiré de leur propre fonds que des Fabliaux insipides, remplis de choses triviales, & froidement contées, & qu'ils doivent leurs meilleures historiettes aux Orientaux, aux Italiens & aux Provençaux. En effet, comment la France qui, depuis le règne de Louis d'Outremer jusqu'au milieu du douzième siècle, fut ensevelie sous le voile de la plus épaisse ignorance, auroit-

Sam. 17 Février 1781.

F

elle pu produire quelque ouvrage digne de la postérité? La Romance Françoisle qui, pauvre, stérile, informe, ne pouvoit fournir ni images, ni expressions, n'étoit propre qu'à rendre des Contes bas & méprisables, comme celui de *Cocagne*, le *Siège prêté & rendu*, l'*Indigestion du Vilain*, le *Curé & les deux Ribauds*, &c. " La plupart de ces Contes roulent sur un sujet plaisant; mais comme la plaisanterie demande une délicatesse & un agrément dans l'esprit que les Trouvères n'avoient pas; comme elle dépend aussi beaucoup du choix de l'expression, des allusions ingénieuses & du rapprochement de certaines idées qui ne paroissent pas d'abord faites pour aller ensemble: ces mêmes Trouvères, qui n'avoient ni assez de talent, ni assez de goût pour réunir ces qualités, sont froids, insipides, & vous étalent avec une diffusion insupportable des idées presque toujours triviales. Ainsi ne faites pas difficulté de leur attribuer les Fabliaux où vous trouverez une gaieté sans vivacité & sans saillie, une plaisanterie sans sel & sans agrément. "

Les Contes qu'ils ont imités sont ceux où règne la féerie, inventée par les Arabes, & ensuite employée par les Troubadours. Ils sont tous calqués sur le même dessin. Ils en ont pris beaucoup des Orientaux: on voit qu'ils ont servilement imité les uns en y faisant des changemens pour les adapter à leurs usages, & qu'ils ont mis simplement

les autres en vers. Enfin, les Contes qu'ils ont littéralement, traduits ont un mérite bien différent. On ne s'y propose pas d'étonner par des événemens invraisemblables, mais d'instruire, tantôt par une morale sage, tantôt par une philosophie indulgente. Il suffiroit de lire le Conte des *Deux Amis*, dans lequel il règne un pathétique qui en décèle l'origine. Tous ceux-ci se reconnoissent à ce bon sens raffiné, qui annonce la subtilité des Grecs, & à cette manière de conter qui tient au bon goût, à la culture de l'esprit, & au ton d'un siècle où régnoit la politesse.

Comme les Italiens sont naturellement railleurs, ils se fâcheroient sans doute contre celui qui leur diroit sérieusement qu'ils ont imité nos Fabliaux, dignes des bonnes gens des treizième, quatorzième, quinzième siècles, eux qui avoient des Poètes de mérite, tels que le Dante, en 1265, Bocace, en 1313. Et qui ne trouve pas dans le Conte des *Trois Voleurs*, par exemple, le génie Italien, soit pour l'invention du sujet, soit pour la manière dont il est raconté? « Deux Fripons, dont le père avoit été pendu, volent fort adroitement un cochon à un nommé Travers : celui-ci, qui étoit un maître filou, trouve à son tour le moyen de le leur enlever. Que fait l'un des voleurs? Il se dépouille, met sa chemise par-dessus ses habits, se fait une espèce de coëffe de femme, & dans cet accoutrement, court à toutes jambes par un

autre chemin à la maison de Travers, qu'il attend auprès de la porte; quand il le voit arriver, il s'avance au-devant de lui, comme si c'étoit sa femme, & lui demande, en contrefaisant sa voix, s'il a rattrapé le cochon? Oui, je le tiens, répondit-il: — hé bien, donne-le moi, je vais le rentrer: cours vite à l'étable, j'ai entendu du bruit, & je crains qu'ils ne l'aient forcée. Travers lui charge les épaules & va faire sa ronde. »

Ne croit-on pas voir Arlequin faisant un de ces tours d'adresse & de travestissement, si commun dans les farces d'Italie?

« Travers, qui ne vouloit point perdre son cochon, ayant appris le tour que les voleurs venoient de lui jouer, les suit dans une forêt voisine, où ils s'étoient retirés, & où ils faisoient déjà quelques grillades. Il se deshabilille tout nud, monte sur un chêne, se suspend d'une main dans l'attitude d'un pendu; puis quand il les voit occupés à souffler le feu, d'une voix de tonnerre il s'écrie: *Malheureux! vous finirez comme moi!* Ceux-ci troublés croient voir leur père, dans un siècle où l'on croyoit aux revenans, & ne songent qu'à se sauver. »

Il nous en coûte beaucoup de ne pouvoir développer toutes les raisons qui motivent le sentiment du Père Papon. Il rend à-la-fois hommage à la vérité & à sa Patrie, en soutenant encore que les Trouvères ont aussi imité ou copié les Troubadours. Quoique leurs Poésies, qui ont joui d'une répu-

ration étonnante, n'existent plus que dans les traductions, on les distingue bien des productions des Fabliers. " Quand un Fabliau respirera la loyauté & l'amour pur tels qu'on les trouve dans plusieurs chansons amoureuses des Troubadours ou dans quelques-uns de leurs contes; quand ces sentimens seront peints avec une naïveté, une candeur & une simplicité que n'ont point les Ouvrages qui appartiennent véritablement aux Trouvères; quand les Fabliaux contiendront des circonstances locales qui désignent le pays où ils ont été faits; quand ils paroîtront visiblement calqués sur des Poésies Provençales: enfin, quand ils seront publiés sans nom d'Auteur, ne serons-nous pas autorisés à dire qu'ils ont été traduits du Provençal, ou du moins qu'ils ont été faits d'après des pièces que nous connoissons dans cette langue, & qui sont d'une ancienneté à laquelle le Fabliau ne peut remonter? Or, c'est ce que nous force d'avouer la lecture de plusieurs Fabliaux qui, même déguisés, portent un caractère national. " D'ailleurs, la langue Provençale étoit répandue dans presque tout l'Occident. Les Auteurs Italiens les plus versés dans la Littérature, & Ducange, dont l'autorité est d'un grand poids, en conviennent.

L'intérêt patriotique que le Père Papon prend aux Poésies des Troubadours, nous dispense d'insister sur leur mérite. Sans

doute qu'on y trouve autre chose que des *tençons, d'éternelles & ennuyeuses chansons d'amour sans couleur, sans images, sans aucun intérêt*; en un mot, autre chose qu'une *assoupissante monotonie*. De plus, ce qui élève les Troubadours au-dessus de leurs rivaux, c'est cet esprit de Chevalerie, cette peinture vraie & naturelle des mœurs & des usages. L'esprit de leur siècle respire dans leurs Ouvrages; l'amour s'y peint; l'amour, cette passion noble, le principe des belles actions, qui assujétit aux loix de la bien-séance & de l'honneur, avoit toute la délicatesse & la vivacité de l'amitié. C'est ce sentiment pur & sublime qui mérita au Comte Raymond Bérenger & à Béatrix de Savoye, son épouse, le rang le plus distingué parmi les Troubadours. " Ils ont eu la gloire d'avoir rendu leur Cour une des plus polies & des plus brillantes de l'Occident, par la protection éclairée qu'ils accordèrent aux Lettres. L'amour des beaux Arts est peut-être dans un Prince la passion qui lui fait le plus d'honneur, parce qu'elle annonce cette sensibilité pour l'honnête & le beau, qui est le garant de la prospérité des Empires, & un moyen assuré de se faire un nom. "



ESSAI de Traduction en vers du Roland Furieux de l'Arioste. Brochure in-8°.

A Paris , chez Alexandre Jombert ,
Libraire, rue Dauphine.

M. DE VOLTAIRE n'avoit osé, dans l'Essai sur la Poésie épique donner un article à l'Arioste; il craignoit de soulever contre lui le peuple de ces Littérateurs de Collège, qu'il a eu soixante ans l'honneur d'avoir pour ennemis. Enhardi par sa vieillesse & par sa renommée, il a , vers la fin de sa carrière, rendu hautement justice au génie du Chantre de Roland. Le Public averti par lui, & accoutumé à suivre ses impressions, s'occupa de l'Arioste comme d'un Ouvrage nouveau; mais la traduction de Mirabaud paroissoit froide: on demandoit un nouveau Traducteur, dont la prose offrît à ceux qui ignorent l'Italien quelques traces de cette variété de tons, de cette finesse de plaisanterie, de ces grâces qu'on admire dans le Poëte de Ferrare. On nommoit M. le Comte de Tressan, qui, dans son Amadis, avoit approché de l'Arioste autant que dans les Ouvrages d'agrément la prose peut approcher de la poésie. Il a rempli cette tâche difficile de manière que le Public a paru se féliciter de la lui avoir imposée; cependant cette traduction est en prose; les Amateurs de la poésie regrettent que M. de

Tressan ne l'ait pas faite en vers; & l'un d'eux a espéré qu'en essayant de traduire en vers le premier chant, il feroit naître à M. de Tressan l'envie de tenter cette grande entreprise, ne fût-ce que pour venger l'Arioste, à ce que dit modestement le nouveau Traducteur.

Cet Essai est accompagné de notes intéressantes.

La traduction de M. de Tressan est si nouvelle, elle a été lue avec tant d'avidité, que pour faire connoître l'Essai de traduction en vers, il nous suffira d'en citer quelques morceaux.

Renaud poursuit Bayard, qui ne veut pas se laisser prendre par son maître, afin de l'entraîner sur ses traces, & de le conduire plus sûrement sur le chemin d'Angélique. Renaud, qui ne peut deviner les bonnes intentions de son cheval, est indigné de son indocilité.

« **TOUT en courroux, alors Renaud le suit...**

Pour nous, suivons notre belle * qui fuit,

Qui fuit, perçant les forêts les plus sombres,

Où l'horreur morne & l'épaisseur des ombres

Font du jour même une seconde nuit.

Seule, incertaine en un désert sauvage,

Elle erre, & n'a pour guide que la peur.

Le moindre vent agitant le feuillage

* Angélique.

Lui fait changer sa route avec frayeur ;
Son ombre même excite sa terreur :
A droite , à gauche , elle s'ouvre un passage ,
Gravit les rocs , traverse les valons ,
Et croit avoir Renaud sur les talons.

Ainsi le faon de la douce gazelle ,
Qui , de son fort , a vu , saisi d'horreur ,
Un léopard à la griffe cruelle ,
Aux longues dents , écumant de fureur ,
Mettre en morceaux sa mère palpitante ,
En frissonnant s'élance & vole : il fuit
De bois en bois la bête menaçante ;
De bois en bois il l'entend qui le suit ;
Par-tout , dans tout , il ne voit qu'elle seule :
S'il froisse un arbre , & cause un léger bruit ,
C'est encore elle , il se croit dans sa gueule.

Telle Angélique a couru tout le jour ;
La sombre nuit la vit errer encore ;
Elle a repris sa course avant l'aurore ,
Et des déserts recommencé le tour.
Il est midi : dans un charmant bocage
Elle s'arrête. Un zéphir frais & doux
S'y fait sentir sous un épais ombrage ;
Avec lenteur roulant sur des cailloux
Deux clairs ruisseaux font un tendre murmure ;
L'onde argentine entretient la verdure ,
La rend plus vive & la couvre de fleurs.

EN sûreté notre belle croit être
 Loin de Renaud dans ces lieux enchanteurs ;
 Et la fatigue & l'excès des chaleurs
 Lui font chérir cet asyle champêtre.
 Elle débride alors son palefroi :
 L'herbe est épaisse , il a besoin de paître ,
 Sa belle main l'y lâche sur sa foi ;
 Non sans l'avoir , par plus d'une caresse ,
 Récompensé du service rendu.
 L'heureux cheval ! & l'aimable maîtresse !

Tour à côté, la belle a reconnu
 Un beau buisson d'aubépine & de rose ,
 Qui , se mirant dans l'onde qui l'arrose ,
 Paroît doubler le nombre de ses fleurs.
 Un chêne altier le défend des ardeurs
 Dont le soleil embrâse l'atmosphère.
 Juste au milieu du buisson rouge & vert
 Est un espace , où l'on peut à couvert
 Se retirer & dormir solitaire.
 Un gazon fin y convie au repos :
 Les jets fleuris arrondis en berceaux ,
 Arrêteroient tout regard téméraire.
 Notre beauté s'y place en soupirant ,
 S'y croit cachée à la Nature entière ,
 Et doucement y ferme la paupière.

A peine Angélique est-elle dans ce buisson qu'elle entend arriver un Guerrier : c'est Sacripant , un de ses Amans, il s'étend sur

l'herbe, & se plaint des rigueurs d'Angélique. Le Traducteur a été obligé de faire des changemens à ce discours. Le Poète original mérite bien quelques reproches selon lui.

« LA tête basse, au moins une grande heure,
 Sans mouvement ce Chevalier demeure;
 Puisse il commence, avec un ton si doux,
 A lamenter sa déplorable vie,
 Qu'une tigresse en seroit attendrie:
 Son désespoir briserait des cailloux.
 De pleurs amers une source abondante
 Sur chaque joue a sillonné son lit;
 Et sa poitrine oppressée, haletante,
 Semble un volcan qui s'enfle & qui mugit.

Cependant ce même Sacripant s'amuse dans son discours à comparer une jeune fille qui a cédé à la passion de son Amant, à une rose qui a été détachée de sa tige.

« LA jeune fille est cette aimable rose,
 « Qui, solitaire en un riant jardin,
 « Sur son épine en sûreté repose,
 « Loin des troupeaux, loin des Bergers: nul n'ose
 « En approcher une indiscrete main:
 « Le doux zéphyr & les pleurs du matin,
 « L'onde, la terre, à l'embellir conspirent;
 « Le tendre amant, l'amante la desirent,
 « Pour en orner ou leur tête ou leur sein.
 « Mais quand, cédant à la main qui la cueille,

F vj

- « Elle a quitté la vive & verte feuille ,
- « Et délaissé le rameau maternel ,
- « Ces dons brillans qu'elle a reçus du ciel ,
- « Qui la rendoient le charme de la terre ,
- « Grâce, fraîcheur , comme une ombre légère
- « Tout disparoît , tout fuit en peu de temps.
- « Ainsi l'on voit la beauté qui se donne ,
- « Qui des trésors de son jeune printemps
- « A d'un ami comblé les vœux ardens ,
- « Perdre bientôt l'éclat qui l'environne ,
- « Et tout son prix pour ses autres amans.
- « AH ! que lui font leur mépris , leur tendresse ,
- « Et ma douleur & mon juste courroux !
- « Elle aime & plaît ; elle règne en maîtresse
- « Sur le mortel qu'enivre un bien si doux. »

Cette comparaison est de Catulle, qui, dans une Épitalame, la fait chanter par un chœur de jeunes filles ; mais un chœur de jeunes garçons répond par la comparaison d'une jeune fille avec une vigne, qui, si elle ne s'unit à l'ormeau, rampe inutile sur la terre. Ces deux couplets de Catulle sont charmans, sur-tout ils sont bien à leur place. Si les jeunes filles exagèrent la fierté de leur sexe, les jeunes garçons leur opposent une raison plus vraie & une morale plus saine ; au lieu que la première comparaison, isolée dans l'Arioste, n'est qu'une beauté hors d'œuvre, & le Traducteur a

été obligé de corriger son Auteur, & de mettre du moins quelque liaison entre cette comparaison & le discours de Sacripant.

Il a cru devoir aussi donner dans une note à ses Lecteurs, une traduction ou plutôt une imitation des deux couplets de Carulle : nous allons les rapporter.

Chœur des Jeunes Filles.

TELLE qu'une fleur née au milieu d'un jardin,
Que la dent des troupeaux a toujours respectée,
Que le soc en passant n'a jamais insultée,
Brille & s'épanouit aux rayons du matin :
Le doux zéphyr caresse & rafraîchit son sein,
L'eau du ciel la nourrit, le soleil la colore ;
Le vif adolescent pour celle qu'il adore
Brûte de la cueillir. Mais qu'un ongle tranchant
De sa tige natale enfin l'ait détachée,
L'amoureuse beauté, le vif adolescent
N'ont plus que du mépris pour sa feuille séchée.

TELLE croissant en grâces, & chère à ses parens,
Aussi pure qu'un lys la jeune Vierge éclate.
La pudeur embellit ses charmes innocens.
Mais quand elle a perdu cette fleur délicate,
Ornement glorieux, trésor de son printems,
A ses adorateurs elle cesse de plaire ;
A ses compagnes même elle devient moins chère.

Chœur des Jeunes Garçons.

COMME en un champ désert une vigne isolée,

Sans gloire , & sur le sol tristement étalée ,
 N'a jamais de sa sève enflé les doux raisins.
 Son propre poids l'entraîne , & ses débiles mains
 Vont embrasser le pied de sa tige rampante.
 L'Agriculteur dédaigne une inutile plante ,
 Et guide ailleurs l'effort de ses jeunes taureaux.
 Mais qu'un orme avec pompe étendant ses rameaux
 Au flexible sarment offre sa tige heureuse ,
 Les bras reconnoissans de la vigne amoureuse
 L'enlacent mollement , s'élèvent avec lui ;
 L'œil voit briller au loin , sous son robuste appui ,
 En festons colorés la grappe savoureuse ;
 Animant ses taureaux l'actif Agriculteur
 Autour du cep fécond sollicite la terre.

AINSI la beauté froide , & qui craint d'être mère ,
 Languit abandonnée & vieillit sans honneur.
 Mais quand mûre à l'Amour , utile à la Patrie ,
 Elle cède à l'Hymen & connoît un vainqueur ,
 De l'époux qui l'adore elle fait le bonheur ,
 Et n'en est que plus chère à sa mère attendrie.

Revenons à la Traduction de l'Arioste.

Angélique paroît touchée du discours de Sacripant.

« Ce pauvre amant la trouvoit autrefois ,
 Autant qu'un marbre , insensible à sa voix.
 Mais à présent qu'elle est seule en un bois ,
 Manquant de tout , sans appui , sans ressource ,
 Et ne sachant où diriger sa course ,

Elle comprend que , dans l'eau jusqu'au cou,
Ne pas crier au secours seroit fou.

L'occasion lui présente un bon guide,
Un défenseur , un amant , un héros ;
Respectueux , soumis , tendre , intrépide ,
Nul ne l'efface ; aucun de ses rivaux
N'est plus fidèle : elle en est bien certaine.
La voilà prête à partir avec lui
Pour le pays dont elle est Souveraine.

MAIS , quoiqu'émue en voyant aujourd'hui
Notre Guerrier peindre si bien sa peine ,
Ne croyez pas qu'elle ait au fond du cœur
Aucun dessein de faire son bonheur :
Ce seroit mal connoître l'inhumaine.
Bien qu'attendrie , elle est encore très-loin
De mettre un prix si doux à sa constance,
Aussi long-temps qu'elle en aura besoin.
Elle prétend l'amuser d'espérance ,
Et puis rentrer dans son indifférence.
Eût-ellé pu soutenir ce projet ,
Que tant de fois tant de belles ont fait ?
On est souvent meilleure qu'on ne pense.

Ces trois derniers vers sont du Traducteur ; nous croyons devoir en avertir , parce qu'ils nous ont paru dignes de l'Arioste. Au lieu de *Et puis rentrer dans son indifférence*, il y a dans le texte , *poi torni , all' uso suo, dura e proterva*. Le Traducteur respecte trop

les Dames pour donner à une belle Reine
de pareilles épithètes.

Angélique s'approche de Sacripant, l'em-
brasse, & lui raconte ses aventures,

« Elle lui dit comment cette assistance
Retardant trop, il lui fallut en France
Suivre Roland, de qui le bras vainqueur
Des accidens l'a toujours préservée,
Tant & si bien que de son tendre honneur
La précieuse & délicate fleur
Comme en naissant est pure & conservée,
Ce dernier point termine ses récits.

LA chose étoit peut-être véritable.
Le vrai n'est pas toujours très-vraisemblable:
Les gens bien froids, bien calmes, bien rassis,
Doutent de tout; mais un cœur bien épris
Doit croire tout de la bouche qu'il aime.
Quoi! tout? sans doute, & l'impossible même.
Amour, Amour, ce sont tes moindres jeux!
Tu fais douter de ce qu'ont vu nos yeux,
Et ton flambeau fait voir ce qu'on désire.

LECTRICE aimable, oserai-je vous dire
L'avis secret du tendre Sacripant,
Dont le respect & le constant martyre
Vous ont touchée, & que vous aimiez tant?
Las! il le faut, je dois vous en instruire:
C'est à regret que je tranche le mot.
Le bon Roland ne lui parut qu'un sot.

Il se promet d'être plus téméraire ;
Et , sans tarder , de cette fleur si chère
Il compte bien s'emparer en vainqueur ,
Lui , qu'à l'instant vous trouviez si crédule ,
Il ne croit pas à la noble rigueur
Qui fait qu'en vain un fidèle amant brûle :
Il ne croit pas le refus dans le cœur ;
Et dans la bouche , il le croit ridicule ;
Même il suppose , & cela fait horreur ,
Les soupirs feints , & le courroux trompeur.
Ce travers-là par le monde circule ;
Et je rougis qu'il soit dans mon Auteur.

- C'est encore ici un des passages où il y a le plus de changemens.

Le discours de Sacripant est direct dans l'Arioste : il dit tout uniment, qu'il fait bien que rien ne fait plus de plaisir à une femme, que de se voir arracher ce qu'elle s'obstine tant à refuser, & que les pleurs d'Angélique n'empêcheront pas qu'il n'*accomplisse son projet* : *Che non incarnì il suo disegno*. Mais cette dernière expression renferme dans l'Italien une équivoque très-plaisante, mais très-libre, & qu'il auroit été impossible de traduire, quand même le Traducteur ne se se feroit pas fait une loi d'être toujours décent.

Un guerrier interrompt les projets de Sacripant qui le défie : leurs lances se brisent, leurs chevaux se choquent, celui de Sacripant

tombe mort, le Chevalier inconnu poursuit sa route & laisse Sacripant se relever; encore tout meurtri de sa chute, il voit arriver un Courier, il le prie de lui dire le nom du Chevalier blanc.

- » TRÈS-volontiers. C'est une fille aimable,
- » Dont en tout lieu on vante les appas.
- » Elle est vaillante, elle est plus belle encore,
- » Et sa main blanche est la terreur du Manre.
- » Vous ne pouvez ignorer son grand nom :
- » Sœur de Renaud , fille du noble Aimon ,
- » C'est Bradamante. Or sus, prenez courage :
- » Contre quelque autre, un jour, vous ferez mieux.

Dans l'Arioste le Courier dit à Sacripant que Bradamante lui a ôté tout l'honneur qu'il avoit acquis pendant sa vie, ce qui est dur, grossier & injuste.

En voilà sans doute assez pour donner à nos Lecteurs une idée de cet Essai, & montrer comment l'Auteur a su prendre le ton de l'Arioste, en rendre les beautés, en ajouter de nouvelles, & le corriger quelque-fois.

Le Traducteur termine le premier Chant par ces deux vers :

Je vous dirai leur bataille terrible
Au second Chant, si cela m'est possible.

Les amateurs de la Poésie désireront qu'il ait cette possibilité, & se joindront à nous pour l'engager à imiter en tout l'Arioste.

qui a su trouver, dans les intervalles d'occupations plus sérieuses & plus utiles, le temps de faire un long Poëme.

S P E C T A C L E S.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

Les représentations d'*Iphigénie en Tauride* continuent d'avoir du succès. On a retranché plusieurs airs & des ballets inutiles dans les deux premiers Actes, de sorte qu'ils ont déjà perdu quelque chose de leur langueur; mais il est essentiel qu'on y fasse encore quelques corrections, principalement dans les Scènes qui ouvrent le premier. Le Musicien sera sans doute obligé de faire le sacrifice de deux ou trois morceaux qui lui font honneur; mais l'intérêt de la Scène les exige, & ce n'est pas quand on est riche qu'il est permis d'être avare.

Le Jeudi 25 du mois dernier, M. *Duquesnoy* a débuté par le rôle de *Colin*, dans le *Devin de Village*.

Il est difficile d'avoir moins d'habitude de la Scène que ce jeune Débutant, dont la démarche, le maintien & les gestes sont extrêmement gênés; mais on ne remarque dans son jeu aucun de ces défauts indompta-

bles qui ne laissent entrevoir aucune espérance. Sa voix est agréable, & son organe pur ; mais son Chant marque toujours de méthode, & très-souvent de goût. Sa prononciation est difficile, il grasseye d'une manière fatigante, & la Prosodie lui est absolument inconnue. Nous lui indiquons ces défauts dans la seule intention de l'engager à s'en défaire, s'il veut mériter les suffrages du Public de Paris. Quand on a, comme Chanteur, un rival tel que M. Legros, il est difficile, mais bien glorieux de mériter des succès.

COMÉDIE ITALIENNE.

DANS le compte qu'on a rendu, N°. 3 de ce Journal, de la nouvelle édition que M. Cailhava vient de donner de ses Œuvres Dramatiques, on a cité quelques-unes des nouvelles observations qu'il a ajoutées à son Traité des Causes de la Décadence du Théâtre. Parmi les différentes réflexions qu'on a transcrites, on a remarqué celle-ci :

„ Les Italiens se sont noblement chargés
 „ de leur enlever leurs Acteurs (*aux Spectacles des Boulevards*) ; le Crispin du Bois
 „ de Boulogne a débuté sur leur Théâtre ;
 „ le fameux Jeannot, des Variétés Amu-
 „ santes, est passé sur leur Théâtre. „

Sensibles à ces reproches, MM. les Comédiens Italiens ont adressé au Breveté de ce

Journal, une Lettre dont nous avons l'original, & dont nous sommes chargés de publier les détails. Il en résulte,

1°. Que le sieur Boucher, qui a quitté le Bois de Boulogne, pour débiter à la Comédie Italienne, n'y a paru qu'en vertu d'un ordre supérieur, sollicité par quelques personnes puissantes.

2°. Que le sieur Volange y a débiter en vertu d'un pareil ordre; que l'intention des Comédiens Italiens n'a jamais été de le conserver; enfin, que sept mois de séjour à ce Spectacle ayant convaincu le Roscius des Remparts qu'il n'y seroit jamais utile, & l'ayant engagé à retourner sur la Scène qui lui convient, ils se sont empressés de solliciter son ordre de retraite.

A ces moyens, qui ne laissent aucun doute sur la justification des Comédiens Italiens, ils ajoutent que M. Cailhava, qui leur reproche de s'être *noblement chargés d'enlever les sujets des Boulevards*, a pourtant contribué plus qu'eux au début du sieur Jeannot Volange, *puisque, de concert avec M. d'Hèle, il s'est donné la peine de rédiger pour lui les Trois Jumeaux Venitiens, Comédie de Colalto, qu'il avoit demandée pour son premier début.* » Si M. Cailhava, disent-ils, n'a pas dédaigné de préparer lui-même le début de Jeannot, s'il y a coopéré, peut-il nous blâmer de l'avoir souffert, d'après les ordres que nous avons ? »

ANNONCES LITTÉRAIRES.

PHILOCTETE, Tragédie traduite du Grec de Sophocle, en trois Actes & en vers, par M. de la Harpe, de l'Académie Française, in-8°. Prix, 1 liv. 10 sols. A Paris, chez Lambert & Baudouin, Imp.-Libraires, rue de la Harpe. On rendra compte de cet Ouvrage, qui a déjà mérité les suffrages du Public dans une Séance de l'Académie Française, & qui nous semble fait pour ajouter à la réputation de l'Auteur.

Laurette, Comédie en trois Actes & en vers, tirée des Contes de M. Marmontel, par M. d'Oise-
mont, représentée par les Comédiens ordinaires du Roi, le 2 Août 1779, in-8°. Prix, 1 liv. 10 sols. A Paris, chez Vente, Libraire des Menus-Plaisirs du Roi, rue des Anglois.

Cécile, Comédie en trois Actes & en prose, mêlée d'Ariettes, par M. M... musique de M. Dezeds, corrigée & imprimée suivant la Représentation au Théâtre des Comédiens Italiens ordinaires du Roi, en 1781, in-8°. Prix, 1 liv. 4 sols. A Paris, chez le même Libraire.

De l'état actuel de l'Esprit humain, relativement aux idées & aux découvertes nouvelles, ou la persécution attachée à la vérité & au génie, par J. J. Rousseau, in-8°. A Paris, chez Valleyre l'aîné, Imprimeur-Libraire, rue de la Vieille-Bouclerie.

De l'Origine des Étrennes, par Jacob Spon, petit in-12. A Paris, chez Didot l'aîné, Imprimeur-Libraire, rue Pavée, & G. Debure, Libraire, quai des Augustins.

Jacob Spon, Docteur en Médecine, Auteur de

plusieurs Ouvrages d'Antiquités très-estimés, publia cette Lettre sur l'Origine des Etrennes, le premier Janvier 1674, & l'adressa à M. Stoffel, Conseiller de S. A. S. Frederic Auguste, Duc de Wirtemberg. Les recherches qu'il a faites prouvent que cet usage est très-ancien, puisqu'il existoit du temps de Romulus, Fondateur de l'Empire Romain.

Nous croyons que le Public verra avec plaisir la réimpression de cette petite Brochure, dont on trouvoit très-difficilement des exemplaires : elle fait connoître la manière dont cette coutume s'observoit chez ce Peuple célèbre.

La partie Typographique de cet Ouvrage est de la plus grande beauté. Les mêmes Libraires vont publier incessamment une nouvelle Traduction du Manuel d'Épictète, avec des Réflexions générales sur la Philosophie Stoïcienne. Cette Traduction également soignée, soit pour l'exactitude, soit pour le style & la précision, est imprimée sur le même papier & du même format que la Collection de Monseigneur le Comte d'Artois, & avec les beaux caractères de Garamond, dont le nom seul fait l'éloge. Les mêmes Libraires se proposent d'imprimer de la même manière les meilleurs Moralistes de l'Antiquité, & de rassembler ainsi dans un format élégant & commode tout ce que les anciens Philosophes Grecs & Latins ont écrit de plus judicieux & de plus utile sur la Morale.

Essai sur l'action de l'air dans les maladies contagieuses, qui a remporté le prix proposé par la Société Royale de Médecine, par M. Menuret, Vol. in-12. A Paris, rue & Hôtel Serpente.

Le Gentillatre, Comédie en trois Actes & en prose, par M. Mercier, in-8°. Prix, 1 liv. 4 sols. A Paris, chez la Veuve Ballard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins; la Veuve Duchesne, Libraire,

rue Saint Jacques, & Vente, Libraire, rue des Anglois.

Le Brigandage de la Musique Italienne, Vol. in-12. Prix, 1 liv. 10 sols. A Paris, chez Bastien, Libraire, rue du petit Lion.

Éléments de Physique, ou Abrégé du Cours complet de Physique spéculative & expérimentale, systématique & géométrique de M. l'Abbé Para du Phaujas, par l'Auteur, gros Volume in-8°. avec figures. Prix, 7 liv. 10 sols. A Paris, chez Cellot, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine, & chez Jombert, où se trouvent les autres Ouvrages du même Auteur.

Géographie de la Nature, ou distribution naturelle des trois règnes sur la surface de la terre, suivie de la Carte Minéralogique & Botanique du Vivarais; Ouvrage qui sert de préliminaire à l'Histoire Naturelle de la France Méridionale, par M. l'Abbé Giraud-Soulavie, Brochure in-8°. A Paris, à l'Hôtel de Venise, Cloître Saint Benoît, & chez Dupain-Triel, Géographe, rue des Noyers.

T A B L E.

V ERS de Son Eminence Mgr	ratrice-Reine,	103
le Cardinal de Bernis,	97	<i>Voyage Littéraire de Provence,</i>
<i>Vers pour le Portrait de M. de</i>		107
la Motte-Picquet,	98	<i>Essais de Traduction en vers</i>
<i>Traduction d'un Distique de</i>		du Roland Furieux,
Santeuil,	ib.	Académie Roy. de Musiq.
<i>Chanson Elégiaque,</i>	99	Comédie Italienne,
<i>Enigme & Logogryphe,</i>	101	140
<i>Poème sur la Mort de l'Impé-</i>		<i>Annonces Littéraires,</i>
		142

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 17 Février. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 16 Février 1781. DE SANCY.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 24 FÉVRIER 1781.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

LA MÉTAMORPHOSE DE L'AMOUR,

*Inscription pour le Portrait de S. A. S
M^{de} LA..... Princesse du Sang.*

L'AMOUR sourit à ce Portrait :
N'en devine-t-on pas la cause ?
C'est qu'il s'y voit peint trait pour trait ,
Et qu'il est enchanté de sa Métamorphose.

(Par M. Castres.)



Sam. 24 Février 1781.

G

V E R S

A Mademoiselle H.,... D.,... M., qui, en me reprochant obligeamment qu'on me voyoit trop peu chez elle & dans la Société, m'avoit demandé plusieurs fois par quelles raisons je me plaisois à fuir ainsi le monde,

H A R D I dans ce que je faisois,
 Et trouvant tout facile à faire,
 Quand j'étois jeune, je plaisois ;
 Aujourd'hui je fais le contraire.
 Cessez donc, gentille Beauté,
 De dire qu'à tort je me cache.
 Plus qu'à vous croyez qu'il me fâche
 De me voir par l'âge arrêté.
 Je ne serois que trop porté
 A suivre un monde qui m'attache.
 Mais chérie autant que vous l'êtes,
 Par les élégans d'alentour,
 Que feriez-vous dans votre Cour
 D'un galant qui porte lunettes ?

J'AI déjà passé cinquante ans,
 Vous en comptez deux après seize.
 Je vous connois vingt courtisans,
 Jeunes, bien faits, nobles, galans,

N'en est-il aucun qui vous plaise ?
Pourquoi m'agacez-vous toujours ?
L'un pour l'autre pouvons-nous vivre ?
A mon âge on fuit les Amours,
Au vôtre on commence à les suivre.
Daignez-donc, séduisante Églé,
Me moins blâmer sur ma retraite ;
Mon cœur est bien assez troublé
De vous adorer en cachette.
Dieux, qu'ai-je dit !... C'est à regret
Que m'échappe un aveu semblable.
Je n'étois qu'à demi coupable,
Je viens de l'être tout-à-fait.
Mais la Nymphé la plus aimable
N'auroit jamais su mon secret,
Si d'un babil trop indiscret
J'avois pu la croire capable.

J'ai parlé, vous l'avez voulu ;
C'est à vous à présent à taire
Ce qu'à regret vous avez lu.
D'un écrit qui vous a déplu,
Faites un éternel mystère.

LA Vérité chez les amans
Doit marcher au milieu des Grâces ;
Les fleurs sont filles du printemps,

Gij

L'hiver ne produit que des glaces ;
 Le Plaisir fuit les jeunes gens ,
 L'Amour voltige sur leurs traces ;
 Le ridicule , les disgrâces ,
 Sont le lot des vieux soupirans.

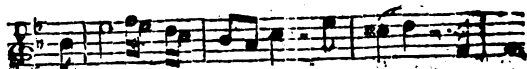
BELLE Églé , que votre colère
 N'ajoute rien à mes tourmens ;
 La glace , fidelle & sincère ,
 Qui me montre mes cheveux blancs ,
 Vous venge assez d'un téméraire ;
 En un mot , divine Bergère ,
 Croyez qu'avec mes sentimens
 Le plus rude des châtimens
 Est d'aimer sans l'espoir de plaire.

(Par M. le François , ancien Officier de Cav.)

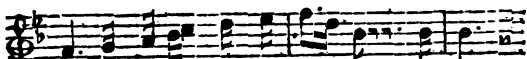
*Air d'Iphigénie de M. Piccini , chanté
 par M. Legros.*



O R E S T E , au nom de la Pa - tri - e ,



au nom de ta Sœur & des Dieux , é -



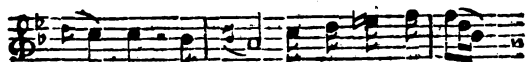
coute un a-mi qui te pri-e , é-cou-



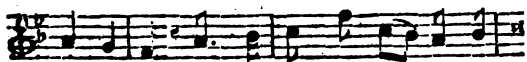
te un a - mi qui te pri-e ; quand il veut



t'im-mo-ler sa vi - e , ne ré-sis-te



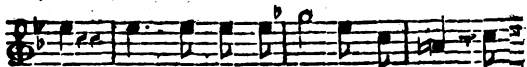
point à ses vœux , ne ré-sis-te point



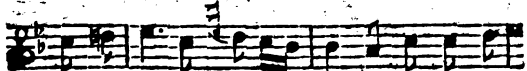
à ses vœux ; va por-ter au sein de la



Gre-ce , loin de ces fu-nes-tes cli-

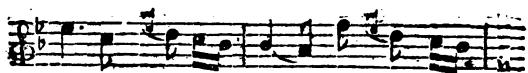


- mats , loin de ces fu-nes-tes cli-mats , le



sou-ve-nir de ma ten-dres-se , & l'heureux

G iij



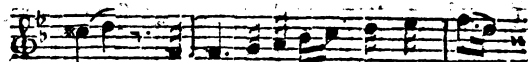
fruit de mon tré - pas , } de mon tré -



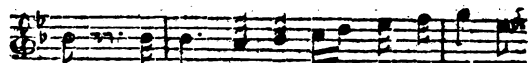
pas. O-re-te, au nom de la Pa-tri-e,



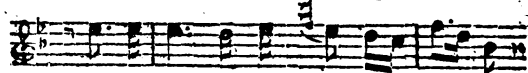
'au nom de ta Sœur & des



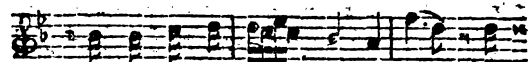
Dieux, é-coute un a- mi qui te pri-



e, é-cou-te un a - mi qui te pri-e :



quand il veut t'im-mo-ler fa vi- e ,



ne ré - si - ste point à ses vœux ; ne



ré-si-ste point à ses vœux.

RÉFLEXIONS SUR L'ÉGOÏSME. *

ON entend & on doit entendre par Égoïsme, un continuel sacrifice des autres à soi ; mais ce sacrifice des autres à soi est le propre de toutes les passions, de tous les vices. Les passions, en nous faisant placer tout notre bonheur dans la possession de leur objet, nous font tout sacrifier pour l'obtenir. Les vices, qui sont des inclinations basses & déréglées de notre âme, nous font aussi tout immoler à nos goûts & à nos habitudes. Il semble donc que l'Égoïsme fait le fond de toutes les passions, de tous les vices, de toutes nos mauvaises actions, & de tous les mouvemens coupables de notre cœur.

Rien n'est plus vrai. Chaque passion, par ses excès ou par ses écarts, chaque vice par cette force que lui donne l'habitude, nous font troubler le bonheur des autres hommes, pour parvenir à ce que nous croyons le nôtre, & par conséquent nous rendent Égoïstes.

Mais cet Égoïsme n'a qu'un objet, qu'une seule manière de se produire & de s'exercer, & il prend le nom de la passion ou du vice qui l'absorbe tout entier.

Au lieu que l'Égoïsme véritable se manifeste de toutes les manières & sans aucune passion dominante ; c'est une habitude bien établie, ou un système adopté dans notre âme : il est cela, ou il n'est rien.

Il peut être tout-à-la-fois une habitude & un sys-

* Nous avons rendu compte du Discours sur l'Égoïsme, couronné par l'Académie de Besançon. Voici un morceau extrait d'un Discours qui a concouru, & dont on n'a fait aucune mention. C'est au Public à comparer & les idées & le style.

même ; mais il peut aussi être l'une sans être l'autre , & c'est ce qui me fait distinguer deux sortes d'Égoïsme.

Le premier consiste uniquement en habitude ; c'est une complaisance excessive pour notre personne, un soin exclusif de notre repos & de nos plaisirs, & le besoin de voir tout ce qui nous entoure y concourir & s'en occuper. Il dépend beaucoup de l'organisation ; il exclut les passions qui font les âmes énergiques & les esprits étendus ; il est au contraire le signe d'une petite âme, dont toute la sensibilité s'épuise pour elle-même , & d'un esprit borné qui n'a rien aperçu de cette réciprocité d'affections & de services qui entretiennent la vie sociale ; c'est encore plus le fruit d'une éducation molle & adulaire : aussi est-il très-commun parmi les riches & les grands ; il l'est encore parmi les femmes, mais il y est moins dur & moins prononcé ; il peut même ne pas déplaire en elles, parce qu'il a son excuse dans leur faiblesse, qu'il se déguise sous l'apparence du desir d'être aimées, & que notre penchant à nous occuper d'elles le favorise. Mais lorsqu'il est le fond de leur caractère, il produit l'impatience & quelquefois l'aversion, parce qu'on consent bien à les trouver fort occupées d'elles-mêmes, mais non pas insensibles pour tout ce qui n'est pas elles. J'appellerai cette première espèce d'Égoïsme, l'Égoïsme d'instinct.

Je voudrais le montrer en action ; mais ce portrait est déjà fait par un grand Maître, & je ne serai pas assez imprudent pour refaire un portrait de la Bruyère, quoique la Bruyère ait osé refaire le Tartuffe * ; j'aime mieux embellir ce foible Écrit d'un beau morceau d'une plume étrangère.

« Gnaton ne vit que pour soi , & tous les hom-

* Il y a dans la Bruyère un Portrait d'un Hypocrite, qui est un nouvel essai de ce caractère, & même une critique du Tartuffe de Molière.

mes ensemble sont à son égard comme s'ils n'étoient pas. Non content de remplir à une table la première place, il occupe lui seul celle de deux autres; il oublie que le repas est pour lui & pour toute la compagnie; il se rend maître du plat, & fait son propre de chaque service; il ne s'attache à aucuns mets qu'il n'ait achevé d'essayer de tous; il voudroit pouvoir les savourer tous tout-à-la-fois. Il mange haut & avec grand bruit; la table est pour lui un ratelier; il écre ses dents, & il continue à manger; il se fait, quelque part où il se trouve, une manière d'établissement, & ne souffre pas d'être plus pressé au sermon & au théâtre que dans sa chambre. Il n'y a dans un carrosse que les places du fond qui lui conviennent. S'il fait un voyage avec plusieurs, il les prévient dans les hôtelleries, & il fait toujours se conserver dans la meilleure chambre le meilleur lit; il tourne tout à son usage; ses valets & ceux d'autrui courent dans le même temps pour son service; il embarrasse tout le monde, & ne se contraint pour personne, ne plaint personne, ne connoît de maux que les siens, ne pleure point la mort des autres, n'apprehende que la sienne, qu'il racheteroit volontiers de l'extinction du genre-humain.

L'autre espèce d'Egoïsme est une combinaison, un système, une volonté constante de ne vivre que pour nous, & de tout ramener au soin de notre bonheur. Je l'appellerai l'Egoïsme de réflexion.

Le premier peut exister sans celui-ci; mais celui-ci suppose l'autre nécessairement.

Il est plus adouci dans les formes; il craint de se montrer, & il se conduit avec adresse.

Il suppose un homme froid, qui sait maîtriser ses passions, & soumettre toutes ses actions au calcul de ses intérêts.

Il n'exclut pas l'esprit, qui n'est qu'une combinaison heureuse & facile dans les idées ; mais il exclut aussi l'énergie de l'âme, d'où sort tout ce qui est grand.

Il n'est pas de tous les âges ; il se forme par le raisonnement & par l'habitude de la vie ; il ne peut guères être un pli du caractère que dans l'âge mûr.

Cependant, il s'annonce de bonne heure, parce qu'il commence par être un Égoïsme d'instinct, lequel, comme je l'ai dit, dépend beaucoup de l'organisation, & parce qu'il se naturalise dans l'âme par des jugemens qu'un enfant est bientôt en état de faire, & des exemples qu'il fait encore plutôt s'approprier. On ne peut trop se hâter d'en étouffer le germe ; il n'en est qu'un moyen, c'est de fatiguer l'enfant dans une longue épreuve de cette dépendance où les hommes sont entre-eux. Obligé d'implorer des secours, il apprendra à quelles conditions on les obtient. Il faut aussi cultiver dans lui ce penchant à la bienveillance, dont aucune créature humaine n'est privée.

L'Égoïsme de réflexion est beaucoup plus rare qu'on ne le croit. Il a quelque chose de trop profond & de trop suivi pour être à la portée de bien des hommes. Beaucoup d'entre eux peuvent se surprendre souvent dans des actions, ou au moins dans des dispositions d'Égoïsme ; mais peu en viennent jusqu'à se faire des Égoïstes d'habitude.

Le grand principe de l'Égoïsme, c'est la persuasion que tous les hommes sont Égoïstes ; l'Égoïsme ne paroît plus alors qu'une revanche, & voilà où peut nous conduire ce mépris général pour nos semblables, souvent conçu si légèrement quand nous sommes nés plus conséquens que généreux.

L'Égoïsme d'instinct est de tous les temps & de tous les pays ; c'est un vice de la nature humaine. L'Égoïsme de réflexion n'appartient qu'aux époques

d'une grande dépravation dans l'ordre social ; mais alors il peut se fortifier & se répandre d'une manière effrayante. Par-tout où l'amour de la patrie ne sera plus qu'une vertu sans effet & sans objet ; par-tout où l'on n'a conservé des mœurs domestiques que ce qu'il en faut pour déguiser l'indifférence & jouer la décence ; où l'argent est devenu le ressort unique , le principe & la fin de tout ; où l'honneur consistera à faire uniquement certaines choses convenues ; où les jouissances du luxe auront fait oublier les plaisirs de la Nature , & seront devenues des besoins ; où tout se trouvera mis à prix , les plaisirs & même la considération ; où les hommes n'ayant plus les uns pour les autres ni estime , ni amitié , ni confiance , pourront cependant vivre ensemble , parce qu'ils se sont fait des plaisirs où tout cela n'entre pas , & qu'ils ont pris un masque de politesse sous lequel ils peuvent cacher leur haine , leur mépris & leurs fourberies réciproques ; par-tout où ces choses se passeront , il se trouvera fréquemment des hommes qui se diront : « Tout est imposture , vices & désordres autour de moi , pourquoi vaudrois-je mieux que mon siècle ? Je veux mon bien particulier , cela m'est permis ; je le veux aux dépens de tout , & en cela je ressemble à tout le monde. Je ne songerai donc qu'à moi ; je ne serai ni dupe des conventions sociales , ni victime des penchans de mon cœur. Je n'attendrai pas qu'on me donne ma part de bonheur , je la ferai. Les autres hommes vont tous au même but que moi , mais ils en sont écartés par leurs passions ; moi , je n'aurai point de passions , & je profiterai des folies qu'elles leur feront faire. Avec de la prudence je puis me servir de tout , avec de l'insensibilité je puis me rendre indépendant de tout : soyons donc prudens & insensibles , & que tout cet appareil menteur de la société serve au

moins, s'il se peut, à faire un seul heureux. » Voilà les principes de l'Égoïste, voici sa conduite.

Portrait de l'Égoïste.

L'Égoïste voit quelque avantage dans la probité, & il en a ; mais il en a tout juste ce qu'il en faut pour ne pas être répaté en manquer.

Il croit ses principes la sagesse même ; mais il sent qu'ils doivent être odieux, & il n'est empressé ni à les étaler ni à en affecter de contraires, différent en ceci du cynique & de l'hypocrite.

Il n'a pas dans les manières la grossièreté que l'on devroit attendre d'un homme occupé de lui seul ; il sent au contraire le besoin de cacher la dureté de son ame sous des dehors prévenans ; mais sa politesse n'est ni l'envie de plaire, ni celle de servir ; elle le réduit à ces frivoles attentions qui coûtent peu, & qui n'engagent à rien.

Il aime les plaisirs, mais il en redoute les suites ; il n'est pas débauché.

L'argent doit être sa passion dominante ; mais il le recherche pour en user, & non pour l'accumuler & l'enfouir, comme l'avare.

Ce qui le touche le plus dans les dignités & les places, ce sont les avantages réels qui en résultent, & il ne les recherche pas avec l'empportement de l'ambition.

Il est habituellement froid & indifférent pour tout ce qui ne le regarde pas ; il devient cruel dès que son intérêt l'exige ; mais sa cruauté éclate bien plus par des refus que par des violences ; il use sans pitié de ses droits, mais il n'est pas sûr d'attaquer impunément ceux des autres.

Une seule pensée l'occupe dans tous les instans & dans toutes les circonstances, c'est l'utilité qu'il peut tirer des choses, des lieux & des hommes ; elle

l'occupe dans un désastre public; elle l'occupe dans un malheur domestique; elle l'occupe au pied du lit de mort de son père. Au moment où le vieillard expire, son imagination parricide entre en possession de l'hérédité.

Il porte cette pensée jusques dans l'amour. Je lui suppose de l'union, parce qu'il peut trouver une femme belle & aimable, & alors pourquoi ne s'enflammeroit-il pas pour elle? C'est un objet qui lui promet le bonheur; pourquoi ne s'empreseroit-il pas à le conquérir & à se l'assurer? Il se rendra même aimable autant qu'il le pourra, parce qu'il faut souvent le devenir pour être aimé, & il n'est pas insensible à l'avantage d'être aimé; au contraire, cet avantage en général le toucheroit fort, & sur-tout l'arrangeroit fort bien; ce seroit un excellent moyen pour que tout le monde consentît à se sacrifier continuellement à lui. L'Égoïste peut prendre de l'amour, mais il ne se marie pas; il ne voit dans le mariage que des embarras qu'il redoute, & des plaisirs qu'on trouve ailleurs. Il se mariera pourtant si vous voulez le rendre riche & puissant, & alors sa femme & ses enfans devront bien s'occuper de son bonheur, & pour récompense ils lui deviendront si nécessaires, qu'il ne leur accordera aucune autre occupation. J'ai connu un père qui n'a jamais voulu permettre à son fils un court voyage, d'où dépendoit sa fortune, parce que ce fils étoit plaisant & l'amusoit.

Voilà comment il est père; voici comme il est ami. Vous épanchez dans son sein un cœur dévoré de chagrins; s'il a éprouvé quelques-uns de ces chagrins, il se dira, avec une satisfaction secrète: *J'ai été dans cette situation là, & je n'y fais plus.* Et c'est ainsi qu'il rira un plaisir pour lui-même de la douleur dont il est confidant. Il pourra bien vous accorder quelques signes d'intérêt, quelques paroles de consolation; mais ne croyez pas que

vos peines aient laissé aucun autre sentiment dans son ame.

Il ne voit dans tout ce qu'on appelle belles actions, que des traits de dupe qu'un homme prudent ne fait pas, & dont celui qui les éprouve peut s'acquitter avec des mots ; dans les amis, que des personnes dont on préfère la société ; dans les parens, que des gens de qui on attend des successions, & avec qui malheureusement on les partage ; dans tous les hommes, que des êtres plus ou moins semblables à lui, & par conséquent de qui il ne faut rien attendre : tel est l'Égoïste.

Nota. On a donné au Théâtre François, il y a deux ans, une Pièce intitulée l'*Égoïsme*. En rendant justice à plusieurs beautés dramatiques qui m'ont frappé dans cet Ouvrage, j'ai cru y saisir deux défauts, produits tous deux par une fausse vue sur le caractère même. D'abord l'Auteur donne à chacun de ses Personnages son *Egoïsme particulier*, aux gens de bien comme aux méchans ; de sorte que si cette Comédie étoit vraiment le tableau de la société, la société ne marcheroit que par l'Égoïsme qui la détruit, & il faudroit honorer dans la vertu le principe que l'on flétrit sous le même nom dans le vice. En second lieu, l'Auteur a fait de son principal Égoïste un scélérat hypocrite, & c'est encore là se méprendre sur son objet. Si un Personnage est un scélérat, il faut lui conserver ce nom ; s'il est encore un hypocrite, il faut les lui donner tous les deux, & non pas les exprimer par le mot d'Égoïste ; car l'Égoïsme doit être un vice distinct de ceux-ci, où il n'a pas besoin d'une dénomination propre.

Il m'a paru aussi que dans le monde on ne s'entendait pas davantage sur les idées qu'on devoit attacher à ces mots d'Égoïsme & d'Égoïste. C'est que ces mots abstraits expriment une certaine suite d'ac-

tions, & que le plus puissant mobile de ces actions ne se montre pas toujours avec évidence. Il faut donc, pour saisir ces mots dans l'étendue & les bornes de leur signification, parcourir les Actes qui tiennent à un caractère, démêler leurs causes, & déterminer la force & l'influence de chacune. Alors on s'assure du mot par l'examen de la chose; c'est ce que j'ai tâché de faire dans quelques idées que j'écrivis dans ce temps sur l'Égoïsme. Depuis il a paru une autre Comédie sur le même sujet. (*l'Homme Personnat* de M. Barthe) On a remarqué des défauts dans la conduite & l'intrigue. Il ne m'appartient pas de la juger sous cet aspect. Je ne la considère que dans l'aperçu & le développement du caractère, & ils m'ont paru d'une vue nette & d'une exécution énergique. La Pièce a beaucoup de détails pleins d'esprit & de talent, & tous ces traits d'esprit reproduisent les actions & les sentimens d'un Égoïste. J'avois conçu ce caractère tel à-peu-près qu'il m'a été représenté dans cette Pièce.

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Échelle*; celui du Logogryphe est *Jarretière*, où se trouvent *Arrêt*, *air*, *terre*, *art*, *rat*, *arrête*, *air* (à chanter), *jarret*, *rite*, *traire*, *tire*, *jar* (qui est le mâle de l'oie.)



É N I G M E.

Mes portraits sont connus ; tous les tons de dé-
cence ,

De beauté , de grandeur règnent dans mes contours.

Celui qui m'a donné mon nom , mon existence ,

Est un Dieu pour mon cœur , & le sera toujours.

Je ne suis point un être isolé dans le monde ;

J'ai voyagé beaucoup : Rome , Paris , Canton ,

Et presque tous les lieux de la machine ronde ,

S'ils ne m'ont pas connue , ont respecté mon nom.

Mon père n'a que moi pour enfant légitime.

Tous ceux qui se croiroient quelque prétention ,

J'ai de quoi leur prouver leur erreur & leur crime ;

Je le dis sans orgueil & sans prévention ;

Qui ne me connoît pas est indigne de vivre.

Celui que je conduis trouve en moi son bonheur ;

J'offre aux foibles mortels un sort plein de douceur ,

Et leur fraye un chemin doux & facile à suivre.

Sans moi tu maudirois des ans le triste cours ;

En tous temps , en tous lieux , je viens à ton secours ;

Qui fait sentir mon prix , goûte une paix durable ;

Je procure à ton cœur le seul bien véritable ,

Sans quoi dans l'Univers tout le reste n'est rien.

Ne cherche plus , Lecteur , car tu me connois bien.

*(Par Mde la Marquise de Noailles , dans sa
Terre de Morfontaine , près Marle , au Diocèse
de Laon.)*

LOGOGRAPHIE.

ON me donne, Lecteur, deux sens bien différens ;
Énorgueilli dans l'un, je suis digne d'envie ;
Dans l'autre humilié, je rampe aux derniers rangs.
Si de me combiner il te prend fantaisie,
Dans mes huit pieds tu trouveras
Ce qui brille dans les combats ;
Autrefois à la guerre
Une arme nécessaire ;
Dans la douleur ce qu'on répand ;
Cet endroit où souvent
L'on débite autant de sottises
Qu'on vend de marchandises ;
Un Moine ; de nos corps
Ce qui meut les ressorts ;
Un élément perfide & fantastique ;
Un Patriarche révééré ;
En Tartarie un nom sacré.
Tu n'as plus qu'à trouver deux notes de musique.

(Par M. Chardon.)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*DISCOURS prononcés dans l'Académie
Françoise, le Jeudi 25 Janvier 1781, à
la réception de M. le Mierre.*

*DISCOURS prononcés dans l'Académie
Françoise, le Jeudi 25 Janvier 1781, à
la Réception de M. le Comte de Tressan.
A Paris, chez Demonville, Imprimeur-
Libraire de l'Académie Françoise, rue
Christine, aux Armes de Dombes.*

Nous rendrons compte dans le même
extrait des quatre Discours qui ont été pro-
noncés dans la même Séance de l'Académie
Françoise.

M. le Mierre a parlé le premier, comme
successeur de M. l'Abbé Batteux, dont la
place a été la première vacante.

Nous avons déjà annoncé que M. le
Mierre n'a point suivi, dans son Discours
de réception, la route qui lui avoit été tracée
par ses prédécesseurs. Il a craint qu'en se
montrant trop modeste, il ne parût affoiblir
le choix de l'Académie.

« Dans quel embarras cependant se trouve né-
« cessairement celui qui vient prendre place parmi
« vous ? Montre-t'il trop de reconnoissance de

» l'honneur qu'il reçoit ? Il publie votre indul-
 » gence , il affoiblit votre choix ; il paroît avoir
 » reçu une grâce plutôt qu'une récompense ; il ab-
 » dique , pour ainsi dire , la place dont il vient
 » prendre possession. Laisse-t'il entrevoir qu'il reçoit
 » comme une dette la gloire d'une association si
 » flatteuse ? Il se rend suspect d'une vanité qu'on
 » ne lui pardonne pas , au milieu de son triomphe ;
 » il indispose les esprits , en paroissant se couronner
 » de ses propres mains ; il se trouve ainsi placé
 » entre deux écueils , une *présomption révoltante* &
 » une défiance déplacée. »

M. le Mierre a peut être un peu exagéré l'embarras de sa position. La modestie d'un Écrivain n'est jamais prise à la lettre ; parce qu'il n'ose pas parler de ses titres, il seroit dur de conclure qu'il n'en a point : le Public est plus juste que cela ; on le croit sans orgueil , mais non pas sans talens ; & ses talens s'embellissent même de sa modestie. Ce seroit être aussi trop sévère que d'accuser d'une *présomption révoltante* l'Homme de Lettres qui a le courage de dire qu'il ne se croit point indigne d'une place qu'il a demandée , & qu'il a dû demander pour l'obtenir. La modestie est si souvent une vertu fausse , qu'on peut aimer quelquefois un amour-propre qui se montre avec candeur. C'est précisément parce que l'opinion qu'on a de soi est un secret que tous les hommes cachent avec le plus grand soin , qu'on doit être tenté de beaucoup applaudir un homme qui choisit le Public assemblé pour confident

de ce secret. Aussi M. le Mierre a-t'il été très-applaudi lorsqu'il a ajouté bientôt après,

« La place que vous m'accordez est d'autant
» plus flatteuse pour moi, que ne l'ayant sollicitée
» que par mes Écrits, je serois presque tenté de
» croire que je n'ai eu affaire qu'à des Juges. »

Il seroit peut-être utile que tous les Récipiendaires se crussent obligés à faire une protestation semblable.

M. le Mierre a d'autant mieux loué M. l'Abbé Batteux, qu'il ne l'a point trop loué. Il paroît l'avoir apprécié comme un Littérateur laborieux & utile, plutôt que comme un homme de talent & un bon Ecrivain :
« Il prit pour modèle Aristote dans l'art
» d'analyser les idées; & s'il tint quelque-
» fois de la sécheresse du Philosophe Grec,
» il eut aussi sa méthode & sa clarté. » S'il en eût eu le génie, M. le Mierre n'auroit sûrement pas manqué de le dire.

On doit avoir observé que depuis quelques années, ce qu'un nouvel Académicien dit de son prédécesseur, est plutôt un jugement qu'un éloge; l'Auteur des *Lettres Persannes* n'imprimeroit plus aujourd'hui, que fûtôt que les Récipiendaires sont initiés dans les mystères de l'Académie, la fureur du *Panégérique* vient les saisir, & ne les quitte plus. Ils songent moins aujourd'hui à ce qu'ils doivent à l'Homme de Lettres qu'ils remplacent, qu'à ce qu'ils doivent au Public & à la vérité; leurs éloges ne sont guère que

les arrêts même que la postérité doit prononcer.

M. le Mierre a rapporté, comme une opinion de M. l'Abbé Batteux, *qu'en matière de philosophie même, il falloit étudier ceux qui ont écrit les premiers, parce que leurs Ouvrages, quelles que puissent être leurs erreurs, sont empreints d'un caractère original, & qu'ils sont en quelque sorte LES VRAIS PROPRIÉTAIRES DE L'ART DE PENSER.* Cette idée de M. l'Abbé Batteux, a elle-même une certaine originalité; mais le grand mérite des idées n'est pas d'être originales, c'est d'être vraies. *Les vrais propriétaires de l'art de penser, sont ceux dans les mains desquels cet art a découvert le plus de vérités; & dans ce sens, il appartient sans doute autant à Locke & à Montesquieu qu'à Platon & à Aristote. C'est ici sur-tout qu'il faudroit dire avec La Fontaine; le premier occupant, est-ce une loi plus sage?*

M. le Mierre a réussi plusieurs fois sur la Scène Tragique; & c'est à ceux qui ont réussi dans un Art qu'il appartient sur-tout d'en tracer les principes. M. le Mierre a consacré une partie de son Discours à parler de la poésie dramatique,

« C'est-là (au Théâtre) que le Poëte dramatique
 » doit apprendre quelle est la dignité de sa voca-
 » tion; c'est-là qu'il doit sentir combien il tient dans
 » sa main le cœur des Spectateurs & la morale de
 » tous les états; combien il est maître, & par con-
 » séquent garant des impressions publiques & des

20 actions qui en peuvent résulter; c'est-là qu'il doit
 20 marquer la prépondérance de la vertu, toujours
 20 simple, sur l'éloquence artificieuse qu'il est forcé
 20 de prêter aux passions, dans les contrastes qu'il
 20 présente. Obligé de mettre sur la Scène des per-
 20 sonnages élevés en dignité sur les autres hommes,
 20 il doit faire entendre aux puissans un langage qui
 20 soit un démenti solennel donné aux flatteurs, &
 20 faire du Théâtre un supplément, ou plutôt un
 20 correctif à l'éducation des Grands; il doit se
 20 garder dans sa Fable de laisser tomber un Héros
 20 dans des crimes réfléchis, les grandes ames pou-
 20 vant être susceptibles de foiblesses ou de violences,
 20 mais jamais de tentations basses & honteuses;
 20 épargner à la vertu cet outrage & se décourage-
 20 ment, de la montrer à la merci des événemens,
 20 & aux prises avec les remords; éloigner des yeux
 20 des Spectateurs ces horreurs gratuites, trop étran-
 20 gères à l'homme pour lui être offertes, ou trop
 20 révoltantes pour être supposées, qui ne peuvent
 20 avoir un contre-poids suffisant dans la correction
 20 théâtrale, quelle qu'elle soit, & dont le plus puis-
 20 sant préservatif est de les laisser ignorées. »

Quelques-unes de ces idées demande-
 roient peut-être des explications; d'autres
 pourroient être contestées. Le morceau en-
 tier est écrit d'une manière énergique & im-
 posante. Peut-être qu'il ne falloit pas confon-
 dre *les crimes réfléchis* avec *des tentations*
basses & honteuses. On voit que M. le Mierre
 a considéré en homme de bien l'art dans lequel
 il a eu le plus de succès comme Poëte. On se
 souvient que dans son Poëme de la Peinture, il
 vouloit chasser aussi de nos Temples tous les
 tableaux qui montrent la vertu dans les souf-

frances & dans les supplices. Dans des principes semblables, il faut voir sur-tout des sentimens honnêtes & vertueux.

C'est à peu-près dans le même morceau que M. le Mierre considère le Public comme le Juge unique de toutes les productions Littéraires, comme une postérité *présente & anticipée*. Ce langage ne peut guère être tenu que par un Ecrivain très-content de son siècle; ceux qui ne se croient pas goûtés du Public, n'en font pas autant Péloge, & n'accordent pas autant d'autorité à ses jugemens, M. le Mierre n'est pas ce Poëte dont Boileau disoit,

Et si contre ses vers son siècle se rébelle,
A la postérité d'abord il en appelle.

Le début de la réponse de M. l'Abbé Delille atteste que M. le Mierre ne s'est point fait illusion sur les dispositions du Public à son égard.

« L'Académie, lui a dit le Directeur, répond
» ordinairement au Public du choix de ses Mem-
» bres; aujourd'hui c'est le Public qui lui est garant
» *du vôtre*; c'est lui qui a sollicité pour vous; &
» jamais sollicitation n'a été ni plus pressante ni
» plus honorable. Il est vrai que vous avez vous-
» même brigué son suffrage & sa faveur de la ma-
» nière la plus puissante & la plus sûre; par vos
» talens & vos Ouvrages. »

M. l'Abbé Delille est trop élevé dans son genre, pour avoir besoin de croire que son genre est le premier de tous. Il a accordé la

prééminence à celui dans lequel M. le Mierre a obtenu ses plus grands succès.

« Des joutes Académiques, vous avez passé aux
 « joutes plus brillantes du Théâtre, & je conçois
 « l'attrait qui a dû vous y entraîner. Le Théâtre,
 « en effet, est le véritable empire de la gloire Lit-
 « téraire. Dans les autres genres, les suffrages sont
 « épars, souvent perdus pour l'Auteur; il n'entend
 « pas toute sa renommée, & les rayons de la gloire
 « ne viennent que successivement & lentement se
 « réunir enfin sur son front. Mais au Théâtre,
 « c'est au milieu des acclamations, des cris, de
 « l'ivresse, dans le lieu même de son succès, & , si
 « j'ose m'exprimer ainsi, dans le champ de la vic-
 « toire, que l'Auteur reçoit sa palme & sa cou-
 « ronne de l'élite brillante de la Nation assemblée. »

Un parallèle de nos usages & de ceux des Anciens, est le morceau de cette réponse qui a reçu le plus d'applaudissemens.

« Un autre sujet moins heureux, peut-être en
 « effet, mais plus fécond en apparence, est venu
 « rire à votre imagination avec tous les charmes de
 « la variété & l'intérêt d'un Poème national; vous
 « avez mis en vers les usages & les coutumes de
 « votre pays. Ovide vous en avoit donné l'exemple
 « & l'idée; mais combien son sujet lui offroit de
 « ressources dont vous avez été privé! Notre re-
 « ligion vénérable & sainte repousse la fiction;
 « leur culte abondoit en mensonges rians; plusieurs
 « de leurs usages avoient été choisis chez ces Grecs,
 « si polis & si ingénieux; plusieurs des nôtres sont
 « nés chez des peuples barbares. Nos usages man-
 « quent sur-tout d'un but politique; les leurs étoient
 « une seconde législation, qui gouvernoit le peuple
 « par les sens. Ces cérémonies imposantes & reli-
 « gieuses.

« gieuses , qui accompagnoient les traités de paix &
 « les déclarations de guerre , l'ouverture & la clô-
 « ture solennelle de l'année ; ces bacchanales pleines
 « de la joie tumultueuse du Dieu qu'elles célé-
 « broient ; ces fêtes riantes de Cérés & de Flore ,
 « la pompe majestueuse des triomphes ; la magni-
 « fique absurdité des apothéoses ; enfin toutes ces
 « solennités , tantôt champêtres , d'un peuple agri-
 « culteur , tantôt militaires , d'un peuple conqué-
 « rant ; & dans les derniers temps , toutes les
 « richesses des nations vaincues prodiguées dans ces
 « fêtes des Souverains du monde. Quel plus riche
 « & plus magnifique sujet ? »

Ce morceau , comme on voit , est plein d'idées heureuses , heureusement exprimées. Il y en a même de belles , comme celle-ci : *les leurs étoient une seconde législation , qui gouvernoit le peuple par les sens.* M. l'Abbé Delille , dans ce parallèle , a plusieurs fois assez élevé sa pensée pour lui donner , sans exagération , les ornemens de son style poétique. Comme on n'accorde deux talens au même Écrivain que le plus tard possible , on se préparoit à écouter la prose de M. l'Abbé Delille avec indulgence ; des applaudissemens redoublés ont rendu l'indulgence inutile. On auroit dû penser , peut-être , qu'un Écrivain supérieur en vers écrit bien en prose dès qu'il en veut prendre la peine. Un esprit médiocre , il est vrai , peut se cacher sous de certaines formes heureuses du style poétique ; mais il empruntera ces formes , il n'en créera point ; & à supposer même qu'on eût d'ailleurs le plus

Sam. 24 Février 1781.

H

grand talent, on n'écrira point des Poèmes d'une élégance & d'une perfection continues si on n'a point reçu de la Nature un esprit assez distingué pour se faire remarquer sous les formes plus simples & moins séduisantes de la prose.

Ce qu'il a dit du Poème des Fastes a donné à M. l'Abbé Delille l'occasion d'une transition très-heureuse.

« En parcourant les campagnes que vous peignez
 » avec intérêt, vous saisissez, vous consacrez les
 » traces de la bienfaisance touchante qui va sur-
 » prendre l'indigence sous le chaume; (1) & dans
 » la peinture que vous en faites, le Public a re-
 » connu avec plaisir les traits de la Personne Au-
 » guste (2) qui honore cette Assemblée de sa pré-
 » sence, & dont je n'aurois osé blesser la modestie,
 » si l'éloge que vous avez fait de son cœur ne faisoit
 » celui de vos talens. »

Cet éloge si délicat, a été consacré par le Public, dont les applaudissemens se sont détournés de l'Orateur pour se réunir sur la Princesse qui en a reçu l'hommage: c'est devant le Public assemblé qu'il convient surtout de louer les vertus qui brillent dans un rang élevé; c'est-là que les applaudissemens ou le silence approuvent ou condamnent l'éloge, & que l'interprète de la nation est distingué des flatteurs. C'est au Public qu'il

(1) Allusion à un épisode du *Poème des Fastes*.

(2) Madame la Duchesse de Chartres.

appartient sur-tout de louer les Grands , parce que c'est lui sur-tout qui a le droit de les juger.

Les trois Orateurs ont aussi payé leurs tributs d'hommages à la Souveraine que l'Empire vient de perdre , & que l'Europe regrettera long-temps. M. l'Abbe Delille a rapporté ces mots d'une lettre écrite par un Souverain. « Elle fut la gloire du trône & de » son sexe ; je lui ai fait la guerre , mais je » n'ai jamais été son ennemi. » Ce Roi sera peut-être reconnu plus aisément encore , lorsqu'on saura que cette Lettre a été écrite à M. d'Alembert.

« Mon cœur s'émeut à l'aspect de ce nouveau
 » Lycée , a dit M. le Comte de Tressan dès le début
 » de son Discours ; tout m'y rappelle la mémoire
 » chère & sacrée de ceux qui protégèrent mon en-
 » fance , & qui se plurent toujours à m'éclairer.
 » Sage Fontenelle , aimable Buffy - Rabutin , Hé-
 » nault , Maupertuis , Mairan , la Condamine , vous
 » dont le nom vivra toujours dans le cœur de vos
 » dignes Confrères , je vous compterai toujours
 » au nombre de mes Bienfaiteurs ! Que ne dois-je
 » pas aussi au grand Homme que nous avons perdu ?
 » Combien de fois , dans mon adolescence , M. de
 » Voltaire ne quitta t'il point cette lyre & cette
 » trompette éclatante , qui déjà l'immortalisoient ,
 » pour placer ma jeune & foible main sur une flûte
 » champêtre , ou pour lui apprendre à se servir de
 » la plume d'Hamilton ! Pardonnez , Messieurs , au
 » Vieillard que vous faites asseoir près de vous ,
 » d'oser vous parler de ses premières années. Mon
 » exemple peut être utile à ceux qui commencent
 » leur carrière avec des dons supérieurs aux talents

Hij

« qu'on m'avoit soupçonnés. Puisse cet exemple en-
 » courager mes jeunes Compatriotes à mériter que
 « deux illustres Compagnies couronnent leurs che-
 » veux blancs. »

Ce début a quelque chose de touchant ; on aime à voir qu'il y ait un bonheur dont la vieillesse puisse jouir encore avec tant de sensibilité. La gloire sied bien à la jeunesse, elle lui donne & en reçoit plus d'éclat ; mais elle est plus touchante dans la vieillesse, elle lui est plus nécessaire. C'est la dernière passion du sage ; a dit Tacite ; elle est donc aussi souvent le dernier plaisir de l'homme.

M. de Tressan a loué M. l'Abbé de Condillac en caractérisant tous les Ouvrages de ce Philosophe. La vérité même donnoit ici au Récipiendaire le style du panégyrique. M. de Tressan a annoncé au Public un nouvel Ouvrage de M. l'Abbé de Condillac, *sur les langues considérées comme des méthodes analytiques, & sur l'algèbre considéré comme une langue.* Il a paru redouter un peu pour les talens de l'imagination, une méthode qui définiroit tous les mots avec une précision géométrique : on ne peut guère prévoir jusqu'à quel point une pareille méthode arrêteroit l'essor de l'imagination & les mouvemens de l'ame ; mais on peut observer à M. de Tressan, & lui-même l'a souvent observé sans doute, que les plus grands talens se sont toujours rencontrés avec les esprits les plus justes, & que les plus grands Écrivains sont ceux qui fixent le mieux le

sens des mots dont ils se servent. *Bien définir & bien-peindre, voilà tout le génie des grands Écrivains*, a dit la Bruyère. Le génie peut se passer de méthode, mais la méthode peut être très-utile à ceux qui n'ont pas de génie.

M. le Comte de Tressan devoit trouver des objets plus agréables & d'un intérêt plus universel, en parlant de ses goûts & de ses Ouvrages.

« J'ai toujours cru, Messieurs, m'unir à vos
 » travaux en m'occupant à retracer tout ce qui
 » tient aux lois, aux mœurs, aux usages de l'an-
 » cienne Chevalerie. Toujours animé pour la gloire
 » de mon Roi & pour celle de la Noblesse Fran-
 » çoise, lorsque les atmes sont devenues trop pe-
 » santes pour des mains qui les portoient depuis
 » 60 ans, je me suis proposé de mettre en action
 » tout ce qui peut rappeler à nos jeunes Guerriers
 » l'ancien esprit de leurs pères; j'ai tâché de peindre
 » avec force cette ardeur héroïque, qui ne laisse
 » voir que des lauriers sur le front hérissé d'une
 » phalange ennemie, ou sur une brèche embrasée;
 » cet honneur épuré, qui n'interprète ni n'excuse
 » aucun acte foible ou coupable, cette inébranlable
 » fidélité pour le Souverain auquel on doit sa vie,
 » & pour celle qui peut en assurer le bonheur. »

M. l'Abbé Delille a cru devoir ajouter quelques éloges à ceux que la mémoire de M. l'Abbé de Condillac avoit déjà reçus de M. de Tressan; & c'est par-là qu'il a com-
 mencé sa réponse.

« M. l'Abbé de Condillac orna d'un style noble,
 » clair & précis différens objets de la Métaphysique,

H ij

» cette science à la fois si vaste & si bornée ; si vaste
 » par son objet, si bornée par les limites prescrites
 » à la raison. Placée entre les mystères augustes de
 » la Religion, & les mystères impénétrables de la
 » Nature, entre ce qu'il est ordonné de croire & ce
 » qu'il est impossible de connoître, elle peut creuser
 » dans ce champ si étroit, mais elle ne peut
 » l'élargir. »

Ces idées sont très-ingénieuses, mais peut-être qu'elles ne conviennent guère qu'à l'ancienne Métaphysique. Celle de Locke & de l'Abbé de Condillac ne s'occupe plus du tout ni des mystères de la Religion, ni des mystères de la Nature. La Métaphysique a changé de place ainsi que d'objet, de méthode & de style. Comme la physique, elle s'appuie sur l'observation des faits, elle en a la certitude ; & les faits qu'elle observe, sont ce que nous pouvons le mieux connoître, ce sont nos sensations. Il ne s'agit plus dans la Métaphysique ni de la *substance* & de l'être en général, ni de l'union de l'âme & du corps. Elle analyse l'esprit humain, mais toujours dans ce qu'il a de plus sensible, & souvent dans ses talens & dans ses productions les plus agréables. Cette science, autrefois si hérissée d'abstractions, cherche aujourd'hui dans les Beaux-Arts la lumière qu'elle doit répandre sur eux, elle s'est placée tout près de la Poésie. L'une & l'autre en effet s'occupent également de nos sensations. On conçoit que M. l'Abbé Delille a pu croire avec peine que le Métaphysicien fût aussi

près du Poète. Il paroît difficile en effet de voir ce que les Ouvrages de l'Abbé de Condillac, dépourvus absolument d'imagination, peuvent avoir de commun avec les vers de M. l'Abbé Delille, qui abondent en tableaux & en images. Mais ce n'étoit pas parce qu'il étoit Métaphysicien que M. l'Abbé de Condillac manquoit d'imagination ; il n'en avoit point, parce que la Nature ne lui en avoit point donné. La Métaphysique a changé, mais son nom est resté le même ; elle sera long-temps encore confondue avec une fausse science, que sa principale gloire est d'avoir détruite : l'*abus des mots*, contre lequel elle s'est tant récriée, lui sera long-temps encore funeste à elle-même.

C'est dans les Discours Académiques, surtout, que la louange est obligée d'être ingénieuse & délicate. Comme elle est toujours prévue, il faut qu'elle surprenne, au moins, par des formes & des tournures inattendues. Tout ce que M. l'Abbé Delille a adressé de flateur à M. le Comte de Tressan, est plein de grâce & de finesse ; c'est le ton d'un homme du monde parlant à un homme du monde. Un moyen encore de plaire à M. de Tressan, c'étoit de lui parler beaucoup de l'Arioste. & M. l'Abbé Delille a eu cette attention.

« Vous savez que, lorsque son Poème parut,
 » quelqu'un lui demanda où il avoit pris toutes ces
 » folies. Vous, Monsieur, qui l'avez reproduit
 » dans notre langue ; vous lui avez plus d'une fois
 » demandé où il avoit pris ce génie si souple & si

« facile, qui parcourt sans disparate les tons les plus
 « opposés; qui, par un genre de plaisanterie nou-
 « veau, ne relève les objets que pour mieux les
 « abaisser; de l'expression sublime descend subite-
 « ment, mais sans secousse, à l'expression fami-
 « lière, pour causer au Lecteur, tout-à-coup dé-
 « sabusé, la plus agréable surprise; se joue du su-
 « blime, du pathétique, de son sujet, de son Lec-
 « teur; commence mille illusions qu'il détruit aussitôt;
 « fait succéder le rire aux larmes, cache la
 « gaîté sous le sérieux, & la raison sous la folie,
 « espèce de tromperie ingénieuse & nouvelle, ajoutée
 « aux mensonges rians de la poésie. — Il semble
 « que le peu d'importance qu'il paroît attacher à
 « toutes ces imaginations, auroit dû désarmer la
 « critique; cependant à ce Poète si peu sérieux,
 « même quand il paroît l'être le plus, elle a très-
 « sérieusement reproché le désordre de son plan.
 « Vous savez mieux que personne, Monsieur, com-
 « bien ce désordre est piquant; combien il a fallu
 « d'art pour rompre & relier tous ces fils; pour faire
 « démêler au Lecteur cette trame, comme il le dit
 « lui-même, d'événemens entrelacés les uns dans
 « les autres, pour l'arrêter au moment le plus in-
 « téressant sans le rebuter, &, ce qui est le comble
 « de l'adresse, entretenir toujours une curiosité
 « toujours trompée. »

Il ne faut point douter qu'on ne serve
 beaucoup les talens quand on démêle ainsi
 tous les secrets du génie d'un grand Poète.

En convenant que M. de Tressan a redressé
 les torts des Traducteurs de l'*Arioste*, M.
 l'Abbé Delille n'a pas voulu cependant aban-
 donner entièrement la réputation de M. de
 Mirabaud: " L'Ouvrage de M. de Mirabaud,

« a-t'il dit, se lit avec intérêt ; & pour tout
 » dire en un mot, il a traduit un Roman,
 » vous avez traduit un Poëme. »

Il s'ensuit que M. de Tressan seul a traduit l'Arioste ; car l'*Orlando Furioso* est un Poëme, & non pas un Roman.

Nous serions sûrs de donner un grand prix à cet extrait, si nous pouvions rapporter quelques vers de ce Chant du Poëme de M. l'Abbé Delille, dont la lecture a fait une impression si vive & si générale. Ceux qui ont entendu ces beaux vers les cherchent depuis dans leur mémoire ; ceux qui n'ont point assisté à la Séance de l'Académie, auroient quelques regrets de moins ; mais le plus léger changement nuit beaucoup à la perfection ; & lorsqu'elle a un grand succès à punir, la critique n'a garde de soupçonner que les fautes qu'elle découvre peuvent fort bien n'être pas du Poëte. Malgré ces inconvéniens, nous citerons deux morceaux de ce Chant : nous avons les plus fortes raisons de croire que nous les rapportons tels qu'ils ont été lus.

Le premier vient à la suite du tableau d'une Ferme. Le Poëte parle des oiseaux qui vivent dans la basse-cour.

Aimez-donc , protégez ce peuple domestique ;
 Que leur logis soit sain & non pas magnifique.
 Que leur font ces réduits richement décorés,
 Le marbre des bassins , les grillages dorés ?
 Un seul grain de millet leur plairoit davantage ,

H. v

La Fontaine l'a dit. O véritable sage
 La Fontaine, c'est toi qu'il faudroit en ces lieux,
 Poète de l'instinct, ils t'inspireroient mieux.
 Le paon, fier d'étaler l'iris qui le décore,
 Du dindon rengorgé l'orgueil plus sot encore,
 Pourroient à nos dépens égayer ton pinceau :
 Là, de tes deux pigeons tu verrois le tableau,
 Et deux coqs amoureux à la discorde en proie,
 Te feroient dire encore : *Amour, tu perdis Troie.*

Le second morceau est le tableau d'une
 Ménagerie.

Mais dans ce nouveau lieu, quel peuple renfermé
 De ses cris inconnus a frappé mon oreille ?
 Là, sont des animaux, étrangère merveille,
 Là, dans un doux repos vivent emprisonnés
 Quadrupèdes, oiseaux, l'un de l'autre étonnés.
 Ne recherchez point trop les espèces bizarres,
 Préférez les plus beaux & non pas les plus rares ;
 Offrez-nous ces oiseaux qui, nés sous de beaux cieux,
 Favoris du soleil, brillent de tous ses feux,
 L'or pourpré du phésan, l'émail de la pintade ;
 Logez plus richement ces oiseaux de parade,
 Eux-mêmes sont un luxe ; & puisque leur beauté
 Rachette à vos regards leur inutilité,
 De ces captifs brillans que la prison soit belle.
 Excluez toutefois ceux dont l'orgueil rébelle
 Craint trop la servitude & languit dans nos fers.
 Eh ! quel œil sans regret peut voir le roi des airs,

l'aigle , qui se-jouoit au milieu de l'orage ,
 Oublier aujourd'hui , dans une indigne cage ,
 La fierté de son vol & l'éclair de ses yeux ?
 Rendez-lui le soleil & la voûte des cieux :
 Un être dégradé ne peut jamais me plaire.

(*Cet Article est de M. Garat.*)

L'ILIADÉ D'HOMÈRE en vers François ,
 par M. le Baron de Baumanoir, Chevalier
 de S. Louis, ancien Capitaine de Dragons,
 2 Vol. in-8°. Prix , 3 liv. le Vol. broché.
 A Paris , chez la Veuve Duchesne , rue
 S. Jacques ; Mérigot le jeune , quai des
 Augustins ; Belin , rue S. Jacques ; Esprit ,
 au Palais Royal ; Hardouin , rue des
 Prêtres S. Germain-l'Auxerrois.

S'IL faut un rare talent pour traduire en
 bons vers un Poème tel que l'Iliade , il faut
 encore un grand courage pour l'entreprendre.
 Ce seul projet doit exciter l'attention
 & l'intérêt des Amateurs de la Poésie. Il sup-
 pose dans l'homme qui l'a conçu, cette cou-
 rageuse opiniâtreté, qui n'est pas toujours
 la preuve du talent, mais qui en est la com-
 pagne ordinaire ; nous parlons ici de ce ta-
 lent qui fait entreprendre de grandes cho-
 ses. Mais le succès d'une pareille Traduction
 est difficile à obtenir. Un Traducteur est
 jugé dans ce cas-là, ou par ceux qui con-
 noissent & qui sentent le Poète Grec ; & ces
 juges-là sont difficiles à satisfaire ; ou bien

M vj

par des gens à qui la Littérature antique est étrangère; & ceux-ci risquent de trouver souvent ridicule le Prince des Poëtes. Un Traducteur de l'Iliade ne peut donc espérer qu'un petit nombre de Lecteurs. Le seul Poëme épique, peut-être, qui puisse prétendre à circuler dans les diverses classes de la Société, c'est celui du Tasse, parce qu'au mérite de l'Épopée, il joint la grâce & l'intérêt du Roman.

S'il est beau de voir un Littérateur courageux entreprendre un aussi long & pénible Ouvrage, combien n'est-il pas intéressant de voir un respectable Militaire, qui, pouvant demeurer oisif dans une retraite honorable, emploie ses momens à acquérir une gloire nouvelle, & qui semble ne se délasser que par de nouveaux travaux?

Tel est M. le Baron de Baumanoir, qui vient de finir la Traduction de l'Iliade, & qui nous promet, dans le cours d'un an, celle de l'Odyssée. Le préjugé le moins favorable qu'un tel Ouvrage puisse établir en faveur de son Auteur, c'est de lui supposer des connoissances qu'il eût pu se dispenser d'acquérir. Il prouve que M. le Baron de Baumanoir n'a pas donné toutes ses heures de repos à ses plaisirs, ou qu'il a su du moins ennoblir ses plaisirs par l'étude; & que s'il a brillé dans la carrière des Héros, il a su acquérir le talent qui sert à immortaliser leur mémoire.

Le nouveau Traducteur s'est permis quel-

ques retranchemens qu'il a cru indispensables pour rendre la lecture d'Homère plus intéressante pour nous. " En admirant, dit-il, ses sublimes Ouvrages, je ne me suis pas dissimulé l'abus que le génie d'Homère a fait de ses richesses & de sa fécondité; des longueurs, des répétitions, des récits de batailles trop multipliés en peuvent rendre la lecture un peu fatigante. " Il a traduit en prose le dénombrement du second Livre, " ne l'ayant regardé en quelque façon que comme une espèce de table chronologique & géographique, peu susceptible de l'harmonie des vers, & totalement étrangère à la suite du Poème. " Il est certain qu'en lisant cette Traduction, on ne doit pas soupçonner l'Auteur d'avoir voulu, par ces retranchemens, éviter la peine de traduire. On sent que les vers coulent de sa plume avec une facile abondance. Cette facilité est sans doute un don précieux; mais elle est toujours si voisine de la négligence, qu'il lui devient presque impossible de ne pas y tomber. C'est ce qui est arrivé souvent à M. le Baron de Baumanoir. Par exemple, on lit, Chant sixième,

« Incertain si les Dieux, dans leurs cruels décrets,
 « Ne m'auront point nommé pour victime des Grecs. »

Si cette manière de rimer n'est pas admissible dans le style familier, comment le fera-t-elle dans le genre héroïque? On trouve dans le même Chant,

Je ne suis point surpris de vous voir irrité ;
Vos reproches sont durs, je les ai mérités.

Cette dernière négligence est encore plus condamnable que la première. C'est une faute de langue des plus évidentes. Il falloit dire indispensablement, *je les ai mérités*.

Nous espérons que M. le Baron de Baumanoir ne verra point dans ces réflexions le projet de troubler ses plaisirs, en soumettant son travail à une critique minutieuse. On sent combien la carrière où il est entré étoit difficile à parcourir. D'ailleurs, les bornes qui nous sont prescrites ne nous permettent ni la marche de l'analyse, ni un examen prolongé. Aux négligences que nous venons de mettre sous les yeux de nos Lecteurs, nous allons opposer quelques vers harmonieux du Chant sixième. C'est dans les adieux d'Hector & d'Andromaque.

Andromaque livrée à de justes alarmes ,
Prend la main du Héros , & la baignant de larmes ,
L'embrasse tendrement, le caresse & lui dit :
Quelle aveugle fureur au trépas te conduit !
Tu chéris ton enfant, Andromaque t'est chère ,
Et tu fais le malheur du fils & de la mère !
Je te vois au carnage , & je crois voir encor
Les Grecs se disputer la dépouille d'Hector.
Dieux ! si vous ordonnez que ce Héros succombe ,
Que je puisse avant lui descendre dans la tombe !
Sans Hector je me vois au comble des malheurs ;

Je n'ai plus de parens pour essuyer mes pleurs :
Ma mère ne vit plus , & le vaillant Achille
A fait périr mon père , en saccageant sa ville.
Ce vainqueur honora les mânes d'Étion
Pour servir de trophée à son ambition ;
Jusqu'au foin du bûcher il voulut bien descendre ,
Et construire la tombe où repose sa cendre , &c.

Le peu d'espace nous force de borner nos citations à ce qui peut suffire pour faire connaître la manière du Traducteur.

S P E C T A C L E S.

COMÉDIE ITALIENNE.

IL y a environ deux ans qu'on a représenté , sur un des Théâtres du Rempart , une petite Pièce en un Acte, intitulée : *La Musicomanie*. Dans ce Drame comme dans la *Mélomanie* , dont nous avons dit quelque chose N^o. 6 de ce Journal , page 88 , le principal Personnage aime la Musique avec fureur ; il prétend que tout ce qui l'approche partage son goût ; il ne veut donner sa fille qu'à un Virtuose ; & dans les deux Ouvrages un Amant aimé prend le nom d'un Musicien célèbre pour obtenir le consentement du vieux fou. Lequel de ces deux Drames est antérieur à l'autre ? c'est ce que nous igno-

rons. Aux Boulevards, on n'attend pas longtemps pour être représenté ; aux Spectacles Royaux, on ne l'est qu'après plusieurs années. Cette réflexion jette quelque doute sur le droit d'aînesse, même de celle qui a paru la première. Le hasard seul a-t-il fait la ressemblance qui existe entre le sujet & l'intrigue de la *Mélo* & de la *Musico-manie* ? Cela nous paroît difficile à croire. Quoi qu'il en soit, & nous sommes fâchés d'être obligés de l'avouer, l'Ouvrage représenté sur les Boulevards annoncé plus de talent, est plus gai, plus comique que celui que l'on joue à la Comédie Italienne. On avoit annoncé que ce dernier étoit suspendu pour être remis avec des changemens ; nous avons été surpris de voir, le samedi 17 de ce mois, que ces changemens consistoient uniquement en quelques phrases supprimées dans le dialogue du dénouement, & en quelques vers ajoutés dont le Musicien a fait une *finale*. En bonne foi, est-ce ainsi qu'on abuse le Public ? L'Ouvrage jugé médiocre quant aux situations & au style, ne péchoit pas seulement par le dénouement. Les corrections annoncées donnoient à croire qu'on s'occupoit de faire disparaître les taches que le Public avoit indiquées aux deux premières représentations ; & voilà que cette prétendue soumission aux arrêts des Connoisseurs regarde simplement le Musicien. Une telle conduite nous paroît incompréhensible, & entraînera après elle un inconvénient désagréable. Les

Amateurs du Spectacle, trompés dans leur attente relativement aux corrections sur lesquelles ils comptoient dans cette circonstance, ne croiront plus désormais aux promesses de cette nature qu'on pourra leur faire, & les Auteurs modestes & jaloux de plaire feront les victimes de l'indocilité ou de la négligence d'un Écrivain sans doute mal conseillé. Nous faisons cette observation, parce qu'on nous a instruits qu'il a été réellement fait des changemens assez considérables à ce petit Ouvrage, mais qu'ils n'ont point été adoptés par la Personne qui représente à Paris l'Auteur de la Melomanie. Peut-être a-t-elle eu raison de les refuser; mais en ce cas il ne falloit pas laisser tromper le Public, ou se hâter de le désabuser.

Nous parlerons incessamment de *Jenneval*, Drame en cinq Actes & en prose, par M. Mercier, dont il n'a encore été donné qu'une représentation. On sait combien ce genre a éprouvé de contestations, combien il a d'ennemis & de partisans; il est donc impossible de ne pas entrer dans quelques détails, devenus, à notre avis, plus nécessaires que jamais; & la place que nous avons à remplir nous les interdit aujourd'hui.



G R A V U R E S.

COLLECTION des Portraits des Généraux, Ministres & Magistrats qui se sont rendus célèbres dans la Révolution des Treize Etats-Unis de l'Amérique - Septentrionale, gravés en taille-douce en forme de Médaillons ; hauteur 6. pouces, largeur 4. pouces 4. lignes, & imprimés sur beau papier de France.

Tous les Portraits qui composent cette Collection ont été dessinés d'après nature par M. du Simmier, Peintre, & l'un des Curateurs de la Société Philosophique de Philadelphie. La gravure en a été confiée à M. Prevost, de l'Académie Impériale & Royale de Vienne, dont la réputation est fondée sur plusieurs Ouvrages distingués.

Le but de l'Auteur étant de préparer un Monument pour l'Histoire de la grande Révolution de l'Amérique - Septentrionale, il ajoutera successivement à son Recueil les Portraits des Hommes déjà célèbres qu'il n'a pas encore eu occasion de se procurer, ainsi que de ceux qui pourront encore se rendre célèbres dans la suite.

La Souscription que l'on propose actuellement au Public n'étant que pour douze Portraits, les Amateurs s'engageront simplement à les prendre à mesure qu'ils paroîtront, & ils seront libres dans la suite de continuer ou de ne pas continuer leur engagement pour un plus grand nombre ; mais si ce Recueil devient aussi complet qu'on a lieu de s'en flatter, ils auront néanmoins la préférence comme premiers Souscripteurs en cas qu'ils desirerent les Supplémens. On distribue actuellement cinq Portraits ; & si la Souscription se trouve remplie à l'époque du

28 de ce mois, on continuera les livraisons sans interruption de deux mois en deux mois.

Le prix de chaque Portrait sera de quarante sols.

On souscrit à Paris, chez Chereau, Marchand d'Estampes, rue des Mathurins, près celle de Sorbonne; & à Versailles, chez Blaizot, Libraire du Roi & de la Reine : c'est chez eux qu'on pourra voir les Portraits qui doivent paroître les premiers, & qu'on recevra les différentes livraisons.

LISTE des Portraits de la Collection actuelle.

N°. 1. Le Général *Washington*. 2. Le Général Baron de *Steuben*. 3. *John Jay*, ancien Président du Congrès. 4. *Henri Laurens*, ancien Président du Congrès. 5. *Charles Thompson*, Secrétaire du Congrès. 6. Le Général *Gates*. 7. Le Général *Arnold*. 8. *S. Huntingdon*, Président actuel du Congrès. 9. *Silas Deane*, Membre du Congrès, & Plénipotentiaire en France. 10. *W. H. Drayton*, Membre du Congrès. 11. *J. Dickenson*, Membre du Congrès, & Auteur des Lettres d'un Fermier de Pensylvanie. 12. Le Général *Reed*, Membre du Congrès, Président & Commandant en chef de l'État de Pensylvanie.

PROSPECTUS pour une suite d'Estampes, destinée à décorer la nouvelle Edition de M. de Voltaire; proposée par Souscription, par M. Moreau le jeune, Dessinateur & Graveur du Cabinet du Roi, & Agréé de son Académie Royale de Peinture & Sculpture.

LA superbe Édition des Œuvres de M. de Voltaire, avec les caractères de Baskerville, proposée par Souscription, vient de faire naître à M. Moreau le jeune, l'idée d'en ouvrir une autre totalement séparée & distincte de cette Édition, mais relative au même objet, c'est-à-dire, à celui d'orne

monument de respect que M. de Beaumarchais & Compagnie élève à la gloire de ce grand Homme.

Depuis long-temps les Estampes sont en possession de décorer les Ouvrages des Hommes de Lettres : le moindre Roman, la moindre bagatelle ne paroît guères qu'avec cette parure devenue à la mode, & qui semble du goût du Public. La plus belle & la plus complète des Éditions du plus étonnant & du plus fécond génie de la France, doit-elle être privée de cet ornement ; & n'est-il pas à croire que la plupart des Souscripteurs de cette belle Edition, désireront encore d'acquérir des Estampes qui puissent l'enrichir ?

D'après ces réflexions, qui doivent venir à tout le monde, M. Moreau a conçu le projet de faire une suite d'Estampes exécutées d'après ses dessins & sous sa direction, d'un format *in-4°*, & par conséquent de grandeur à y être adaptées.

Cet Artiste voudroit pouvoir, comme M. de Beaumarchais & Compagnie, livrer au Public toute la suite à la fois ; mais comme il ne veut point avoir recours à des capitalistes, dont les intérêts à payer absorberoient le fruit de son travail, il s'en tiendra à la marche ordinaire, celle de donner cette suite par livraison : cet usage facilite à la fois & l'Artiste & les Acquéreurs.

M. Moreau présume, pour les Pièces de Théâtre, Poèmes, Contes, Romans, & autres Ouvrages susceptibles de gravure, que le tout pourra se monter à environ cent Planches.

Quand cet Artiste aura vu un nombre suffisant de Souscripteurs pour le couvrir de ses frais & lui produire le fruit qu'il doit attendre de ses peines, il annoncera l'époque de la première livraison, composée de dix Estampes, & les autres suivantes, de pareil nombre, auront lieu de quatre mois en quatre mois.

Il n'y aura point à craindre, pour cette souscription, le relâchement qui quelquefois se fait sentir vers la fin d'une semblable entreprise. Une Compagnie plus occupée de la prompte rentrée de ses fonds que d'une belle exécution du côté de l'Art, n'y surveille pas comme un Artiste jaloux de travailler en même-temps & pour ses intérêts & pour sa gloire, Si M. Moreau oseroit se citer, il donneroit pour preuve de ce qu'il avance les trente Estampes de l'Édition de Bruxelles, in-4°. des Œuvres de J. J. Rousseau, dont la dernière est gravée avec autant de soin que la première ; il prouveroit encore que les Figures de l'Histoire de France, exécutées d'après ses dessins & sous la direction de M. Lebas, son Confrère, viennent à l'appui de cette vérité.

Le prix de chaque Estampe imprimée grand in-4°. sur le papier *Nom de Jésus*, sera de 2 liv.

Les Souscripteurs déposeront la somme de 24 liv. chez M. Giard, Notaire, rue de la Montagne Sainte Geneviève, qui délivrera les quittances de souscription, qui seront signées par M. Moreau.

Dans trois mois, à partir de la date du *Prospectus*, on annoncera l'époque de la première livraison dans les Journaux & Papiers publics ; & l'Ouvrage une fois commencé, on tiendra compte de ladite somme de 24 liv. déposée sur les deux dernières livraisons, c'est-à-dire, que les Souscripteurs ne seront obligés, à ces deux dernières, que de payer la somme de 8 liv. au lieu de celle de 20, prix des précédentes.

Nota. Cette suite d'Estampes pourra décorer toutes les Éditions in-4°. de M. de Voltaire.

MUSIQUE.

SIX Concertos pour le Clavecin ou le Forte-Piano, avec accompagnement de deux Violons & Basse, composés par M. Giordani, Œuvre XX. A Lyon, chez Guera, & à Paris, chez Lemeau & Boyer, rue du Roule. Prix, 12 liv.

Six Trios pour deux Violons & Basse, composés par G. Demachi, Œuvre XX. A Lyon & à Paris, aux mêmes adresses. Prix, 7 liv. 4 sols.

Treizième Recueil de Pièces Françaises & Italiennes, petits Airs, Menuets, &c. avec des Variations, accommodés pour deux Flûtes, Violons, &c. par M. Taillart l'aîné. A Paris, chez Taillart, rue de la Monnoye, & aux adresses ordinaires. Prix, 6 liv.

Troisième Concerto pour le Violon à grand Orchestre, par M. Chartrain, exécuté au Concert Spirituel. Prix, 1 liv. 4 sols. A Paris, chez M. Michaud, rue des Mauvais Garçons, & aux adresses ordinaires.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

ÉDITION complète des Œuvres de M. l'Abbé Métafaste, en douze Vol. in-4°. & in-8°. A Paris, chez Molini, Libraire, rue du Jardinnet; Durand neveu, Libraire, rue Galande; & Esprit, Libraire, au Palais Royal.

On vient de publier les Tomes IV, V & VI de cette magnifique Édition, exécutée avec tant de soin & d'intelligence, & qui fait tant d'honneur aux Presses de Madame Hérissant. L'égalité, l'élégance & la netteté des caractères du célèbre Fournier y paroissent dans tout leur éclat.

Comme cette Édition est un hommage rendu à

l'amitié, l'Homme de Lettres qui s'est chargé de le rendre, n'a rien négligé de ce qui pouvoit prouver la sienne à M. l'Abbé Métastase. Non content de donner tous ses soins à la partie Typographique, nous savons qu'il a engagé les meilleurs Dessinateurs & Graveurs de l'Europe de s'occuper des ornemens; qu'il les a aidés de ses conseils & de ses lumières. MM. *Bartholozzi* à Londres, *Carmona* à Madrid, *Volpato* à Rome, *Porporati* à Turin, & les Graveurs les plus habiles de Paris travaillent aux Estampes; celles qui viennent de paroître dans les trois derniers Volumes, sont de MM. *Saint-Aubin*, *Martini*, *Duclos* & *Trieves*. Le choix des momens pour chaque pièce, a été fait avec goût & intelligence. On a préféré en général les situations qui offroient des sentimens à peindre, à celles qui n'auroient présenté que du tumulte, des cérémonies pompeuses, &c. Ainsi l'on a choisi dans *Caton* l'instant où il exige de sa fille le serment de renoncer à César; dans *Thémistocle*, celui où il se découvre à Xercès son ennemi; & dans *Zénobie*, celui où le traître *Zopiré* est sur le point de poignarder cette Princesse sous les yeux de *Rhadamiste*, &c.

Un mérite rare & cependant essentiel que cette Édition a encore par-dessus toutes les autres, c'est la correction; elle a été poussée si loin par l'Éditeur, que l'Auteur lui-même en a été étonné: *la correzione è portentosa*, lui a-t-il mandé.

Nous croyons enfin que cette Entreprise sera du petit nombre de celles de ce genre où les Souscripteurs reçoivent mieux & plus que ce qui leur a été promis.

Eloge de Louis Dauphin de France, père du Roi.
A Paris, chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins.

Discours qui a remporté le prix proposé par une Société amie de la Religion & des Lettres, par

M. l'Abbé Boulogne. Prix, 1 liv. 10 s. Vol. in-8°.

La Navigation, Poème en quatre Chants, in-8°. Prix, 2 livres 8 sols. A Paris, à la même adresse.

Le Jaloux sans amour, Comédie en cinq Actes & en vers libres, par M. Imbert, représentée pour la première fois par les Comédiens François le 8 Janvier 1781. Prix, 1 liv. 10 sols. A Paris, chez Lambert & Baudouin, Impr. Libraires, rue de la Harpe, près S. Côme; Delalain, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis la rue du Plâtre, & la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Gout.

Traité des Evictions & de la Garantie formelle, par M. Berthelot, Avocat au Parlement, Docteur agrégé de la Faculté de Droit de Paris, 2 Vol. in-12. Prix, 5 liv. broché. A Paris, chez Lottin le jeune, Libraire, rue S. Jacques.

T A B L E.

<i>LA Métamorphose de l'Amour</i> , 145	<i>Discours prononcés dans l'Académie Française</i> , 162
<i>Vers à Mlle H... D... M...</i> , 146	<i>L'Iliade d'Homère, en vers François</i> , 179
<i>Air d'Iphigénie de M. Piccini</i> , 148	<i>Comédie Italienne</i> , 183
<i>Réflexions sur l'Egoïsme</i> , 151	<i>Gravures</i> , 186
<i>Enigme & Logogryphe</i> , 160	<i>Musique</i> , 190
	<i>Annonces Littéraires</i> , ib.

A P P R O B A T I O N.

J'A I lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 24 Février. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, 24-25 Février 1781. D E S A N C Y.



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG, le 25 Décembre.

LES Envoyés des Etats-Généraux des Provinces-Unies ayant reçu par un Exprès, dépêché de la Haie, la résolution formelle par laquelle L. H. P. accèdent à la neutralité armée, ont déployé sur-le-champ le caractère d'Ambassadeurs extraordinaires. Le 23, jour de la fête de la naissance du Grand-Duc, ils eurent une audience publique & solennelle de l'Impératrice, à laquelle ils présentèrent leurs nouvelles lettres de créance en cette qualité. S. M. I., après leur avoir témoigné la satisfaction qu'elle avoit de la démarche de la République, nomma un Comité pour régler avec eux la grande affaire du traité à conclure en conséquence. Ce Comité est composé du Comte de Panin, premier Ministre d'Etat, du Comte d'Osterman, de M. Bacunin, Conseiller d'Etat, & M. Besborodka, Général-Major & Secrétaire du Cabinet.

3 Février 1781.

a

Le Ministre de la Grande-Bretagne en cette Cour , fit partir le même jour un Courier pour Londres , où il envoie vraisemblablement la nouvelle de ce qui vient de se passer. La Cour de Russie en a aussi expédié deux qui vont sans doute porter la même nouvelle à Copenhague & à Stockholm.

Il est arrivé depuis quelques jours un Courier de Vienne , chargé d'une lettre de l'Empereur à S. M. I. pour lui notifier la mort de son auguste mère. Le Prince Wolkonski , Capitaine au régiment des Gardes Preobachenski , est parti pour porter à l'Empereur les complimens de condoléance de l'Impératrice.

P O L O G N E.

De V A R S O V I E , le 31 Décembre.

LA confiscation faite par ordre de l'Empereur dans le district de Zalaszczik , des terres qui appartiennent au Roi & au Prince Lubomirski , a été suivie de celle des terres du Prince Poniatowski , ancien Chambellan , & de sa pension de 6000 ducats ; de celles du Prince Poninski , Trésorier de la Couronne , & de celles du Castellan-Unkwicz , qui sont toutes situées dans la Galicie. Cet événement a donné lieu à l'expédition de plusieurs Couriers pour différentes Cours étrangères. Il est aussi question

d'une autre satisfaction que la Cour de Vienne exige de la République, & qui donnera lieu à la publication d'un Mémoire. On n'est pas ici sans inquiétudes, quoiqu'on se flatte toujours que l'Empereur saisira peut-être l'occasion de son avènement pour signaler sa générosité & sa bonté naturelles, en remettant les choses sur l'ancien pied.

A L L E M A G N E.

De V I E N N E , le 9 Janvier.

LE Prince Nicolas Wolkonsky, Capitaine des Gardes du Corps de l'Impératrice de Russie, arriva ici de Pétersbourg le 27 du mois dernier, & le 4 de celui-ci il eut une audience de l'Empereur, à qui il remit, de la part de sa Souveraine, une lettre de condoléance sur la mort de l'Impératrice-Reine.

On assure que S. M. I. a résolu d'envoyer le fils d'un de ses Ministres d'Etat à Constantinople, avec le caractère d'Ambassadeur extraordinaire, pour notifier à la Porte la perte de son auguste Mère & son avènement au gouvernement des Etats qu'elle lui a laissés.

Madame l'Archiduchesse Christine d'Autriche, & le Duc de Saxe-Teschén son époux, sont de retour de Presbourg depuis le 30 du mois dernier. Ils resteront dans cette Capitale jusqu'au moment où ils parti-

ront pour les Pays-Bas. La veille de leur départ de Presbourg, il fut tenu au Gouvernement un Conseil auquel le Duc de Saxe, Stadhouder du Royaume de Hongrie, présida pour la dernière fois. Pendant ce tems, Madame l'Archiduchesse alla faire une visite à la Comtesse Douairière de Palfy, aux Chanoinesses du Chapitre de Notre-Dame & aux Religieuses Ursulines ; elle laissa à toutes des marques de sa magnificence.

De HAMBOURG, le 12 Janvier.

SUIVANT des lettres de Francfort-sur-le-Mein, il y a passé, il y a quelque tems, un courrier Anglois allant en Italie, dirigeant sa route par la Suisse. On assure qu'il va s'embarquer à Livourne pour le Levant, d'où il doit se rendre par terre aux Indes Orientales. On ne doute pas de la nature des ordres qu'il y va porter ; ils regardent vraisemblablement les établissemens Hollandois ; & on est très-persuadé qu'il étoit déjà parti long-tems auparavant d'autres exprès avec la même mission. On est fort curieux d'apprendre quel est le parti que prendront les Puissances neutres depuis l'accession de la Hollande à cette neutralité. On a dit que la Russie avoit déclaré que la République seroit admise aux avantages de l'alliance, à compter du jour qu'elle auroit signé l'acte d'accession. Il l'a été au commencement de Novembre ; la déclaration de guer-

te de la part de l'Angleterre n'est que du 20 Décembre , & par conséquent bien postérieure. On ignore si elle n'apportera aucun changement aux dispositions des Cours du Nord , à qui la République n'offre plus qu'un nouvel allié qu'il faut défendre dès le premier pas. On ne peut tarder à présent à savoir comment se décidera cette grande affaire.

Le nombre des navires venus dans ce port en 1780 , écrit-on de Dantzick , non compris celui des navires chargés de bois à brûler , est de 405 , parmi lesquels 110 Hollandois. Il en est sorti 412. Trois navires Hollandois sont restés pour passer l'hiver ici. — La quantité de bled arrivé de la Pologne & des environs , monte à 13,072 laists de toutes sortes de grains , & l'exportation de cette denrée monte à 19,330 laists. — L'importation du bled de Pologne pour cette Ville diminue chaque année , parce qu'il en passe une partie considérable à Elbing. La provision qui nous reste , monte à 5000 laists de froment & 8000 de seigle. Le prix en a considérablement augmenté depuis que nous avons appris que l'importation des grains en Angleterre y a été déclarée libre «.

E S P A G N E.

De MADRID , le 6 Janvier.

D. Pablo Estapar , Lieutenant de frégate , commandant à Ceuta le lougre le *Fox* , de 10 canons de 2 , & de 35 hommes d'équipage , & D. Diego de Fuentes , Commandant en second , ayant vu une bélandre Anglaise de 16 canons de 8 & de 80 hom-

més d'équipage , s'avancer vers Gibraltar, ont fait les plus grands efforts pour empêcher ce secours d'entrer dans la place bloquée ; malgré la disposition des forces, l'inégalité des bâtimens & les mouvemens du calme , ils parvinrent à s'approcher du navire ennemi ; ils osèrent tenter l'abordage avec tant de valeur & d'opiniâtreté , que la balandre , supérieure en tout , ayant désarmé le lougre de D. Pablo Estapar , & la nacelle sur laquelle étoit D. Diego de Fuentes , qui toujours revenoient au combat & à leur dessein de l'aborder , prit la fuite , & fut poursuivie par ces Officiers jusqu'à la portée des feux de la Place , à la faveur desquels elle entra. Les chébecs d'Algésire , contrariés par le calme , ne purent malheureusement seconder assez-tôt les efforts du *Fox*. Le Roi a fait passer D. Pablo Estapar & D. Diego de Fuentes , sur ses vaisseaux de haut-bord , avec le même grade qu'ils avoient , & a fait distribuer des récompenses aux familles de ceux qui ont péri dans le combat.

» Toutes les fois que le tems le permet , écrit-on du Camp de Saint-Roch , les troupes s'occupent à perfectionner la tranchée & à faire de petits épaulemens pour la commodité & la sûreté du passage de la nouvelle batterie. Le feu des ennemis n'a pas discontinué , mais il n'a pu lui donner la même activité qu'auparavant , parce qu'il peut moins s'assurer de son effet & de sa direction , par l'ignorance où il est du lieu où sont nos travailleurs. Les travaux du boulevard de Saint-Paul semblent ter-

minés ; & autant qu'on peut l'observer , on y a pratiqué un cavalier pouvant porter 5 canons dans la direction des herbes de la place. L'ennemi a élevé aussi sur le boulevard de Saint-Pierre , des ouvrages qui depuis ce tems-là puissent le mettre à l'abri de notre feu , & il commence à travailler à l'épaule-ment d'un mortier placé sur la pointe la plus élevée de la montagne «.

On lit dans une lettre de Lisbonne les détails suivans :

» Le vaisseau *la Notre-Dame d'Arrabide* , vient d'arriver de Bombay , d'où il est parti le 27 Juillet dernier. Le Capitaine rapporte que la guerre continue entre les Anglois & les Marates sur la côte de Malabar ; que le Grand-Mogol , d'intelligence avec ces derniers , attend un instant favorable pour chasser les Anglois de l'Inde. L'Amiral Hugues étoit alors sur la côte de Coromandel. Loin de se disposer à une expédition contre les Philippines , comme on l'avoit dit , il songeoit à se mettre en garde contre les préparatifs que les François ont faits à l'Isle de France , & qui annoncent le projet d'une expédition importante. — Il ajoute que le bruit couroit dans l'Inde que les François avoient pris douze vaisseaux de la Compagnie Angloise , & que l'Arсенal de Calcutta avoit été détruit par un incendie «.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 18 Janvier.

LA Gazette de la Cour se tait encore sur ce qui se passe dans l'Amérique Septentrionale. Les papiers publics , arrivés de ces contrées , & que les nôtres s'empressent de transcrire , se réduisent à un extrait de la

Gazette Royale de la Caroline Méridionale, où l'on rend compte d'une petite action entre le Lieutenant-Colonel Tarleton & l'arrière-garde de M. Sumpter, qui a été défaite sans qu'il en soit échappé un seul homme ; il est vrai qu'après cette expression assurément précise, il est échappé au relateur de dire que la nuit avoit favorisé la fuite des Américains, & en avoit sauvé beaucoup du carnage. Le corps de M. Tarleton a eu 50 hommes tant tués que blessés, & on porte ce corps à 280 hommes.

La même Gazette nous apprend que le Général Américain Vaughan, ayant appris que nos troupes avoient évacué Camden, s'en étoit approché pour s'en emparer ; mais qu'ayant su ensuite qu'elles y étoient encore, il s'étoit retiré. Ceci n'est pas une action, celle qui eut lieu près du gué de Fishdams, entre 160 Anglois & les Américains, n'est pas plus importante que celle du Lieutenant-Colonel Tarleton : ces petites affaires de parti, qu'on nous présente comme des victoires, sont simplement des escarmouches, après lesquelles le vaincu se retire & recommence le lendemain. Peut être les Gazettes du Congrès montreroient-elles ce qu'elles ont souvent montré, que nos pertes surpassent quelquefois celles de nos ennemis ; il se pourroit aussi qu'elles confirmassent de plus grands avantages, tels par exemple que la prise d'Augusta dans le Savannah par un parti Américain ; celle de

plusieurs Officiers Britanniques , & entr'autres le Colonel Brown , surpris tenant conseil avec les Indiens , & avec lesquels sont tombés entre les mains de nos ennemis 300 chevaux , chargés de présens pour les Sauvages , qu'ils vouloient engager à faire cause commune avec eux ; celle de George-Town , dans la Caroline Méridionale ; la retraite précipitée du Général Cornwallis vers Charles-Town , dans laquelle il a abandonné ses provisions , &c.

On ne tardera pas sans doute à savoir à quoi il faut s'en tenir sur tous ces détails ; ce qu'il y a de sûr , c'est que depuis la victoire de Camden le Lord Cornwallis n'a rien fait , que les Américains battus n'ont été ni découragés ni dispersés , que le Général Gates est toujours à la tête de son armée , que cette armée renforcée tient ses vainqueurs en échec , que la défaite du Major Ferguson est une véritable revanche de la victoire de Camden , puisqu'elle en a arrêté toutes les suites ; & que malgré nos efforts , nous serons forcés de reconnoître l'indépendance des Etats-Unis.

On a beaucoup parlé des prises que nous avons faites sur les Américains ; mais on s'est bien gardé de dire un mot de celles qu'ils font sur nous. On fait monter à plus de 90 celles qu'ils ont conduites à Boston & à Philadelphie , dans les seuls mois de Juillet & Août. Une Gazette de Pensylvanie ,

en date du 25 Octobre dernier , s'exprime ainsi.

» Mercredi est arrivé, après une courte croisière, le *Saratoga* , chaloupe de guerre, commandée par le Capitaine Jean Young. Le 30 Novembre il reprit la chaloupe l'*Elisabeth* ; le 8 du courant, il rencontra la *Charmante Molly* de 22 canons, qui se rendit après un combat très vif. Le 9, il s'empara du brigantin le *Nancy* de 14 canons, alors en compagnie avec l'*Elisabeth* de 18, commandée par le Capitaine Taylor, qui amena également après un engagement très-chaud. Ces trois vaisseaux alloient de la Jamaïque à New-York avec une riche cargaison de rum, sucre, &c. Pour comble de gloire le même Capitaine a repris le brigantin, la *Providence* ».

Les mêmes papiers Américains annoncent la récompense que le Congrès a accordée aux trois jeunes volontaires de la milice, qui arrêterent le Major André, & qui ne se laissèrent pas séduire par les offres éblouissantes qu'il leur fit. Ils recevront annuellement pendant leur vie 200 dollars du trésor public, & le Bureau de la Guerre leur fera donner une médaille d'argent frappée à ce sujet, dont un côté représentera un bouclier avec le mot *Fidelity*, & cette inscription au revers : *Vincit amor Patriæ*. Par un autre arrêté du Congrès, le nom d'Arnold a été rayé de la liste des Officiers de l'armée des Etats-Unis.

» On a vu, lit-on dans une lettre de Boston, le langage qu'Arnold a cru devoir adopter après avoir ajouté à ses qualités de concussionnaire & de faussaire,

celle de traître envers sa patrie. Mais pour juger de la vérité du tableau qu'il s'est avisé de tracer du peuple Américain qu'il représente comme gémissant sous l'oppression & la tyrannie du Congrès, il n'y a qu'à jeter les yeux sur l'impression que la trahison a faite sur ce peuple. Par-tout il s'est empressé de montrer sa haine & son horreur pour la conduite vénale & perfide de ce soi-disant patriote. Les habitans de cette Ville entr'autres, l'ont brûlé en effigie le 14 Octobre dernier. Ils firent, à cette occasion, une procession solennelle dans laquelle, entr'autres représentations emblématiques, on voyoit l'effigie d'Arnold, vêtue de son grand uniforme, mais ayant deux visages, pour marquer d'un côté le zèle qu'il a montré ci-devant pour la cause de ses concitoyens, & de l'autre la perfidie dont il s'est rendu coupable à leur égard. Une bourse remplie d'espèces que le diable faisoit sonner à ses oreilles, exprimoit l'idée où l'on est ici généralement, qu'une somme de 15,000 l. st. (qui auroit été augmentée encore en cas de succès) a opéré sa conversion en faveur des intérêts de la Couronne. Cette procession fut une espèce de Fête publique. Les habitans les plus distingués y prirent part. La marche fut ouverte par un nombre de jeunes gens à cheval; ensuite venoient plusieurs Officiers continentaux, suivis d'une file des principaux citoyens, & d'un détachement de la garde bourgeoise de cette Ville qui précédoit l'effigie qui fut brûlée aux acclamations d'un concours de peuple innombrable.

Toutes les nouvelles des Indes occidentales continuent de donner les détails les plus affligeans du dernier ouragan. Le bruit se soutient que les isles Bermudes ont entièrement disparu de la surface du globe; quelques Papiers disent que la Capitale seule (S. George) a été engloutie avec tous ses habitans & environ 1000 maisons, que le

reste a souffert à-peu-près comme la Barbade. Le nombre des habitans des Bermudes est évalué à 14 à 15,000 ames; il y avoit 6 compagnies du 44^e régiment, quelques soldats de la marine & des invalides. Les nouvelles de France & de Hollande prouvent que nous avons fort exagéré ce qu'avoient souffert la Martinique & St-Eustache. Nous avons voulu effrayer nos ennemis, & détourner leur attention des préparatifs de guerre, pour la porter toute entière sur les secours qu'ils devoient à leurs établissemens ruinés; mais tout se fait; ils ont moins besoin que nous de songer à porter des vivres dans leurs îles; il paroît que cela nous deviendra difficile; il nous faut beaucoup de bâtimens; l'empressement avec lequel on a armé pour courir contre les Hollandois, fait qu'ils sont rares; & cette nouvelle guerre dans laquelle nous nous sommes au moins très-indiscrettement engagés, peut occasionner la famine dans toutes nos îles, faute de navires pour les approvisionner.

» La partie de la nation, dit un Politique qui voit bien, croit toujours voir notre ancienne influence dans l'Europe, & se persuade aussi que notre commerce, nos moyens & nos ressources sont encore dans l'état brillant & passager où ils étoient en effet, lorsqu'on ne nous opposoit que de foibles réclamations, lorsque nos flottes en imposant à celles de nos ennemis, n'étoient pas obligées pour rentrer de faire un long circuit, & d'aller chercher la route difficile du Nord, & lorsqu'à la voix de nos Négociateurs presque toutes les Cours immoloient par habitude leurs propres

droits à l'honneur de favoriser nos prétentions. C'est cette même classe de citoyens qui avec l'enthousiasme qu'on lui connoît, continue de soutenir que notre déclaration de guerre contre la Hollande, est un acte héroïque d'administration, une preuve de magnanimité, puisque loin de s'effrayer du nombre de nos ennemis, on le grossit chaque année dans l'espoir d'en triompher avec plus de gloire; mais sans parler ici du parti de l'Opposition qu'on verra sans doute s'expliquer différemment dans les séances prochaines du Parlement, combien cette Capitale ne renferme-t-elle pas d'habitans dont les calculs opposés à ceux des premiers, leur offrent dans la résolution à laquelle le Cabinet s'est porté, une espèce d'énergie que donne quelquefois le désespoir, en aveuglant ceux qu'elle anime, mais dont il est difficile de se promettre d'heureuses suites. Une combinaison redoutable de grands intérêts divers & réunis, nous prépare des obstacles difficiles à vaincre. Et comment se dissimuler qu'il s'élève aujourd'hui contre nous, un système de droit public maritime; que cet édifice a pour base la raison & l'équité respectives, & qu'il suffit que toutes les parties intéressées à rendre aux mers la liberté inhérente qu'elles tiennent de la nation, aient une fois réfléchi en commun sur cet objet, pour qu'elles s'attachent fortement à faire disparaître de l'Empire des mers tout despotisme & toute tyrannie. Cette ardeur qui se manifeste aujourd'hui parmi nos Commerçans & nos Corsaires pour faire aux Etats-Généraux de la Hollande, le plus de mal qu'il sera possible, soit en Europe, soit dans tous les lieux où ils ont des possessions, ne fera sans doute qu'augmenter la crainte qu'inspirent notre puissance & notre nom même, & par conséquent accélérer & justifier en même-tems les efforts de la confédération des neutres, pour mettre l'Europe à l'abri d'une domination dont nous cachons si peu les prétentions universelles.

Les petits manèges qu'on a employés pour donner le change aux Puissances étrangères, & leur faire croire que l'accession des Etats-Généraux à la neutralité n'étoit pas la cause de la déclaration de guerre, n'en ont imposé à aucune. Il est certain que la Cour avoit été informée par le Chevalier Yorke de la résolution des Etats-Généraux, & de la déclaration qu'ils lui feroient faire, & que ce fut d'après ces informations qu'elle prit le parti de rompre avec la République dans l'espérance qu'en rompant dès l'instant elle seroit exclue de la confédération; pour cet effet elle a eu soin de faire paroître sa déclaration de guerre avant celle qu'on lui annonçoit de la part des Etats-Généraux, qu'elle n'a eu garde de recevoir des mains du Comte de Welderen à qui les Ministres ont renvoyé tous ses paquets sans les ouvrir. On fait aussi que l'Express envoyé par l'Ambassadeur aux Etats-Généraux pour les instruire de ce qui se passoit & leur envoyer notre manifeste, a été retardé; & c'est ainsi qu'on raconte les causes de ce délai.

» M. de Welderen, comme s'il eût prévu ce qui est arrivé, avoit voulu faire passer ces pièces à la Haye, par deux voies différentes; par le paquebot de Harwich, & par la voie de Margate, d'où les chaloupes particulières passent par cette Ville. Antoine Carlebuhr, employé au comptoir de quelques Négocians Hollandois établis à Londres, fut le particulier auquel il s'adressa. Celui-ci n'ayant pu trouver personne qui voulût se charger de la commission, alla lui-même, de l'avis de ses Maîtres,

à Margate, pour y chercher une occasion d'expédier le paquet, & le Comte le munit de deux passeports, l'un pour lui, l'autre en blanc pour celui à qui on le remettroit. Carlebuhr arrivé à Margate, ne put s'assurer d'aucun des paquebots de ce port pour la Hollande. Il fit une autre tentative à Ramsgate; & n'étant pas plus heureux, il se porta jusqu'aux Dunes, accompagné d'un nommé François Dumetz, de sa connoissance, qu'il engagea à se charger de la commission. Leur dessein étoit de passer à Douvres, où Dumetz comptoit pouvoir se procurer le moyen de gagner la Hollande; mais aux Dunes, un Pilote-Côtier nommé Edward Pain, auquel Dumetz proposa de le conduire à Helvoet-Sluis pour cent guinées, en donna avis au Capitaine Clarke, celui-ci en parla au Lieutenant-Maire de la place, qui croyant de son devoir de s'assurer des deux passagers, les fit arrêter malgré la fidélité & l'uniformité de leur déposition, malgré les passeports d'un Ministre public, pour un paquet adressé à des Membres du Gouvernement, dont le Comte de Welderen étoit le représentant connu. Le Maire retint donc les deux prisonniers & écrivit à Mylord Stormont, qu'il espéroit que sa conduite en cette occasion auroit son approbation. En effet, on n'a pas appris que ce Ministre, qui a cependant fait relâcher les deux prisonniers, ait donné au Maire la plus légère marque d'improbation d'un procédé si étrange, & qui a pu causer la perte de quelques millions aux Négocians de la République, informés par-là trois ou quatre jours plus tard qu'ils ne devoient l'être.

On n'est pas sans inquiétude sur les suites que peut avoir cette nouvelle guerre. Un de nos Papiers présente à cette occasion les réflexions suivantes.

« Dans la situation alarmante & réellement critique où sont actuellement nos affaires , si la neutralité se croyoit obligée de protéger les Hollandois contre nous , cette circonstance n'entraîneroit-elle pas les conséquences les plus funestes pour la G. B. , & un danger aussi éminent n'est-il pas bien propre à fixer notre attention ? — Un pareil événement n'est nullement improbable. Qui est-ce qui peut affirmer avec quelque degré de certitude que les Hollandois n'ont pas signé la confédération générale. Mais en supposant même qu'ils ne l'aient point signée , cette confédération porte sur des principes de nature à ne pouvoir manquer de nous rendre les agresseurs , & jusqu'à présent toutes nos mesures semblent annoncer que nous voulons passer pour tels aux yeux de l'Europe entière. Or , je demande quelle est la Puissance qui voudra faire cause commune avec un Etat qui a perdu tout sentiment d'honneur national au point de n'avoir d'autre ambition que celle de se rendre généralement odieux. Ne taxeroit-on pas , à juste titre , de folie , l'homme qui s'engageroit dans une querelle d'où il ne peut résulter pour lui que des coups & du déshonneur. — Il est en vérité bien étrange que les Anglois , qui vantent depuis si long-tems & avec tant de raison les privilèges dont ils jouissent , veuillent restreindre , ou plutôt anéantir les droits les plus évidens de toutes les autres Nations. La conduite des Puissances neutres envers nous n'est point naturellement hostile : ce sont nos procédés seuls qui peuvent la rendre telle. Leur principal , ou pour mieux dire , leur unique objet , est de porter librement leurs marchandises aux endroits où on les leur paie le mieux. Ces puissances n'ont-elles pas le droit de défendre leurs propriétés contre les déprédations des pirates & des corsaires. Il est actuellement bien démontré qu'elles exerceront ce droit

en dépit de toute opposition quelconque. Et pourquoi voudrions-nous faire la loi à des Nations qui sont si parfaitement indépendantes de nous. Pouvons-nous croire que servilement soumises à nos volontés suprêmes, elles nous sacrifieront jusqu'à leurs intérêts les plus précieux ; & nous-mêmes , à leur place , ne rougirions-nous pas à la seule idée d'un abaissement aussi honteux ? — Notre querelle avec les Hollandois provient de ce qu'ils n'ont pas voulu , par pure complaisance pour nous , abandonner une branche de commerce très-lucrative , & s'exposer au ressentiment d'une Nation qui peut leur faire au moins autant de mal que nous. Cette démarche est décisive , & les confédérés doivent en conclure qu'il n'y a que le sentiment de notre impuissance qui puisse nous empêcher de les traiter de la même manière , & que la Hollande a toutes sortes de droits à leur soutien & à leur protection. — Comment nous est-il possible de lutter contre tant d'ennemis , ou de nous soustraire à la ruine qui nous menace depuis si long-tems. Il faut donc enfin renoncer à cet empire des mers dont nous étions si vains. Mais ce n'est pas tout , il faut renoncer à toute espèce de commerce. D'où pourrions-nous attendre un revenu lorsque les sources en seront taries ? Enfin comment payer l'intérêt de nos emprunts , par quel moyen soutenir nos fonds publics , & dans l'anéantissement absolu de cette prétendue union nationale , comment prévenir une révolution générale ?

Quelques personnes qui voient d'une autre manière , proposent aux Ministres un plan de descente en Hollande.

« Si la Résolution prise par le Cabinet , relativement à la guerre avec la Hollande , n'est pas suivie de mesures qui répondent à la fermeté qui l'a dictée , elle causera beaucoup de mal à l'Angleterre .

& produira peut-être même sa ruine. Les Ministres & leurs partisans déclarent hardiment que le manifeste n'a fait qu'accélérer un événement qui devoit avoir lieu dès qu'on auroit pu lever le masque sans danger. Les choses étant ainsi, un Anglois qui méprise également les entraves où la dépendance retient les Cours, & les sottes clameurs de la populace, recommande les avis suivans à ceux qui ont le pouvoir de les exécuter. — Il faut équiper sans délai une escadre de dix vaisseaux de ligne pour croiser à la hauteur d'Oxfordness, ou dans quelque station convenable sur la côte de Norfolk ou de Suffolk; stationner à la hauteur des points de terre ou caps, depuis Portland à l'Est jusqu'au North Foreland, des deux côtés de la Manche, 20 ou 30 frégates, & quelques vaisseaux de 64; embarquer pendant ce tems dix mille hommes de troupes au moins, & équiper plusieurs galiottes à bombes & brûlots, & faire tous les préparatifs nécessaires pour une guerre de descente, de manière, pour m'exprimer comme le fait Lord Chatham, à entretenir une vive alarme sur toutes les côtes de la Hollande depuis une extrémité jusqu'à l'autre; pour effectuer entièrement ce plan d'hostilités, stationner huit ou dix frégates à l'embouchure du Texel, afin de couper toute communication avec la mer du Nord. En procédant ainsi, non-seulement tous les bâtimens destinés pour la Hollande, portant des munitions militaires ou navales, soit Hollandois ou neutres, seroient interceptés, mais aussi tous les détachemens, munitions, pour les établissemens Hollandois aux Indes Orientales & Occidentales. — Comme nous n'avons à présent aucun juste motif de redouter les efforts réunis de la France & de l'Espagne sur nos côtes, nous devrions, sans perdre un seul moment, mettre à profit les avantages que nous avons

sur nos prétendus amis, les faux & avarés Hollandois. — D'après le témoignage de quelqu'un qui a examiné dernièrement avec attention les côtes de la Hollande, de gros vaisseaux pourroient moniller en sûreté à la hauteur des deux bancs de sable qui forment l'embouchure de la Meuse; des frégates & petits bâtimens pourroient remonter cette rivière sans obstacle jusqu'à l'écluse du Mazeland. Si l'on vouloit faire descente vis-à-vis de cet endroit, on pourroit marcher droit à Rotterdam, sans être inquiété; ou si, d'après les circonstances, on imaginoit qu'il fût plus praticable de débarquer les troupes au Nord, & de marcher ensuite à Delft, on pourroit prendre cette Ville & Rotterdam par un coup de main, ou bien en faisant la descente à environ dix milles au Sud, dans Vosterward, s'emparer de la Brille, ce qui nous rendroit maîtres de la navigation de la rivière jusqu'à Rotterdam. On objectera sans doute que le pays peut en un instant être mis sous l'eau, & qu'on empêcheroit de la sorte nos troupes de s'avancer vers Delft, Rotterdam, la Brille ou tout autre ville dans le voisinage. En réponse à cette objection, il suffit d'observer qu'une telle descente rempliroit l'objet d'une petite guerre, qui est de faire du mal à l'ennemi, pour l'obliger ou le porter à accepter des conditions de paix justes & raisonnables. — Flessingue est également très-accessible, de même que toute l'Isle de Middelburgh ou des vaisseaux d'un tirant d'eau quelconque, gouvernés par des pilotes sages & judicieux, peuvent s'approcher assez des côtes pour protéger un débarquement ou un embarquement. Helvoet-Sluis même, quoique d'un plus difficile accès, à cause des bancs de sable & des hauts fonds de la rade & de son havre, la Brille se rendroit, subiroit le même sort. Il pourra être fait une dernière objection contre les descen-

tes momentanées en général , à cause des grandes forces militaires qu'exigeroit un tel plan , & que le genre de guerre proposé ne produiroit point de conquêtes ou d'acquisitions importantes & durables, mais des rapines & des représailles. Mais lorsque les Hollandois , sous le règne de Charles II , vinrent jusqu'à Sheerness & Chatam , ils n'avoient pas dessein de conserver ces places , mais ils vouloient simplement nous obliger à une paix qu'ils croyoient être sûre , juste & honorable. — L'intérieur de la Hollande , par les lacs , ou pour m'exprimer plus convenablement , par les mers de l'intérieur , est ouvert au genre d'attaque proposé ci-dessous. Il y a trois passages ou ouvertures pour entrer de l'Océan dans le Zuyder-Zee. C'est presque au fond de cette mer qu'Amsterdam est située. Le premier lac ou celui qui est le plus au Sud , se trouve entre l'Isle du Texel & le Continent ; ce passage est appelé communément le Canal ou le Texel ; le second est entre les Isles de Wierland & de Schelling , & celui qui est le plus au Nord est entre la pointe Septentrionale de l'Isle Schellipg & l'Isle d'Ameland. Il n'est aucun de ces passages par lequel un vaisseau gouverné par de bons pilotes , ne puisse entrer sans danger ; on pourroit donc , avec des forces suffisantes y exercer des rapines dont les Hollandois se sentiroient pendant plus d'un siècle.

Ces projets peuvent faire quelque effet sur le papier ; ils amusent du moins le citoyen oisif qui les lit ; mais le Gouvernement qui fait mieux ce qui est possible & ce qui ne l'est pas , se donne bien de garde de les mettre à exécution.

Le Capitaine du vaisseau de guerre Hollandois pris dans les Dunes , par la *Bellone* , ignoroit ab-

seulement la rupture entre la Grande-Bretagne & la République. Le Capitaine qui commandoit ce vaisseau a assuré que s'il l'avoit su, il n'auroit jamais amené tant qu'il auroit eu un homme pour rirer du canon. — Le commencement de la guerre actuelle ressemble parfaitement à celui de nos hostilités avec la France en 1755. L'Amiral Boscowen en allant à l'Amérique Septentrionale, prit deux vaisseaux de guerre François, l'*Aleide* & le *Lys*, chargés de troupes destinées pour Québec. Cet événement eut lieu au mois de Juillet 1755, & cependant la guerre ne fut déclarée qu'au mois de Mai suivant. Pendant cet intervalle nous ne primes pas moins de 870 bâtimens François, & le jour de la déclaration de guerre, nous avions dans nos prisons 23,000 de leurs matelots. Ce fut de notre part une opération très-vigoureuse & très-sage; par ce moyen non-seulement nous ruinâmes leurs marchands & nous détruisîmes leur commerce, mais encore nous les empêchâmes d'équiper leur marine. Deux ans après ils eurent sur le papier une flotte assez considérable, mais ils n'avoient pas la moitié de ce qu'il leur falloit de matelots pour combattre ou pour naviguer. Le 5 de ce mois, nous avions déjà pris 500 vaisseaux Hollandois & 3,000 matelots.

Les lettres qu'on reçoit de tems en tems de Gibraltar montrent toujours la nécessité pressante de ravitailler cette Place, si l'on veut la conserver. Le Gouverneur écrit qu'elle est si exactement bloquée du côté de la mer qu'il n'y peut entrer aucun secours essentiel. A la vigilance des Espagnols se joint une autre circonstance qui rend les approvisionnemens difficiles : l'Empereur de Maroc nous refuse ceux que nous

pourrions tirer de ses Etats. On peut juger de notre position vis-à-vis de ce Prince par la lettre suivante de Tanger , en date du 26 Décembre. On y verra que nous ne nous sommes pas mieux conduits avec cette Puissance d'Afrique qu'avec toutes celles de l'Europe.

» Tous les Espagnols de considération , & les Consuls étrangers résidans ici , furent appelés le 23 au Château de cette ville par ordre du Roi de Maroc , & en leur présence on lut avec la plus grande solennité deux déclarations ou manifestes de ce Souverain : l'un sur les raisons qu'il a de se plaindre des Anglois , & l'autre sur celles qui le portent à se louer du Roi catholique. Ces manifestes mettent dans le plus grand jour les motifs pour lesquels ce Souverain traite les Anglois comme il fait aujourd'hui , en même-tems qu'il fait éprouver à la nation Espagnole des distinctions & des faveurs de toute espèce. — Dans le premier sont exposés les faits suivans : un vaisseau de S. M. Maroquine , de 22 canons ayant échoué sur les côtes d'Espagne, les Anglois s'offrirent à le sauver du naufrage , & sous prétexte de le réparer, ils le conduisirent à Gibraltar où ils le retinrent ; se contentant de renvoyer seulement l'équipage en Barbarie ; & malgré toutes les instances qui furent faites à ce sujet au Gouverneur , il a toujours allégué de mauvaises excuses pour le garder. Ce procédé déterminâ S. M. Maroquine à envoyer à Gibraltar sur ses propres vaisseaux les matelots Anglois de divers bâtimens de cette place qui avoient relâché dans les ports de Barbarie , ne voulant point renvoyer leurs bâtimens & déclarant que si les Anglois ne pouvoient pas venir les chercher , ils resteroient dans ses ports jusqu'à ce qu'ils se perdent ou qu'ils se pourrissent ; résolution autorisée par les mauvais procédés des An-

glois dont voici de nouveaux exemples. 1°. S. M. ayant envoyé un de ses sujets à Londres avec 20 mille piastras fortes pour être employées en diverses marchandises qu'elle recommanda aux Ministres Anglois, ceux-ci n'eurent aucun égard à cette recommandation & le commissionnaire se rembarqua pour Tunis après avoir dissipé presque tout l'argent qui lui avoit été confié. 2°. Tahar Feniz ayant été dans la même Cour en qualité d'Ambassadeur du Roi de Maroc avec une grande quantité de cuivre pour l'échanger contre de l'artillerie, les Anglois se contentèrent d'envoyer, comme en présent, quelques mauvais canons avec leurs affûts qui crevèrent à la première décharge, sans vouloir jamais rendre compte ou faire remise du montant du cuivre qui étoit considérable, ni de l'artillerie qu'on demandoit en échange. 3°. Le Consul Anglois à Tanger n'a jamais cherché qu'à brouiller S. M. Maroquine avec les Espagnols & avec ses propres sujets, la décriant au sujet de la bonne intelligence qu'elle entretenoit avec l'Espagne, excitant les sujets Maroquins à désobéir aux ordres du Roi favorables aux Espagnols, & à insulter ceux-ci par des paroles & par des actions. De plus il a suborné les Maures de la côte jusqu'à Centa, pour qu'ils fassent tout le mal possible aux bâtimens Espagnols qui y abordent. Tel est le procédé des Anglois & la reconnaissance dont ils payent les faveurs continuelles du Monarque Africain, qui par conséquent ne se croit pas dans l'obligation de donner aux vaisseaux & cargaisons qu'ils ont à Tanger d'autre protection que celle que les Anglois ont accordée aux siens.

Dans le second Manifeste on fait voir les obligations que le Roi de Maroc a eues dans tous les tems à S. M. Catholique, & qui concourent à lui faire préférer son amitié à celle des Anglois, & à favoriser dans toutes les circonstances possibles les intérêts

de la nation Espagnole. 1°. Ledit Prince Maure ayant accordé à diverses nations Européennes l'extraction de bled par Fédala, moyennant certains droits, le Roi d'Espagne fut si reconnoissant du bled que ses sujets tirèrent, qu'indépendamment du prix de ce bled, il envoya en présent au Roi de Maroc 50 mille piastras fortes & 200 esclaves Mahométans. 2°. Un vaisseau de guerre Maroquin presque hors d'état de servir, fut réparé aux frais de S. M. C., au point qu'il devint ensuite la terreur des Algériens, ladite Majesté ayant entretenu pendant neuf mois à ses dépens le Capitaine de l'équipage Moresque. 3°. Dans le tems même que S. M. Maroquine bombardoit le Préside de Melille, elle reçut de S. M. C. un grand présent d'effets précieux & 100 esclaves Maures de l'Arsenal de Carthagène, par le canal de son Ambassadeur Cid-Abdel-Mehid-El Saré ; c'est par cet acte de magnificence, que le Roi Catholique (1) s'élevoit au-dessus des hostilités exercées contre les Présides, & malgré ces hostilités il ne fit aucune difficulté d'accorder la paix au Roi de Maroc dès que l'on la lui demanda. 4°. S. M. Maroquine ayant envoyé à Cadix 40 mille piastras fortes pour être échangées en or, cette somme lui fut renvoyée en or, par ordre & pour le compte de S. M. C., pour sauver les fonds de tout risque. Enfin le Roi Catholique a montré tant de bonne volonté envers le Prince Africain, lorsque les Etats de celui-ci se sont trouvés dans la disette, qu'il les a pourvus de grains & de comestibles de toute espèce, de manière que le pain & les fruits de la table de S. M. Maroquine, & le bled qui

(1) L'attaque de Melille par les troupes du Roi de Maroc, fut en effet si imprévue que son Ambassadeur étoit encore en route en Espagne avec les présens qui lui avoient été remis pour son Maître.

troit dans la plupart de ses Provinces lui sont venus d'Espagne , & ont été vendus à un prix même au-dessous des prix courans dans cette Péninsule , &c. &c.

F R A N C E.

De VERSAILLES , le 30 Janvier.

LE 21 de ce mois la Comtesse de St-Aulaire & la Baronne de Makau , ont eu l'honneur d'être présentées à LL. MM. & à la Famille Royale ; la première par la Marquise d'Estourmel , Dame pour accompagner Madame Victoire de France , & la seconde par la Baronne de Makau , sous-Gouvernante des Enfans de France.

Le Roi a accordé , au mois de Décembre dernier , un Brevet de Conseiller d'Etat à M. d'Aubigny , Président & Lieutenant-Général au Bailliage d'Epernay.

De PARIS , le 30 Janvier.

LA nouvelle de la rentrée à Brest , le 11 de ce mois , de la division des bâtimens vivriers , aux ordres de Macnemara , étoit prématurée. On dit aujourd'hui qu'elle est au Ferrol , & cela est vraisemblable.

L'escadre de 4 vaisseaux de ligne, 2 frégates & 2 cutters , commandés par M. de Barras , qui étoit sortie le 9 , est rentrée le 19 à Brest avec les petits bâtimens qui l'avoient ac-

Février 1781.

b

compagnée. Elle a été augmentée du vaisseau le *Languedoc*, des frégates l'*Aigrette*, la *Diligence*, l'*Allerte*, & n'attend qu'un vent favorable pour sortir de nouveau. Il y est arrivé aussi une flotte nombreuse venant de Bordeaux, sous l'escorte de la frégate du Roi la *Renommée* & de 2 ou 3 petits bâtimens. L'activité est toujours la même dans ce Port : les travaux relatifs aux réparations des vaisseaux avancent, & l'on espère que tout sera prêt à la mi-Février. M. de la Porte, Intendant de la Marine à Brest, a été nommé Intendant général de la Marine.

On parle d'un cartel qui nous est, dit-on, proposé, pour permettre à des vaisseaux Parlementaires de porter des vivres & autres provisions aux Isles dévastées par l'ouragan ; mais on ne dit pas qu'il y ait quelque chose de décidé à ce sujet. Il s'en faut de beaucoup que nos possessions aient été aussi maltraitées dans cette occasion que celles de nos ennemis : le Capitaine qui commandoit la *Junon*, qui, pendant l'ouragan a fait naufrage sur l'Isle de St-Vincent, & qui vient d'arriver ici, dit que la Martinique a très-peu souffert : la plus grande perte est celle des bâtimens qui tous ont été déradés & dispersés ; ainsi les relations Angloises qui grossissoient notre désastre n'étoient faites que pour nous épouvanter : cela n'empêchera pas qu'on envoie bientôt dans ces établissemens précieux tous

les secours qu'ils sont en droit d'attendre de nous.

Les lettres du Cap, du mois de Novembre dernier, ajoutent les détails suivans à ceux que nous avons déjà donnés de la croisière de M. de Monteil, & des effets de l'ouragan.

» L'escadre François eut connoissance, le 5 Novembre, d'un vaisseau de guerre Anglois & d'une frégate. Elle leur donna chasse pendant 36 heures. Ces bâtimens doublés en cuivre, & ayant une marche avantageuse, ont échappé, malgré tous les efforts qu'on fit pour les joindre; elle reconnut ensuite trois navires qui se trouvèrent être l'*Union*, le *Comte d'Artois* & l'*Elizabeth*, faisant partie du convoi. L'escadre les escorta jusqu'à l'entrée de la rade, où ils entrèrent le 8 Novembre. — Voici les détails qu'ils nous ont donnés relativement au convoi deradé. — Ce convoi, composé de 50 voiles marchandes, appareilla de la rivière de Bordeaux le 8 Juin dernier, sous l'escorte du *Guerrier*, de 74, des frégates neuves, la *Cérés* & la *Railleuse*, de 32; de la corvette le *Sénégal*, & du cutter le *Chevreuil*. Le 14, il fut chassé, par des forces ennemies supérieures qui l'obligèrent de relâcher à la Corogne, & par une manœuvre habile, M. du Pavillon sut le mettre à couvert; il n'y eut qu'un navire de perdu (l'*Aimable Artibonite*), qui ayant donné sur un rocher, coula bas, & ne donna que le tems de sauver l'équipage. Le 21 Juin, le convoi à peine sorti de la Corogne, fut encore chassé par des forces supérieures qui l'obligèrent de rentrer tant dans ce port que dans celui du Ferrol, où il resta deux mois. Il appareilla enfin le 21 Août, sous la protection des vaisseaux du Roi, l'*Invincible*, le *Bien-Aimé*

& le *Guerrier*, de 74 ; l'*Alexandre*, de 64, de 3 vaisseaux Espagnols & de plusieurs frégates Françaises. Il fut conduit ainsi jusqu'à la vue de Maderé, où l'escadre le quitta le 11 Septembre, le laissant sous l'escorte des frégates du Roi l'*Inconstante*, la *Cérès* & le cutter le *Chevreuil*. — La traversée a été des plus heureuses. Le 2 Octobre, le convoi eut connoissance de 2 bâtimens ennemis. La *Cérès* s'empara de l'un, tandis que l'*Inconstante* donna chasse à l'autre, qui paroissoit mieux armé. Le 8, le convoi reconnut l'Isle de la Desirade ; & le 9 à 7 heures du soir, il étoit vis-à-vis Saint-Pierre de la Martinique, côtoyant la terre & cherchant à gagner le Fort-Royal. Le même jour, le Commandant fit signal aux bâtimens d'entrer à Saint-Pierre, où ils mouillèrent tous dans la journée du 10. Le 11, à quatre heures du matin, le vent du nord commença à souffler avec une telle violence, qu'aucun des bâtimens ne put tenir sur ses ancres ; ils furent tous obligés de dérader ; il y en aura probablement beaucoup de perdus. La quantité de bois poussés sur les parages de Porto-Rico & de Saint-Domingue, ne donne que trop lieu de le craindre «.

D'autres lettres de St-Domingue présentent encore quelques détails que nous transcrirons.

» *Du Cap*. On écrit de toutes parts des détails effrayans des ravages occasionnés par l'ouragan. Les débordemens des rivières ont été au point qu'on ne se rappelle pas d'avoir jamais rien vu de pareil. En attendant des rapports plus circonstanciés, nous savons en gros que ce sont les rives de l'Arribonite & de la grande rivière qui ont le plus souffert. L'activité du Commandant-Général l'auroit engagé d'aller par-tout sur les lieux pour voir

par lui-même les dégâts & donner les ordres nécessaires pour y remédier ; mais les circonstances ne lui ont permis de visiter que la grande rivière , où il a ordonné sur le champ les réparations les plus urgentes ; & de concert avec M. l'Ordonnateur , a fait passer des secours dans les quartiers qui en avoient le plus besoin. Les désastres sur mer seront plus terribles.

Des Cayes. Il nous est arrivé , depuis quelques jours , plusieurs bâtimens de Curaçao ; un d'eux a relâché à la Jamaïque , poussé par un vent affreux qui a fait les plus grands ravages dans cette Isle. Ils nous apprennent que la prise du convoi Anglois (faite le 10 Août en Europe , par l'armée combinée), a répandu la plus grande consternation dans toutes les Colonies Angloises , sur-tout à la Jamaïque , où l'on craint de manquer de vivres. A la suite de ce malheur , est arrivé le terrible ouragan qui a occasionné des désastres si grands qu'on ne se rappelle pas que cette Colonie ait essuyé rien de si affreux depuis le tremblement de terre de 1692. Les pertes sont inappréciables dans les parties de l'O. & du N. La ville de Savannah-la-Mar a été renversée par un tremblement de terre ; il n'est resté qu'une seule maison habitable ; plus de 80 personnes ont été ensevelies sous les ruines. La secousse s'est fait sentir aussi dans les villes de Montaign Bay & Lucy ; enfin , dans les différentes places de la Colonie on compte qu'il a péri par ces débordemens ou le tremblement de terre , environ 1500 Blancs. On n'ose pas encore calculer le nombre des Nègres. Beaucoup de navires ont été jettés à la côte. La ville de Kingston est presque la seule qui n'ait pas souffert. Les Négocians ont ouvert sur le champ une souscription en faveur des malheureux , & tout le monde s'est empressé d'en prendre part.

On dit que M. de Navia , Commandant à la Havanne , a écrit le 8 Novembre , qu'au commencement du mois d'Octobre M. de Solano étoit sorti avec 7 vaisseaux de ligne , quelques frégates & autres bâtimens , & environ 30 à 32 transports ayant à bord 8000 hommes de troupes ; les tempêtes qui ont régné depuis le 10 , ajoute-t-on , ont maltraité trois de ses vaisseaux & dispersé son convoi. On ajoute qu'on espère que ce convoi se sera rassemblé au rendez-vous qui lui a été indiqué en partant , en cas d'accident , & que l'expédition projetée aura eu lieu ; elle avoit pour objet Pensacola.

Le *Maraudeur* , corsaire de Dunkerque , Capitaine Cornu , a conduit au Havre , le 19 de ce mois , le corsaire Anglois le *Chasseur* , de Douvres : il a été pris à la hauteur de Cherbourg.

La frégate corsaire la *Josephine* , en armement au Havre , doit appareiller incessamment sous le commandement du brave Capitaine Favre. Les corsaires de Granville , *Madame* , le *Patriote* & le d'*Aguesseau* , sont dehors. La *Duchesse de Polignac* , de St-Malo , ne tardera pas à sortir.

Un vaisseau Espagnol , arrivé des Philippines , confirme la nouvelle apportée à Lisbonne , par un vaisseau de Bombay , de la prise faite par M. de Tronjolly de 12 vaisseaux de la Compagnie Angloise des Indes ,

qu'on estime 40 millions de nos livres : il se peut que ce soit la même nouvelle ; mais on commence à y ajouter foi.

Par le rapport de quelques corsaires , il sembloit que la flotte Angloise , destinée à ravitailler Gibraltar , avoit mis à la voile ; mais cette nouvelle est fausse. On dit que M. le Comte d'Aranda envoya le 21 un Courier à sa Cour pour l'en prévenir ; mais qu'en même-tems il assuroit qu'il ne tenoit point à cet avis ; en effet , la flotte Angloise a été trop maltraitée dans sa dernière croisière pour qu'elle eût pu si-tôt retourner en mer.

Selon les lettres de Toulon , du 14 , il devoit en partir le lendemain , si les vents étoient favorables , un convoi considérable (de 105 voiles) pour le Levant , sous l'escorte des frégates la *Précieuse* , l'*Aurore* & la *Mignone*. Le vaisseau le *Majestueux* , de 110 canons , qu'on construit dans ce Port , est presque fini , & il pourra être armé en Mars prochain.

Le sieur Luel , Chirurgien François , venant de Portsmouth , d'où il est parti le 13 & arrivé le 14 à Morlaix , sur le parlementaire la *Molly* , a fait , dit-on , le rapport suivant.

» Le 11 , sont arrivés à Plimouth , sur divers paquebots , environ 150 hommes de la légion de Luxembourg , au nombre desquels étoient six Officiers qui ont dit que M. de Rullecourt , après le débarquement , s'étoit avancé sur Saint-Hellier

sans aucun empêchement , s'en étoit rendu maître , ainsi que de 4 pièces de canons ; que le Commandant de l'Isle avoit été fait prisonnier ; que M. de Rullecourt l'ayant obligé de sommer le Fort Elisabeth de se rendre , l'Officier qui y commande avoit répondu qu'il se défendrait , & fait tirer sur les François , qui furent obligés de se retirer dans Saint-Helher ; qu'ils se postèrent sur la place du marché , au centre de la ville , & disposèrent leurs canons vers 5 grandes rues qui y aboutissent ; qu'après avoir resté six heures dans cette position , les troupes de l'Isle qui s'étoient rassemblées arrivèrent , & les sommèrent à leur tour de se rendre , ou qu'elles alloient les attaquer ; que M. de Rullecourt , après s'être consulté avec quelqu'un de ses Officiers avoit ordonné à sa troupe de faire feu ; que l'ennemi riposta vivement ; que les François ayant été fort maltraités & leur Commandant tué , se rendirent ; qu'on ne fait pas le nombre des tués & des blessés , mais qu'il est arrivé en Angleterre 300 hommes de la Légion. Les habitants de Jersey , ajoute le sieur Luel , sont persuadés qu'ils ont été trahis. Ils ont déjà fait pendre un habitant coupable , & ils font garder à vue le Commandant jusqu'à ce qu'ils aient trouvé des éclaircissemens sur la conduite ».

La lettre suivante qui nous a été adressée , peut intéresser par son objet & par ses vues ; c'est à ce titre que nous nous empressons de la transcrire.

Les Entrepreneurs , M. , de la Manufacture d'Huile de Vitriol établie à Javelle , n'ont pu obtenir du Gouvernement un Privilège exclusif qu'ils sollicitoient à titre d'Inventeurs pour la fabrication de l'Alun factice ; ils ont cru en conséquence pouvoir en appeler au tribunal du Public , à ce tribunal qui , à la vérité , juge les décisions elles-mêmes.

mes, & qui sans avoir le droit de soustraire à leurs effets ceux qui se croient fondés à s'en plaindre, les console au moins quelquefois & les venge par son suffrage. Ces Entrepreneurs ont donc fait imprimer, & ont répandu dans le Public leur correspondance sur cette affaire. On ne disconviendra pas qu'elle ne fût très-intéressante, pour eux, s'entend; car le Public s'en occupoit fort peu, cela ne faisoit pas leur affaire; il falloit donc réchauffer l'attention, & ils se sont flattés d'y parvenir en obtenant dans la feuille du 28 Octobre dernier du Journal de Paris, des conclusions assez favorables. — Occupé tout bonnement à 100 lieues de la Capitale à fabriquer aussi de l'Alun factice, sans me douter, moi, que je fusse Inventeur, mon esprit étoit au moins à 200 lieues des prétentions des Entrepreneurs de Javelle, & je n'eusse jamais soupçonné qu'il fût possible d'en former de ce genre, si quelques affaires ne m'eussent conduit à Paris. On aime toujours à s'entretenir de son métier; il m'arrive donc un beau jour de parler d'Acide vitriolique, d'Acide nitreux, d'Alun; on m'arrête — mais, M., vous ne fabriquez sûrement pas d'Alun factice, — eh! pourquoi pas, Monsieur, — mais c'est un secret; & ce secret n'est qu'à Javelle. — A Javelle, j'ouvre les oreilles, je questionne, on cherche le N°. du 28 Octobre, on me le fait lire, & me voilà bientôt au courant; mais, je l'avouerai à ma honte, je n'en suis pas encore à l'admiration. Et cependant, c'est le seul mot, dit-on, le seul qui convienne à la chose. — Permettez-moi, M., de vous communiquer à ce sujet quelques réflexions bien franches, bien naturelles, où vous ne verrez ni fiel, ni jalousie, & qui fixeront peut-être votre opinion & celle du Public, si cependant ce même Public n'a pas déjà depuis long-tems pris son parti sur cette affaire; dans tous

les cas je crains bien pour les Entrepreneurs de Javelle, qu'accoutumé comme il l'est depuis quatre ans, à confirmer par les applaudissemens tout ce qui émane de l'Administration actuelle des Finances, il ne tienne encore plus, dans cette circonstance, à cette douce habitude. Assurément les Entrepreneurs de Javelle sont des Citoyens utiles, qui, en consacrant à la fabrication des résultats chymiques nécessaires au Commerce, une fortune acquise avec honneur dans des travaux d'un autre genre, doivent mériter aux yeux du Gouvernement : mais ne doit-on pas voir avec peine que ces mêmes Citoyens qui, dans le principe n'ont établi leur Manufacture que pour fabriquer l'Acide vitriolique, l'Acide nitreux, &c. qui, en conséquence n'avoient réellement calculé l'indemnité de leurs avances & la récompense de leurs travaux, que sur les bénéfices résultans de ces articles, ne voit-on pas, dis-je, avec peine, que ces mêmes Citoyens au bout de quatre ans de succès, instruits par le hasard en 1779, des moyens de faire en grand l'Alun factice découvert dix-huit ou vingt ans auparavant, se soient présentés comme des Inventeurs, aient réclamé à ce titre, pour quinze années le Privilège exclusif de cette fabrication ? Que l'on consulte les Ouvrages de M. Macquer, les Mémoires de M. Beaumé sur les Argilles, & on sera convaincu que par la générosité des premiers Inventeurs, cette découverte a accru depuis dix-huit ans le patrimoine des Chymistes. — Que Penser, donc de l'infructueuse persévérance de ces Entrepreneurs à suivre une demande au moins indiscrète ? L'appas toujours éblouissant d'un gain facile & assuré, aura commencé leur erreur, & aujourd'hui un peu d'amour-propre, peut-être, la perpétue. — Mais pour se rendre plus intéressans aux yeux du Public, falloit-il chercher à ravalier

les travaux de M. Holker, cet homme si recommandable par les services qu'il a rendus, & dont l'établissement pour la fabrication des résulrats Chymiques, est le premier dont la Nation puisse se féliciter ? Ne peut-on plus, de nos jours, louer un homme célèbre, un Artiste, sans dénigrer son émule. — On prodigue à l'établissement de Javelle le mot d'admiration, mais quel sentiment réservera-t-on pour les chef-d'œuvres & les vraies découvertes. — *La fabrication de l'huile de vitriol finira par ne devenir qu'un accessoire de cet établissement ;* ainsi donc l'Huile de vitriol a été d'abord le principal but de l'établissement de Javelle, le principal objet des dépenses & des frais qu'il a occasionnés ; & pourquoi veut-on que ces dépenses servent aujourd'hui de motifs à l'obtention du Privilège exclusif demandé pour la fabrication postérieure de l'Alun. — *Pour être en état de continuer cette fabrication, ils demandent un Privilège exclusif,* quoi, *pour être en état !* Mais quels Entrepreneurs ont jamais eu plus de ressources dans leur fortune & dans leur crédit ? *Pour être en état !* Et ils ont refusé la gratification qui leur étoit offerte par le Gouvernement. (V. page 20 de leur Correspondance). — *Si les Privilèges exclusifs sont la récompense de l'industrie, aucun établissement n'y a plus de droit ;* mais s'ils ne sont & ne doivent être que la récompense d'une invention, d'une découverte, les Entrepreneurs de Javelle sont-ils en droit d'y prétendre, puisqu'ils n'ont rien inventé, ni rien découvert. — C'est de l'étranger que nous tirons tout notre Alun ; sans doute, il falloit bien pour donner plus de prix au nouvel Alun, ne faire aucune mention des Mines du Forez, ni de celles de Prades en Roussillon, & se garder sur-tout de parler des autres établissemens semblables existans dans le Royaume. — *L'Alun étranger est inférieur*

à celui de Javelle , comme il conste par le rapport des Commissaires de l' Académie ; lisons le rapport , En voici les propres expressions , » il résulte de » ces expériences , que le morceau d'Alun de Javelle » sur lequel nous avons opéré , est d'une qualité » à-peu près égale à l'Alun de Roche de Commerce , » il est même sensiblement plus pur en ce qu'il » contient moins de fer , &c. « — *On vient de distribuer sous le titre de Correspondance de Particuliers , &c. une petite Brochure* Il faut lire au moins le titre des Mémoires produits par ceux que l'on protège ; cette brochure est intitulée : Correspondance des Propriétaires , & non pas des Particuliers. — *On ne verra pas sans étonnement les petites tracasseries auxquelles se trouvent exposés , &c.* Comment peut-on appeler petites tracasseries la ferme & sage résolution du Ministre des Finances qui ne veut accorder de Privilège exclusif qu'à des Inventeurs , petite tracasserie , le rapport de l'Académie des Sciences qui a d'abord nié formellement la réalité de la découverte ; mais qui depuis a gardé sur ce point le silence , par une condescendance inutile pour ces Entrepreneurs , puisqu'il falloit au Gouvernement un témoignage positif. Enfin on appellera petites tracasseries le résultat & toute la Correspondance présentée au Gouvernement par les Magistrats défenseurs & protecteurs du Commerce. — Enfin on finit par promettre aux Entrepreneurs de Javelle le vœu général des Chymistes , on voudra bien cependant en excepter le mien ; je ne suis point ce M. Vincent de Grenoble dont on a cherché à dépriser les talens & les ressources ; mais je consacre mes soins & mes travaux à un Etablissement tout-à-fait semblable à celui de M. Holker , & à celui de Javelle , & qui place dès-à-présent au rang des objets de sa fabrication l'Alun commercable. On ne soupçonnera

sûrement point les Entrepreneurs de Javelle de nous avoir communiqué leurs procédés : s'ils ont fait une découverte , & nous donc aussi nous serions inventeurs , mais cependant nous ne demandons rien au Gouvernement , si ce n'est quelques-uns de ces regards qui soutiennent le zèle , ennoblissent tous les travaux utiles à l'Etat , & sont la première & la plus douce récompense du Commerçant Citoyen. — Voilà , M. , ces réflexions que je vous avois annoncées , vous voyez à découvert ma bonhomie , ma franchise , mon peu d'ambition ; la concurrence , voilà mon cri & ma devise : je serois fort aise que ma lettre pût trouver place dans l'un de vos premiers Journaux , & si j'obtiens votre approbation , je ne désespérerai pas de celle du Public ».

Le 12 de ce mois , écrit-on de Grenoble , le bourg d'Oisans , chef-lieu d'un Mandement considérable , sur la route de cette ville à Briançon , a été réduit en cendres par un incendie qui s'est manifesté dans une écurie & une grange assez écartées du gros bourg. Un vent violent du Sud-Ouest y porta les flammes & les dispersa sur tant de points , qu'en moins de deux heures l'incendie fut général. Le nombre des maisons brûlées est de 171 , non compris 80 granges , qui ont été également consumées ; il n'est échappé de l'incendie que l'Eglise , le Presbytère , le Couvent des Récollets , le Château du Seigneur & celui du Marquis de Viennois , & 3 autres bâtimens. Sur 1500 habitans que contenoit ce Bourg , 1200 sont réduits à la misère la plus absolue. On les a mis à couvert dans le Couvent des Récollets , & les deux Eglises échappées aux flammes. Plusieurs particuliers des environs leur ont fait passer des secours. On leur en envoie beaucoup de cette Ville , d'où on leur porte du pain , de la farine , du riz ,

des couvertures, &c. Les Corps & les personnes de considération de cette Ville, leur ont fait des dons considérables. Les Comédiens actuellement à Grenoble, ont donné une représentation au bénéfice des malheureux incendiés. La recette a été de 688 liv., le Directeur n'a pas voulu en prélever ses frais. Les Musiciens ont refusé leur rétribution, & les Grenadiers de garde au Spectacle ont marqué le même désintéressement «.

Maximilienne-Louise-Gabrielle de Béthune, fille de Maximilien-Antoine-Armand de Béthune, Duc de Béthune & de Sully, Pair de France, & de Gabrielle-Louise de Châtillon, Duchesse de Béthune, est morte en cette ville le 18 de ce mois, âgée de 19 ans.

» Les sieurs le Seigne & Compagnie, Négocians & Armateurs des frégates la *Chevalière d'Eon* & la *Rosalie*, annoncent à MM. leurs Actionnaires, que la première de ces frégates destinée d'abord à porter 44 canons en aura 54 en deux batteries, sans gailards : savoir, 26 de 18 & 24 livres de balle à la première, & 28 de 12 à la seconde. Comme les dimensions principales sont égales, à un pied ou deux près, à celles d'un vaisseau de ligne de 64 canons, les Ingénieurs les plus éclairés ont jugé ce changement facile & avantageux, parce que la frégate en sera plus propre à l'attaque & à la défense, & que cette augmentation de forces qui en fait un vaisseau en état d'entrer en ligne, exigera d'autant moins de dépenses sensibles pour les Actionnaires, que les plus grands frais sont faits, & que les canons sont fournis par le Roi. Ils saisissent cette occasion pour prévenir plus généralement, que l'usage indifférent que l'on a fait du crédit qu'ils ont accordé à

des Négocians inexacts, les a décidés à rejeter toutes les demandes d'acceptions ou de crédit qui leur seroient faites, avant que leur Armement soit en mer, à moins qu'elles ne fussent relatives à son exécution. Ils ajoutent enfin qu'ils ont donné leur procuration à MM. de Benesck & Comp., Directeurs du Bureau Royal de Correspondance Générale & Etrangère, pour faire valoir leurs prétentions contre qui il appartiendra, afin de n'être plus distraits des soins de leur Armement par des affaires litigieuses, qu'ils ne sont d'ailleurs pas en état de suivre «.

Demoiselle Catherine Moreaux, âgée de 51 ans, s'est absentée de Vitry-le-François le 27 Novembre dernier, & s'est rendue en la Ville de Troyes en Champagne; on n'a pu découvrir quelle route elle a prise en sortant de cette Ville. Ceux qui seront instruits de sa retraite sont priés d'en instruire la dame veuve Moreaux sa mere, demeurant à Vitry-le-François, rue Saint-Georges, & de prêter à ladite demoiselle Moreaux les sommes qui lui seront nécessaires pour retourner à Vitry, & de lui procurer une personne sûre pour l'accompagner dans son retour. Les avances qui auront été faites à cette demoiselle, seront remises à son retour à Vitry-le-François à la personne qui l'accompagnera, à qui les frais de voyage seront remis, & le tems qu'elle y emploiera sera payé.

Ordonnance du Roi concernant les Novices-Volontaires - Matelots, en date du 9 Janvier. Ceux des sujets de S. M. depuis l'âge de 18 jusqu'à 25 ans, qui se présenteront pour être reçus Novices Volontaires-Matelots, & s'engageront pendant trois ans, recevront, en arrivant au dépôt, 12 liv. de gratification; ils seront nourris comme les Matelots employés dans les Ports, & auront en outre 12 liv. de paie par mois. Ils seront payés un mois d'avance sur les bâtimens du

Roi , pour les voyages de cabotage , & deux mois pour ceux de long cours. Ils auront part aux prises comme les Matelots classés. Ceux qui en se rendant aux dépôts désertent après s'être engagés , seront arrêtés par la Maréchaussée , mis en prison , & perdront les douze livres de gratification. Ceux qui désertent après avoir été admis dans les Dépôts , outre la privation de la gratification , seront frappés de cordes , en courant deux fois la bouline , pour la première fois ; pour la seconde , ils subiront la peine de la cale , & seront ensuite chassés. Ceux qui désertent des vaisseaux de Roi seront punis comme les déserteurs. Les Volontaires seront admis à la demi-solde en cas de blessures. Les veuves & les enfans de ceux qui auront été tués à bord , obtiendront des récompenses , &c.

Arrêt du Conseil du 6 Novembre , qui défend aux Armateurs de troubler les bateaux pêcheurs Anglois qui seront sans armes offensives , même ceux qui se trouveroient chargés de poissons frais qui n'auroient pas été pêchés sur ces bâtimens , à moins qu'ils ne soient convaincus d'avoir fait quelques signaux qui indiquent des intelligences avec les corsaires ou bâtimens ennemis. Cet Arrêt a été rendu sur la Requête de la Chambre du Commerce de Dunkerque. Le corsaire le *Printemps* avoit pris le 13 Avril dernier le navire Anglois le *Jean & Sara*, qu'il avoit rançonné pour 225 guinées. Ce bâtiment étoit chargé de poissons frais venant de Hollande. M. Leroi , Armateur du corsaire , instruit de sa cargaison & de l'Ordonnance du Roi , sollicita lui-même la liberté de la rançon qui répondoit de la prise , & l'obtint. Le 10 Mai suivant , le Conseil des Prises déclara le *Jean & Sara* de bonne prise. La Chambre du Commerce a interjeté appel de ce Jugement , sur lequel a été rendu l'Arrêt du Conseil dont il est question.

De BRUXELLES, le 30 Janvier.

Les lettres de Hollande portent qu'on y est dans l'impatience d'apprendre la résolution de la Cour de Russie au sujet du parti à prendre relativement à la République, depuis la déclaration de guerre de l'Angleterre. On attend avec autant de curiosité que d'empressement le retour du Courier qui a été expédié à Pétersbourg pour y porter l'accession des Etats-Généraux à la neutralité. On n'est pas sans inquiétudes sur les changemens que peut faire naître la conduite inattendue de la Grande Bretagne qui, dans l'espoir d'affoiblir la neutralité, s'est hâté de tirer la Hollande de son état de paix pour la mettre au nombre des puissances belligérantes. Il se pourroit que ses combinaisons eussent des suites plus graves, & qu'elle n'a pas prévues. L'accession de LL. HH. PP. est arrivée à Pétersbourg. On a reçu la nouvelle que le traité qui devoit être conclu en conséquence avoit été signé le 5 de ce mois ; il est à présumer qu'à cette époque on n'y étoit pas instruit de la déclaration de guerre qui eût pu retarder cette signature. Dans ce cas, les secours que les alliés doivent se fournir mutuellement pourront avoir lieu, & on est curieux de savoir ce que fera l'Angleterre.

Elle s'est préparé d'avance l'impossibilité de restituer les navires enlevés aux Hollandois , par la renonciation que le roi a faite à toute part dans les prises ; elle espère sans doute s'excuser sur cet objet par cette impossibilité , & gagner du tems par les recherches qu'exigeroit cette satisfaction qu'elle ne peut plus donner. Mais elle n'a peut-être pas senti qu'elle accroît le cri universel élevé déjà contr'elle , la défiance & les plaintes de toutes les Puissances neutres , & qu'elle ne peut qu'ajouter au vœu général formé pour son abaissement dont elle fait une nécessité que reclame l'intérêt de toute l'Europe.

S'il est vrai , comme on le dit , que deux vaisseaux Suédois chargés de farine à Nantes pour Cadix , ont été pris par 2 frégates Angloises , que le Gouvernement , instruit de la nature du chargement de ces bâtimens , & de leur destination , a envoyées , avec l'ordre exprès de les enlever , il n'est pas douteux que les Puissances neutres ne soient plus affermies dans les résolutions qui leur ont fait prendre les armes pour protéger leur commerce. Il ne s'agit pas ici d'une prise faite par des corsaires qu'on peut désavouer ; c'en est une exécutée par des vaisseaux du Roi , dont le Gouvernement répond , & dont il doit une réparation authentique qui sera sans doute réclamée : les actes de cette espèce se sont trop multipliés

pour que les nouveaux ne combler pas la mesure.

On prétend aussi que les vaisseaux du Roi d'Angleterre se sont emparés d'un bâtiment Prussien chargé également pour l'Espagne. C'est une grande imprudence de leur part d'avoir osé mécontenter cette Puissance qu'il étoit important de ménager, qui n'avoit pris encore aucun parti parce qu'elle a moins d'intérêts maritimes; mais qui par cette raison ressentira plus vivement peut-être ce manquement.

Les Hollandois ont expédié des Couriers à Pétersbourg, à Stockolm & Copenhague pour réclamer les secours stipulés par le traité de neutralité. En attendant les réponses de ces Cours, ils prennent les mesures nécessaires pour repousser les hostilités. La Province de Zélande, celle de toutes les Provinces-Unies dont les intérêts politiques & commerciaux ont toujours été le plus intimement liés avec ceux de la Grande Bretagne, est la seule qui ait montré de la répugnance à adopter des mesures devenues enfin indispensables; elle a fait représenter le 8 de ce mois aux Etats-Généraux.

« Que persistant dans le sentiment que la voie de la négociation est la plus convenable pour applanir les plaintes réciproques entre les deux Puissances, elle conseille de la prendre encore; cependant, ajoute-t-elle, elle ne fait point cette proposition, par un principe de crainte ou de consternation depuis la démarche inattendue de la G. B. Qu'elle a trop mérité de la confé-

dération pour qu'on puisse l'en soupçonner ; qu'elle est encore la même que lorsqu'il étoit question de la défense de la religion & de la liberté ; qu'elle sacrifieroit ses biens & son sang pour ces objets ; mais qu'elle juge que l'intérêt de la République dans les conjonctures actuelles est de cultiver la paix avec tous ses voisins , & ses engagemens d'Amié avec la G. B. à des conditions raisonnables & honnêtes.

Cette nouvelle tentative de la Zélande n'a pas empêché les Etats Généraux d'arrêter , le 12 de ce mois , qu'il seroit accordé des lettres de représailles & de marque aux habitans de la République pour leur servir de dédommagement des prises de leurs bâtimens par les Anglois ; & de fixer des sommes pour les malheureux & les blessés. Le Starhouder a , en sa qualité d'Amiral , renoncé à tout ce qui pourroit lui en revenir.

» Il a déjà été distribué beaucoup de commissions pour aller en course contre les Anglois , écrit-on de la Haye. L'ardeur des habitans de cette République à coopérer dans les mesures que prennent nos Souverains pour maintenir la dignité de l'Etat est incroyable. On a ouvert dans plusieurs villes des souscriptions ; & à Amsterdam deux particuliers seuls ont signé pour 100 mille florins chacun. Cette ville arme 24 frégates & Rotterdam 16 pour la course. Entre elles deux elles en font 40 , ce qui est plus que suffisant peut-être pour troubler le commerce des Anglois dans la Baltique. C'est à peu-près dans cette mer seule qu'ils en font aujourd'hui ; & on ne seroit pas étonné si les Puissances du Nord mécontentes venoient à la leur fermer. La Province de Hol-

lande se signale de plus en plus par son zèle patriotique. Après avoir consenti à l'augmentation des forces de terre, elle a demandé qu'il soit présenté à LL. HH. PP. un nouveau plan pour faire distribuer ces nouvelles levées sur les vaisseaux de la République & en renforcer la marine. — La pétition que le Conseil d'Etat a résolue pour l'augmentation de la marine, consiste en trois articles, savoir : 1°. pour l'équipement des nouveaux vaisseaux de guerre 7,342,536 florins. 2°. Pour l'achat des canons & munitions de guerre 1,500,000 florins. 3°. Pour trois quarts dans les dépenses & pour l'équipement extraordinaire 5,763,135 florins. 4°. 1,221,045 florins qu'on tirera du *Last-en Veilgeld*. Les députés de la pêche de Zélande ont eu une longue conférence avec le Chevalier Yorke à Anvers pour demander la liberté de leur pêche. On dit qu'il leur a répondu qu'il n'étoit actuellement revêtu d'aucun caractère; mais qu'il étoit persuadé que le Roi ne feroit pas attention à de pareilles minuties, & qu'ils pouvoient par provision envoyer à la pêche 3 bâtimens pour lesquels il tâcheroit d'obtenir une sauve-garde. — Le séjour de cet Ex-Ministre à Anvers ne laisse pas d'exercer nos spéculatifs. On dit qu'il attend avec autant d'impatience que la République la réponse de la Cour de Russie, & qu'il a ordre de rester toujours à portée de voir ce qui se passe dans la République, & qu'il fait quelquefois des propositions indirectes. On assure même qu'il en a déjà fait faire par le Ministre d'une Puissance neutre, mais qu'il a été répondu qu'on n'en écouterait aucune à moins qu'elle ne se fit directement par l'Angleterre.

Ces nouvelles prouvent que la Cour de Londres s'étoit flattée de diviser les Hollandois, & d'un parti qui pourroit balancer

celui qui est contre elle ; elle a dû voir que la Province de Zélande est la seule qui tienne encore pour elle ; mais six Provinces sont d'une autre opinion ; & sa conduite n'étoit pas propre à lui assurer leurs suffrages.

Il est entré ici , écrit-on de Cadix , en date du 9 de ce mois , un navire du convoi de Don Solano. Il nous confirme que les ouragans ont désolé les Antilles , & qu'ils ont causé principalement aux Anglois des pertes irréparables. On a vu à Porto-Ricco une de leurs frégates de 32 canons , venir se briser contre les roches. L'équipage & l'Etat-Major qu'on est parvenu à sauver , ont été faits prisonniers. Nous savions qu'un de leurs vaisseaux de guerre avoit été jetté sur la côte de Cuba ; mais nous ignorions qu'un autre avoit péri à Porto-Rico.

Le Consul Hollandois a appris hier que la Grande-Bretagne venoit de déclarer la guerre à sa Nation. C'est à notre Ambassadeur à Paris qu'il doit cet avis important ; & notre Cour s'est empressée de le répandre dans tous nos ports.

On nous mande d'Algésiras qu'il est venu au Camp de Saint-Roch un déserteur Irlandois qui a déposé que les deux bâtimens entrés dans la baie depuis 15 jours , n'ont pas jetté de grands rafraîchissemens dans Gibraltar. La Bélandre n'étoit chargée que des paquets de la Cour , & la petite

tartane Mahonoise avoit fort peu de comestibles. Le déserteur assure que la ration des troupes est encore assez forte , mais le pain & la viande sont d'une très-mauvaise qualité. Cette nourriture cause beaucoup de maladies.

Notre flotte a ordre de se tenir prête à sortir à la première apparition des flottes ennemies qui tenteront de ravitailler Gibraltar.

Fin du Traité de commerce entre la Hollande & les Etats-Unis de l'Amérique Septentrionale.

31. Les navires ou bâtimens des sujets ou habitans de chacune des parties , abordant à une côte de la dépendance des Etats de l'un ou de l'autre des Confédérés , lesquels néanmoins ne voudront pas entrer dans un port , ou qui après y être entrés , ne voudront pas décharger leur cargaison , ou rompre le frêt , ne seront pas obligés de déclarer le contenu de leur charge , sinon lorsqu'ils paroîtront suspects , par quelques indices manifestes , de porter des effets de contrebande à l'ennemi de l'allié respectif : or , pour lors , dans le cas d'un pareil soupçon , les susdits & habitans de chacune des parties , seront obligés d'exhiber dans les ports où ils se trouvent , leurs passe-ports & certificats dressés de la manière sus-mentionnée.

32. Lorsque les navires ou bâtimens des sujets ou habitans de chacune des parties , naviguant le long des côtes ou en pleine mer , seront rencontrés par quelque vaisseau de guerre , armateur ou bâtiment armé de l'autre partie , ces derniers , pour éviter tout désordre , se tiendront hors de la portée du canon , pouvant néanmoins envoyer leurs chaloupes à bord du navire marchand qu'ils auroient

trouvé dans leur route en observant de ne faire monter à bord du susdit bâtiment, que deux ou trois hommes, auxquels le Patron ou Commandant du bâtiment exhibera son passe-port, indiquant la propriété du navire ou bâtiment, conformément au modèle, annexé ci après. Après quoi le susdit navire ou bâtiment, ayant produit son passe-port, pourra librement continuer sa route, sans que l'on puisse, sous tel prétexte que ce soit, le molester, le visiter, ni lui donner chasse, ou le forcer à changer son cours.

33. On est encore convenu que les effets, une fois embarqués à bord de l'un des navires des parties respectives, ne seront plus soumis à aucune visite ou recherche ultérieure, après celle qui aura dû le faire avant l'embarquement; toutes les marchandises prohibées devant avoir été arrêtées sur le lieu même avant qu'elles n'aient été transportées sur les navires ou bâtimens des sujets ou habitans des parties respectives: Quant aux personnes ou effets des sujets ou habitans des sept Provinces-Unies de Hollande, ou ceux des Etats-Unis d'Amérique, ils ne pourront pas être arrêtés, ni molestés par quelque autre espèce d'embargo, pour la cause susdite; mais le sujet de la Puissance chez lequel auront été trouvés des effets de cette nature, ou qui auront dû l'être, & qui se seroit exposé à en transporter, ou à en détourner, ne sera puni pour ce délit que selon les Loix, Coutumes & Ordonnances de son pays natal.

34. Les parties contractantes s'accordent réciproquement la liberté de pouvoir établir dans les ports respectifs, des Consuls, Vice-Consuls, Agents & Commissaires par elles nommés, & dont les fonctions seront réglées par une convention particulière: toutes les fois que chaque partie jugera à propos d'établir des Officiers de cette espèce.



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG, le 5 Janvier.

LES Commissaires de l'Impératrice, & les Ambassadeurs extraordinaires des Etats-Généraux des Provinces-Unies n'ont pas perdu un moment pour travailler au traité de l'accession de la République à la neutralité armée. Dimanche dernier ils s'assemblèrent encore au sujet de l'article par lequel on devoit régler si ce seroit un Officier Russe ou un Hollandois qui commanderoit les flottes respectives en cas de rencontre ou de jonction. Il fut arrêté qu'on s'en rapporteroit sur cet objet, à l'usage établi entre les trois Couronnes & la République. Le lendemain les Plénipotentiaires firent part à S. M. de tout ce qui s'étoit passé dans leurs conférences; elle y donna son approbation; & les pleins pouvoirs ayant été échangés de part & d'autre, ils ont signé hiér au soir l'acte d'accession. Les Anglois ont mis tout en œuvre pour faire exclure la République de cette alliance; leurs démarches ont été plus acti-

10 Février 1781.

ves & plus pressantes au moment où cette grande affaire approchoit de sa fin ; mais S. M. I. a persévéré invariablement dans ses résolutions & dans ses sentimens.

S U È D E.

De S T O C K O L M , le 9 Janvier.

LE Comte de Reventlau , nouvel Envoyé de la Cour de Danemarck auprès du Roi , est arrivé ici avec Madame son épouse. Il aura sa première audience de S. M. à son retour de Grypsholm d'où elle est attendue avec toute la Cour demain ou après demain.

Le Roi a envoyé à Carlscron , ordre d'y équiper au plutôt 10 vaisseaux de ligne & 6 frégates qui doivent aller au printems prochain croiser dans la mer du Nord & dans la Méditerranée. Les vaisseaux de ligne sont : la *Sophie-Madeleine* , le *Roi Adolphe-Frédéric* , le *Roi Gustave III* de 70 canons , le *Prince Charles* , le *Prince Frédéric Adolphe* , la *Sophie-Albertine* , le *Wasa* , le *Prince Ferdinand* & le *Frédéric Rex* de 60. Les frégates sont : la *Gripen* & l'*Upland* de 40 canons , le *Prince Gustave* , le *Holken* , l'*Illerim* de 36 , & le *Jarramas* de 34.

P O L O G N E.

De V A R S O V I E , le 12 Janvier.

LE Comte de Branicki , Grand-Général de

la Pologne, est parti d'ici pour Pétersbourg, où il va célébrer son mariage avec la Princesse Eléonore Potemkin. Il a à sa suite 4 carrosses attelés de 6 chevaux, & une garde de 20 Ulans, qu'il entretient à ses dépens. On évalue à 150,000 ducats les présens qu'il destine à sa nouvelle épouse, qui est nièce & unique héritière du Prince Potemkin, & qui lui apporte une dot immense & des espérances qui la surpassent encore.

La plupart de nos Magnats partent successivement pour Dubno, ou pour Grodno ou pour Lemberg, afin d'y assister aux contrats. On fait que c'est dans cette espèce de foire que nos grands, vendent, achètent ou engagent des terres, & règlent tout ce qui concerne leurs finances pendant le cours de l'année. Elle commence le jour de l'Épiphanie, & dure jusqu'à la fin de ce mois.

La veuve du Grand-Chancelier, qui est une Comtesse de Borth née Tisenhausen, se propose de partir incessamment pour Pétersbourg où elle compte se fixer. Son fils qui a été ci-devant Capitaine de Cavalerie dans l'armée de la Couronne, restera ici; & le Roi lui a promis la première Starostie vacante.

A L L E M A G N E.

De V I E N N E , le 12 Janvier.

MESDAMES les Archiduchesses Marianne & Elisabeth se rendront le printems prochain, l'une à Klagenfurth & l'autre à Inspruck.

L'Empereur reçoit journellement des Requêtes & des Mémoires qu'on lui présente, & sur lesquels il prononce lui-même avec autant de sagesse que d'équité. Ce Prince voulant entrer dans tous les détails, & n'en regardant aucuns comme petits, pour peu qu'ils intéressent ses sujets, a ordonné à tous les Chefs de départemens, de lui présenter tous les six mois, la liste de leurs subalternes, & des notes sur leur conduite.

De HAMBOURG, le 17 Janvier.

LA signature du traité conclu à Pétersbourg, en conséquence de l'accession des Provinces-Unies à la neutralité, a eu lieu au commencement de ce mois; on est fort curieux maintenant d'en apprendre les suites & de savoir quelle sera la première démarche des Puissances neutres alliées, & l'effet de leurs réclamations en Angleterre. Lorsque le Comte de Welderen prit congé de S. M. B., il lui dit que *dans le nombre des ennemis que l'Angleterre s'étoit attirés les Etats-Généraux étoient peut-être les plus dangereux.* Le commentaire naturel de cette phrase semble être que l'agression volontaire commise contre la Hollande doit convertir la neutralité armée en une confédération qui ne vouloit être que défensive, & qui deviendra offensive, & qu'elle pourroit avoir des suites aussi fâcheuses que l'insurrection Américaine, que dans l'origine le

Ministère Britannique se flattoit d'étouffer avec une escouade de guet.

Les Couriers sont très-fréquens entre Pétersbourg , Copenhague & Stockholm ; les Ministres des Puissances respectives qui avoient obtenu la permission de s'absenter sont tous retournés à leurs destinations ; la correspondance des trois Cours a une plus grande activité dans les circonstances présentes ; & on se flatte de voir éclore de ces négociations un système de liberté pour le commerce & la navigation de tous les peuples , qui prouvera au Ministère Anglois que ni les moyens de violence , ni les manèges de flatterie ni de corruption , qu'il a successivement tenté d'employer , n'ont pu prévaloir auprès des Souverains justes , contre les intérêts évidens de l'humanité.

Le Gouvernement de cette Ville s'est empressé de seconder le Ministre des Etats-Généraux , pour avertir les Capitaines des bâtimens Hollandois de la déclaration de guerre de l'Angleterre. Le Consul fit assembler sur-le-champ le Collège de Commerce , les Courtiers , les Commissionnaires , & les chargea de faire passer cet avis par-tout , sous peine de perdre leurs emplois en cas de négligence : il fit même imprimer à ses frais la résolution de L. H. P. , la fit distribuer par-tout , & l'envoya dans tous les Ports sur l'Elbe.



E S P A G N E.

De CADIX, le 13 Janvier.

IL est arrivé de Madrid un ordre de faire sortir 10 vaisseaux de ligne ; en conséquence D. Vincent Doz se prépare à sortir ; on ignore sa destination ; tout ce qu'on fait, c'est qu'il prend des vivres pour 4 mois, & qu'il se fait accompagner par 2 frégates.

Nous espérons voir paroître à chaque instant l'*aviso* de la Havanne, qui doit nous apporter des nouvelles de l'expédition contre Pensacola. Il n'y a rien de nouveau au camp ; les ennemis font toujours un feu d'enfer & en pure perte. Il est vrai que si l'on parvient à les réduire par famine, il seroit douloureux pour eux de n'avoir pas touché leurs munitions de guerre, en conséquence ils ne les épargnent pas.

La Reine douairière de Portugal est attaquée d'une maladie, dont les symptômes n'ont pas cédé aux vésicatoires & aux autres remèdes qu'on a employés. Le 3 de ce mois elle se sentit accablée d'une si forte oppression de poitrine, que les Médecins jugèrent qu'il convenoit de la faire administrer ; elle reçut ce jour-là le Viatique à 8 heures du soir avec une dévotion exemplaire ; son état paroissoit désespéré au départ du dernier Courier.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 27 Janvier.

NOUS sommes toujours sans aucunes nouvelles de l'Amérique septentrionale : le Gouvernement en a cependant reçu ; mais il garde un silence qui n'est pas de bon augure. Avant-hier au soir on apprit au bureau de la poste que le paquebot le *Swift* étoit arrivé de New-Yorck, d'où il est parti le 23 Décembre. A cette date on n'avoit aucune nouvelle des vaisseaux de ligne le *Thunderer* & le *Sterling Castle* ; on est d'autant plus inquiet de leur sort qu'il n'y avoit plus que New-Yorck, d'où l'on peut en apprendre des nouvelles. M. Poole, ci-devant Capitaine de la frégate le *Hussard*, qui s'est perdue en Amérique, a apporté des dépêches de l'Amiral Arbuthnot ; mais il n'en transpire rien. Le Major Evans étoit sur le même paquebot, avec des lettres du Général Clinton. On dit que quand il a quitté Shandy Hook le Général Arnold alloit s'embarquer avec 2000 hommes pour une expédition secrète au sud ; on dit ici qu'il va reprendre possession des postes de la Virginie que le Général Leslie a été obligé d'évacuer. L'armée Angloise restera, dit-on, après ce dernier détachement, forte de 18,000 hommes effectifs, ce qui ne laisse pas de paroître douteux.

Le silence de la Cour sur les autres nou-

velles que le paquebot a dû apporter ne laisse pas d'inquiéter. Divers papiers Américains du mois de Décembre, contiennent en effet des avis qui ne sont pas propres à nous donner une idée riante de notre situation : on y lit entr'autres la lettre suivante du Général Leslie au Lord Cornwallis, en date de Portsmouth le 4 Novembre, que les Américains ont interceptée. » Il y a une semaine que je suis occupé ici à établir un poste : je vous ai écrit à Charles-Town, & par un autre messager aussi par terre. Je ne puis savoir avec certitude où vous êtes : j'attends vos ordres : le porteur sera bien récompensé s'il m'apporte de vos nouvelles. Peu de jours après avoir écrit cette lettre le Général Leslie s'éloigna de Portsmouth.

Nous venons de recevoir l'avis, écrivoit on le 8 Novembre, que l'ennemi a entièrement évacué Portsmouth, que toute sa flotte, au nombre de 60 voiles, étoit hier à la mer dans la rade d'Hampton, & que le 16, un détachement de notre cavalerie légère étoit arrivé à Portsmouth. — Il paroît que l'ennemi n'a fait d'autre mal que celui qui résulte de ses exploits ordinaires ; c'est-à-dire, quelques batailles sanglantes contre nos bêtes à cornes, des sièges de nos toits à porcs, & de violens assauts contre nos poulaillers.

» Le Major Brunn, ci-devant Aide-de-Camp du Major Général Sullivan, écrivoit le Général Gates au Congrès le 14 Novembre, vient d'arriver au camp : il m'apprend qu'il y a eu une action entre le Général Sumpter & le Major Wemys dans laquelle celui-ci a été complètement battu, blessé & fait pri-

sonniet avec 25 hommes de sa troupe. L'ennemi a laissé sur le champ de bataille beaucoup de morts , & le Général Sumpter s'est emparé d'un grand nombre d'armes & de chevaux très-fins. On a trouvé dans la poche du Major Wemys une liste des maisons Whigs qu'il a brûlées sur le Pedie ; aussi-tôt que j'aurai cette liste & les autres papiers , je ne manquerai pas d'envoyer le tout au Congrès. L'ennemi ne possède pas un poste à l'est de George-Town , ou au nord de Camden ; tandis que le Colonel Merian & le Général Harrington commandent tout le pays à l'est de Sautée , & interrompent continuellement la navigation de l'ennemi sur cette rivière «.

Le Congrès a publié la relation des opérations de l'armée occidentale , depuis le 25 Septembre jusqu'à la défaite du Major Ferguson.

« Les forces de l'ennemi dans cette journée consistoient en 1125 hommes , dont il a perdu , *troupes réglées* , 1 Major , 1 Capitaine , 2 Sergens , 15 Soldats tués , 35 Soldats blessés & restés sur le champ de bataille hors d'état de marcher. 2 Capitaines , 4 Lieutenans , 3 Enseignes , 1 Chirurgien , 5 Sergens , 3 Caporaux , 1 Tambour , 45 Soldats prisonniers. *Torys*. 2 Colonels , 3 Capitaines , 201 Soldats tués. 1 Major , 127 Soldats blessés & restés sur le champ de bataille , hors d'état de marcher. 1 Colonel , 12 Capitaines , 11 Lieutenans , 2 Enseignes , 1 Quartier-Maitre , 1 Adjudant , 2 Commissaires , 18 Sergens & 600 Soldats prisonniers. Total de la perte de l'ennemi 1105 hommes. Celle des Américains a été de 28 tués & 62 blessés «.

Le Congrès a fait publier avec les plus grands éloges pour le Major Benjamin Talladga , la relation de son expédition contre le Fort Anglois Saint-George , dans l'Isle Longue ; elle est adressée au Général Was-

hington, en date du 25 Novembre, & conclue ainsi.

» En conséquence des ordres de V. E., du 11 de ce mois (Novembre), un détachement des Dragons démontés du Colonel Sheldon, sous le commandement du Capitaine Edgar, eut ordre le 16 de marcher le lendemain à Fairfield, où je fis réparer un bon nombre de bateaux. Les troupes arrivèrent le 18 au soir dans le voisinage de Fairfield, où les gros tems les retinrent jusqu'au 21; elles formoient en tout, y compris les équipages, environ 80 hommes. Au moyen d'un vent favorable, nous débarquâmes heureusement à Long-Island, dans un lieu appelé The Old Man's, sur les huit heures du soir même. Après avoir laissé 20 hommes avec les bateaux sous les ordres du Capitaine Sutton, nous nous mîmes en marche, mais un très-gros tems, quoiqu'il eût pu être favorable pour l'attaque du Fort, m'obligea de m'arrêter, parce que je prévoyois qu'il m'en falloit un bon pour repasser le Sound (qui, dans cet endroit, a plus de 20 milles de largeur) je cachai donc les troupes jusqu'au soir du 22. A 7 heures, nous traversâmes Long-Island, & à trois heures du lendemain matin, les troupes se trouvèrent à Southaven, à deux milles du fort Saint-George. Je fus, d'après les informations les plus exactes, que le Fort & les autres ouvrages avoient été entièrement achevés peu de jours auparavant, & que la garnison étoit composée d'environ 50 hommes. Ces ouvrages consistoient en deux maisons très-fortes, & un Fort d'environ 90 pieds quarrés, joints ensemble par une très-bonne palissade, ou une ligne de piquets pointus de douze pieds de long, le tout formant un triangle, le Fort & les maisons étant sur les angles. Le Fort consistoit en une haute muraille & un fossé profond, entouré de forts abattis, n'ayant qu'une porte de sortie qui

conduisoit directement à la place de parade, en dedans des piquets. Il avoit des embrasures pour six canons, quoiqu'il n'y en eût que deux de montés, & les maisons étoient fortement barricadées. Je crus nécessaire, quoiqu'avec un très-petit détachement, de faire trois différentes attaques à la fois. Je détachai seize hommes sous le Lieutenant Jackson, avec ordre d'avancer le plus près du fort qu'il pourroit, de ne point se montrer, & de faire halte jusqu'à ce que l'alarme fût donnée par l'approche du détachement que j'avois sous mes ordres. L'avant-garde de ce détachement, qui portoit des haches pour ouvrir un passage, fût conduite par le Lieutenant Brewster, contre la nouvelle maison, & fut suivie de près par le reste, ayant à la tête le Capitaine Edgar & moi même. Une autre petite division défila pour entourer l'autre maison, M. Simmons conduisant l'arrière-garde, avec ordre de s'arrêter où l'on pourroit faire la brèche pour empêcher la garnison d'échapper. Les choses ainsi disposées, les troupes se mirent en mouvement à quatre heures précises; & contre mon attente, les pionniers avancèrent à 20 verges des ouvrages avant d'être découverts. La sentinelle ayant tiré, les divers détachemens fondirent tout-à-coup avec précipitation, & surmontant tout obstacle, ils se trouvèrent dans le même-tems au centre du Fort; mais les deux maisons renfermoient le principal corps de la garnison, qui commença à tirer par les fenêtres. J'ordonnai aussitôt aux troupes d'entrer dans ces maisons, dont les portes, quoique bien fermées & barricadées, furent bientôt enfoncées; & en moins de dix minutes, toute la garnison fut faite prisonnière. — Sur l'avis que j'eus qu'il y avoit, à la vue du port, un vaisseau chargé de munitions de guerre, de vin & de sucre, je détachai un parti qui l'aborda & le prit. Nous trouvant les maîtres de tout,

mon premier objet fut de démolir , autant qu'il seroit possible , les ouvrages des ennemis , &c. Nous mîmes le feu au petit Fort , aux édifices , à la palissade & aux abattis. Nous brûlâmes aussi les provisions publiques qu'on put rassembler , ainsi qu'une grande quantité de munitions & d'armes , qui ne purent être emportées par nos troupes déjà très-fatiguées , & qui avoient encore une longue marche à faire pour s'en retourner. Nous demeurâmes au Fort depuis quatre heures du matin jusqu'à huit ; & après avoir détruit tout ce que nous pûmes , nous revînmes sur nos pas. Le vaisseau étant échoué , fut brûlé. — J'ai la satisfaction d'apprendre à V. E. que dans cette expédition nous n'avons pas perdu un seul homme , & que nous n'avons eu qu'un blessé que nous avons emporté. Les ennemis ont eu sept hommes tués ou blessés mortellement. La surprise a été si complète qu'ils ont tous été faits prisonniers avant de pouvoir se rallier. — A notre retour , j'ai fait monter dix hommes sur les chevaux pris au Fort ; & tandis que le Capitaine Edgar traversoit l'Île avec le détachement & les prisonniers , j'ai défilé à Coram avec le Lieutenant Brewster , & j'ai mis le feu à tous les magasins de fourrage qui s'y trouvoient , & qu'on estime contenir plus de 300 tonneaux , après quoi j'ai rejoint le détachement en moins de deux heures. Sur ces entrefaites , la milice commença à s'assembler , mais elle évita prudemment de s'approcher de nous. A quatre heures de l'après-dîné du même jour , nous regagnâmes nos chaloupes , & ayant embarqué les troupes & les prisonniers , nous arrivâmes heureusement ici le 23 à onze heures du soir. Ainsi , dans l'espace de 21 heures , nous avons fait une marche de près de 40 milles , nous avons pris le Fort Saint-George , &c. & en moins de six autres , nous avons débarqué ici.

Le 18. de ce mois au soir , M. Stailey , un des Messagers de S. M. , est arrivé de Russie au bureau du Secrétaire d'Etat. Il a apporté des dépêches qui ont fait tenir un Conseil du Cabinet le lendemain 19 , & dont la durée a été de 4 heures. A l'issue de ce Conseil l'ordre a été donné pour qu'un Messager se tînt prêt à partir pour Pétersbourg.

» S'il faut en croire nos papiers , l'Impératrice de Russie déclare qu'elle ne varie point dans ses sentimens d'amitié pour l'Angleterre , & qu'elle est très-fâchée de la rupture avec la Hollande ; mais qu'il faut que le traité qu'elle a conclu avec d'autres Puissances , pour la conservation & le soutien du commerce des Neutres ait tout son effet ; l'objet de cette confédération lui paroissant être d'une nécessité absolue à la liberté & au bonheur de l'Europe. Par le langage que tient cette Souveraine , il y a tout lieu de croire qu'elle regardera la rupture avec la Hollande , comme une entreprise contre la ligue des neutres , & qu'elle est décidée à donner aux Provinces-Unies l'assistance stipulée. Les papiers ministériels s'efforcent de nous rassurer en disant que les dépêches de la Russie ne contiennent aucune expression inquiétante. Mais ils se donnent une peine bien inutile. Personne ne peut imaginer que ces dépêches puissent rouler sur notre Manifeste qui n'a été publié que le 20 du mois dernier , & qui n'avoit pu arriver en Russie au départ du messager. Elles sont très-probablement relatives aux derniers mémoires menaçans présentés par le Chevalier Yorck aux Etats-Généraux. On présume que l'Impératrice même désapprouve ce langage impérieux , & qu'elle a répondu aux menaces qu'ils contiennent par celle d'épouser la cause des Etats-Généraux , comme faisant partie de la neutralité. Or si de simples menaces ont suffi pour la faire

parler sur ce ton , à quoi ne doit-on pas s'attendre lorsqu'elle aura su que la rupture a été effectuée. Ce sont ces réflexions qui font dire que le Ministre de Russie ne tardera pas à prendre congé.

Quoiqu'il en soit , il est certain que le Conseil dura si long-tems qu'il n'y eut point de lever à St-James ; ce qui prouve que des circonstances subites y donnèrent lieu , c'est que le Lord North remit à un autre jour le rendez-vous qu'il avoit donné aux Agens des Indes Occidentales , en leur disant qu'on l'avoit envoyé chercher au moment où il s'y attendoit le moins.

Le navire la *Nancy* , arrivé à Greenhock , parti des Bermudes le 19 Décembre , a rasuré sur ces Isles. Elles ont souffert du coup de vent ; plusieurs navires y ont été jetés à la côte , mais il y a eu fort peu de dégât ; ces Isles n'ont point été englouties , quelques maisons seulement se sont écroulées dans la ville de St-George.

Le 23 , jour de la rentrée de la Chambre des Communes , le Lord North informa la Chambre que Jeudi 25 , il lui apporterait un message du Roi relativement à la guerre avec la Hollande , & qu'un pareil seroit remis en même-tems aux Lords qui rentroient ce jour-là — Il présenta à la Chambre une pétition des habitans de la Jamaïque , qui supplioient le Parlement de venir à leur secours. — M. Estwick , Agent de l'Isle de Barbade , en présenta un pareil au nom des habitans de cette Isle ; l'un & l'autre furent renvoyés à un comité. — Le reste de la séance se passa en débats sur le tems où seroit jugée la discussion pour l'élection de Coventry. — Plusieurs

nouveaux Membres prêtèrent serment, & entr'autres M. Edouard Burke, pour le Bourg de Malton. — Dans cette séance, le Lord Mahon dénonça un singulier abus. Il fit d'abord lire l'ordre de la Chambre du 29 Novembre, pour une production de registres de maisons taxables depuis 1759, jusqu'à 1779 ; il apprit à la Chambre, qui vit bien que cet ordre n'avoit pas eu son exécution, que tous les registres en question, qui étoient les seuls élémens pour connoître l'état de la Nation, se trouvoient dispersés chez des beurrières, des pâtisseries & des marchands de chandelles, & il porta la motion suivante, pour arrêter » que c'étoit » un procédé très-répréhensible de vendre les re- » gistres publics de la Nation aux pâtisseries, aux » beurrières ». Cette motion ne fut pourtant pas secondée, de peur sans doute de publier avec trop d'éclat un abus tout à la fois si dangereux & si ridicule.

Le 24 Janvier, le Général Smith annonça que le 2 Février il demanderoit que la pétition du Bengale fût mise en comité. L'objet de cette pétition est de faire révoquer l'acte du Parlement qui établit une Cour de Judicature dans les provinces de Bengale, Bahar & Orixas, établissement dont sont résultés les plus fâcheux effets, au point que le Conseil de Bengale a été forcé par violence de suspendre ses opérations. — Le Lord North convint que l'acte en question pouvoit avoir ses inconvéniens ; mais il soutint qu'il pouvoit y en avoir aussi à le révoquer en sa totalité. Il consentit que la Chambre ne différât que le moins possible de s'occuper de la pétition, la regardant comme une affaire de très-grande importance. — La Chambre en comité de subséquent, M^r Lord North remit sur le tapis les pétitions de la Jamaïque & de la Barbade : » Le désastre est trop no- » toire, le besoin trop pressant pour qu'il soit ap-

10 porté aucun délai par une Enquête à l'assistance
 20 demandée par ces Isles. Nous ne devons nous
 30 occuper que de la proportion à observer dans
 40 la répartition des secours. Deux Paroisses seu-
 50 lement ont souffert à la Jamaïque. C'est l'Isle
 60 entière de la Barbade qui est dévastée. Il est
 70 vrai que si on compare l'importance respecti-
 80 ve, les deux Paroisses de la Jamaïque sont plus
 90 précieuses à l'Angleterre que toute la Barbade ;
 100 mais à la Jamaïque la perte ne tombe que sur
 110 des Planteurs opulens, tandis qu'à la Barbade
 120 tout est ruiné : aux deux Paroisses de la Ja-
 130 maïque, il reste des voisins qui peuvent les
 140 aider, mais à la Barbade il n'y a pas un habi-
 150 tant qui n'ait perdu la totalité de sa fortune.
 — Ayant ainsi balancé l'intérêt des malheureux
 de part & d'autre, il conclut que le Parlement ne
 pouvant point réparer la totalité des pertes, mais
 seulement accorder quelque soulagement aux plus
 maltraités, il convenoit que la Barbade eût le
 double de la somme qui seroit votée, & dont il
 proposa le montant à 120,000 liv. sterl. savoir :
 80,000 liv. pour la Barbade, & 40,000 pour la
 Jamaïque. Ces secours seront envoyés partie en
 argent & partie en provisions & en merreïn, &
 ils partiront dans les mois de Mai ou de Juin
 prochain. Le Chevalier Will Guise proposa d'arrê-
 ter que la Trésorerie ne prendroit aucuns droits
 & ne feroit aucunes retenues sur cette somme. Le
 Lord North consentit qu'il fût pris à cet égard
 un arrêté.

Le 25, le Lord Stormont présenta à la Chambre-
 Haute un Message de S. M. signé G. R., pour exposer
 les raisons qui l'ont portée à donner des lettres de mar-
 que & de représailles contre la République de Hollan-
 de, (ce qui n'étoit qu'une répétition du Manifeste) &
 pour demander le conseil & l'assistance des Lords.
 — Aussi-tôt après la lecture de ce papier, le Lord

Stormont en présenta divers autres dont il demanda que lecture fût faite par le Greffier. — Ces papiers étoient cotés jusqu'au numéro 8. Le premier étoit le Manifeste que l'on a vu dans la Gazette de Londres ; les six autres étoient des mémoires & des remontrances présentés par le Chevalier Joseph York à la Haye, conformément aux ordres de S. M., & le numéro 8 contenoit un plan ou projet pour un traité entre les sept Provinces-Unies & les États-Unis d'Amérique.

Lorsqu'on fut venu à la lecture de ce traité, le Lord Stormont proposa qu'il fût lu par extrait, ce qui fut exécuté en partie ; mais le Duc de Richmond déclara qu'il s'y opposoit à moins que le Lord Stormont ne promît de mettre sous les yeux de la Chambre toute la partie intéressante de la correspondance. — Cette proposition fut vivement combattue par le Lord Chancelier dont l'avis prévalut. — Le numéro 8 ayant été lu par extrait, le Duc renouvela son opposition, déclarant que ses motifs seroient déduits au bas de la protestation qu'il feroit à ce sujet. — Le Comte de Stormont prononça ensuite un très-long discours qu'il termina par un projet d'adresse en réponse au Message du Roi, ce qui donna lieu à de très-long débats qui prirent divers caractères & différens tons à mesure qu'ils se prolongèrent. Le commencement fut triste, sec & prolixe ; le milieu en beaucoup d'endroits vraiment gai pour ne pas dire bouffon, & la conclusion qui contenoit les discours du Lord Shelburne, du Lord Chancelier & du Lord Cambden, contenoit une des discussions les plus importantes & les mieux faites qui aient jamais eu lieu dans le Parlement Britannique qui mérite des détails. — Nous rapporterons ici les morceaux les plus importants de quelques-uns de ces discours. Le Lord Stormont qui prétendoit prouver l'inutilité de la communication des papiers relatifs à la Hollande, parce que la République n'avoit jamais répondu aux

mémoires de la G. B., exposa ainsi le tableau rapide des évènements.

» En 1714 (1) les Etats-Généraux conclurent avec la G. B. un traité dont l'esprit & la lettre disoient positivement, que dans le cas où l'une des parties contractantes seroit attaquée, la partie non attaquée suspendroit sur le champ tout commerce amical avec l'Etat agresseur, & deux mois après donneroit à son allié certains secours stipulés. Lorsque l'agression de la France força la G. B. à entrer en hostilité avec cette Couronne, le traité de 1714 existoit : cependant elle s'abstint d'en réclamer l'exécution, elle ne demanda pas au moment même que tout commerce amical fût suspendu entre la France & les Etats-Généraux, & à l'expiration des deux mois, elle ne forma pas la demande des secours stipulés. — Lorsque l'Espagne entra ensuite dans la confédération visiblement formée dans la vue d'obscurcir la splendeur de l'Empire Britannique, peut-être d'anéantir son existence politique, un surcroît de danger exigeant un surcroît de ressources, on eut recours à celles qui paroissent les plus naturelles : on s'adressa à la Hollande avec la confiance qui doit régner entre deux alliés : mais à cette époque même, malgré l'urgence des besoins, on eut la délicatesse de ne demander rien qui pût gêner le commerce de la Hollande dans aucune de ses branches : tout ce qu'on désira d'elle se bornoit à ce que son Gouvernement n'autorisât pas le transport illicite des approvisionnemens qui manquoient dans les arsenaux ennemis ; une attention si marquée de notre part, méritoit peut-être des remerciemens, nous n'en reçûmes point ! notre requiſition modérée méritoit une réponse, on n'en fit point ! cependant, les affaires prenant une tournure plus sérieuse, nos besoins de-

(1) C'est le Traité de 1678 renouvelé à l'occasion de George I.

venus plus pressans, la nécessité d'user de toutes nos ressources, plus indispensable, notre Ambassadeur fut chargé de redoubler ses instances, de former des demandes plus directes, de presser vivement sans s'écarter des règles de la décence ; on n'obtint point de réponse : les Hollandois continuèrent de fournir aux Puissances ouvertement en guerre avec la G. B. ; les munitions de toute espèce, dont elles pouvoient avoir besoin pour pousser plus vigoureusement cette guerre contre leur ancienne alliée ; il ne se bornèrent pas à des spéculations de commerce, au transport intéressé des munitions de guerre qui pouvoient en être l'objet ; on eût pu en rejeter la faute sur l'avidité des particuliers ; mais le Gouvernement même favorisa ouvertement ce commerce prohibé, & pour que les approvisionnemens destinés à nos ennemis arrivassent plus promptement dans leurs ports, il supprima les droits imposés sur divers articles. — Ils ont récemment tenté d'éluder l'obligation que leur imposoit le traité de Breda, en alléguant que le cas particulier dans lequel ils se trouvent n'est pas prévu dans le traité : que ce n'est pas proprement ce qu'on appelle le *casus fœderis* : la clause que l'Angleterre invoque dit positivement & absolument que l'obligation imposée aux deux Hautes parties contractantes, commencera à l'égard de l'une, au moment où l'autre sera attaquée par n'importe quelle Puissance : n'avons-nous pas été attaqués par la France ? Cette attaque étoit-elle provoquée de notre part ? Il en est de même de l'Espagne. Où trouvera-t-on le *casus fœderis* s'il ne se trouve pas dans l'agression non provoquée de la maison de Bourbon ? Mais voici quelque chose de bien plus fort encore, un fait qui démontrera combien leur conduite a été répréhensible à notre égard : cette clause du traité de Breda qu'ils ont cru pouvoir violer impunément, existoit dans le traité d'Utrecht, qui assujettissoit la G. B. & la France à cette même obligation que la Hollande a secouée : lorsque nos

Colons de l'Amérique septentrionale se révoltèrent contre leur Métropole, les François, tout injustes qu'ils ont été envers nous, sentirent la force de l'obligation qu'ils avoient contractée par le traité d'Utrecht : ils assistèrent secrètement nos sujets rebelles, mais jamais ouvertement ; ils connoissent trop les loix qu'impose la décence & le respect dû aux traités ; il étoit réservé aux Hollandois de les méconnoître au point de recevoir dans leurs ports un Pirate Américain, de le protéger, de lui permettre de monter la garde dans un de leurs Forts.

S. M. redoutant le moment où il ne seroit plus possible de garder des ménagemens qui obtenoient si peu de retour, le vit avec douleur arriver avec la découverte de l'insulte la plus sanglante qu'une Tête couronnée puisse recevoir, je parle du traité inique signé entre la Province d'Amsterdam & le Congrès des Colonies révoltées. Vous connoissez la teneur insultante de ce traité ; il étoit propre à révolter la constance la plus éprouvée. S. M. ne voulut envisager dans cette dernière provocation, que la ville, ou même que les Magistrats qui avoient concerté ce complot ; elle se borna à faire demander la punition des auteurs de l'insulte. — Après avoir négligé quelque temps les remontrances pressantes de notre Ambassadeur, les Etats-Généraux condescendirent enfin à donner pour toute réponse qu'ils avoient renvoyé l'affaire *ad referendum* ! ce qui étoit précisément nous dire que c'étoit le moindre de leurs soucis. Le Pensionnaire Van Berkel, conducteur de cette trame coupable, interrogé, pour la forme, sur les motifs de sa conduite à cet égard, eut non-seulement l'imprudence d'avouer qu'il avoit tout conduit, mais même de s'en glorifier ; & les Amsterdamois, qui constituent en Hollande la faction prépondérante, eurent l'audace de déclarer à l'assemblée générale des Etats, qu'ils regardoient le traité conclu avec les

Américains, comme un acte de devoir indispensable de leur part, ajoutant qu'ils répondoient des suites, & les prenoient sur eux ! Telle est la gradation des torts accumulés de la Hollande à notre égard.

Le Lord termina son discours par des réflexions sur la nécessité où l'on avoit été de déclarer la guerre à la République, & il conclut que les avis ne seroient pas partagés sur les remerciemens que la Chambre devoit au Roi. Le Duc de Richmond repliqua sur le champ, avec beaucoup de force ; après quelques autres discours, le Lord Schelburne parla ainsi : — » On étoit accoutumé à l'étonnement, l'administration actuelle avoit familiarisé la Nation avec le plus étrange des systèmes, mais l'habitude elle-même s'est trouvée en défaut lorsqu'on a entendu parler, pour la première fois, du dernier Manifeste : ce n'est plus l'esprit qui est étonné, c'est la raison même qui se trouve confondue ; ce n'est pas tel parti, ce n'est pas tel autre qui dit : je n'y conçois rien, c'est le monde entier qui s'écrie : je ne le comprends pas. Puisse ma voix être entendue du haut du Trône ; retentir dans toutes les parties de l'Empire, & disposer tous mes concitoyens à saisir les moyens de conciliation qui paroissent être encore ouverts : la Zélande a fait plus qu'entrevoir qu'un accommodement étoit encore praticable : ne fermons pas la porte qui s'entrouvre à la paix. Qui sait si la Providence n'a pas élevé ces nuages pour en faire sortir avec plus d'éclat l'aurore des beaux jours de la paix, si elle n'a pas choisi la Hollande pour médiatrice entre les Puissances belligérantes. — Je suis bien éloigné de penser que les Hollandois soient les agresseurs : on a posé en fait que les Puissances qui gouvernent la Hollande avoient conclu un traité avec l'Amérique : les choses sont-elles effectivement telles qu'on les représente ? Ne leur a-t-on

pas donné une tournure forcée ? On a raisonné ; à-peu-près comme Periclès , en parlant de la Grèce , gouvernée , disoit-il , par son fils. « La Hollande est gouvernée par Amsterdam , Amsterdam est gouvernée par un Conseil , le Conseil , par le Pensionnaire Van Berkel , *ergo* le pensionnaire Van Berkel ayant fait un traité , ce sont les Puissances qui gouvernent la Hollande , qui ont fait un traité ! C'est d'après cette belle conclusion que nos Ministres ont rompu brusquement avec notre ancienne Alliée ; ils nous disent positivement que c'est parce que les Hollandois ont conclu un traité de paix avec l'Amérique ; & la chose examinée , il se trouve qu'ils n'ont pas même songé à conclure un traité , qu'ils ne sont jamais entrés en négociation avec qui que ce soit dans la vue de conclure un traité , qu'en un mot , il n'y a eu de négociation qu'entre M. Van Berkel & une personne qui a dit être autorisée par le Congrès à traiter avec lui : il est inconcevable que l'on puisse se laisser aveugler par la prévention au point de vouloir trouver un traité où il n'en a jamais existé ». — Quant à la Hollande en général , quels sont nos griefs contre elle ? Nos Ministres nous disent que le plus grand de tous est le silence obstiné qu'elle a gardé ; qu'elle n'a jamais fait la moindre réponse à nos remontrances réitérées ; cela est difficile à croire : les Ministres eux-mêmes justifient mes doutes sur une assertion aussi étrange ; ils nous disent que les Etats - Généraux ont renvoyé un de leurs Mémoires *ad referendum*. Comment le savent-ils ? Et puisqu'ils le savent , ce fait même n'est-il pas une réponse ? Ils n'ont demandé que du tems : or , quiconque connoît la constitution Batave , sait qu'il n'y a rien de si lent que les Conseils : indépendamment de cette lenteur inséparable des formalités prescrites par la constitution , le caractère national n'est rien moins que précipité : le Hollan-

dois n'est pas accoutumé comme nous à commencer par agir , à finir par penser ; il pense d'abord , il réfléchit , délibère de sang froid : une troisième circonstance dans le cas actuel , ajoutoit encore à sa lenteur ordinaire ; après s'être arrêté à un avis , il falloit recueillir ceux des co-Etats ; & récemment entrés dans une confédération étrangère , les Hollandois ne devoient & ne pouvoient s'arrêter à un parti quelconque avant de prendre encore les avis de ceux qui constituent cette neutralité armée qu'ils avoient rendu l'arbitre de leur conduite ; & c'est parce qu'au milieu de toutes ces entraves , les Hollandois n'ont pas été aussi prompts à répondre , que nous le sommes à écrire des Mémoires ; que nous leur déclarons la guerre. — On s'est empressé d'équiper force corsaires ; on a conté aux bonnes vieilles & à leurs filles que le coup de filet qu'on alloit faire étoit la plus belle chose du monde , que tout étoit pour le mieux : il faut croire que les Ministres voient aussi tout cela en beau ; mais aussi les Hollandois n'useront-ils pas de représailles ? Et avant beaucoup de tems , ne nous feront-ils pas payer dix pour un nos avantages passagers ? Et puis que diront les Puissances du Nord ? Comment sommes-nous avec elles ! Les Ministres ont-ils pensé à ces Puissances du Nord , à cette neutralité armée ? Et particulièrement à la Russie ? Dès la dernière session , je les ai invités à donner quelque attention à ces Puissances neutres qui armoient avec activité , équipaient des escadres ; il étoit encore tems de prévenir le mal , mais lorsque je l'ai indiqué , ils ont ri de mes observations ; ils sont rieurs de leur nature : lorsque j'ai plus particulièrement insisté sur la Russie , que je les ai avertis qu'il falloit prendre garde à cette Puissance naissante , ouvrage d'une Princesse sage , justement appelée grande , parce qu'elle est une Princesse juste , on m'a répondu ironiquement avec cet orgueil &

cette insolence qui caractérisent les hommes actuellement revêtus du pouvoir ; que la neutralité armée n'avoit point de vues hostiles , que l'Impératrice de Russie étoit juste , sage , & connoissoit trop ses intérêts pour s'embarquer dans une guerre avec l'Angleterre : malheureusement on nous a dit aussi à diverses reprises : d'abord que la France , ensuite que l'Espagne , & enfin que la Hollande connoissoient trop leurs intérêts pour rompre avec la Grande-Bretagne. L'évènement a décidé la question. — On parle de faire une guerre vigoureuse & active ; activité , vigueur , sont de grands mots ; on est maître à-peu-près de l'activité ; mais l'est-on de même de la vigueur ? En quoi peut consister la nôtre ? Indépendamment des milices , nous n'avons pas actuellement 15,000 hommes de troupes réglées dans le Royaume : où au lieu d'augmenter , ce nombre diminue tous les jours ; les milices & les nouveaux corps sont composés d'hommes ramassés par-tout , plus propres à inspirer la pitié que la terreur. On parle de prendre Saint-Eustache , mais que nous en reviendra-t-il ? Des amis très-intelligents que j'ai dans la Cité m'ont assuré que les Hollandois se sentiroient à peine de sa perte. Si nous manquons d'hommes par-tout , nous sommes dans le même cas pour les vaisseaux ; où en trouverons-nous le nombre qu'exige je ne dis pas une guerre offensive , mais notre défense seule ? Nous n'en avons certainement pas assez dans les Indes Occidentales ; nous sentons dans ce moment-ci que nous n'en avons pas assez pour secourir Gibraltar ; avant que nous soyons en état de porter quelques coups aux Hollandois dans les Indes Orientales , il faut que nous renforçons considérablement l'escadre que nous avons dans ces Contrées : le besoin d'une addition de forces se fait également sentir par-tout. A quoi sert donc de parler

de

de vigueur , lorsque tout annonce la foiblesse : il ne suffit pas de dire : faisons une guerre vigoureuse ; il faut en avoir les moyens. Dans notre situation , il vaut mieux songer à la paix , & je recommande instamment à L. S. dans leur adresse au Trône , la demande pressante d'une paix immédiate avec la Hollande.

L'adresse pure & simple fut votée à la pluralité de 84 voix contre 19 ; neuf Pairs signèrent une protestation en forme que le défaut de place ne nous permet pas de mettre ici.

Le 24 le Lord George Gordon a été amené au Tribunal du Banc du Roi , où lecture lui a été faite des griefs à sa charge ; ayant à répondre s'il se croyoit coupable , il a déclaré qu'il ne croyoit point l'être. Son jugement est fixé au 5 du mois prochain : il fut reconduit à la Tour dans le même carrosse qui l'avoit amené , accompagné de ses frères le Duc de Gordon & le Lord William.

F R A N C E.

De VERSAILLES , le 6 Février.

Le Roi a nommé le Marquis de Saisseval , à la place de Colonel en second du Régiment de Normandie , vacante par la mort du Vicomte de Langeron.

M. de Bellisle eut l'honneur d'être présenté le 21 du mois dernier à LL. MM. & à la Famille Royale par le Duc d'Orléans , en qualité de Sur-Intendant des maisons , domaines , finances & bâtimens de ce Prince , & en celle de son Chancelier en survivance.

10 Février 1781.

d

De P A R I S , le 6 Février.

LA frégate du Roi la *Cerès* commandée par le Baron de Bombelles , est arrivée à Rochefort ; elle vient de la Martinique d'où elle apporte des dépêches intéressantes du Marquis de Bouillé , Commandant aux isles du Vent. Elles sont en date du 20 Décembre , & voici les détails que le Ministère en a publiés.

» Le convoi parti du Ferrol le 2 Novembre , est arrivé en très-bon état au Fort Royal de la Martinique , il ne manquoit que trois ou quatre bâtimens. — Le 14 Décembre , la division de 14 vaisseaux de ligne , aux ordres de M. d'Albert de St-Hipolyte , que M. de Monteil a envoyé aux Isles du Vent , mouilla à St-Pierre. — L'Amiral Rodney , de retour de l'Amérique Septentrionale , ne s'est pas arrêté long-tems à Sainte-Lucie , il avoit sur ses vaisseaux 1500 hommes de troupes , il en prit un pareil nombre à Sainte-Lucie , qui joints à 1000 hommes de la Marine , lui formèrent un corps de 4000 hommes , avec lesquels il se proposoit d'enlever quelque une de nos possessions. Le Général Vaughan prit le commandement de cette petite armée , & il la conduisit à St-Vincent , où elle débarqua le 16 Décembre au matin ; l'attaque n'eut lieu que dans la nuit du même jour. M. de Blanchelande , Lieutenant-Colonel du régiment de Viennois , qui n'étoit arrivé dans l'Isle que depuis 2 jours , la défendit avec tant d'habileté & de succès , que les ennemis échouèrent , & furent contraints de se rembarquer avec perte. Nos Officiers se louent beaucoup des Caraïbes qui ont montré , dans cette occasion , combien ils sont attachés aux François «.

Tous les détails qu'on a su depuis se

réduisent à ceci. Le Marquis de Bouillé ayant été instruit des préparatifs de l'Amiral Rodney , & jugeant qu'ils ne menaçoient que St-Vincent , avoit envoyé dans cette île M. de Blanche-Lande avec 800 hommes , qui joints à 300 hommes de milices qui s'assemblèrent sur le champ & à un corps de Caraïbes , ont suffi pour la défendre. Quoique M. de Bouillé fût sans forces maritimes , il se disposoit à y envoyer de nouvelles troupes , lorsqu'il apprit que les Anglois s'étoient embarqués. L'Amiral Rodney avoit 10 vaisseaux de ligne avec lui. Cette expédition imprévue , & qui a manqué ne lui fait pas d'honneur auprès de nos militaires. Cè n'est pas ainsi , disent-ils , que nos Commandans en ont usé envers les malheureux que l'ouragan avoit maltraités. Une seule frégate auroit réduit la Barbade ; le Marquis de Bouillé n'a pas voulu l'attaquer dans sa détresse ; l'Amiral Rodney n'a pas eu la même délicatesse , & il en a été puni ; comme il a fait enterrer ses morts , & qu'il a pu embarquer ses blessés , on ne fait point quelle est sa perte. Elle doit être assez considérable. L'attaque a été chaude ; les Caraïbes tiroient à bout portant , & ils ajustent bien.

Quelques Officiers de l'armée du Comte de Rochambeau , qui ont eu la permission de revenir en France , ainsi que le neveu de M. Gerard , l'un des Conseillers d'Ambassade à Philadelphie , s'embarquèrent à New-

Port le 22 de ce mois , sur un bâtiment Américain ; ils ont eu une traversée heureuse. Ils ont apporté au Ministre des dépêches de nos Commandans. L'armée & la flotte sont en très-bon état. Le seul Officier de marque que nous avons perdu , est M. de Ternay enlevé en peu de jours par une maladie aiguë. M. des Touches , le plus ancien Capitaine de Vaisseau de l'escadre , en a pris le commandement. Cet Officier est fort estimé ; & on ne doute pas qu'il n'aille se mesurer avec l'Amiral Arbuthnot , quoique celui-ci ait un ou deux vaisseaux de plus que M. des Touches. Les armées étant dans leurs quartiers d'hiver , tout est tranquille de ce côté ; ce n'est que dans la partie du Sud , que les Anglois se proposent de faire la guerre pendant l'hiver.

Lorsque les lettres particulières dont ces Officiers ont dû se charger seront distribuées , nous aurons des détails plus circonstanciés de l'état de notre armée & des projets de M. de Rochambeau.

Le grand armement qu'on prépare à Brest , paroît destiné pour les isles , où il est à présumer que l'on veut porter nos principales forces. La flotte de M. de la Touche-Tréville , est composée de 25 vaisseaux de ligne dont 18 sont doublés en cuivre , & 3 sont à trois ponts. Cette belle escadre mettra en mer avant la fin du mois. Le plus grand nombre des vaisseaux est déjà en rade , & tous les Officiers sont nommés.

Les flûtes & les autres bâtimens vivriers sont revenus dans le port ; ils avoient été jusqu'à Cadix. Le *Minotaure* a péri non loin de Brest ; mais on dit que l'équipage a été sauvé.

Parmi les croisières intéressantes de nos armateurs , celle de la frégate corsaire *Madame* , Capitaine Langlois , mérite d'être distinguée ; elle n'a duré que 20 jours ; & il en a été fait peu d'aussi pleines & d'aussi heureuses.

Cette frégate , partie de Granville le 13 Décembre , appareilla de Saint - Malo le 5 Janvier ; le lendemain , elle fut chassée par un vaisseau de guerre Anglois , conduisant à la remorque une frégate totalement désarmée de sa mâture (le *Courageux* , de 74 , & la *Minerve* , frégate françoise). — Le 7 , de conserve avec le corsaire le *Patriote* , elle s'est emparée du *Glouton* , sénéau allant de Montsbaie à Guernesey , chargé de sabors , madaires , poudre , &c. qu'elle a expédié pour le premier port de France. — Le 8 , de compagnie avec le même corsaire , elle a pris un sloop venant de Darmouth (la *Providence*), armé de 2 canons , 24 hommes , qu'elle a pareillement expédié pour France. — Le 9 , elle eut connoissance d'un navire à 3 mâts , qu'elle chassa toutes voiles hautes ; celui-ci l'ayant attendu fermement , les deux bâtimens se trouvèrent à portée de canon , & M. Langlois vit qu'il avoit affaire à un bâtiment de guerre , qui de son côté reconnut son erreur , & voulut fuir. A l'instant M. Langlois arbora pavillon François , & l'assura d'un coup de canon à boulet ; l'ennemi ayant fait de même l'action s'engagea ; & après une heure & demie de combat , l'Anglois amena , c'étoit la corvette ou sloop du Roi d'An-

gletterre , le *Fairy* , de 18 canons 125 hommes d'équipage , commandé par M. J. Brawe , Capitaine de frégate , sorti depuis cinq jours de Plimouth , pour croiser. — Le 13 , *Madame* escortant sa prise , fut chassée pendant deux heures & demie par un vaisseau de guerre de 74. M. Langlois s'en laissa approcher jusqu'à deux portées de canon , pour donner le tems à la corvette de s'éloigner ; voyant que l'ennemi s'avançoit de trop près , il crut devoir l'éviter (ce qu'il fit aisément à la faveur de sa marche) , & abandonner sa prise ; mais il espère qu'à la faveur de la nuit & des vents d'Est , qui ont régné long-tems , elle aura pu relâcher à la Gorogne , dont elle n'étoit pas fort éloignée. — Le 18 , de conserve avec le *Duc de Chartres* (corsaire de Saint - Malo) , elle eut connoissance d'un grand navire au bossoir de dessous , qui arrivoit sur eux à contre - bord ; le *Duc de Chartres* le héla en Anglois , celui-ci lui répondit par sa volée entière à laquelle le premier riposta ; & *Madame* , de son côté lui lâcha , à portée du pistolet , huit ou dix coups de canons , qui l'obligèrent de se retirer ; les deux corsaires revinrent d'abord aussi-tôt pour courir dessus , mais la brume le déroba à leur vue. — Le 19 , continuant de croiser avec le *Duc de Chartres* , M. Langlois rançonna pour 2600 liv. tournois le brick l'*Adam* , & s'empara d'un autre brick (le *Linster*) , chargé de soude , bœuf & autres provisions , qu'il a expédié pour le premier port de France. — Le 20 , de conserve avec le même corsaire , il rançonna pour 3300 guinées le *Goodwil* , navire de Cork , chargé de bœuf. — Le 21 , *Madame* fut chassée par un vaisseau de guerre , qu'elle évita à la faveur de sa marche. — Le 24 , elle s'empara d'un navire marchand venant de Curaçao , chargé de sucre , café , tabac , cacao & indigo. Ce bâtiment , nommé le *Neerlans-Uni* , du port de 350 tonneaux , étoit une prise

Hollandoise faite ci-devant par la frégate du Roi d'Angleterre l'*Ambuscade*. — Le 25 elle a mouillé à Cancale avec cette prise, & a déposé à Saint-Malo plus de cent-cinquante prisonniers Anglois.

Les calculs contenus dans la lettre suivante nous ont été adressés par un homme qui voit bien, à qui nous avons déjà des obligations de ce genre, & à qui nous sommes flattés de faire un hommage public de notre reconnoissance.

» M., vous avez inséré dans votre Journal, N^o. 14, 1780, un relevé des prises faites sur mer par les Puissances belligérantes, depuis le commencement des hostilités jusqu'à la fin de Décembre 1779. Si vous croyez que cela puisse intéresser quelques-uns de vos lecteurs, je continuerai de vous envoyer chaque année un semblable état des prises respectives; & en les réunissant à la fin de l'année, on pourra, d'un coup d'œil, voir le résumé général des pertes de chaque nation. Vous trouverez ici l'état de l'année 1780. On n'a pas cru devoir s'en rapporter au Courier de l'Europe, parce qu'on s'étoit convaincu l'année dernière que la liste du Café de Lloids, qui sert de guide, ne mérite que peu de croyance. On s'en tient à la Gazette de France & à votre Journal. — Suivant cette gazette, les François ont pris aux Anglois, en 1780, 223 bâtimens.

Les Espagnols, 85

Plus, le convoi de 56

En tout, 364

Nous avons déjà observé que l'Auteur de la Gazette de France ne fait mention que des prises dont on lui fait passer l'annonce, & qu'il y en a beaucoup

dont il n'a pas connoissance ; entr'autres , de celles faites par les Américains , ou dans des parages éloignés. — La liste qui vous est adressée par une maison d'assurance d'Angleterre , doit être plus complète ; elle ne commence qu'au 18 Février 1780. Depuis ce jour jusqu'à la fin de la même année , elle fait prendre sur les Anglois , par les François , les Espagnols & les Américains , 548 bâts.

Les Anglois ne leur en ont pris que 347

Excédent de la part des Anglois , 201

Mais ce qui rend les choses à-peu-près égales de part & d'autre , c'est que de 548 bâtimens pris aux Anglois , il leur en a été rendu plus de 200 , pour des rançons. Quelque forte somme qu'ils aient payée , elle ne peut entrer en parallèle avec le préjudice que leur auroit occasionné la privation de leurs bâtimens , & sur-tout celle de leurs matelots. Aussi tous les vrais patriotes ont-ils vu , avec une satisfaction singulière , l'Arrêt du Conseil d'Etat du 11 Octobre 1780 , qui défend les rançons , sauf en certains cas désignés audit Arrêt. Si l'on fait attention aux abus qu'entraînoit la faculté illimitée de rançonner les prises , on conviendra que cette loi n'est pas moins favorable aux intérêts des Armateurs qu'à ceux de l'Etat. — Les Anglois , peu satisfaits apparemment du nombre de leurs captures , viennent , pour s'en dédommager , d'agir envers la Hollande comme ils l'ont fait envers la France en 1755 ; & cette nouvelle piraterie leur produit une assez bonne récolte en ce moment-ci ; mais comme il est assez probable que cette guerre va prendre une tournure différente de celle de 1755 , on peut espérer que les Anglois restitueront avec usure aux Hollandois ce qu'ils leur enlèvent aujourd'hui , par des procédés indignes de toute nation policée ; & cet évène-

ment peut même accélérer le retour d'une paix solide , que l'Angleterre ne pourra plus troubler , sous les prétextes les plus frivoles ; c'est le vœu de tous les amis de l'humanité. Puissent alors les nations & les particuliers montrer autant de zèle à soulager & à réparer mutuellement leurs maux , qu'ils en mettent à présent à s'entre-détruire !

Le 25 du mois dernier le Parlement a supprimé un imprimé qui a pour titre : *Lettre de M. le Chevalier de *** , à M. Treilhard , Avocat* , comme diffamatoire , calomnieux , &c. Cet Arrêt a été rendu sur le réquisitoire de M. Séguier , Avocat du Roi qui a parlé ainsi.

« Cet Ouvrage anonyme , ne présente qu'un tissu d'injures aussi grossières que déplacées , de plaisanteries aussi froides qu'indécentes , d'allusions triviales & de sarcasmes malhonnêtes. L'Auteur accoutumé , sans doute , à tremper sa plume dans le fiel de la satire , semble avoir pris plaisir à en faire passer toute l'amertume dans cet écrit. On ne fait ce qui doit étonner le plus , ou de sa méchanceté , ou de sa prudence à garder l'anonyme. Il peint son caractère dans son libelle ; il a poussé l'audace jusqu'à faire distribuer dans toutes les Chambres de la Cour une de ces productions éphémères , dont la malignité publique s'amuse quelques instans , & qu'elle rejette bien-tôt avec le mépris qu'elles doivent inspirer. Nous rougissons d'être en quelque sorte forcés de tirer une feuille aussi méprisable des ténèbres qui la redemandent. Elle est plutôt digne de l'animadversion de la Justice. C'est le fruit de la haine & l'ouvrage de l'envie. Les talens s'honorent , se respectent & ne doivent exciter que l'émulation. Les personnalités répandues dans cet Imprimé , ne peuvent affecter une profession faite pour s'élever au - dessus des invectives. Un Avocat se consacre à la défense de ses

Concitoyens ; un Jurisconsulte ne connoît que la modération & la vérité, &, après qu'il a rempli avec décence les fonctions que lui imposent l'honnêteté & la noblesse de sa profession, c'est aux Magistrats à sévir contre ceux qui osent attaquer sa réputation. C'est ainsi que vous avez toujours pris la défense d'un Ordre aussi précieux à la Société que nécessaire à la Justice. Nous lui rendons cet hommage, & notre ministère, chargé de veiller au maintien du bon ordre & à la manutention de la Librairie, nous met encore dans la nécessité de requérir l'exécution des Règlemens «.

La lettre suivante seroit peut-être mieux à sa place dans un Journal littéraire ; comme il ne s'agit que de lui donner de la publicité, ce Journal peut aussi bien qu'un autre remplir ce but. D'ailleurs l'Ouvrage utile & intéressant dont il est question, ne nous est point étranger ; il nous a fourni plusieurs fois des observations précieuses. On regrettera que les occupations de l'Auteur ne lui permettent pas de s'y livrer uniquement, & de répondre à l'empressement où le Public seroit d'en jouir.

» Voulez-vous bien, M., que j'emprunte la voie de votre Journal, pour répondre aux reproches obligeants que je reçois, relativement à l'Ouvrage, dont j'ai donné les quatre premiers cahiers. — Plusieurs personnes ont l'honnêteté de se plaindre de ce que depuis 1778, je n'ai pas fait paroître un plus grand nombre de feuilles ; je dois, M., leur rappeler qu'en m'occupant d'un objet qui semble être la cause publique, je n'ai pas pour cela renoncé aux affaires privées, & que je suis souvent forcé de me séparer pendant plusieurs mois d'un sujet général, pour me livrer tout entier à des intérêts.

particuliers. C'est ce qui m'arriva en 1779 , lorsque je tâchai de remplir les vûes de la Marquise de Cabris, dont la justification & les malheurs excitèrent un si vif intérêt. — L'année dernière j'eus forcé de suspendre ce travail très - distinct de celui que ma profession m'impose , pour défendre les Génois , qui n'eurent besoin que de faire entendre leur cause au digne Frère du Roi , pour en obtenir la justice qu'ils en attendoient. — Dans ce moment-ci , une maison illustre dont les droits légitimes sont combattus par une partie de la Province de Normandie exige de moi le même sacrifice. Qu'on ne m'accuse donc point de négligence , qu'on ne me fasse pas sur-tout le reproche de manquer à mes engagements. Je n'en ai formé qu'avec les malheureux & les opprimés. — Mais pour dissiper jusqu'à l'apparence de servitude de ma part , & prévenir toute espèce de murmure de la part du Public , j'invite ceux qui veulent bien désirer la continuation de mon Ouvrage à retirer l'argent qu'ils ont pu déposer chez le Libraire chargé de le vendre. — Je leur fais cette prière avec d'autant plus de raison , que les deux feuilles qui restent à publier pour compléter le premier volume , verront le jour ensemble , & que je n'en donnerai plus sous cette forme éphémère. Plusieurs personnes s'étant accordé à censurer le titre de *Réflexions Philosophiques sur la Civilisation* , je dois leur avouer que personne n'a mieux senti que moi combien le titre étoit vague ; mais des considérations particulières m'ont obligé de le substituer à celui d'*Observations sur la Législation Criminelle de France* que je lui ai d'abord donné , & que j'espère pouvoir lui rendre. — Content du succès qu'ont eu mes premières feuilles , je désire que le moyen que j'ai indiqué dans la dernière , pour dédommager & consoler l'innocence accusée , ne soit pas plongé dans l'abyme des chimères. Quel homme honnête osera blâmer le vœu que je fais

pour que cet infortuné, accusé d'avoir égaré un enfant sourd & muet confié à ses soins, (s'il sort triomphant de cette accusation) puisse offrir un signe visible de son innocence, aux regards de ceux qui l'ont vû traverser une partie de la France, chargé de chaînes, & ont frémi à son aspect comme à la vue d'un assassin. — Je suis, &c. *Signé, DE LA CROIX* «,

» On voit à Paris, chez la veuve Tilhard & fils, Libraires, rue de la Harpe, au coin de celle Pierre-Sarrasin, une véritable Momie d'Egypte, qui mérite l'attention des curieux, qui est à vendre, & chez qui ceux qui voudront l'acquérir peuvent la voir tous les matins, depuis 9 heures jusqu'à 2; c'est le cadavre d'un enfant embaumé à la façon des Egyptiens; il a environ 2 pieds & demi de long; il est très-bien conservé, & enveloppé de bandelettes. Sur son visage est une espèce de masque colorié qui représente les yeux, la bouche, le nez, &c. Le long du corps jusqu'aux pieds règnent trois rangs d'espèce de cartons peints avec des caractères hiéroglyphiques. Cette Momie a une odeur assez agréable: il se trouve encore dans la même boîte des morceaux de la tête d'une autre Momie, dont on peut faire usage dans la Médecine, & de plus quelques oignons d'Egypte & une bouteille de baume; à l'égard de l'enfant embaumé il mérite d'occuper une place distinguée dans les plus beaux Cabinets.

Henri-Marie Bernardin de Roffet de Ceilhes de Fleury, Archevêque Duc de Cambrai, Prince du St-Empire, Abbé Commandataire des Abbayes royales de Royumont, de Rebais, & Chanoine honoraire de l'Eglise de Paris, est mort à Cambrai le 22 du mois dernier dans la 63^e année de son âge.

Elisabeth Picot , veuve de Pierre-Bazim Duclos , ancien Fermier des Coutumes du Duc d'Orléans au Comté de Mortain , est mort le premier Novembre dernier dans la 103^e année de son âge & n'a eu dans tout le cours de sa vie aucune autre incommodité qu'une surdité qui lui survint à 91 ans.

— Arrêt du Conseil d'Etat du Roi , du 24 Janvier 1781 , concernant les domaines engagés. — Le Roi , examinant avec attention toutes les ressources de ses finances , afin de préserver son peuple de nouveaux impôts permanens , ou pour en adoucir le poids par tous les moyens que sa justice & sa sagesse lui présentent , S. M. a dû arrêter ses regards sur l'aliénation de ses domaines , & elle n'a pu voir sans peine que cet ancien patrimoine de la Couronne étoit tellement diminué par la libéralité des Rois ses prédécesseurs , par des concessions à vil prix , par des échanges désavantageux & par des usurpations , qu'il ne restoit maintenant entre ses mains que le plus modique revenu dans cette nature des biens. — Louis XIV , par son Edit de 1667 , & Louis XV , par un Arrêt du Conseil rendu en 1729 , ont ordonné la réunion à la Couronne de tous les domaines aliénés. Il a été depuis accordé des permissions aux Particuliers de provoquer , au gré de leur convenance , la revente & l'adjudication des domaines entre les mains des Engagistes ; mais par une foule de raisons exprimées dans le préambule , toutes ces loix ont produit peu d'effet , & les aliénations ayant continué , ont diminué chaque jour un fonds d'autant plus précieux , qu'il s'accroît avec l'augmentation du numéraire , & par les mêmes causes qui élèvent le prix des denrées & la somme des dépenses publiques. — Par les dispositions de cet Arrêt , S. M. remplit différentes vues intéressantes ; elle assure à ses

finances une augmentation de revenu que les circonstances rendent encore plus précieuse ; elle procure au domaine de la Couronne un avantage d'une grande importance , en rassemblant des connoissances certaines sur les Terres & les Seigneuries qui le composent : enfin elle donne à l'agriculture un nouvel encouragement , en mettant les Engagistes à portée d'acquérir , par une redevance juste & modérée , la tranquillité la plus parfaite pendant son règne ; & si les principes de S. M. sont adoptés par ses successeurs , ces mêmes Engagistes pourront , à chaque renouvellement de règne , être confirmés dans leur possession , ou par la continuation de la même redevance , ou par la fixation d'une nouvelle ; mais ils ne sauroient perdre de vue que le Roi ne pourroit renoncer entièrement au revenu de ses domaines aliénés , sans préjudicier aux intérêts de ses peuples qui auroient en effet à se plaindre de l'étendue des charges qu'ils supportent , ou des nouveaux impôts que les besoins de l'Etat rendroient nécessaires , si S. M. abandonnoit les ressources que lui-présente le libre exercice de ses droits. Elle a d'ailleurs remarqué avec satisfaction , qu'en adoptant , à cet égard , des principes de modération & d'équité , elle étoit d'autant plus assurée que ses intentions seroient remplies d'une manière uniforme & générale ; car elle ne pourroit supporter qu'une opération d'ordre public qu'elle auroit jugée nécessaire , devînt dans son exécution purement arbitraire ; & que tandis qu'une classe de ses sujets seroit ménagée , on ne poursuivît en son nom que des Engagistes obscurs & sans crédit , ce qui convertiroit ainsi ses loix dans un système de partialité & d'exception indigne également , & de sa grandeur , & de la pureté de sa justice.

Tous possesseurs & détenteurs de biens & droits quelconques , faisant partie du domaine de la Couronne , engagés , aliénés ou concédés à tems , à vie ou

autrement, à quelque titre que ce soit, à l'exception des dons faits aux Eglises, des apanages & des échanges faits dans la forme prescrite par les réglemens, en vertu de Lettres-Patentes dûment vérifiées, seront tenus de rapporter, avant le premier Janvier de l'année prochaine 1782, à l'Administrateur général des Finances, les Contrats, Arrêts, Lettres-Patentes ou autres titres, en vertu desquels ils jouissent desdits domaines & droits, les quittances des finances qui auront été par eux payées, avec une déclaration signée d'eux, ou passée par-devant Notaires, contenant en détail les objets par eux possédés, les revenus & produits de chacun desdits objets, ensemble les charges réelles, foncières & autres, de quelque nature que ce soit, dont lesdits biens & droits peuvent être grevés; comme aussi de remettre, au soutien de leur déclaration, les originaux, expéditions ou copies collationnées des beaux, lièves, cueilloirs & autres titres justificatifs desdits revenus & charges. — En cas d'aucun recellement des objets desdits domaines & droits, dans les déclarations qui seront fournies, veut S. M. que lesdits objets recelés, soient & demeurent réunis au domaine de la Couronne, en vertu du présent Arrêt, sans que, pour raison desdits objets, les engagistes ou possesseurs puissent prétendre aucun remboursement ni indemnité.

• Ceux qui, dans le délai prescrit ci-dessus, n'auront pas fourni leur déclaration des domaines & droits par eux possédés, & rapporté les titres au soutien, seront & demeureront privés de la jouissance des objets par eux possédés, jusqu'à ce qu'ils y aient satisfait: veut S. M., que dans ce cas, il soit procédé à la saisie des revenus desdits objets, sommation préalablement faite à ceux qui seront en retard.

• Pourront lesdits détenteurs, pour être confirmés dans leur possession & jouissance desdits do-

maines & droits , offrir telle rente ou supplément de rente d'engagement qu'ils jugeront convenable , & joindre lesdites offres à la déclaration ordonnée ci-dessus. — Lesdites déclarations , offres & soumissions qui seront données , ensemble les titres , pièces & mémoires qui seront rapportés en exécution des dispositions ci dessus , seront communiqués aux Administrateurs des Domaines de S. M. , pour être par eux vérifiés , discutés , acceptés ou refusés ; & en cas d'acceptation desdites offres & d'accord sur la fixation des finances , il sera rendu Arrêt du Conseil en conformité.

La suite à l'ordinaire prochain.

De BRUXELLES , le 6 Février.

LE Courier qui a apporté la nouvelle de la signature du traité conclu entre la Russie & la République , est arrivé à la Haye le 21 du mois dernier ; il a fait une diligence prodigieuse , puisqu'il n'a mis que 17 jours à son voyage. On s'attend à voir le Chevalier Yorck quitter bientôt Anvers , où il est encore ; il paroît que la Cour de Londres s'est toujours flattée que sa démarche effrayeroit les Hollandois , & occasionneroit parmi eux quelques divisions , dont elle pourroit profiter , & qui fourniroit à son Ministre l'occasion de retourner à la Haye. Elle a dû être bien trompée dans son attente : l'acceptation de l'accession de la République change la face des choses ; la neutralité ne se fera pas armée pour rien ; elle parlera avec hauteur : elle aura pour elle le

eri-général de l'Europe contre une Puissance orgueilleuse , qui n'a usé de ses forces que pour tyranniser le commerce de toutes les Nations , qui forment le même vœu ; celui de la voir remettre à sa place.

Les Hollandois ont déjà réclamé de la part de leurs alliés les secours que leur assurent le traité qui vient d'être signé ; mais en attendant ils arment.

» Les Etats-Généraux , écrit-on de la Haye , ont arrêté , le 27 , divers Placards ; l'un lève l'Embar-go & défend aux habitans des sept Provinces-Unies d'exporter vers les possessions de la G. B. aucune sorte quelconque de munitions de guerre & navales , des grains , de l'avoine , des fèves pour les pigeons & chevaux , & enfin l'importation de la contrebande sur des bâtimens neutres. — Un autre Placard défend toute navigation vers l'Etranger , ainsi que la pêche du harang & de la bateine , (connues sous le nom de grande & petite pêche) sous peine de 20 mille florins d'amende ; les bâtimens de navires étrangers sont exempts de cette défense , pourvu qu'ils soient munis de certificats , passeports & permissions en bonne forme. — L'exportation des bâtimens & effets des Anglois est aussi permise , pendant six mois , conformément au trente-deuxième Article du Traité de Bréda , pourvu que le Ministère Anglois observe aussi la teneur dudit Article. La navigation sur les rivières intérieures reste ouverte , de même que pour les bâtimens chargés de poisson frais , du port seulement de 30 lasts & montés par 3 hommes & un mousse ; les bâtimens destinés pour les Indes Orientales & Occidentales sont aussi compris dans cette permission , pourvu que les derniers soient équipés de 80 à 100 hommes & qu'ils donnent les cautions prescri-

tes. De plus , il a été arrêté un Placard portant défense de transporter & conduire des effets & bâtimens des Royaumes & Etats étrangers vers les Ports de la Grande-Bretagne , ainsi que de louer , ou vendre des bâtimens à cette dernière Puissance , sous peine de nullité , à compter de la date dudit Placard. — Enfin L. H. P. ont arrêté de remercier solennellement le Roi de France pour l'amitié que S. Maj. T. C. a témoignée en envoyant des exprès à tous les Ports de ses Etats & même en Espagne , pour annoncer aux vaisseaux Hollandois la Déclaration de guerre de l'Angleterre à la République , en donnant , en même-temps , ordre à ses vaisseaux & corsaires d'accorder la protection de son pavillon aux navires Hollandois , toutes les fois que ceux-ci la demanderoient , & en offrant d'une manière très-amical à M. de Berkenrode , Ambassadeur de la République à sa Cour , de se servir de l'occasion du départ d'un bâtiment pour M^{lle} Maurice , afin de prévenir le Gouverneur du Cap de Bonne-Espérance de la rupture entre la G. B. & la République. — Il a été arrêté aussi par L. H. P. d'écrire à M. de Berkenrode pour le charger de proposer à la Cour de France une convention au sujet des bâtimens Hollandois qui seront repris par des vaisseaux ou corsaires François , ainsi que touchant la permission à accorder aux sujets de la République de conduire dans les Ports de S. M. Tr. Chrét. & d'y pouvoir vendre les prises faites sur les Anglois «.

Selon une lettre de Marseille , en date du 12 du mois dernier , nous avons encore une autre obligation aux François.

» On vient d'apprendre que les Employés des Fermes du Roi ont arrêté , hier matin , une felouque Génoise à la hauteur du Cassis , (petit port sur cette côte à 5 lieues d'ici) , qui alloit de Nice à Mahon & que le vent avoit sans doute poussé assez près de

terre pour la faire soupçonner de vouloir faire la contrebande. Dans l'examen, qui a été fait en conséquence, les gardes ont découvert dans un endroit caché un sac de lettres, auquel tenoit une corde avec des pièces de fer, sans doute pour le pouvoir jeter à la mer en cas de besoin. Le Patron de la felouque & son équipage s'opposèrent d'abord à ce qu'il ne fût point touché à ce sac, mais n'ayant pas été les plus forts, ils cherchèrent à corrompre les gardes, en leur offrant de l'argent, ce qui ne leur ayant pas mieux réussi, mais rendu au contraire ce sac encore plus suspect, il fut transporté sur le champ chez l'Officier de l'Amirauté dudit lieu du Cassis. A l'ouverture de ce sac on y a trouvé 32 paquets de dépêches pour les Commandans & autres Officiers de Port-Mahon, ainsi que pour divers particuliers de cette isle. Tous ces paquets ont aussi-tôt été envoyés à Aix; mais comme le Commandant & l'Intendant de la Province sont absens, il y a apparence, qu'on les fera passer à Versailles. On présume que ces paquets contenoient des lettres de marque & autres dépêches de l'Angleterre contre la République; cela étant, la prise de ces papiers fournira aux bâtimens Hollandois, détenus à Mahon, mais qui sont prêts à en partir, un délai suffisant pour en pouvoir appareiller, comme il sauvera aussi ceux qui pourroient passer dans les parrages de cette isle.

La plupart des Provinces ont voté unanimement pour l'augmentation des forces de terre & de celles de mer; les Etats de Frise ont insisté, pour que dans les efforts qu'on avoit à faire, ces derniers fussent préférés; ils ont exposé les raisons de cette résolution dans un avis très-détaillé, dont nous extrairons quelques morceaux.

» Aucun des Confédérés ne peut nier que c'est du côté de la mer que la République a le plus à craindre. Les flottes formidables de vaisseaux de guerre, le grand nombre d'Armateurs & de pirates, qui couvrent les mers, prouvent que le commerce, qui est l'heureuse source de l'état florissant de ces pays & même du bonheur de toute la République, par l'influence qu'il a sur son bien-être, peut essuyer les coups les plus sensibles & par-là causer tant de préjudice à l'Etat, que bien des années s'écouleront avant qu'il puisse reprendre son ancien éclat & son ancienne considération. Pleinement convaincus de ces raisons, ils se croient obligés d'exhorter, de la manière la plus pressante, tous les Confédérés, de s'appliquer, le plus & même uniquement, au rétablissement de la marine si fort déchue, & à l'équipement de vaisseaux de toutes sortes; ils pensent, à l'occasion de l'augmentation des troupes de terre, que loin d'être d'aucune utilité, elle seroit préjudiciable au dernier point, dans les circonstances où la République a le malheur de se trouver: & à raison du contingent exorbitant qu'ils versent dans les charges de la généralité, les finances déjà si chargées de leur Province pourroient y suffire. D'ailleurs le système politique qu'ils pensent devoir adopter actuellement, demande qu'on s'arme & se couvre contre le danger du côté où il est le plus pressant, du côté où l'on voit qu'il est prochain & comme inévitable. — L. N. P. sont obligées de bien se garder de faire de grandes dépenses du côté où il n'y a aucun danger. Car la République n'a encore rien à redouter de son ennemi sur terre; attendu que le Roi de la G. B. employe toutes ses forces pour dominer sur les mers & y exercer un empire illimité, dans un tems où ses forces de terre sont à peine en état de défendre complètement ses Royaumes, ni de reconquérir ses possessions perdues hors de l'Europe, &

qu'ainsi il n'est nullement en état d'attaquer la République des Provinces-Unies du côté de la terre, de l'envahir & d'en faire un théâtre de la guerre. Et s'il est certain que le feu de la guerre peut se communiquer au continent par une révolution imprévue de circonstances, il ne l'est pas moins qu'il ne seroit pas de la politique de se préparer à des attaques imprévues, dans un tems & dans des circonstances où ces préparatifs doivent nécessairement nuire, & tenir effectivement en arrière les armemens nécessaires qu'on est obligé de faire sur mer, où il n'y a pas seulement un danger menaçant, mais un danger réel ».

Malgré ces observations on ne laissera pas d'augmenter l'armée ; elle sera divisée en 3 corps, dont le premier doit camper dans le voisinage de la Haye, sous les ordres du Stadhouder ; le second dans la Nord-Hollande, sous ceux du Général Major Van der Hoop ; le Commandant du troisième n'est point encore nommé ; il s'assemblera près de Stanwyk, pour couvrir la Frise, Groningue, les Ommelandes & le Pays de Dreuthe.

PRÉCIS DES GAZETTES ANGL., du 31 Janvier

L'Amiral Darby est parti le 26 de Londres pour Portsmouth où il va prendre le commandement de l'escadre. Le Prince William Henri partira demain, pour s'embarquer sur cette escadre qui doit servir à faire sortir la flotte pour l'Inde, à protéger la rentrée de celle qui est en Irlande, & à conduire des secours à Gibraltar. Nos Ministres font débiter qu'elle sera aussi forte que dans sa dernière croisière, c'est-à-dire de 22 vaisseaux. Il faut cependant observer qu'il y en a encore 6 ou 7 qui n'ont pas reçu les réparations né-

cessaires , qu'il en faut 6 pour ramener les vaisseaux de l'Inde , qui sont au nombre de 11 , & qu'il faut qu'il en reste dans nos ports. — La marine royale attend avec impatience ces vaisseaux de l'Inde pour en prendre les équipages.

On a dit que la petite escadre de Johnstone devoit partir le premier Février. On disoit hier que sa destination est changée, qu'il ne va plus dans l'Inde , qu'il restera à la station de Lisbonne pour enlever les bâtimens Hollandois attendus sous le convoi de Byland. En ce cas on ne sait plus quel est le Commandant qui conduira l'expédition confiée au Colonel Fullarton ; peut-être ces régimens sont destinés à relever une partie des Anglois qui sont à Gibraltar. — Dans quelques jours il partira quelques bâtimens pour l'Amérique. Le Lord Lincoln doit s'embarquer pour commander 4000 hommes de l'armée de Cornwallis.

Ce qui fortifie les inquiétudes sur les dispositions de la Russie , c'est la manière équivoque dont s'en est expliqué le Lord North dans les débats du 25. On lui demandoit s'il n'étoit pas à craindre que la Russie ne tint à notre égard une conduite pareille à celle de la Hollande , & qu'il n'y eût les mêmes raisons pour décider l'Angleterre à en venir à une rupture avec elle & ensuite avec les autres Etats , & si le Ministre étoit sûr que ces Puissances agiroient en amies ou qu'elles resteroient neutres. M. Fox lui arracha cette réponse dont on conserve les expressions. » Sur ma parole , je ne fais si nous aurons notre honneur à défendre contre la Russie & le Portugal ; mais ce que je fais , c'est que nous ne leur avons donné aucun sujet de nous provoquer , & que nous ne devons point être dans le cas de craindre leur ressentiment ; si on nous provoque sans sujet , il faudra bien résister ; je suis plein de confiance en la justice de notre cause , le courage de la Nation , & j'espère que nous triompherons de toutes les difficultés contre lesquelles nous avons

à lutter & de tous les dangers qui nous menacent « — Ce langage équivoque ressemble à celui qu'on lui a entendu tenir peu de tems avant les Manifestes de la France & de l'Espagne.

On a encore remarqué dans cette séance les expressions du même Ministre. — » J'ai déjà exprimé mes regrets de la guerre avec la Hollande ; les intérêts des deux pays sont inséparables , & la prudence exigeoit qu'ils s'unissent pour résister à un torrent qui menace l'Europe de sa destruction. Une promptre réconciliation avec la Hollande est ce que je desiré , je ne lui souhaite point de mal ; je dis plus , même en ce moment , après que nous en avons essuyé de si fortes provocations , s'il étoit possible que ce pays fût attaqué par la France & l'Espagne , je conseillerois de le défendre & de le soutenir de tout le pouvoir de cette Monarchie « . — Cette tirade de son discours fut fort applaudie. — On l'a remarqué à l'occasion du discours de ce Lord. » C'est une réponse adroite pour éviter de s'expliquer sur les dispositions de la Russie , & on peut la regarder comme un sûr indice d'une prochaine rupture. Pourquoi ne nous annonçait-il pas de solides assurances d'amitié dans ce moment de détresse ? Peut-il oublier que dans le cours de sa harangue il a dit qu'il regardoit l'accession des Hollandois à la neutralité comme un début d'hostilités contre nous ? S'il donne cette interprétation à l'accession , peut-on s'empêcher de voir & ne doit-il pas voir lui-même des dispositions pareilles dans les auteurs de cette ligue « ? — On assure avoir entendu dire au Lord Mansfield que la Russie insiste si fortement pour se mêler de nos querelles , qu'il appréhende que nous ne soyons bientôt forcés à une paix défavantageuse.

On parloit fortement le 26 d'une guerre prochaine avec la Russie , depuis le Comité du 23 chez le Lord North ; le Lord Germaine l'avoit

quitté pour aller au lever du Roi ; mais il y étoit retourné à la hâte, sur un message qui lui avoit été envoyé.

Les Ministres , dit un papier de l'Opposition, sont en possession d'une déclaration authentique de la Russie , portant que si notre Cour avoit déclaré la guerre aux Provinces - Unies lorsqu'elles ne tenoient encore à rien , & avant leur accession à la neutralité , elle ne s'en seroit point occupée , & que les Etats s'en seroient tirés comme ils l'auroient pu. Mais notre Cour s'étant déclarée aussi-tôt après que la République a été unie à la neutralité , l'Impératrice regarde cette démarche comme caractérisant un commencement d'hostilité de la part de la Grande - Bretagne , & elle croit son honneur engagé à soutenir les Hollandois de tout son crédit & de tout son pouvoir. — Un certain Lord (il y a apparence que c'est le Duc de Richmond), savoit ces détails le 26 , & les a rapportés en bonne compagnie. — Ces dispositions de la Russie sont conséquentes au projet de la confédération ; qui seroit nul sans cela. On ne doit pas douter que son exemple n'entraîne la Suède & le Danemarck , puisque c'est elle qui est le grand mobile de toute cette affaire. Il faut avouer que nous avons bien pris notre tems.

On dit que l'Empereur exige que tous les effets de ses sujets trouvés dans les vaisseaux Hollandois , pris par l'Angleterre , seront rendus à ceux à qui ils appartiennent , & que notre Cour a bien promis de ne pas y manquer.

P. S. Nous recevons une lettre en réponse à celle qui nous a été adressée au sujet de la manufacture établie à Javelle. Notre impartialité nous obligerait de la transcrire , quand la justice ne nous en feroit pas un devoir. Le défaut de place nous force de la remettre à l'ordinaire prochain.



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 30 Décembre.

L'AMBASSADEUR d'Angleterre , persuadé qu'il seroit également sûr & avantageux aux Négocians de sa nation qui sont établis ici , de faire passer leurs marchandises par terre en les transportant d'abord par les Etats d'Autriche , & ensuite par l'Allemagne , en Angleterre , s'est occupé depuis quelque tems à leur ouvrir cette nouvelle route. Un riche Négociant nommé Thooke , vient de faire le premier essai de ce plan. Il a accompagné jusqu'à Semlin 135 balles de la plus belle soie du Levant , pesant 32 milliers. On ne doute pas que ce transport ne soit bientôt suivi de quelques autres. Les frais seront sans doute plus considérables ; mais les Commerçans y gagneront. Les trajets par mer sont souvent exposés à de longs retards ; on peut au contraire calculer avec précision le tems que doivent rester en route les denrées qu'on expédie par terre , & s'arranger en consé-

17 Février 1781.

quence pour les faire arriver à leur destination ; peut-être aussi les sommes que l'on seroit forcé de donner aux assureurs suffiront pour payer les frais des transports par terre.

Le 5 de ce mois la tête de Dangeftanli , Bacha de Sebaſte , a été expoſée ſur la porte du ferrail.

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE, le 12 Janvier.

LE Roi pour récompenser M. Schumacher, chargé des affaires de cette Cour à celle de Pétersbourg, des bons ſervices qu'il a rendus à l'occafion de la conclufion du traité d'alliance de la neutralité armée entre les Couronnes du Nord , a été nommé Conſeiller d'Etat actuel , & fera employé en cette qualité à ſon retour ici.

Le Gouvernement ſ'occupe actuellement à former un plan pour augmenter dans les circonſtances préſentes le commerce & la navigation de ce Royaume.

Il eſt arrivé en Norwege un bâtiment parti de Sainte-Croix le 20 Octobre dernier. Il nous a appris que nos iſles n'ont rien ſouffert du terrible ouragan du 11 du même mois. On n'avoit de l'inquiétude que pour une frégate de guerre qui avoit mis à la voile quelques jours auparavant avec quelques navires marchands qu'elle avoit ſous ſon convoi,

A L L E M A G N E.

De VIENNE, le 20 Janvier.

L'EMPEREUR vient d'accorder au Prince de Nassau-Usingue, ci-devant au service des Provinces-Unies, le régiment de Cuirassiers qu'avoit le feu Général Hood; il a écrit à ce Prince à cette occasion la lettre la plus gracieuse & la plus flatteuse.

Le testament de feu l'Impératrice Reine contient les legs suivans.

« L'Empereur est nommé légataire universel; il est légué au Grand-Duc de Toscane trois Seigneuries en Hongrie; 100 mille florins par an à l'Archiduc Maximilien, jusqu'à ce qu'il succède à l'Electorat, 80,000 à l'Archiduchesse Marianne, tant qu'elle fera sa résidence à Klagenfurth; 40,000 à l'Archiduchesse Elisabeth, si elle réside à Inspruck, & si elle se rend à Prague 60,000, & 20,000 si elle reste à Vienne; 3000 florins de pension à Madame de Bechtold & à Madame de Wersehkowitz, ses Dames d'honneur; autant à Mademoiselle de Gutherberg, outre ses appointemens actuels; à chaque femme de garde-robe 1200 florins, aux femmes-de-chambre 1000; à chaque fille de garde-robe 500; au Conseiller Aulique de Greiner un legs de 1000 ducats; au Prince de Schwartzemberg, Grand-Maitre-d'Hôtel, au Prince de Rosemberg, Grand-Chambellan, au Comte de Dietrichstein, Grand-Ecuyer, au Comte de Sternberg, & au Baron de Kiermayer, Conseiller Aulique une tabatière de grand prix à chacun; il y a d'autres legs pour le Militaire & pour la Comtesse de Logie ».

S. M. I. par un billet écrit de sa main, a informé le Conseil Aulique de guerre, qu'elle

fera payer incessamment les legs d'un mois d'appointemens que feue l'Impératrice son auguste Mere a laissé par son testament à tous les Militaires , & que comme la somme nécessaire pour ce paiement ne se trouve pas en entier dans l'argent comptant de la succession allodiale , il fournira le surplus de sa caisse.

Il paroît 2 Ordonnances , dont l'une en date du 17 du mois dernier porte en substance.

» Ayant reconnu que ceux qui embrassent la vie Religieuse disposent souvent de leurs biens en faveur des Maisons dans lesquelles ils entrent , avant l'émission de leurs vœux , contrevenant en ce point à la loi expresse d'amortissement publiée le 26 Août 1771 , & qu'ils font même à ces Maisons, sous différens prétextes des donations de sommes ou d'effets beaucoup plus considérables qu'il n'est permis par la loi ; S. M. I. , pour obvier à de pareils abus , statue qu'aucun Novice ou Religieux qui voudra tester ou faire quelqu'autre acte de dernière volonté , avant l'émission de ses vœux , ne pourra , sous peine de nullité , & sous quelque prétexte que ce soit , abstraction faite de la pension qui lui est accordée par l'usage , donner auxdites Maisons au-delà de 1500 florins du Rhin , comme les loix l'avoient déjà prescrit , lui étant libre d'employer une partie de cette somme à des usages pies , mais jamais rien au-delà. En conséquence de cette Ordonnance , ceux qui se trouveront lésés par de pareilles dispositions , peuvent avoir recours à la Justice , & en espérer une prompte satisfaction «.

La seconde Ordonnance est du 23 du mois dernier ; elle revient sur l'article 6 de

celle de 1761 , sur les déserteurs où il est question de la confiscation de leurs biens.

« Il avoit été statué que cette peine ne s'étendrait pas sur leurs successions à venir. L'Empereur ordonne aussi que les déserteurs , à compter du jour de leur désertion , seront aussi inhabiles à succéder que s'ils n'existoient pas , & que les successions qui pourroient leur échoir dans la suite , seroient réparties entre les autres héritiers ».

De HAMBOURG , le 27 Janvier.

On apprend de Dantzick qu'on y a acheté pour le compte de l'Angleterre une très-grande quantité de bois de construction , & 1200 lasts de seigle qui doivent y être transportés le plus promptement possible. On ajoute que les Marchands Anglois ont déjà fait les dispositions nécessaires pour tirer leur argent par Hambourg , parce qu'ils ont raison d'être persuadés que ceux d'Amsterdam refuseroient d'accepter leurs lettres de change.

On assure que les Généraux de Wurmsér & d'Althon , qui ont acquis tant de célébrité pendant le cours de la dernière guerre , viennent d'obtenir leur démission du service Autrichien , & qu'ils passent à celui de Saxe , en qualité de Généraux de Cavalerie.

Le Roi de Prusse a pris diverses mesures pour diminuer la consommation du café dans ses Etats , d'où l'on assure que cette boisson fait sortir toutes les années plus de 7 à 800,000 rixdahlers. Les Marchands ,

qui vivent du trafic de cette marchandise , ont fait des représentations à S. M. , dont ils n'ont obtenu que la réponse suivante .

» L'usage excessif du café & les désordres de la contrebande auxquels il donne lieu sont les seules raisons qui ont engagé S. M. à faire des réglemens sur ce sujet. S. M. n'avoit en vue que d'interdire l'usage de cette boisson aux paysans , servantes & autres gens qui vivent du travail de leurs mains ; & comme elle n'avoit pour objet que le plus grand bien de ses sujets , il est d'autant moins possible d'y déroger & d'avoir égard à la proposition qui lui a été faite le 10 de ce mois par les Marchands , que la consommation trop grande de cette production étrangère , s'étend jusqu'aux dernières classes de la Société , & donne occasion à de grandes contrebandes ».

Le nouveau corps de troupes que le Prince de Hesse - Cassel fait lever pour le service de l'Angleterre est de 800 hommes. On mande de Francfort sur le Mein , que le Magistrat de cette Ville a permis à ce Prince de faire des recrues dans son enceinte.

» Notre Ambassadeur à la Cour de France , écrit on de la Haye , doit , dit-on , proposer à cette Puissance d'agir à l'avenir d'un commun accord. On a tout lieu d'espérer que de cette heureuse harmonie entre deux Etats engagés contre les mêmes ennemis pour la liberté du commerce & de la navigation , il résultera des opérations vigoureuses & fatales à l'ennemi commun. Ce ne seroit pas la première fois qu'on auroit vu les flottes de France & de Hollande combinées. En 1304 , elles livrèrent un combat aux Flamands , entre les Isles de Zélande , & la victoire la plus brillante fut l'effet de cette jonction & de cette alliance. Elles ont été

unies en plusieurs autres occasions , & entr'autres , en 1665 , dans une circonstance qui a beaucoup de ressemblance avec celle où nous sommes actuellement. Le Roi de France avoit alors si peu de raison de préférer l'alliance des Etats à celle de l'Angleterre , qu'on fit courir le bruit qu'il s'entendoit fourdement avec Charles II , & qu'il ne soutenoit les Hollandois que pour les tromper. On ne tarda pas à connoître que cette prétendue intelligence secrète n'étoit chimère ; une partie de la flotte Angloise ayant été détachée pour empêcher la jonction, Ruiter saisit cette occasion , tomba sur la flotte Angloise affoiblie par cette division , combattit pendant quatre jours , & remporta la victoire la plus complète. La position des Anglois à l'entrée du canal , où ils ont plusieurs excellens havres , leur donne , il est vrai , un avantage sur les deux Nations : aussi ne manquent-ils pas de se prévaloir de cette faveur de la nature , pour en conclure que le domaine de la mer leur appartient ; mais la situation actuelle des choses est bien différente. La France , n'avoit alors qu'une petite flotte à Toulon , & aucun autre navire sur l'Océan , qu'un brûlot. Les Hollandois , qui dans ce tems faisoient trembler seuls cette Reine de l'Océan , secondés à présent par une Puissance aussi formidable , ont droit de se promettre une heureuse issue de cette guerre α.

Pendant que l'Angleterre soulève toutes les Puissances maritimes contr'elle , les politiques prétendent entrevoir divers mouvemens qui pourroient étendre l'incendie dans l'intérieur de l'Europe : ils parlent d'alliances recherchées , par les Anglois , dans quelques endroits , de levées de troupes dans d'autres ; mais à supposer que tous

ces mouvemens fussent vrais , on devroit faire attention qu'ils se croisent , qu'ils doivent se nuire mutuellement ; que l'intérêt des Puissances de terre ne paroît pas être de se mêler d'une querelle qui s'est élevée sur les mers , qui doit y rester , & dans laquelle tous les Etats maritimes ne semblent former qu'un seul vœu qui est contre l'Angleterre.

I T A L I E.

De LIVOURNE , le 15 Janvier.

LE Consul Hollandois , résident dans ce Port , a reçu avis de la rupture entre la République & la Cour de Londres ; il en a aussi-tôt fait part aux bâtimens de sa Nation qui se trouvent ici , au nombre de trois , ainsi qu'à la frégate de guerre la *Brielle* , commandée par le Capitaine Oorthus , & qui est réparée des dommages qu'elle avoit reçus à son gouvernail.

Le Consul Anglois a , dit-on , aussi reçu un grand nombre de lettres de marque , pour les distribuer aux corsaires de sa Nation , qui ne manqueront pas d'en faire usage contre les bâtimens Hollandois.

E S P A G N E.

De CADIX , le 16 Janvier.

VENDREDI , Samedi & Dimanche derniers , nous avons eu ici des tems affreux

qui ont coupé beaucoup de câbles & mis en danger quelques vaisseaux. Le *St-Raphael*, qui vient d'être caréné, est heureusement le seul qui ait échoué ; les prompts secours que lui donna la *Ste-Trinité* empêchèrent qu'il ne souffrît beaucoup, & au retour de la marée il s'est remis à flot. On ne s'est pas apperçu qu'il ait essuyé de grands dommages par cet accident. On avoit annoncé la sortie prochaine de 10 vaisseaux, il paroît aujourd'hui que toute la flotte les suivra (1).

On écrit d'Algésiras que les travaux du camp consistent toujours à fortifier les nouvelles batteries avancées contre la place. Le 7 au matin on vit à la porte de terre de la place un Sergent des Gardes Vallo-nes, que les ennemis y avoient pendu : cet homme avoit déserté, dit-on, il y a deux mois, avec l'agrément du Général, à qui il avoit promis de rendre bon compte de l'état des ennemis : il possédoit parfaitement l'Anglois & le François, & il ne manquoit pas d'esprit & d'intelligence ; il faut pourtant qu'il ait été découvert, puisqu'on l'a traité en espion.

Le 9 on lança à la mer une nouvelle chaloupe canonnière : leur nombre est actuellement de 7, portant du canon de 24, & de 2 qui en ont de 12, sans compter

(1) Elle alloit sans doute mettre en mer, sur la fausse nouvelle que Darby étoit sorti.

des bombardes qui peuvent faire le même service. Ce jour-là on essaya sur les derrières de l'Isle , afin que les ennemis n'en eussent pas connoissance , les nouveaux mortiers de fonte placés sur ces bombardes ; l'effet en fut très-satisfaisant , le corps du bâtiment soutint parfaitement l'explosion & il ne s'enfonça dans l'eau que d'environ un pouce.

Le Journal d'Algésiras , qui finit au 13 , marque pour ce jour l'arrivée d'une prise chargée de comestibles , faite par les chébecs , & le renvoi dans Gibraltar des Anglois livrés par le Roi de Maroc.

ANGLETERRE.

De LONDRES , le 2 Février.

DEPUIS l'arrivée des dépêches apportées de New-Yorck par le paquebot le *Swiss* , la Cour n'a publié aucunes nouvelles de l'Amérique Septentrionale. On est forcé de se contenter de commenter le peu de détails vagues qu'on a répandus. On porte à 2000 hommes le corps de troupes que le Général Arnold a dû conduire en Virginie , & avec lequel il s'étoit embarqué le 23 Décembre à Shandy-Hook , n'attendant qu'un vent favorable ; ce corps est composé d'un régiment d'Ecossois , qui forme le 80e , composé de 2 bataillons de 450 hommes chacun , des chasseurs de la Reine , montant à 500 , du

régiment d'Arnold & de 2 bataillons de Provinciaux. On avoit embarqué avec lui 400 biides, selles & autres équipages, pour former 4 corps de cavalerie de 100 hommes chacun sur les lieux, avec un train de grosse artillerie. On n'a pas ici beaucoup de confiance au succès de l'expédition de ce général, si décrié dans toutes les parties des Etats-Unis, par sa désertion, & sur-tout par la mauvaise conduite qui l'a précédée & que la loi avoit rendue nécessaire.

On lit dans quelques-uns de nos papiers la lettre suivante, qu'on dit écrite de Santona, en date du 9 Janvier.

» Nous apprenons, par un Officier François arrivé dans ce port, d'où il a pris sur le champ la poste pour se rendre en France, les détails suivans qu'il a laissés au Consul de sa Nation. — L'armée Française est à Rhode Island, sous la protection de la place qui est fortifiée de manière qu'elle y passera l'hiver sans aucune inquiétude. L'Amiral Rodney ayant voulu la bloquer avec son escadre, il arriva un corps de 15,000 Américains aux ordres du Général Heats, & il n'eut rien de plus pressé que de se retirer à leur approche, & de faire ses dispositions pour retourner aux Antilles. — La défaire du Colonel Ferguson ne souffre aucun doute. — Dans le mois d'Octobre dernier, le Congrès a fait ratifier l'indépendance des treize Province Américaines, & le célèbre Jean Hancock a été nommé Gouverneur de Massachusset. — 90 Chefs de Sauvages Onides arrivèrent le 27 Septembre à Rhode-Island où ils furent reçus avec toutes les marques d'amitié possibles, par MM. de Rochambeau, de Ternay & Heats, qui leur firent en même-temps de riches présens dont ces guerriers furent très-con-

tens. On ne doute pas qu'ils ne soient fort inclinés pour les Américains.

Cette lettre paroît faire beaucoup d'impression ; on s'est hâté de la diminuer , par une autre qui a été mise dans la plupart de nos papiers sous la rubrique de New-Yorck & qui répand des doutes sur cette nouvelle.

« Les prisonniers faits sur un sloop parti de la Havanne , ont déposé qu'une flotte Espagnole de 10 vaisseaux de ligne & de 70 transports ayant 500 hommes à bord, étoit partie de la Havanne le 14 Octobre pour attaquer Pensacola. Ces prisonniers à leur retour ont rencontré le 24 du même mois un aviso expédié par l'Amiral Espagnol pour aller porter au Commandant François , à St-Domingue , la fâcheuse nouvelle que cette flotte avoit été dispersée par un coup de vent , qui avoit démâté le vaisseau Amiral & plusieurs autres , de sorte qu'elle étoit dans la plus grande détresse , & que 40 voiles de cette flotte retournoient vers la Havanne où il se trouvoit encore 8 vaisseaux de ligne ».

Quoiqu'il en soit de ces détails contradictoires , qui ne tarderont pas à être éclaircis par des nouvelles plus positives , nos affaires ne sont pas dans une situation brillante sur le Continent ; elles pourroient l'être davantage dans les Isles où l'Amiral Rodney a certainement la supériorité ; on n'a cessé de publier qu'il n'attendoit que l'arrivée de l'Amiral Hood pour tenter quelque opération ; cet Amiral avoit été arraisonné avec toute son escadre en très-bon état à 10 journées de la Barbade. Aujourd'hui l'on sait que le Chevalier Rodney n'a

pas attendu les renforts que lui conduît l'Amiral Hood , & qu'il a tenté une expédition contre St-Vincent , d'où il a été repoussé ; cette nouvelle nous vient par la voie de France ; le Ministère l'a peut-être déjà reçue , mais il ne l'a point publiée encore ; on n'en est pas étonné ; on fait qu'une relation de ce genre demande un travail dans le cabinet avant d'être publiée. Il faut diminuer ce qu'elle offre de désavantageux ; mais malgré tous les efforts qu'on fera , on ne pourra dissimuler qu'elle a échoué ; il se peut aussi que le silence du Gouvernement serve à jeter des doutes qui sont sans doute intéressans dans ce moment où le Parlement est assemblé , & où l'on n'a pas approuvé que la Couronne nous ait attiré un quatrième ennemi , quand ce n'étoit qu'avec la plus grande peine qu'on faisoit face aux trois que nous avions déjà. Les débats , qui ont eu lieu le 25 dans la Chambre haute , n'ont pas été moins vifs dans celle des Communes.

Cette séance sur laquelle nous devons des détails , fut ouverte par le rapport de la résolution prise la veille par le Comité , pour le secours d'argent destiné à la Jamaïque & à la Barbade (80,000 liv. sterl. à celle-ci , & 40,000 à celle-là). M. Townshend déclara que loin de s'y opposer , il souhaitoit qu'on prît les moyens les plus prompts & les plus efficaces pour l'exécution de cet arrêté. Il parla d'une idée qui avoit été agitée dans le Parlement & dehors , qu'il désireroit voir se réaliser. Les possessions des Puissances

en guerre ayant souffert également (1) de cette calamité générale, il conviendrait qu'elles fissent entre elles une espèce de trêve pour l'approvisionnement de leurs îles. Ce seroit peut-être un premier pas vers une paix dont elles ont le plus grand besoin ; ce seroit du moins autant de rabattu sur les horreurs de la guerre dont la mesure est déjà comblée.

Le Lord North présenta ensuite le message du Roi, conçu dans les mêmes termes que celui qui avoit été présenté aux Pairs ; il mit sur le bureau les mêmes pièces, & notamment le projet de traité entre la Hollande & les Etats Unis ; après un petit discours sur l'objet de cette production, il présenta un projet d'adresse dans laquelle la Chambre exprimeroit le déplaisir avec lequel elle avoit vu le Roi réduit à l'inévitable nécessité de faire expédier des représailles & lettres de marque contre l'allié ancien & naturel de l'Angleterre, en assurant S. M. de toute l'assistance qu'il seroit possible de lui donner pour le soutien de sa couronne & de sa dignité. Il fut secondé par le Lord Levisham. Bientôt l'Opposition entra en lice, conduite par M. Townshend, qui demanda pourquoi, au nombre des papiers produits ne se trouvoit pas le Mémoire présenté en 1777 aux Etats Généraux par le Chevalier York.

« Ce Mémoire est conçu, dit-il, dans des termes dont jamais peut-être un Etat indépendant ne s'est servi vis-à-vis d'un autre Etat indépendant comme lui ; & c'est depuis ce moment que le parti de la France a pris un ascendant irrésistible dans les Conseils de la Hollande. Le langage du Lord North est pareillement une insulte à la raison & à l'indé-

(1) N. B. C'est ce que l'Angleterre s'est persuadée d'abord & ce que ses Gazettes ont voulu faire croire au reste de l'Europe. Mais heureusement les possessions françoises, Espagnoles & Hollandoises, n'ont pas, à beaucoup près, autant souffert de ce fléau que celles des Anglois.

pendance des Membres de la Chambre. Ce Ministre a eu en effet la hardiesse de dire que la démarche étoit faite , & qu'il falloit qu'elle fut soutenue. Pour moi, je suis persuadé que l'on ne devoit point faire cette démarche, & qu'il faut encore moins l'appuyer. Nous n'avons déjà que trop d'ennemis & beaucoup plus même que ce Royaume ne nous offre de ressources pour les combattre avec quelque apparence de succès. Il paroît que tout le monde s'attend à une guerre avec les neutres contédérés, & qu'on la regarde comme la première conséquence de notre rupture avec la Hollande; mais je sais très-bien que ces conséquences & toutes les autres dont je pourrois parler, ne feront pas la moindre impression sur nos Ministres. Une circonstance néanmoins qui provoque toute mon indignation, c'est l'air de sérénité & même de satisfaction complète avec lequel le Lord North a informé la Chambre que nous avons de nouveaux ennemis; c'est la confiance avec laquelle il s'est félicité de la motion pour une adresse, comme de la plus sage, la plus convenable, la meilleure enfin que l'on pût adopter... Le Ministre pourroit-il nous dire si dans ces circonstances nous pouvons être parfaitement tranquilles sur les dispositions de la Russie & du Portugal ?

Le Lord North excusa cette omission en disant que cette pièce n'avoit rien de relatif aux circonstances actuelles, puis que depuis ce Mémoire la bonne harmonie avoit régné entre les deux Pays. Il entra ensuite dans les détails des différens motifs qui avoient engagé les Ministres à conseiller de publier le Manifeste contre la Hollande.

» Les Mémoires qui ont été lus, dit-il, prouvent l'attention scrupuleuse avec laquelle on s'est efforcé de prévenir les fâcheuses conséquences d'une rupture entre deux nations qui ont vécu si long-

tems dans les liens d'une alliance mutuelle. Mais ces mesures ont eu si peu de succès, que le parti de la France a pris un ascendant irrésistible dans les Conseils des Provinces-Unies, & sur-tout par le moyen de la ville d'Amsterdam, où la faction Françoisise a toujours eu de la prépondérance. Cette influence a été portée au point que les Hollandois ont négocié un traité avec les sujets rebelles de S. M. en Amérique, traité dont on n'a eu connoissance que par les Papiers pris avec M. Laurens. Lorsque la copie de ce traité fut mise sous les yeux des États-Généraux, & qu'ils furent sommés de désavouer la conduite de la ville d'Amsterdam, ils répondirent que l'affaire avoit été renvoyée *ad referendum*, & c'étoit dans le fait un aveu qu'on s'occupoit réellement de cette négociation avec les États-Unis d'Amérique. — Toutes les guerres sont sérieuses, ajouta-t-il, mais celles avec d'anciens alliés sont fâcheuses. L'alliance entre l'Angleterre & la Hollande commença en 1679; elle fut renouvelée en 1714, & depuis elle a subsisté depuis plus d'un siècle sans interruption. — Un Amiral Hollandois (à St. Eustache), vient de s'emparer de tous les vaisseaux neutres qui avoient été condamnés comme bonne prise par les Anglois à Anrigoa, & il leur a donné la liberté sans aucune forme de procès. Je suis bien sûr qu'il y a dans les Provinces-Unies des gens sensés qui désapprouvent l'appui donné à la Maison de Bourbon, & qui déplorent les progrès de la faction Françoisise comme le plus grand danger qui puisse menacer leur pays. — Les États-Généraux ne voudroient pas même consentir à être neutres, quand même nous leur rendrions les vaisseaux que nous leur avons pris, après en avoir payé les cargaisons, ce qui pourrant les contenteroit & devroit les contenter sans leur partialité pour la France. Quant à la crainte

de voir augmenter le nombre de nos ennemis, il m'est impossible, poursuivit-il, de rien répondre de positif à ce sujet. Mais je dois assurer la Chambre que je ne vois aucun fondement à des alarmes de cette nature. Tout ce que je fais, c'est que nous n'avons rien fait pour provoquer le Portugal ou la Russie, ni aucune autre Puissance de la neutralité armée.

M. Rixal dans un discours de plus d'une heure, rendit compte d'un plan qu'il a formé pour engager la France dans une guerre de terre. » D'après un tableau des intérêts Politiques des différentes Cours de l'Europe, on seroit tenté de présumer que les évènements peuvent devenir favorables aux intérêts de la G. B. Il est possible, par exemple, qu'une guerre survienne entre la France & l'Autriche, & dans ce cas la marine de France ne seroit plus aussi formidable qu'elle l'est actuellement, parce que l'argent qu'on dépense pour cet objet prendroit nécessairement un autre cours ». M. Rixal proposa d'offrir un million de subsides à l'Empereur & une année d'avance pour l'engager à prendre parti pour la G. B. — Le Lord Jonh Cavendish proposa un amendement au projet d'adresse, il s'agissoit de retrancher les mots *nécessité indispensable & l'assurance que le Roi seroit soutenu*, en y substituant que si la Chambre après avoir mûrement examiné les papiers, jugeoit que cette rupture avoit été amenée par une nécessité indispensable, elle feroit tout ce qui seroit en son pouvoir pour soutenir la Couronne & la dignité de S. M.

» Je ne m'oppose point, ajouta-t-il, à une guerre avec la France & l'Espagne, parce que ces Etats ont été les agresseurs; mais j'avoue que lorsqu'on la déclare à la Hollande, je me trouve embarrassé. Je voudrois qu'on fit de nouvelles informations à ce sujet. Je voudrois savoir si cette guerre est inévitable. Le Lord North s'est plaint que les Hol-

Anglois ont rompu leur traité avec nous ; mais a-t-on mis en usage les moyens convenables pour les engager à ne point s'écarter de ce traité ? Le noble Lord ne devoit-il pas savoir que les traités ne lient jamais aucune nation quand ils sont contraires à de fortes passions ou à l'intérêt. De notre côté , avons-nous pris quelque soin de ménager les passions & l'intérêt de la Hollande ? Le noble Lord a parlé de l'efficacité de l'or François dans les Provinces-Unies. Et pourquoi n'y a-t-on pas envoyé un peu d'or Anglois pour contrebalancer l'or François ? Notre or a été souvent plus mal employé. Je ne m'oppose à aucune motion tendante à soutenir une guerre contre la Hollande , mais je desiré qu'il soit accordé du tems pour délibérer ? — M. Sanbridge parla à l'appui de l'amandement.

« D'après la force des expressions employées par le Lord North pour recommander la motion , il me paroît , dit-il , que ce Lord a reçu (1) l'ordre formel de la faire adopter par la Chambre. En effet , je suis persuadé qu'il n'auroit point parlé sur ce ton-là d'une motion qui n'auroit été que de lui ; mais il est du devoir de la Chambre de s'opposer à une motion aussi incompatible avec la situation présente des affaires & avec les intérêts réels de ce pays. Les Ministres ne s'écarterent point du système ruineux de politique qui leur a fait entreprendre la guerre d'Amérique , & qui consiste à augmenter sans cesse le nombre de nos ennemis au point que nous nous trouvons actuellement en guerre presque avec le monde entier. Il est tems , sans contredire , ou jamais , de réfléchir qu'ayant tout

(1) On fait que c'est le Lord Thurlton qui a décidé le Conseil à la rupture avec la Hollande : on dit que le Manifeste est en grande partie l'ouvrage de ce Chancelier qui aujourd'hui a seul la confiance du Roi.

le monde contre nous , nous sommes dans notre tort , ou du moins il est évident qu'il nous est impossible de résister à la confédération de tout l'Univers. — Je ne crois pas qu'il y ait de honte à tâcher d'adoucir le ressentiment d'un allié naturel , aujourd'hui notre ennemi contre nature. Je desiré qu'aucune espèce de violence ou de précipitation de la part de cette Chambre , n'augmente l'incendie. Mes vœux sont plutôt pour que les choses se pacifient par des discours modérés & des conseils prudents. Il me seroit aisé de prouver que les Ministres ont été les agresseurs dans chacune des quatre guerres où ils nous ont engagés. C'est l'arrogance de la Grande-Bretagne qui a ligué contre elle tout l'Univers. La guerre avec la Hollande est injuste & imprudente. Lorsque la France est devenue la première Puissance de l'Europe , les Nations voisines se confédérèrent pour l'humilier. Lorsque la Grande-Bretagne est parvenue à un point de grandeur qui l'a rendue l'objet de la jalousie de toute l'Europe , elle auroit dû craindre une pareille confédération , & l'exemple de la France auroit dû être pour nos Ministres une leçon de justice , de sagesse & de modération. — M. Fox prononça un discours très-long , mais plein d'énergie , & surtout d'une connoissance profonde de son sujet. Il parla des dispositions des Puissances qui ont déjà pris les armes contre nous , ou qui , selon toutes les apparences , ne tarderont pas à les prendre. Selon lui ; toutes les mesures qui nous ont réduits à cette situation , sont absurdes au suprême degré & ruineuses dans leurs conséquences. — « Je ne suis pas homme à me (1) décourager aisément ; mais le vrai

(1) Il y avoit huit jours que M. Fox , attaqué sur une gauche route , par des voleurs , avoit fait une si belle résistance qu'il les avoit obligés à la fuite ; quelques coups de pistolets tirés sur lui ne lui ont pas fait peur.

courage ne consiste pas à affronter aveuglément le danger, il consiste à ouvrir les yeux, à examiner la grandeur, & délibérer sur les moyens de l'éviter. J'attribue l'origine de cette rupture avec la Hollande au Mémoire du Lord Suffolk aux Etats des Provinces-Unies en 1777. Ce Mémoire alarma l'orgueil & la jalousie des Hollandois, & donna à la faction Françoisse des armes contre les amis de l'Angleterre. Ce sont ces amis que vous deviez plutôt soutenir que la France, nation orgueilleuse & altière qui cherche à vous traiter comme ses esclaves, & non pas comme un peuple libre. Tous les troubles qui ont assiégré notre Nation, doivent leur origine à un changement d'opinion politique. En effet, si les vrais principes Whigs prévalaient, tels qu'ils subsistoient du tems du Roi Guillaume & de la Reine Anne, du moins dans la première partie de ce dernier règne, & dans les deux règnes suivans, l'Amérique combattroit aujourd'hui du côté de la Grande-Bretagne, ou plutôt les libertés de l'Amérique n'ayant pas été envahies, toutes les querelles qui existent aujourd'hui n'auroient point eu lieu. Mais à présent on imagine que l'intérêt du Prince, c'est-à-dire du Ministre, est différent de celui du Peuple : on veut que l'honneur de la Couronne soit maintenu au prix de la ruine du Peuple ; & pourvu qu'on gouverne, la condition de ceux qui obéissent est la chose du monde la plus indifférente. Le règne de Charles II a passé pour un règne infâme ; mais aucun des Stuard n'a fait autant de mal à l'Angleterre que le Ministère actuel. Le mal opéré sous les règnes des Stuard a été réparé par une révolution dans les principes politiques ; mais les malheurs arrivés sous le présent règne sont irréparables. L'Impératrice de Russie & George III sont montés sur le Trône à peu près dans le même tems. Mais quelle différence dans les deux règnes ! La Grande-Bretagne a décliné avec une vi-

tesse égale à la rapidité avec laquelle la Russie s'est élevée au degré de splendeur où nous la voyons. J'entends dire sans cesse que nous sommes dans une mauvaise position, qu'il ne sert à rien de demander comment nous y sommes venus, & qu'il s'agit de nous en tirer. Ce seroit assez bien raisonner si nous étions réduits à la dernière extrémité ; mais c'est mal raisonner tant qu'il nous restera le moindre rayon d'espérance. Lorsqu'il est encore possible que nos Ministres, par leur ineptie, rendent notre état encore plus déplorable qu'il ne l'est à présent, il n'est ni mal à propos ni inutile de rechercher la cause de l'accroissement de nos calamités. Lorsque les Colonies se sont révoltées, on a dit : à quoi sert de rechercher la cause de ce malheur. Efforçons-nous de le réparer. Moi je soutiens qu'il eût été avantageux de remonter à la source de ce mal, car si nous l'eussions fait, nous n'aurions point eu de guerre avec l'Espagne & avec la France. Lorsque cette guerre arriva, on répéta cette question ridicule ; & moi je répète que si les Ministres eussent été alors renvoyés, nous n'aurions pas aujourd'hui la guerre avec la Hollande. A présent il reste à demander s'il n'est pas possible d'empêcher une guerre avec la Russie, le Portugal, la Suède, &c. Le Lord North dit : » Sur ma parole, » je ne fais pas si nous aurons notre honneur à » défendre contre la Russie & le Portugal, mais ce » que je fais, c'est que la Grande-Bretagne ne leur » a jamais donné aucune provocation, & ainsi » elle n'a aucune raison de craindre leur ressentiment ». Ce sont les propres expressions du Lord North. Mais nous avons su de même, de la bouche du Lord North, que nous n'avions jamais donné aucune provocation à la France ou à l'Espagne, & cependant elles sont devenues nos ennemies. Il n'y avoit pas de raison de s'attendre à un pareil événement, & cependant cet événement a eu lieu. Que faire donc aujourd'hui pour savoir si nous

n'aurons pas aussi la guerre avec la Russie & le Portugal ? Je prie le noble Lord de nous donner quelque rayon d'espoir , en nous disant les raisons qu'il peut avoir de présumer que la chose n'arrivera pas ainsi. Si toutes ces Puissances se liguent contre nous , si les flottes Russes , Suédoises , Danoises & Hollandoises , se joignent aux escadres des Bourbons , quelle est la flotte qui nous protégera , qui nous sauvera ? Sera-ce celle qui s'est tenue cachée depuis deux ans dans la Manche , ou plutôt qui a pris la fuite devant une force inférieure , comme on dit que l'a fait dernièrement l'Amiral Darby ? Le Secrétaire de la guerre a fait sonner bien haut que nous n'avions rien perdu l'année dernière. Mais si *delenda est carthago* , en parlant de la flotte de France , comment en venir à bout au moyen de ces avantages négatifs ? Notre devise est aujourd'hui *fugere & fallere tempus , triumphus est*. — M. Burke soutint avec chaleur M. Fox , auquel il donna les plus grands éloges. Il observa entr'autres qu'un Empire divisé avec lui-même , devoit toujours être sans alliés. On ne contracte , dit-il , des traités d'alliance qu'avec un Etat entier ; or il est tel Etat à l'égard duquel les conditions des traités ne pourroient être remplies sans avoir la guerre avec une partie de cet Etat dont on seroit l'allié. Dans toutes les guerres des Maisons d'York & de Lancastre , & dans celle de Charles Ier , nous étions sans alliés. Je vois avec douleur que la position terrible où la folie & l'ignorance de nos Ministres ont amené la Nation , choque l'esprit d'insolence & de hauteur qui semble animer le Lord Germaine. Pourquoi sommes-nous à présent sans alliés , si ce n'est à cause de l'esprit d'arrogance qui règne dans nos Conseils ? Il en résulte qu'après la Hollande , nous aurons encore contre nous la Russie & les autres Puissances de la neutralité armée. Dans le cours naturel des choses , ce qui paroît défavorable au premier

aspect, prend souvent une tournure très-avantageuse. Il se pourroit faire que cette neutralité armée, formidable en apparence pour la Grande-Bretagne, lui tendît, dans l'extrémité une main secourable pour la sauver de l'abîme entrouvert sous ses pas, & maintenir par ce moyen l'équilibre du pouvoir ; mais aujourd'hui que nous avons attaqué inopinément une de ces Puissances, les autres liées par le même traité ne peuvent manquer de prendre le parti de celle qui a été provoquée. La Hollande, par la situation & d'autres circonstances, peut être considérée comme une espèce de marché général avec lequel tous les Etats de l'Europe ont plus ou moins de liaisons. Son commerce est une espèce de neutralité mercantile, & elle porte assez loin ses vues pour vendre non seulement à d'autres Nations belligérantes, mais même à ses propres ennemis, des armes & des munitions de guerre qu'elle fait devoir être employées contre elle. Ainsi la cause d'une Nation considérée comme si universellement utile, devroit être commune. Il m'est impossible de donner mon approbation à une guerre qui traîne après elle des conséquences si dangereuses, sans être plus particulièrement instruit des motifs qui l'ont suscitée. — M. Dunning examina la justice & la propriété de notre requisition, pour que Van Berkel fût puni. Cette requisition, dit-il, est aussi arbitraire & aussi injuste que celle de la Russie, lorsque sous le règne de la Reine Anne, cette Puissance demanda la tête des Schérifs qui avoient offensé son Ambassadeur. Van Berkel ne s'étant rendu coupable d'aucun délit contre les loix de son pays, nous n'avons aucun droit pour demander sa punition.

La Chambre ayant été aux voix, il y en eut 180 pour l'adresse, & 101 pour l'amendement, & par conséquent une pluralité de 79 pour l'adresse, telle qu'elle avoit été proposée par le Lord North.

La chaleur & la vivacité de ces débats annoncent assez que la nation est loin d'approuver la rupture avec la Hollande ; si la prépondérance que le Ministère s'est assurée dans le nouveau Parlement , le met hors d'inquiétude à l'égard de cette assemblée nationale , il s'en faut de beaucoup qu'il soit aussi tranquille qu'il affecte de le paroître relativement aux Puissances étrangères ; les conférences fréquentes qu'a le Ministre de Russie avec le Vicomte de Stormont, les conseils qui se tiennent après ces conférences , semblent annoncer en effet que l'Impératrice parle avec la fermeté qui lui est naturelle , & qu'autorise la justice de la cause qu'elle défend. Tous ces mouvemens auxquels d'autres Ministres étrangers prennent part , ne laissent pas d'inspirer les plus vives alarmes à la partie de la Nation qui ne s'aveugle point par l'idée qu'elle est en état de tenir tête à tant de Puissances réunies ; un de nos Gazetiers voulant apparemment dissiper ces craintes , assura que les entretiens des Ministres avoient pour objet la découverte qu'on avoit faite , que M. de Simolin étoit un espion. Cette belle annonce fut aussi-tôt copiée par toutes les autres feuilles de cette capitale. Mais on s'est empressé de faire justice du calomniateur téméraire.

La rupture avec la Hollande affecte beaucoup plusieurs branches de nos manufactures qui n'avoient d'autres débouchés que les Provinces Unies pour passer dans le reste
de

de l'Europe; il en est de même des toiles peintes & autres marchandises des Indes-Orientales, dont l'usage est défendu ici, mais ce commerce prendra peut-être un nouveau cours par les Pays-Bas Autrichiens, s'il n'y a pas un prompt accommodement entre la République & l'Angleterre.

On a lieu de craindre que l'emprunt du Lord North ne se remplisse difficilement, si, comme on le dit, les Hollandois se défont de près de 40 millions sterling qu'ils ont dans nos fonds. On se flatte qu'ils ne le feront pas, parce que le seul bruit, s'il s'en répandoit, feroit baisser les actions & les exposeroit à une perte trop grande; mais s'ils consentoient en effet à perdre quelque chose, à envoyer ces billets sur toutes les places de l'Europe en même-tems, ils nous porteroient un coup auquel nous ne résisterions pas. On sait qu'ils payent déjà par-tout avec nos actions, qu'ils tirent des quantités incroyables de nos guinées, à un taux au-dessus de leur évaluation, & qu'ils les payent en actions; de manière que si cela dure, nous aurons beaucoup de papier & peu de monnoie.

On parle toujours du départ d'une flotte qui escortera le convoi qu'on destine à ravitailler Gibraltar; mais elle est toujours dans les ports; le Prince Henri étoit hier à la Comédie, & le Commodore Johnstone au Parlement, où on a encore discuté l'éternelle & ennuyeuse affaire de l'Amiral Keppel &

17 Février 1781.

f

du Vice-Amiral Palliser. Ils doivent, dit-on, partir aujourd'hui pour Portsmouth, où l'on équipe aussi des vaisseaux pour escorter le convoi destiné pour nos îles. Mais aucun de ces armemens, dont le départ est devenu d'une nécessité pressante, n'a encore mis à la voile.

On sera bien-aise de trouver ici les détails de ce qui s'est passé Mercredi dernier au tribunal du banc du Roi, lorsque le Lord Gordon y a paru. Avant qu'on lui lût l'*indictment*, c'est-à-dire les chefs d'accusation, il demanda la permission de parler & s'exprima ainsi :

— « En entrant dans Westminster, j'ai été très-étonné de remarquer que les portes de la salle étoient fermées ; qu'en conséquence l'accès en étoit interdit au peuple, qui ne pourroit ni assister à mes interrogatoires, ni suivre la marche de mon procès : j'ai été d'autant plus frappé de cette remarque qu'en général j'ai été rigoureusement traité, ma détention a été extraordinairement longue ; ma situation, à tous égards, plus que singulière ; j'ai été victime de la prévention publique & j'en ai beaucoup souffert ; une autre chose qui m'étonne c'est qu'un nombre si prodigieux de Jurés ait été appelé à mon procès & que l'on m'ait ôté la liberté de les récuser : j'ai appris d'ailleurs, que l'on avoit consulté jusqu'aux Juges sur la nature de mon cas ; mais j'espère qu'il paroîtra par l'évènement que je n'ai pas été préjugé ; une autre chose qui m'est revenue, c'est que l'on a fait venir d'Ecosse des témoins pour les produire contre moi : je ne sais pas ce qu'ils ont entrepris de prouver ; j'ignore de même comment je pourrai faire venir de cette même Ecosse des témoins pour les confronter avec les

premiers , parce que l'on m'a dit que la juridiction de cette Cour ne s'étendoit pas à l'Ecosse. — La loi positive du pays porte que dans toute accusation de haute trahison , le fait qui constitue la trahison doit être spécifié dans mon indictment , ce qui nécessairement doit me jeter dans un grand embarras , parce que faute de connoître la nature du fait , je ne puis appeler les témoins , qui démontreroient qu'il est supposé ; je me flatte cependant que , selon l'usage observé dans les cas de l'espèce du mien , la Cour elle-même voudra bien être mon conseil , lorsque je solliciterai cette indulgence de sa part : tout ce que je demande c'est que mon procès me soit fait avec candeur & impartialité . — Le Comte de Mansfield ayant assuré qu'il pouvoit compter sur toute l'indulgence possible , on lut l'indictment & l'Huissier somma le prisonnier d'y répondre. Lord George répondit non coupable. — *L'Huissier* ; comment voulez-vous être jugé ? — *Lord George*. Par Dieu , & par mon Pays. — *L'Huissier*. (*se retirant*) Dieu vous accorde une heureuse délivrance. — Le Procureur-Général demanda alors que le prisonnier fût représenté à la barre de la Cour le lundi 5 Février (jour auquel commencera le procès) ce qui ayant été arrêté , Lord George se retira en faisant une profonde révérence à la Cour , & on le reconduisit à la Tour. — Lorsqu'il entra dans la salle de Westminster , il étoit accompagné de ses deux freres le Duc de Gordon & Lord William ; des Lords Aboyne & Haddo , du Colonel Woodford , de plusieurs autres amis de distinction , de M. Erskine son conseil & de M. Albany Wallis son solliciteur : il étoit en deuil ; ses cheveux selon son usage , ronds , sans frisure , sans poudre : il marqua beaucoup de sérénité & de force d'esprit ; il se conduisit à tous égards avec beaucoup de décence : la garde qui escortoit la voiture , où il étoit avec le Lieutenant-Gouverneur de

la Tour , n'étoit pas considérable : les voitures de ses amis suivoient : le concours du peuple étoit immense , mais tout se passa déceimment & avec beaucoup de tranquillité «.

F R A N C E.

De VERSAILLES , le 13 Février.

LE 4 de ce mois , le Chevalier de Corberon , Ministre plénipotentiaire du Roi près le Duc des Deux-Ponts , & le Baron de Groschlag , aussi Ministre plénipotentiaire près les Princes & Etats du cercle du Haut-Rhin , de retour en cette Cour par congé , ont eu l'honneur d'être présentés au Roi par le Comte de Vergennes.

Le même jour LL. MM. & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Vicomte de Nort , ancien Capitaine des vaisseaux du Roi , avec Mademoiselle Dupré de Saint-Maur.

Le Roi a nommé à l'Archevêché de Cambrai , l'Archevêque de Bordeaux ; à l'Archevêché de Bordeaux , l'Evêque de Rodès , & à l'Evêché de Rodès , l'Abbé de Colbert , Vicaire-Général de Toulouse.

S. M. a disposé du commandement en chef du Comté de Bourgogne en faveur du Comte de Broglie , Lieutenant-Général de ses Armées , qui est remplacé dans le commandement en second des Evêchés , par le Comte de Caraman , Lieutenant-Général.

De PARIS, le 13 Février.

LES premières lettres de Brest qui ont annoncé la rentrée des bâtimens vivriers envoyés au-devant de M. le Comte d'Estaing, s'étoient trompées parlant de la perte du *Minotaure*. De postérieures ont rectifié cette nouvelle.

— C'est l'*Atlas* (l'ancien *Northumberland*) & non le *Minotaure*, qui a péri. On a sauvé ce que l'on a pu de l'équipage, dont 30 hommes sont arrivés ici. Le *Minotaure* a été plus heureux; il s'étoit réfugié dans la petite baie d'Audouan; le mauvais tems força un gros bâtiment de chercher le même asyle; il portoit pavillon Hollandois. On attendoit qu'il se calmât pour aller le visiter, lorsqu'un matelot de ce vaisseau se jeta à la mer, & vint avertir le *Minotaure* que ce navire étoit une prise Hollandoise: on y envoya sur le champ la chaloupe, avec des hommes armés qui s'en emparèrent. Ils y trouvèrent 15 Anglois, qui ne firent aucune résistance. On prétend que la cargaison de ce navire vaut plus de 600,000 liv. Le matelot qui s'exposa à périr pour donner cet avis, est Espagnol. Il faut croire qu'il sera bien récompensé. Le *Minotaure* est entré à Brest avec sa riche capture.

— On ne peut pas mettre plus d'activité dans l'armement & le ravitaillement des vaisseaux destinés pour l'Amérique; ils embarqueront 6000 hommes de troupes. Voici la liste de cette flotte. Nous marquerons de la lettre C les vaisseaux doublés en cuivre.

<i>Vaisseaux.</i>	<i>Canons.</i>	<i>Commandans.</i>
La Ville de Paris. C.	110	MM. La Touche Tréville, Chef-d'Escadre.
L'Auguste. C.	80	Barras St-Laurent, <i>idem</i> .

<i>Vaisseaux.</i>	<i>Canons.</i>	<i>Commandans.</i>
Le Languedoc.	80	Baron d'Arros, Capitaine de vaisseaux.
Le Saint-Esprit. C.	80	De Chabert.
Le Sceptre. C.	74	Chevalier de Retz.
Le César. C.	74	De Coriolis d'Espinouse.
Le Magnanime. C.	74	Chevalier de Vaudreuil.
Le Citoyen. C.	74	La Porte Vezins.
Le Souverain. C.	74	Chevalier de Glandèves.
Le Héros. C.	74	De Suffren.
Le Northumberland. C.	74	De Briqueville.
L'Annibal.	74	De Trémigon l'ainé.
Le Pluton.	74	Albert de Rions.
Le Diadème.	74	Chevalier de Monteclos.
Le Marseillois. C.	74	Castellane Majastre.
La Bourgogne. C.	74	Chevalier de Charrite.
Le Zélé. C.	74	Chev. Gras de Préville.
Le Scipion. C.	74	De Clavel.
L'Hector. C.	74	Renauld d'Aleins.
L'Hercule. C.	74	De Turpin.
Le Glorieux. C.	74	Vicomte d'Escars.
L'Artésien.	64	D'Ethy.
Le Vaillant.	64	De Cassy.
Le Vengeur. C.	64	De Forbin.
Le Sphinx. C.	64	Du Chilleau.
Total. . . 25	1864.	

Il paroît qu'il y aura quelque changement dans le commandement de cette belle escadre. M. de la Touche-Tréville ne prit pas congé du Roi le 4 de ce mois comme on le croyoit ; on supposa alors que ses instructions n'étoient pas prêtes ; on a appris ensuite que M. le Comte de Guichen avoit été appelé à la Cour, où il est arrivé le 7 de ce mois ; dès ce moment le bruit s'est

répandu qu'on alloit lui proposer de retourner en Amérique avec la flotte de Brest qui sera augmentée , dit-on , de 4 vaisseaux de ligne. On donne à M. de la Touche-Tréville le commandement de Rochefort , qu'avoit son frere , & celui-ci sera créé Directeur-Général des Ports ; tels sont du moins les bruits publics auxquels a donné lieu l'arrivée de M. de Guichen. On croit assez généralement qu'il retournera en Amérique ; on desire seulement que sa flotte mette bientôt en mer ; si elle attendoit le mois de Mars pour appareiller de Brest , la campagne aux Antilles seroit de trop courte durée. Mais comme on ignore les projets du Cabinet , peut-être que nos forces ne sont pas destinées à rester aux isles du Vent. Le sentiment général est qu'elles ne s'y arrêteront que pour prendre des troupes , qui jointes à celles que M. de Guichen y conduira , & à 10,060 Espagnols , feront une armée de 24,000 hommes soutenus par 45 vaisseaux de ligne , avec laquelle on pourra tenter les plus grandes entreprises.

Quant à M. le Comte d'Estaing , on dit qu'on lui réserve le commandement des flottes combinées qui cette année se proposent d'agir offensivement. On prétend que l'objet de son voyage en Espagne n'étoit pas seulement de ramener les convois , mais qu'il étoit chargé d'une commission importante auprès de S. M. C. dans laquelle

il s'agissoit peut-être du plan de la campagne en Amérique.

Les navires de Bordeaux déradés de la Martinique par le coup de vent du 11 Octobre dernier, mais qui sont arrivés avec avaries au Cap, à la Guadeloupe, Jacomel, &c. sont le *Comte d'Artois*, l'*Union*, le *Casimir*, l'*Elisabeth*, le *Vicomte de Noailles*, la *Victoire*, le *Vicomte d'Urtabie*, le *Héros*, le *Lys*, le *Début*. Ceux de Nantes, sont le *Sabran*, les *Deux Sœurs* & la *Fauvette*.

Le navire le *Chaumont*, venant de l'Isle de France, & arrivé à Rochefort, apporte des nouvelles intéressantes de l'Inde.

» Hider Alikan, a eu de grands avantages sur les Anglois ; Mahé où il marchoit, doit être à présent en son pouvoir. On lui avoit envoyé de l'Isle de France, comme il l'avait fait demander, du canon & des munitions de guerre. M. d'Orves, qui commande les vaisseaux du Roi dans cette partie du monde, pourra secourir plus efficacement encore le Nabab, s'il est appelé. — On a appris par la même voie la perte que la Marine a faite de M. de St. Orens, Capitaine de vaisseau, le même qui avait pris l'*Osterley*. On a su aussi que M. de Tronjoly étoit parti avant le *Chaumont*, sur la frégate la *Sibylle*, pour revenir en Europe. Son retard donne quelque inquiétude ».

On attend chaque jour le Courier qui doit apporter la résolution de l'Impératrice de Russie au sujet de la déclaration de guerre faite à la Hollande.

Les Anglois, quoiqu'ils en disent, ne paroissent pas encore prêts pour le ravitaillement de Gibraltar. Ils peuvent sortir pour cet effet avec 27 ou 29 vaisseaux, & les

Espagnols pourront se mesurer avec eux.

Les derniers vaisseaux arrivés de l'Amérique ont apporté à M. Franklin les résolutions suivantes du congrès en date du 5 Octobre.

« Le Congrès ayant pris en considération le rapport du comité sur la motion relative aux propositions de l'Impératrice de Russie, a arrêté les résolutions suivantes. — S. M. I. de toutes les Russies, attentive à la liberté du commerce & aux droits des nations, ayant proposé dans sa déclaration aux Puissances belligérantes & neutres, des règles fondées sur des principes de justice & de modération, qui ont été approuvées par L. M. T. C. & C. & la plupart des Puissances maritimes & neutres. — Le Congrès voulant témoigner son attention & ses égards pour les droits du commerce, & son respect pour la Souveraine qui a proposé ces Règlemens, & pour les Puissances neutres qui les ont approuvés, a résolu — que le Bureau de l'Amirauté prépare & rapporte des instructions pour les Commandans des vaisseaux armés, & ayant des commissions des Etats-Unis, lesquelles instructions seront conformes aux principes contenus dans la Déclaration de l'Impératrice de Russie sur les droits des vaisseaux neutres. — Que les Ministres Plénipotentiaires des Etats-Unis, s'ils y sont invités, seront, & sont par les présentes, autorisés à accéder à tout Règlement conforme à l'esprit de ladite Déclaration, qui pourra être convenu & accepté, en conséquence de l'invitation de S. M. I. — Ordonné que copie des résolutions ci-dessus, seront envoyées aux Ministres respectifs des Etats-Unis dans les Cours étrangères, & à l'honorable Ministre Plénipotentiaire de France ».

Nous recueillerons ici le précis de plusieurs croisières intéressantes; aux détails que

nous avons déjà donné de celles des corsaires de Granville, nous joindrons ceux-ci.

L'*Américaine* a fait deux prises, dont un corsaire Anglois de 10 canons, amené à Brest; l'autre, qui étoit une prise Hollandoise, chargée de fruit, s'est perdue à l'entrée de la rivière de Nantes. — Le *Patriote* a conduit le 25 Janvier à Granville un corsaire de 8 canons, & a déposé environ 150 prisonniers, provenant de trois autres petits corsaires & d'un bâtiment chargé de morue, venant de Terre-Neuve, dont il s'est emparé. Le *Dagueffeur* n'a pas été aussi heureux; le 13, il tomba au pouvoir d'un vaisseau de guerre de 74 canons, (l'*Alexander*) qui l'a mené à Portsmouth. — La frégate *Madama* a dû reprendre la mer le 6 ou le 7 de ce mois.

Les corsaires de Dunkerque ne font pas des croisières moins heureuses; celle de la frégate le *Calonne* de ce port ne sauroit être plus brillante; elle peut faire le pendant de celle du Sieur Langlois dont nous avons parlé; nous donnerons ici le précis de son Journal.

» Le 7 Janvier dernier, M. Ryan appareilla de Morlaix, où il avait relâché, & le même jour il s'empara du cutter corsaire la *Marie*, qu'il coula bas, après avoir pris à son bord l'équipage. — Il donna ensuite chasse à deux caïches du Roi d'Angleterre, qu'il aurait infailliblement prises, si un jeune homme de son bord, tombé du haut des vergues à la mer, ne l'eût obligé de revirer & de baisser ses voiles pour le sauver. — Le 18, il se trouva, par un temps brumeux, au milieu de trois frégates Angloises, qu'il ne reconnut pour ennemies qu'à la portée du canon. M. Ryan en héla une qui lui répondant qu'elle venoit de Plymouth, lui lâcha sa bordée. Le Capitaine Fran-

Vois ayant aussi-tôt disposé son monde au combat, arriva sur la seconde, & la salua de toute sa bordée, ainsi que de sa mousqueterie, à la portée du pistolet, à quoi l'ennemi ne répondit que par trois coups de canons. Le *Calonne* ayant reçu beaucoup de dommages dans son grément, & plusieurs boulets dans sa calle, força de voiles pour échapper à un ennemi aussi-supérieur; dans cette action, il n'eut qu'un mousse de blessé. — Le 19, il s'empara de la frégate le *Plymouth* de 18 canons, 65 hommes, au service du Gouvernement Britannique. Cette frégate était ci-devant le corsaire la *Comtesse d'Artois* de Dunkerque, pris par le vaisseau du Roi d'Angleterre le *Bien-faisant* de 64. — Le 21, il prit la goëlette corsaire le *Kite* de Darmouth, de 8 canons & 38 hommes. Le même jour, il reprit sur le corsaire l'*Union*, de Jersey, l'*Amitié*, navire Hollandois allant de Séville à Ostende, chargé de fruits & de vin. — Le 26, le *Calonne* relâcha à Ostende avec le *Plymouth* seulement, ayant perdu le *Kite* par un gros tems la nuit du 25 au 26, entré Calais & Boulogne. Quant à l'*Amitié*, il ne put le convoyer que jusqu'à la hauteur de St-Malo; il a déposé à Ostende 122 prisonniers. — On se rappellera que la première croisière de cette frégate n'a pas été moins brillante, & que du 24 Novembre, jour de la sortie de Dunkerque, au 5 Décembre, jour de sa relâche à Brest, M. Ryan avait pris sept bâtimens, en avait fait échouer un & fait couler bas un autre «.

Le 30 Janvier dernier M. Clerc, ancien Maire de la ville de Flavigny en Bourgogne, a célébré la cinquantième année de son mariage. Il est âgé de 76 & sa femme de 70, l'un & l'autre jouissent de la meilleure santé. On a remarqué à cette occasion que le pere

de M. Clerc , aussi Maire , avoit pareillement renouvelé son mariage , & que sa femme a vécu sans infirmités jusqu'à l'âge de 97 ans.

On a vu le 23 du même mois à Nantes la même cérémonie. Le couple qui en a été l'objet , est M. Martin Cadou , ancien Capitaine Garde-Côtes des Compagnies détachées des paroisses de St-Vian & de Froyfay , & Dame Marie Estevelin des Hauts-Landes. L'un & l'autre sont nés en 1707. M. Cadou , le 2 Février , & son épouse , le 12 Mars.

On a lu avec intérêt une lettre de M. Croharé sur l'arsenic & sur l'étain ; ses observations sur ces deux substances ne feroient être trop répandues , soit pour rassurer le Public , soit pour inspirer des précautions nécessaires à ceux qui en font usage. L'extrait suivant de cette lettre peut remplir cet objet , & répondre aux demandes que nous ont faites plusieurs de nos Sousscripteurs.

Si c'est un titre à l'estime de ses concitoyens que de détruire des erreurs accréditées qui retardent & arrêtent même toujours les progrès des connoissances humaines , c'est sur-tout lorsque les erreurs intéressent essentiellement l'utilité publique , comme la santé & la vie des hommes. L'arsenic est un poison contre lequel on ne connoissoit que des secours généraux ; on publia il y a quelques années , que le vinaigre & même les alkalis combinés avec le soufre , en se neutralisant , en étoient des antidotes assurés. Ces moyens seroient bien précieux sans doute , & sans être nuisibles eux-mêmes , ils em-

empêchoient l'action de ce minéral ; mais quels funestes effets au contraire ne doivent-ils pas produire non-seulement en détournant les yeux de dessus le vrai secours, si au lieu d'empêcher cette action, ils ne pouvoient que la rendre assurée, quoique plus lente & conséquemment moins sensible, en augmentant la dissolution de l'arsenic ? C'est cependant ce qui paroît évident, puisque l'orpin & le réalgar qui sont une combinaison de soufre & d'arsenic, ne sont pas moins des poisons mortels, quoique beaucoup plus lents que l'arsenic. Au reste, comme M. Croharé renvoie aux expériences & aux observations de M. Majant, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, dont une partie n'est point encore publiée, sans nous arrêter plus longtemps sur ce sujet important, nous passerons à la partie de la lettre où il s'efforce de rendre à l'étain la confiance qu'il vient d'ôter aux contre-poisons de l'arsenic. — L'usage qu'on faisoit généralement de l'étain, depuis un tems immémorial, pour les ustensiles de cuisine, sembloit devoir le mettre à l'abri de soupçon du côté de la salubrité, lorsque MM. Schutter & Henckel publièrent qu'on le trouve minéralisé par l'arsenic. Dans le même tems, M. Geoffroi, de l'Acad. des S., observant que l'étain répand des fumées pendant sa calcination, assura qu'il ne doutoit pas qu'elles ne fussent de l'arsenic. Ce n'étoit encore que des assertions dénuées de preuves, & il étoit réservé à M. Margraf de sonner l'alarme & de détruire absolument la confiance qu'une longue suite de siècles lui avoit justement méritée, par l'appareil imposant de l'expérience. C'est au même flambeau que M. Croharé vient réclamer en faveur d'un métal si précieux aux arts & au peuple par une qualité essentielle, qui est l'économie. Nous allons le suivre dans les trois propositions où il renferme la discussion. 1°. L'étain, dans sa mine, est-il combiné avec l'arsenic ? La pesanteur extrême de cette mine, tandis

que le métal est très-léger par lui-même, peut avoir produit cette erreur, d'autant plus que dans d'autres métaux, elle est réellement due à la présence de l'arsenic qui les minéralise. M. Crohare pense, au contraire, que cette pesanteur est due au fer; en effet, en mêlant la chaux d'étain à un douzième de fer, il a obtenu un verre semblable, par la couleur, aux cristaux isolés de mine d'étain que l'on conserve dans les cabinets. Ce qui confirme encore cette opinion, c'est qu'il a trouvé le fer dans toutes les mines d'étain qu'il a examinées, & même dans l'étain d'Angleterre. Au reste, personne n'a démontré l'arsenic dans la mine d'étain, & M. Margraf lui-même avoue qu'elle en est exempte. Qu'il nous soit donc permis de demander ici d'où peut venir l'arsenic dans l'étain, s'il est vrai que la mine de ce métal n'en contienne pas?

2°. M. Margraf a-t-il démontré l'arsenic dans l'étain pur, c'est-à-dire exempt de plomb? M. Crohare a répété avec soin les expériences de ce savant Chymiste, & il paroît que les phénomènes qui lui en ont imposé, ne sont nullement dus à la présence de l'arsenic, comme la sublimation des fleurs d'étain qu'il appelle *arsenicale*, quoique la chaux d'étain ne se sublime réellement que quand les vaisseaux sont dans l'incandescence; tandis que l'arsenic se volatilise au premier degré de feu. Il en est de même de l'espèce de soie de soufre formée en faisant sublimer un mélange de parties égales de soufre & de sel d'étain, que l'on appelle encore communément *réalgar*, d'après M. Margraf, sans autre preuve que la couleur jaune rougeâtre, de ce sublimé; couleur qui se développe, cependant plus ou moins, lorsqu'on sublime le soufre mêlé avec la chaux d'autres métaux & même avec des terres non métalliques. Enfin quand on allie l'arsenic & l'étain, il suffit de calciner le dernier, pour

détruire & dissiper l'arsenic ; comme auroit dû le remarquer M. Margraf lui-même ; qui a attribué l'augmentation nécessaire du poids qu'a acquis le métal réduit en chaux dans cette opération , à l'absorption d'une partie de l'arsenic , telle néanmoins qu'il n'est plus possible de l'en dégager , ni de démontrer sa présence. — 3°. Quels sont les reproches que l'on peut faire aux ustensiles d'étain ? Aucuns qui se rapportent à ce métal ; mais seulement au plomb que la loi autorise à lui allier , & dont les effets pernicieux ne sont ni inconnus ni incertains. M. Croharé finit en nous assurant qu'on peut donner à peu de frais à l'étain une dureté qui ne le rendroit pas moins agréable qu'utile. Il seroit sans doute bien digne de ce Chymiste éclairé , qu'après avoir victorieusement disculpé l'étain , il daignât s'occuper à le perfectionner à l'exemple des peuples d'Orient qu'il rapporte ; nous l'invitons au moins à publier les expériences nombreuses qu'il a annoncées sur ce Minéral. Ce sera un titre de plus à notre reconnaissance «.

» Le 21 Janvier 1781 , le Corps de Ville de Melun a fait célébrer en l'Eglise Royale & Collégiale de Notre-Dame , la Messe solennelle & annuelle fondée pour la conservation des jours précieux du Roi & de la Famille Royale. Le Régiment de Dragons de la Rochefoucault , en quartier en cette Ville , y a assisté : les Officiers , à la tête d'un détachement dudit Régiment , précédés de leur Musique , se sont rendus à l'Hôtel-de-Ville , d'où ils partirent en ordre avec les Officiers Municipaux , la Compagnie des Grenadiers de la Ville , tous les Officiers de la Milice Bourgeoise & les Sergens en uniforme , pour se rendre à l'Eglise ; avant que d'entrer & de sortir , il se fit plusieurs décharges de mousqueterie. Cette Messe où le Grand-Chantre de Notre-Dame officia , avoit été annoncée , la veille , au son des cloches , au bruit

du canon , & par des aumônes en pain qui ont été envoyées à MM. les Curés de la Ville , pour les distribuer aux pauvres de leurs Paroisses. Le peuple immense de la ville & des environs , & les différens Corps que cette solennité a rassemblés , prouvent , dans cette circonstance , combien cette Fête patriotique leur est agréable, par leur dévotion & leur zèle à y assister «.

L'empressement avec lequel la nation accueille tout ce qui est relatif à l'indépendance des Etats-Unis de l'Amérique Septentrionale, assure le succès d'une collection de portraits des Généraux , Ministres & Magistrats qui se sont rendus célèbres dans cette révolution. Ils ont tous été dessinés d'après nature par M. du Simitier , Peintre , l'un des Curateurs de la Société philosophique de Philadelphie ; la gravure en a été confiée à M. Prévost , de l'Académie Impériale & Royale de Vienne. Ils sont actuellement au nombre de douze. L'annonce de cette production intéressante des Arts , se joint naturellement au récit des événemens. Le public ne peut qu'être empressé de connoître les traits des personnages dont notre emploi est d'essayer de lui présenter les actions.

A cette annonce qu'autorisent également des vœux respectables auxquels notre devoir est d'obéir , & l'intérêt de nos Lecteurs qui n'a pas moins de poids sur nous, nous nous croyons autorisés à en joindre une qui ne fera pas moins de plaisir à ces derniers. C'est celle du portrait de M. le Noir , Conseiller d'Etat , Lieutenant-Général de Police. C'est le premier & le seul réellement ressemblant , d'un Magistrat cher à la Capitale ; il a été dessiné d'après nature par M. Pujos , Peintre en miniature, quai Pelletier , près la Grève , chez qui on le trouve, & gravé par Madame Lingée.

Jeanne-Perrette de Busancy-Parant , de

L'ancienne Maison de Pierre-Fonds en Vaulois, veuve de Charles-François Ferdinand, Marquis de Champagne, Brigadier des Armées du Roi; est morte le 2 Décembre dernier au Château de Chapton en Brie dans la 42^e année de son âge.

Charlotte de la Rochefoucault, veuve du Marquis de Ganges, Colonel de Dragons, Baron des Etats de Languedoc, est morte au Château de Ganges le 22 Janvier âgée de 81 ans.

Marie Anne l'Evesque des Vallettes, veuve d'Annibal-François de Farcy, Seigneur de Mué, est morte à Laval âgée de 95 ans.

Guillaume Alexandre, Comte de la Noue de Vair, ancien Vicaire-Général du Diocèse de Meaux, Abbé Commandataire de l'Abbaye Royale de St-Severin, Ordre de Saint-Augustin, Diocèse de Poitiers, est mort le 2 de ce mois.

Les numéros sortis au tirage de la Loterie royale de France du premier de ce mois, sont : 48, 3, 78, 53 & 71.

Suite de l'Arrêt du Conseil d'Etat concernant les Domaines engagés.

Dans le cas où les offres des Engagistes ne seront pas acceptées, les Administrateurs remettront les déclarations, offres & soumissions des Engagistes, avec leurs observations, aux sieurs de Beaumont, Conseiller d'Etat ordinaire, & au Conseil Royal des Finances; de Fourqueux, Conseiller d'Etat, & au Conseil Royal du Commerce; de Villeneuve, Conseiller d'Etat; & Debonnaire de Forges, Maître des Requêtes; que S. M. a commis & com-

met à cet effet pour être statué sur leur avis, soit sur l'admission des offres faites par les Engagistes ou possesseurs, soit par la fixation de telle rente ou supplément de rente d'engagement, d'après les principes qui auront été établis par le Roi; voulant S. M. que dans la fixation desdites nouvelles rentes ou redevances, lesdits Commissaires aient égard au capital des finances anciennes payées, à la nature desdits Domaines & droits, à l'époque de la possession des débiteurs actuels, aux charges dont lesdits biens se trouveront grevés, & à toutes les autres circonstances qui peuvent intéresser la justice due aux Engagistes.

Seront tenus les possesseurs & débiteurs desdits Domaines & droits, dans les trois mois du jour de la signification qui leur sera faite de l'Arrêt rendu sur l'avis desdits sieurs Commissaires, à la requête, poursuite & diligence des Administrateurs généraux des Domaines, d'opter ou de conserver lesdits Domaines & droits à eux engagés, en payant, à compter du premier Janvier 1782, la rente qui aura été fixée par lesdits Arrêts, ou de les remettre moyennant le remboursement réel & effectif de leurs finances, lequel en ce cas leur sera fait des deniers à ce destinés suivant la liquidation qui en aura été faite par lesdits Arrêts. — Ceux qui auront opté de conserver la jouissance desdits Domaines & droits à eux engagés ou par eux possédés, seront tenus de faire dans ledit délai de trois mois, au Greffe du sieur Thurin, Greffier des Commissions extraordinaires du Conseil, que S. M. a commis à cet effet, leur soumission contenant leur acquiescement auxdits Arrêts, & leur consentement d'acquitter à l'avenir, à compter dudit jour premier Janvier 1782, la rente qui aura été fixée par lesdits Arrêts, & d'exécuter toutes les clauses, charges & conditions y contenues, à peine de réunion desdits Domaines & droits; •

faute de quoi, les Administrateurs des Domaines seront autorisés, à l'expiration dudit délai & en vertu du présent Arrêt, à faire rembourser les finances d'engagement, & à se mettre en possession desdits domaines & droits. — Veut & entend S. M. que pendant la durée de son règne, ceux qui auront obtenu arrêt sur leurs offres, ou qui auront acquiescé auxdits arrêts, ne puissent être ni eux, ni leurs successeurs, pour raison desdits domaines & droits, assujettis à aucun autre supplément de rente, taxe ou droit de confirmation, & qu'ils n'en puissent être dépossédés sous quelque prétexte que ce soit; à l'effet de quoi S. M. interdit toute provocation de revente. — N'entend néanmoins S. M. se priver de la faculté de réunir à son Domaine, en remboursant préalablement les finances d'engagement, les portions de terrains enclavées dans ses forêts ou qui y sont contiguës & à la proximité des Maisons Royales, même les petites portions démembrées du corps du Domaine, qui y sont tellement enclavées qu'elles nuisent à son exploitation. — Dispense S. M. lesdits Engagistes, Possesseurs & Détenteurs qui auront représenté leurs titres & fourni leurs déclarations, & qui seront maintenus dans leurs possessions & jouissance, de l'obligation à eux imposée, notamment par l'Arrêt du Conseil du 19 Septembre 1684, & par les Edits d'Avril 1685, Décembre 1701, & autres Règlemens intervenus depuis, de fournir de cinq ans en cinq ans, des états en détail de la consistance des Domaines & droits dont ils continueront de jouir: Veut seulement S. M. qu'à chaque mutation, le nouveau possesseur, à tel titre que ce soit, justifie de son droit, & fournisse au Bureau des Finances ou autres Jurisdictions domaniales de la situation desdits Domaines & droits, une nouvelle déclaration des objets par lui possédés par détail & avec les confrontations &

autres changemens survenus depuis celle fournie par son prédécesseur ; de laquelle déclaration il sera tenu d'envoyer au Conseil une expédition délivrée par le Greffier. Lesquelles obligations ledit nouveau Possesseur sera tenu de remplir dans les six mois de la possession , à peine de saisie & perte des produits , jusqu'à ce qu'il y ait satisfait. — Les Débiteurs sans titre , de Domaines ou droits domaniaux , ou d'aucune portion d'iceux , qui feront leur déclaration conformément & ainsi qu'il est porté au présent Arrêt , seront confirmés dans la possession & jouissance desdits domaines & droits ou portions d'iceux , en payant à l'avenir & à compter du premier Janvier 1782 , les rentes & redevances qui leur seront imposées par l'Arrêt rendu sur l'avis desdits Sieurs Commissaires. Leur fait S. M. don & remise , dans ce cas , des fruits du passé jusqu'audit jour premier Janvier : Et faite par eux de satisfaire à ce qui est prescrit ci-dessus , veut S. M. qu'ils soient contraints , tant au délaissement des objets dont ils jouiroient sans titre valable , qu'à la restitution des fruits par eux indûement perçus. — Excepté S. M. de l'exécution du présent Arrêt , les Engagistes des droits de péages seulement , sur lesquels Elle a annoncé ses intentions par l'Arrêt de son Conseil du 15 Août 1779. — N'entend S. M. comprendre dans les dispositions ci-dessus les Domaines situés dans les Duchés de Lorraine & de Bar , se réservant de faire connaître à cet égard ses intentions. En cas de contestation sur l'exécution du présent Arrêt , S. M. s'en réserve la connoissance & à son Conseil , & icelle interdit à toutes les Cours & autres Juges.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi , du 25 Novembre , concernant la concession de 672 arpens de terrain ou molières , situés au lieu de Marquenterie , faite par Mgr le Comte d'Artois à M. Guer-

et de Lamoy, — Autre du 24 Décembre, qui accorde un délai aux Fabricans de bas au métier, pour être reçus dans la Communauté des Bonnetiers, Chapeliers formée d'Angers. — Autre du 11 Janvier, qui ordonne qu'à compter du jour de la publication, les fers en rôle de l'étranger acquitteront à toutes les entrées du Royaume 30 sols du quintal. — Autre du 21 Janvier, portant défense de délivrer en sacs les pièces de six liards & de deux sols, & règle la quantité qui pourra en être donnée dans les paiemens. Il n'en sera délivré que découvert, & ce qu'il faut pour les appoints qui ne pourront se payer en écus de 6 & de 3 livres.

De BRUXELLES, le 13 Février.

LA résolution de l'Angleterre, en s'emparant à l'improviste des vaisseaux Hollandois, sera funeste à plusieurs maisons des Pays-Bas Autrichiens. Elles ont déjà fait parvenir leurs plaintes à Vienne, & l'Ambassadeur de S. M. I. à Londres, a, dit-on, reçu des instructions à ce sujet. On attend avec impatience la réponse qui lui sera faite : il y a apparence que tous les effets & les marchandises appartenans aux Négocians Flamands leur seront rendus ; mais comment les indemniser des avaries & sur-tout du tort que cette détention va causer à leur commerce ? L'Angleterre en pareille occasion n'accorde guères de dommages & intérêts : il est vrai qu'elle a besoin de ménager l'Empereur ; on dit que peu de tems avant qu'elle se fût donnée un nouvel ennemi,

elle demanda la médiation de S. M. I. pour faire son accommodement avec la maison de Bourbon.

On a reçu des nouvelles du Chevalier de Grimouard, Lieutenant de Vaisseau, ci-devant commandant la frégate la *Minerve*, prise & conduite à Portsmouth, & l'on espère que ce brave Officier guérira de la blessure dangereuse qu'il a reçue. La frégate la *Minerve* fut rencontrée le 4 Janvier dernier, par les deux vaisseaux Anglois le *Courageux* & le *Vaillant*, de 74; le *Courageux* l'atteignit le premier; le combat s'engagea & dura plus d'une heure, souvent à la portée du pistolet; le *Vaillant* joignit ensuite & envoya deux bordées à la frégate. Le Chevalier de Grimouard se trouvant alors blessé, & la moitié de son équipage étant hors de combat, ses canons étant démontés, la moitié de ses mâts à bas, les autres prêts à tomber, toutes ses manœuvres hachées, la cale & l'entrepont se remplissant d'eau, fut obligé d'amener. Ce combat, si inégal, fait un honneur infini au Chevalier de Grimouard, ainsi qu'à ses Officiers & à son équipage, dont il fait les plus grands éloges. Le sieur Andrieu de Saint-André, Lieutenant de frégate en pied, a été tué; le Chevalier de Nossay, Garde de la Marine, est mort de ses blessures. Le Chevalier de Grimouard a été blessé très-grièvement; le Chevalier de Montvilleneuve, Enseigne de Vaisseau, a reçu une forte contusion; & les sieurs Saudré & Guiora, Lieutenans de frégate pour la campagne, ont été légèrement blessés; 50 hommes de l'équipage ont été tués, & 23 blessés, presque tous grièvement. Il paroît que le Lord Mulgrave, commandant le *Courageux*, a marqué beaucoup d'attentions au Chevalier de Grimouard & à ses

Officiers & équipages, dont il a admiré la bravoure.

La nouvelle s'étoit répandue en Hollande que le Ministre de Russie avoit quitté Londres sans prendre congé ; elle y avoit été écrite d'Ostende, le 29 Janvier ; mais les lettres de Londres, postérieures à cette date, ne l'ont point confirmée ; elles annoncent que cet Envoyé a de fréquentes conférences avec les principaux Membres du Ministère de Londres.

Une nouvelle plus positive c'est le départ du Chevalier Yorck, qui le 11 de ce mois a quitté Anvers, où il s'étoit arrêté dans l'espérance sans doute de trouver quelque occasion de retourner à son ancienne résidence ; on se flattoit que la déclaration de guerre lui en auroit fourni quelque une en divisant la République ; la Cour de Londres a été trompée dans son attente.

Il a été présenté aux Etats-Généraux un nouveau plan d'augmentation de 20,170 hommes de troupes ; il y en aura 926 de cavalerie, 16,671 d'infanterie, 88 mineurs, 1285 d'artillerie, & 1200 pour le service de la marine. Leur dépense montera annuellement à 3,050,158 florins, & celle des recrues à 1,430,652.

» Le vœu des Sept Provinces est maintenant unanime, écrit-on d'Amsterdam ; les Etats de Zélande qui seuls ont paru long-tems répugner aux mesures prises par les Etats-Généraux contre l'Angleterre, se sont réunis au vœu général de leurs co-

Prise, par une résolution en date du 24 du mois dernier. Ils ont consenti à la concession des lettres de marque, à fournir leur contingent pour les opérations générales, & à recevoir le placard qui interdit à tous les bâtimens Anglois l'entrée des eaux & balises de ce Pays. Outre les motifs également évidens & justes d'agir avec vigueur contre nos ennemis, les Zélandois n'ont pas pu se dissimuler que les Anglois ne leur montreroient aucun égard, qu'ils ne les distingueroient pas des Hollandois en épargnant leurs vaisseaux quand la prise leur en paroîtroit attrayante. Cette démarche est d'autant plus importante & d'autant plus heureuse, qu'elle annonce l'unanimité si nécessaire dans les circonstances actuelles, & qu'il n'y a guère de Province plus à portée de nuire aux Anglois, par sa position, par la facilité de faire des armemens, par le grand nombre, la bravoure & l'intrépidité de ses marins «.

Le Commodore Johnstone a été présenté au Roi comme Commandant d'une escadre qui est actuellement à Portsmouth, prête à mettre en mer, & à se joindre à la grande flotte. Cette flotte sera prête sous peu de jours; on dit actuellement qu'elle sera commandée par le Lord How. Dans ce cas, la campagne prochaine commencera infailliblement par quelque action décisive, d'autant plus que cet Amiral passe généralement dans la marine pour le meilleur Officier qui soit actuellement au service de la Grande-Bretagne. — Quoiqu'il soit question dans ce moment-ci de secourir Gibraltar, l'opinion actuelle du Cabinet est que nous faisons tous les ans une dépense énorme pour entretenir une garnison sur un rocher qui ne nous sert de rien; aussi nous pouvons nous attendre qu'à la paix prochaine, nous rendrons ce rocher à ses anciens Maîtres, les Espagnols.



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 2 Janvier.

LES différens qui se sont élevés entre la Russie & cet Empire, & qui menaçoient leur tranquillité respective, sont enfin arrangés. Après bien des oppositions, la Porte a consenti à reconnoître M. de Laszaroff en qualité de Consul-Général de Russie, dans les deux Principautés de Walachie & de Moldavie, ainsi que dans la Bessarabie. Elle a également consenti à recevoir ici les paquebots Russes qui viendront de la mer Noire, pourvu qu'ils n'y paroissent que sous la dénomination de bâtimens marchands & sans appareil de guerre.

DANEMARK.

De COPENHAGUE, le 15 Janvier.

Le nombre des vaisseaux, qui dans le cours de l'année dernière ont passé le Sund, monte à 8304; il y en a eu 1345 Danois
24 Février 1781.

& Norwégiens; 1973 Hollandois; 1878 Suédois; 1697 Anglois; 1208 Prussiens, Portugais, Lubékois, Embdenois, Dantzi-kois & Bremois; 203 Russes, Hambourgeois & Colbergeois.

Sur les représentations qu'a faites la Norwège que le trop grand nombre de matelots qu'on lui avoit demandés pour le service de la Marine Royale, attaquoit trop fortement la population, S. M. a réduit à 2800 les 3500 matelots que ce Royaume devoit fournir.

P O L O G N E.

De V A R S O V I E, le 20 Janvier.

ON apprend de Zamosc que le Comte de Zamoiski, ancien Grand Chancelier de ce Royaume, élevé récemment par l'Empereur au Gouvernement général de la Galicie & de Lodomerie, y est mort subitement. Il s'étoit plaint un soir d'un violent mal de tête, & le lendemain on l'a trouvé mort dans son lit.

Toutes les nouvelles de la Podolie & de la Volhynie confirment que les maladies y ont entièrement cessé; le cordon Prussien existe encore, mais on ne doute pas qu'il ne soit bientôt levé, & le Roi de Pologne se propose de le demander incessamment à la Cour de Berlin.



A L L E M A G N E.

De V I E N N E , le 30 Janvier.

S. M. a résolu d'augmenter les trois régimens d'artillerie de 500 hommes de plus chacun.

Le 21 de ce mois les théâtres ont été rouverts ; on a quitté en même-tems les grandes pleureuses. C'est l'unique changement qui a été fait au deuil.

De H A M B O U R G , le 2 Février.

ON attend toujours avec impatience la résolution que prendra la Russie dans les circonstances actuelles , relativement à la Hollande , depuis l'acceptation de son accession à la neutralité , & la déclaration de guerre de l'Angleterre , qui a semblé avoir pour objet de changer l'ordre des choses. Le parti qu'elle prendra influera nécessairement sur celui que prendront aussi les autres Puissances du Nord ; & la Grande-Bretagne , si elle ne réussit pas à détourner le coup qui paroît la menacer , pourra regretter amèrement la précipitation d'une démarche qui n'aura fait que multiplier ses embarras & ses ennemis ; si les flottes du Nord ne peuvent pas sortir de la Baltique , d'ici au beau tems , on peut lui porter un autre coup plus sensible & plus terrible. Où en seroit-elle si l'on se décidait à lui fermer l'entrée de la Baltique , à la priver par

ce moyen des secours en bois , en munitions navales & en grains , qu'elle ne peut plus tirer que delà ? Elle ne doit peut-être pas se rassurer sur cette opération , parce qu'elle annonçeroit une partialité contraire aux principes de la neutralité. Elle ne peut se dissimuler qu'elle a manqué à cette neutralité ; qu'elle l'a attaquée en cherchant à la déconcerter , à l'affoiblir , en déclarant la guerre à la Hollande pour l'en détacher.

Le bruit court que dans un moment où toutes les Puissances maritimes , qu'elle a aliénées , ne forment qu'un même vœu contre elle , elle a cherché un allié sur terre ; on parle même déjà d'un traité d'alliance & d'amitié , qui n'est cependant ni offensif ni défensif ; mais qui , elle s'en flatte du moins , pourroit le devenir. Cependant il n'existe pas le plus léger indice de la réalité d'un pareil traité.

On mande de Berlin qu'il est question d'y lever un nouveau Régiment d'infanterie , qui en tems de paix sera sur le même pied que les autres Régimens de campagne , & qui en tems de guerre servira avec l'augmentation nécessaire pour en former des bataillons francs.

Les recrues qu'on fait dans la Hesse sont presque tous d'étrangers ; on dit qu'on en embarquera dans peu 600 hommes , avec les Officiers nécessaires , pour l'Amérique Septentrionale.

Le Prince-Evêque d'Osnabrug , fils puîné

du Roi d'Angleterre , est arrivé à Hanovre le 26 du mois dernier à 6 heures du soir.

Un navire Hollandois nommé le *Galion* , d'Amsterdam , venant du Levant avec un chargement de coton , voulut il y a quelques mois entrer à Ostende ; mais les bruits publics qui avoient annoncé une nouvelle contagion , ayant fait soupçonner ce bâtiment d'en être infecté , il fut refusé. Il s'est présenté ces jours derniers à Rossow en Russie , mais il essuya un nouveau refus , & depuis ce tems il vogue dans la Baltique & cherche sans doute à aborder quelque part : des ordres très-précis viennent d'être envoyés dans tous les ports de cette mer , pour qu'il n'y entre pas ; on a même formé des détachemens de cavalerie , qui font des patrouilles le long des côtes pour empêcher que personne de ce malheureux navire n'y mette pied à terre.

I T A L I E .

De LIVOURNE , le 26 Janvier.

LA frégate Hollandoise la *Brielle* de 26 canons , Capitaine Oorthuis , est partie d'ici pour Gênes , où elle escorte plusieurs bâtimens de différentes nations. Depuis son départ , il est entré dans ce port un vaisseau de guerre & une autre frégate des Etats-Généraux destinés l'un & l'autre à protéger la navigation Hollandoise dans la Méditerranée.

On dit que l'escadre Russe qui est mouillée

ici & qui devoit passer au printems dans l'Archipel pourroit bien retourner dans l'Océan. Le motif de son voyage au Levant étoit de déterminer le Grand-Seigneur à se prêter aux vues de l'Impératrice ; mais ce motif n'existe plus depuis le rétablissement de la bonne harmonie entre les deux Empires.

» On a arrêté , écrit-on de Rome , un Imprimeur soupçonné d'avoir publié un écrit scandaleux , sous le titre de *Mémoire Catholique à présenter à S. S. à Cosmopoli* 1780. On a fait aussi des perquisitions chez un Ecclésiastique soupçonné d'être l'Auteur de cet Ouvrage : l'un & l'autre ont été constitués prisonniers ; & on travaille à faire leur procès. On a également arrêté un Juif de Livourne nommé Salvator Finzi , qui demeure depuis quelques jours dans la Juiverie , dont on a de fortes raisons de croire qu'il a eu part à la publication de cet Ouvrage. Le Maire du Palais Apostolique a fait publier un Edit qui en défend la lecture sous les peines les plus sévères «.

ESPAGNE.

De CADIX , le 24 Janvier.

LA nouvelle de la dispersion de la flotte de M. de Solano partie de la Havanne pour l'expédition de Pensacola , s'est confirmée , mais elle n'est pas accompagnée de détails aussi affligeans que ceux que les Anglois avoient répandus. Voici ceux que l'on lit dans des lettres apportées par deux paquebots venant l'un de la Havane & l'autre de Carracas.

» M. de Solano étant parti le 16 Octobre , fut accueilli le lendemain par une tempête horrible , qui

dura ; jours avec la même violence , & qui dispersa son escadre & son convoi. Trois vaisseaux de ligne furent démâtés ; les autres souffrirent moins , & ils eurent le bonheur de revenir tous à la Havane , le *Dragon* excepté , qu'on crut d'abord avoir péri , mais qui , le 19 Novembre , reparut dans l'Anse de la Tortue , vis-à-vis la Havane. La plus grande partie du convoi se réfugia à Campêche ; & on assure qu'il n'a péri que trois bâtimens de transport. Comme les mêmes nouvelles ajoutent qu'on travaille avec beaucoup d'activité à la Havane , à réparer les frégates , il semble qu'on n'a pas renoncé à l'expédition projetée. — On a appris par les mêmes paquebots que les Anglois étant venus en force attaquer le Fort que M. de Galvez leur enleva l'année dernière , ils ont été repoussés avec perte. — D'un autre côté , le Gouverneur de Guatimola écrit qu'il a chassé les Anglois de deux fortins qu'ils avoient élevés sur la rivière de Saint-Jean , au pays des Mosquites , & qu'il répondoit que de toute cette troupe d'aventuriers venus de la Jamaïque , il n'échappera pas un seul homme. — La Cour a reçu par la même voie des lettres du Pérou , qui font mention du soulèvement d'Aréquipa , comme d'une émeute passagère qui n'a pas causé une grande sensation dans le pays , puisque tout étoit calmé avant que les troupes fussent arrivées à Aréquipa : ainsi tout ce qui nous vint de Glasgow à ce sujet , étoit controuvé & inventé par les agioteurs Anglois , peut-être même par le Ministère «.

On lit dans une lettre d'Algésiras , en date du 22 de ce mois , les détails suivans :

» Les deux bâtimens qui ont porté à Gibraltar les Anglois établis à Tanger , sont revenus dans ce port le 16. Le principal Reis appelé Farrachés , chargé de les conduire , étant fort connu ici , s'y est arrêté quelques jours ; & c'est en dînant chez

D. Antonio Barcelo, qu'il nous a appris les détails qui suivent. — Il avoue d'abord qu'il a été mal reçu par le Gouverneur de la place ; & sur la demande qu'il lui a faite de lui laisser acheter quelques objets qui étoient à sa bienséance , le Gouverneur ne l'a pas voulu permettre , lui donnant pour raison que ses bons amis , les Espagnols , le pourvoiroient de tout ce qui pouvoit lui manquer. — Les soldats n'ont que du pain fort noir , ou de mauvaise qualité ; au lieu de viande , dont ils étoient privés depuis quelques jours , on leur donne de la morue , mais en petite quantité. Le Reis assure que la Place ne peut pas tenir trois mois , si elle n'est pas ravitaillée , la garnison ayant entamé le dernier magasin , qui avoit été établi dans l'Eglise. Les Habitans lui ont paru fort pâles , maigres & décharnés. On leur vend pour 10 sols , 10 onces de pain frais , qu'ils vont prendre dans un endroit fermé par une grille très-forte : précaution qui indique que l'on craint que la boulangerie ne soit un jour forcée par des ventres affamés ; la livre d'huile coûte 50 sols ; & ce qui paroîtra incroyable , 6 liv. de bois neuf se vendent 20 liv. tournois , & le même poids de vieilles planches de bâtimens dépecés , 15 liv. Un tonneau de vin contenant environ 400 pintes , a été vendu 300 piastras. Tous ces objets avoient été apportés par les bâtimens Mahonnais qui entrèrent dernièrement dans la Place. — Le Reis n'a trouvé que 4 sujets Maures dans Gibraltar ; il en a ramené un ; les trois autres attendoient pour en sortir , le recouvrement entier de ce qui leur étoit dû par différens particuliers. — Voilà les détails les plus intéressans qu'il a pu nous donner. Il a ajouté que la garde de la porte de terre n'est confiée qu'à des Officiers connus particulièrement du Gouverneur , qui , par leur vigilance & leur fidélité reconnues , ont mérité cette distinction honorable ; ce poste étant le plus important & le plus exposé «.

A N G L E T E R R E.

De LONDRES, le 10 Février.

LE 3 de ce mois la Cour a publié la lettre suivante de l'Amiral Rodney, en date de Ste-Lucie, le 12 Décembre.

« J'ai l'honneur de vous informer qu'en arrivant dans cette île j'ai reçu tous vos ordres & toutes vos lettres depuis le 10 Juillet jusqu'au 20 Octobre. Je vous prie de vouloir bien informer L. S. que le Général Vaughan & moi sommes déterminés à une entreprise qui, nous nous flattons, aura du succès, & dont je vous rendrai bon compte sous peu de jours.
— Quatre vaisseaux de ligne ennemis faisant partie de leur escadre de St-Domingue, sont dans ces mers; je ferai de mon mieux pour les prendre ou les détruire avant l'arrivée des forces que l'ennemi attend à toute heure ».

On sent combien cet avis de la part d'un chef, aussi entreprenant & aussi heureux que l'Amiral Rodney, a dû exciter les espérances de la Nation : le lendemain elles ont été déconcertées par ce qu'on a appris de l'issue d'une expédition, dont l'Amiral & le Général se promettoient tant. La Cour n'a publié que le 6 l'extrait des dépêches qu'elle a reçues, qui sont aussi datées de Ste-Lucie, le 22 Décembre.

« J'ai l'honneur de vous informer que l'Amiral & moi, ayant reçu plusieurs rapports concernant l'état ruiné dans lequel se trouvoit l'île de Saint-Vincent depuis l'ouragan, désirant toujours avec anxiété de recouvrer les possessions de S. M. nous jugeâmes convenable comme la flotte alloit entrer en croisière

de voir sur quels fondemens partoient ces rapports & si l'on pouvoit tirer quelque avantage de la situation de l'ennemi. En conséquence nous embarquâmes 300 hommes des Corps de Flanc; le 15 nous parûmes devant l'île, & nous les fîmes débarquer avec le Corps des troupes de Marine, je marchai avec eux l'espace de 4 milles dans l'intérieur de l'île pour me mettre à portée de reconnoître les ouvrages de l'ennemi; à l'inspection ils me parurent si parfaitement fortifiés par l'art & par la nature, que je suis persuadé que si trois fois autant d'hommes que nous étions, les eussent attaqués, l'entreprise eût été très-douteuse; ayant communiqué ce que j'en pensois à l'Amiral, il fut conclu qu'elles se rembarqueroient, ce qu'elles firent en conséquence le 17 sans être molestées.

L'Amiral Rodney écrit les mêmes détails, il ne manque pas de les terminer par assurer que les troupes se rembarquèrent sans que l'ennemi osât sortir de ses retranchemens; on sait que cette phrase est de forme dans les dépêches de cet Amiral, qui quand il est battu dit toujours modestement qu'il est vainqueur, & qui, dans ce moment où il échouoit dans une conquête, ne pouvoit se dispenser d'ajouter qu'il en avoit imposé à l'ennemi. On ne doute point que la relation des François ne soit plus exacte. On est très-persuadé ici que la Cour a diminué le nombre des troupes employées à cette expédition; en effet, le Général Vaughan ne seroit pas parti lui même pour se mettre à la tête de 300 hommes, & il ne leur auroit pas fallu dix vaisseaux de ligne

pour les conduire & les escorter ; ce sont trois frégates de M. le Comte d'Estaing qui nous ont enlevé cette Isle ; il n'y avoit pas assez de tems pour que nous eussions oublié l'état des fortifications , & pour que nous ne soupçonnassions pas ce qu'on pouvoit y avoir ajouté. Il auroit été humiliant d'avouer que nous avons employé 4000 hommes & que nous avons échoué ; mais il n'en est pas moins vrai que ce nombre étoit au moins nécessaire , puisqu'il n'a pas été suffisant. On peut se faire une idée de l'importance de cette Isle par ce qu'en dit le Chevalier Charles Whitworth.

» Elle est par 13 degrés 30 minutes de latitude septentrionale , & par 61 degrés de longitude occidentale , à 30 milles au Sud de Sainte-Lucie ; elle a environ 24 milles de long & 18 de large ; le terrain en est très-fertile & très propre à la culture de l'indigo. Il y a beaucoup de bonnes sources qui arrosent suffisamment le pays ; on y trouve aussi beaucoup de bois de charpente de bonne qualité & d'excellens arbres fruitiers , dont quelques-uns sont particuliers à cette Isle ; elle produit encore du tabac d'une excellente qualité. Au N.-O. & au S. O. de l'Isle , il y a des baies & des anses fort commodes , qui forment de bons encrages ; l'extrémité du Sud a en particulier une baie sablonneuse , spacieuse & profonde , appelée la baie de St-Antoine. De très gros vaisseaux peuvent y mouiller librement & commodément. Les importations & les exportations des Anglois y sont augmentées ; en 1765 , les premières étoient de 4,459 liv. 14 s. d. sterl. , & les dernières de 1443 liv. 15 s. 9 d. sterl. ; en 1773 , les premières

montaient à 145,619 liv. sterling, & les dernières à 38 444 (1) «.

Ce tableau du commerce que nous faisons dans cette Isle justifiera les regrets que nous avons de l'avoir perdue, & les efforts que nous avons faits pour la recouvrer. Pour détourner nos yeux de dessus les réflexions affligeantes qui naissent naturellement d'une tentative inutile ; on s'est avisé dans quelques uns de nos papiers, de dire que l'Amiral Rodney n'a eu d'autre intention, en débarquant à St-Vincent, que de donner le change aux François, & que sans perdre de tems il s'est porté à la Martinique, dont il tenoit le port bloqué ; mais on fait qu'on ne bloque pas des Ports, & qu'il n'y a rien de plus difficile que d'en garder l'entrée du côté de la mer ; outre cela, l'Amiral Rodney, en quittant le 17 St-Vincent, est retourné à Ste Lucie, où il étoit encore le 22, date de ses lettres. Il n'est pas vraisemblable qu'il eût poussé les choses si loin dans la première Isle, s'il n'avoit voulu que donner une fausse alarme ; & c'eût été le cas de dire que *c'étoit trop si ce n'étoit qu'un badinage, & trop peu si c'étoit tout de bon.*

(1) Voyez le Commerce de la Grande-Bretagne, & le Tableau de ses importations & exportations, depuis l'année 1697 jusqu'à la fin de l'année 1773. Cet ouvrage piquant & utile, intéressant sur-tout dans les circonstances actuelles, a été traduit en François, imprimé à l'Imprimerie Royale & se trouve à Paris chez Dupuis, Libraire, rue de la Harpe, près la rue Serpente, un vol. in-fol.

Il seroit curieux, dit à cette occasion un de nos papiers où l'on ne paroît pas partager l'admiration générale pour cet Amiral, d'apprécier à leur juste valeur les talens d'un homme qu'un premier enthousiasme pour des succès singuliers & imprévus a rendu si célèbre. Mais cela nous mèneroit trop loin. Il faudroit raconter comment cet Amiral invincible s'empara d'un convoi Espagnol qui vint tomber de lui-même dans ses filets, de la même manière qu'un gros convoi Anglois tomba, l'année suivante, dans l'armée Espagnole; comment avec 20 vaisseaux de ligne, il en écrasa sept Espagnols; comment il transporta le Prince Guillaume sur le sommet de la montagne de Gibraltar, & lui faisant remarquer autour de lui l'Océan & la Méditerranée, les pointes d'Europe & d'Afrique, il lui dit : *C'est moi qui vous assurerai l'empire de la mer & de la terre, &c.*; comment en passant devant Cadix, il salua noblement la flotte Espagnole qui n'étoit pas encore en état de sortir; comment il cingla à pleines voiles vers les Antilles; comment il battit trois fois les François dans ses pompeuses dépêches, au point qu'il fut lui-même en danger d'être coupé ou coulé à fond avec une partie de sa flotte; comment ce preux & modeste Chevalier vendit la peau de l'ours en parlant de D. Solano, dont il devoit rendre un si bon compte, & qu'il évita adroitement lorsqu'il eut vu qu'il étoit mieux accompagné que D. Juan de Langara; comment il fit voile vers New-Yorck pour y aller chercher M. de Guichen qui alors faisoit voile pour l'Europe; comment il voulut attaquer les François à Rhode-Island, & se ravisa quoi qu'il fût bien supérieur en forces maritimes; comment il écrivit dernièrement qu'il partoît pour une glorieuse entreprise dont il espéroit un brillant succès; & comment enfin deux jours après, les

Ministres apprirent qu'il avoit jugé plus prudent de rembarquer les troupes débarquées à St-Vincent, après avoir été atteint par quelques boulets de canon, tirés au hazard; comment... mais il faut attendre les nouvelles dépêches de Sir George «.

On n'a point encore de dépêches officielles de l'Amérique Septentrionale; les Gazettes étrangères y ont abondamment suppléé; il résulte des détails qu'elles contiennent que tel est à peu près l'état de nos affaires dans cette partie du monde.

» Notre armée, sous le Colonel Ferguson, composée de 1200 hommes, a été entièrement défaite, tous les soldats ont été tués ou pris. Le Général Leslie a échoué dans son expédition à la Virginie, & il court les plus grands dangers, faute de secours qu'il attend en vain du Lord Cornwallis. Notre armée, sous ce dernier, se retire à Charles-Town, & ses troupes se trouvent dans une position aussi critique qu'elles étoient avant l'affaire de Camden; il est à craindre que leur retraite à Charles-Town ne soit coupée, parce que beaucoup d'Américains rompent leur serment d'obéissance, & qu'il n'y a qu'un second miracle qui puisse sauver l'armée dans le même lieu & dans les mêmes circonstances. Enfin le Général Clinton, épuisé par les secours qu'il a envoyés au Lord Cornwallis, & réduit au désespoir, se plaint amèrement des Ministres qui ont négligé de lui faire passer les renforts sur lesquels il comptoit. — Le 25 Novembre le Général Leslie a fait embarquer toutes ses troupes à Portsmouth dans la Virginie, & il a appareillé pour le cap Fear dans la Caroline Septentrionale; aussi-tôt que les habitans ont su ses intentions, ils lui ont fait sentir combien il étoit affligeant pour eux de se voir abandonnés par lui après le serment d'obéissance qu'il avoit exigé

d'eux. Ils lui représentèrent que le Chevalier George Collier avoit déjà tenu la même conduite à leur égard ; qu'ils avoient enduré bien des maux pour avoir témoigné leur fidélité en cette occasion , & que si le Général Leslie les abandonnoit , ils étoient déterminés à ne plus ajouter foi à toutes les assurances qui pourraient leur être données à l'avenir. Le Général répondit que lorsqu'il avoit débarqué chez eux , il ne doutoit point que lui & le Lord Cornwallis ne pussent se joindre , mais que l'armée de ce Lord avoit rencontré quantité d'obstacles imprévus , qui avoient empêché sa marche ; qu'au reste , lui , Leslie , faisoit tout son possible pour engager le Chevalier Henri Clinton à leur envoyer des troupes pour les protéger. Ce corps de troupes a été envoyé depuis sous la conduite d'Arnold , dont tout le monde connoît l'honneur & l'intégrité ».

Les papiers Américains nous ont apporté la lettre suivante du Major général Smallwood à M. John Penn , membre du Bureau de la guerre de la Caroline Méridionale , & datée de New-Moravian-Town , le 18 Octobre.

Dans ma route à Yadkin , j'ai appris le 14 de ce mois , me trouvant à la maison du Capitaine Lindsay , à environ douze milles au Sud de Guilford Court-House , que les Torys de la partie supérieure du Comté de Surry s'étoient assemblés & mi en marche pour Old-Moravian-Town , dans le dessein de traverser le gué de Shallow , pour joindre les Anglois. On dit que leur nombre montoit à 900. — Chemin faisant , ils pillèrent , déarmèrent & firent prisonniers , sur leur parole , beaucoup d'habitans , emprisonnant & enlevant ceux qui avoient fait le plus de résistance ; cela me déterminà à marcher à eux avec toute la diligence.

possible, afin de les attaquer & de les couper. — J'y arrivai hier 17 à midi, & j'envoyai aussitôt des batteurs d'estrade, pour avoir des nouvelles plus certaines de leurs forces & de leur situation. Pendant ce tems-là, je pris dans la milice deux mille cavaliers volontaires, la plupart chasseurs, je leur proposai de se mettre en marche le soir même à dix heures, afin de surprendre les ennemis aujourd'hui à la pointe du jour, parce que j'étois sûr qu'ils ne s'attendoient point à trouver une cavalerie continentale dans cette partie; mais les batteurs d'estrade étant revenus hier au soir, m'apprirent que les ennemis avoient tenté le 16 de passer le Gué de Shallow, ou la rivière Yadkin, à quinze milles de Moravian-Town, & qu'ils avoient été attaqués & défaits par le Major Cloyd, à la tête de cent-soixante hommes des milices de la Virginie & de la Caroline, à l'instant même où le Colonel Paisley, qui avoit été détaché du camp de Sumner avec 380 hommes, étoit arrivé à un mille du lieu où se passoit l'action. Les Torys ont eu 15 hommes tués & 4 blessés, mais on présume que leur perte a été plus considérable, parce que ceux-ci ont été trouvés dispersés dans les bois. Nous avons eu un Capitaine tué & quatre soldats blessés: nous n'avons point fait de prisonniers; les Torys étant très-bien montés, se sont enfuis dans les bois du pays, mais j'ai ordonné à la milice volontaire de les poursuivre, & je ne doute pas qu'elle ne revienne avec quelques prisonniers. J'ai donné ordre au Colonel Paisley de retourner au camp avec son détachement, & je vais m'y rendre avec la cavalerie.

Je suis, &c.

Pour détourner l'attention de notre position fâcheuse en Amérique, peut-être trop prouvée par le défaut de dépêches reçues

par le Gouvernement , ou du moins par le silence qu'il garde sur celles qu'il peut avoir , on a mis dans quelques papiers une nouvelle bien intéressante , si elle étoit vraie ; un bâtiment arrivé à Liverpool , de New-Yorck , a apporté une Gazette de Rivington , dans laquelle il n'est pas question de triomphes de notre part , mais d'une défection dans l'armée de Washington , qui , si elle avoit eu lieu en effet , équivaldroit à une victoire. Un gros corps de troupes , dit-on , (quelques brigades sans doute) ayant un officier à leur tête , ont demandé leur solde en argent ; le Général n'ayant pu les satisfaire , elles se sont retirées , entraînant avec elles une grande partie de l'armée. Mais ce n'est pas la première fois que le Gazetier Américain a donné de fausses nouvelles ; que nos Généraux , dans ces contrées , ont fait faire des Gazettes telles qu'ils les desirerent pour les envoyer en Europe où elles sont ensuite publiées , sans l'avoir été en Amérique.

En attendant que des nouvelles postérieures détruisent cette nouvelle , ce qui n'étonnera pas beaucoup ici , parce que peu de personnes y croient , nous placerons ici une pièce qui nous est venue aussi d'au-delà des mers. C'est un parallèle entre les finances de l'Angleterre & celles de l'Amérique.

La Grande-Bretagne n'est point entrée en guerre avec l'Amérique pour acquérir des domaines , puisqu'elle étoit déjà en possession ; ce ne fut pas pour étendre le commerce , puisqu'il étoit asservi

en entier à son monopole , & que l'Amérique s'y étoit prêtée ; ce n'étoit pas non plus pour étouffer ce qu'elle pouvoit appeller la rébellion , puisqu'il n'y avoit point de résistance avant que l'Angleterre l'eût attaquée. Elle ne pouvoit donc avoir d'autre motif que l'avarice , ou le dessein d'établir d'abord les mêmes taxes en Amérique qu'en Angleterre , (lesquelles sont , comme je vais le faire voir , onze fois plus onéreuses que les taxes que nous payons actuellement en Amérique pour l'année 1780) ; ou en second lieu , de confisquer toutes les propriétés de l'Amérique en cas de résistance , & de succès dans ses entreprises de conquête. — Je vais maintenant faire voir quelles sont les taxes en Angleterre , & ce que lui coûte annuellement la guerre présente ; à quoi montent les taxes de l'Amérique , & quelles seront les dépenses annuelles à notre charge pour nous défendre par ce succès , & je tâcherai d'indiquer en peu de mots la source de nos embarras , les avantages qui se trouvent d'un côté , & les suites qu'il y a à craindre de l'autre dans le cas où nous nous mettrons en état de défense , ou bien dans celui où nous négligerions de nous y mettre. Je vois partout le desir de chasser l'ennemi de l'Amérique. J'entends murmurer de ce que la guerre n'est pas poussée avec plus de vigueur ; mon dessein est d'en faire voir en peu de mots la cause & le remède. — Le nombre des habitans en Angleterre (sans compter l'Ecosse & l'Irlande) , est de sept millions (1) , & le nombre d'habitans en Amérique est de trois millions. — Le montant des taxes en Angleterre (exclusivement à l'Ecosse & à l'Irlande) , étoit , avant le commencement de la guerre ac-

(1) C'est le nombre le plus fort auquel ait été ou puisse être évaluée la population en Angleterre.

ruelle , de 11 millions 642 mille 653 liv. sterl. Cette somme réparée sur les hommes , femmes & enfans , ne fait pas moins d'une livre, 13 schel. & 3 sols sterl. par tête chaque année ; sans compter les taxes municipales , les taxes pour le soutien des pauvres , & le dixième de tout le produit des terres pour le soutien des Evêques & du Clergé (1).

— Près de cinq millions de cette somme servoient annuellement à payer l'intérêt de la dette nationale contractée dans les guerres précédentes , & le restant des 6 millions 642 mille 600 liv. sterl. étoit employé aux dépenses annuelles du Gouvernement,

(2) Ce qui suit est tiré de l'état dressé par le Dr. Price des taxes d'Angleterre , pages 96 , 97 & 98.

Liste des taxes levées tous les ans sur le Public , qui est le terme moyen de trois années avant 1776.

Montant des Douanes en Angleterre ,	2,528,275
Montant de l'Accise en Angleterre ,	4,649,892
Taxe des terres , 3 schellings ,	1,300,000
Taxe des terres à 1 scheling par livre ,	450,000
Droits sur les Estampes , les Cartes , les Dés , les Avertissemens , les Actes , les Baux , les Contrats , les Gazettes , les Almanachs , &c.	280,788

Près de 5 millions de cette somme servoient annuellement.

Droits sur les Maisons & les Fenêtres ,	385,369
Bureau de la Poste , Saïties , Licences pour le Vin , Fiâcres , &c.	250,000
Gain annuel sur les Loteries ,	150,000
Frais pour recueillir l'Accise en Angleterre ,	297,887
Frais pour recueillir les Douanes en Angleterre ,	468,703
Intérêts des emprunts sur la taxe des terres à 4 schellings frais de Collection , Milice , &c.	25,000
Casuels supposés des Officiers de la Douane ,	250,000
Frais pour recueillir les Droits sur le Sel en Angleterre 10 d. & demi pour 100 ,	27,000
Droits sur le poisson exporté ,	18,000
Frais pour recueillir les Droits sur les Estampes , les Cartes , les Avertissemens , 5 d. pour 100 ,	18,000

Total. 11,642,653 l. s.

aux fonds de l'armée & de la marine en tems de paix, au paiement des gens en place, à celui des pensions, & le total de ces énormes taxes étant appliqué de la sorte, il ne restoit rien à l'Angleterre pour soutenir les frais de la guerre actuelle, ou de toute autre. Si, comme nous, elle n'eût pas été endettée au commencement de la guerre, & que comme nous elle n'eût eu qu'une guerre de terre, & non pas une guerre de mer à soutenir, son revenu d'onze millions & demi sterl. auroit payé chaque année les frais de la guerre & de l'administration. — Mais la chose n'étant pas ainsi à son égard, elle est obligée d'emprunter environ dix millions sterl. tous les ans pour continuer la guerre dans laquelle elle est engagée (cette année 1780 elle en a emprunté douze), & de mettre de nouvelles taxes pour payer les intérêts, en supposant que la guerre actuelle ne lui a coûté que 50 millions sterl, l'intérêt de cette somme à 5 pour cent sera de deux millions & demi, par conséquent le montant de ses taxes actuelles doit être de quatorze millions, qui étant répartis sur tous les habitans, hommes, femmes & enfans, ne donnent pas moins de 40 schellings par tête. Cette somme de cinquante millions ayant été empruntée avec l'espérance de subjuguier l'Amérique, & l'avarice étant le premier motif qui a engagé la Grande-Bretagne à commencer la guerre, combien déplorable seroit la situation de l'Amérique, si elle souffroit, par son manque de vigueur, qu'un ennemi aussi indisposé contre elle, & qui se trouve dans de telles circonstances, la réduise à la soumission.

Je vais maintenant parler des revenus de l'Amérique. J'ai fixé le nombre des habitans en Amérique à trois millions; & d'après un calcul que j'ai fait, & que j'ai toutes les raisons de croire suffisamment

juste , tous les frais de la guerre & les dépenses pour le soutien des divers gouvernemens peuvent se monter à deux millions de liv. sterl. par an. Cette somme étant répartie sur les hommes , femmes & enfans , donne 13 schellings & 4 sols sterl. par tête , & à la fin de la guerre en tems de paix , les frais d'administration ne seront que de trois quarts d'un million ou 5 schellings sterl. par tête. En ôtant donc de la balance tout ce qui a rapport à l'honneur , aux principes , au bonheur , à la liberté & à la réputation , & en n'envisageant les choses que du côté de l'intérêt , j'établis la thèse suivante : — Supposé que la Grande-Bretagne subjuguât l'Amérique , & qu'usant modérément des droits de la victoire , elle ne lui imposât d'autres charges que celle de payer les mêmes taxes que les habitans de l'Angleterre ; notre contingent alors seroit de 6 millions sterl. par an. Comment donc pourroit-on discuter raisonnablement s'il est plus avantageux de lever deux millions pour défendre notre pays & le gouverner nous-mêmes , & de ne payer que les trois quarts d'un million à la fin de la guerre , ou de payer six millions pour prix de notre asservissement , & de laisser l'ennemi gouverner. — Peut-on imaginer que les vainqueurs consentiroient à payer des taxes plus onéreuses que les vaincus. En Angleterre , la taxe sur le rum est de 5 schellings & un sol sterl. par gallon , ce qui fait un dollar d'argent & 14 de cuivre. Ne seroit-il pas ridicule de croire qu'après avoir fait autant de dépenses , les Anglois permissent que les Whigs ou les Torys de l'Amérique eussent la boisson à meilleur marché qu'eux. Le café , qui est ici un article d'une grande consommation , & qui est nécessaire à la santé , est chargé en Angleterre d'un droit qui en fait monter le prix à 5 & 6 schellings par livre , & il y a une amende de 50 liv. sterl. contre toute personne qui

en brûleroit chez soi , lorsqu'elle est surprise en contravention. Il existe à peine un seul article , soit en comestibles , en boisson , en objets de parure ou de jouissance , qui n'y soit chargé d'une taxe ; même la clarté du jour ne peut luire dans les maisons qu'en payant 18 sols sterl. par fenêtres tous les ans ; & la boisson la plus modeste , la petite-bière , est taxée de près de deux coppers par gallon , sans parler d'une taxe très-onéreuse sur le malt , & d'une autre sur le houblon , avant qu'il ne soit brassé , exclusivement à une taxe sur la terre qui le produit ; en un mot , la condition de ce pays en fait de taxes , est si oppressive , le nombre de ses pauvres est si considérable , les folles dépenses & l'avidité de la Cour sont si énormes , que si l'Angleterre parvenoit à subjuguier l'Amérique , c'est alors vraiment que les malheurs de ce pays commenceroient. Il importeroit peu que l'on fût Whig ou Tory ; les habitans de l'Angleterre & les Ministres n'admettent point cette distinction parmi nous. L'objet de leur ambition est un revenu clair & solide , & les moyens qu'ils employeroient pour se le procurer se feroient également sentir à tous. Leur manière de raisonner seroit concise , parce qu'ils concluroient naturellement qu'ayant été en état de soutenir une guerre de cinq ou six ans contr'eux , nous pouvons bien aussi payer les mêmes taxes qu'eux. — J'ai déjà prouvé que les frais de la guerre actuelle & de l'administration des différentes Colonies peuvent être acquittés avec deux millions sterl. & la dépense en tems de paix avec les trois quarts d'un million (1). —

(1) J'ai fait mes calculs en liv. sterl. , parce que cette manière de compter est connue dans tous les Etats , & parce qu'elle admet une balance aisée de nos dépenses avec celles de l'ennemi pour le soutien de la guerre. Quatre dollars demi d'argent font une liv. & trois sols sterl.

Quant aux affaires de la Marine , elles sont en si bon état , & sont si bien dirigées par des individus , que je pense qu'il est conforme à tout principe de vraie utilité & d'économie , de convertir la marine en espèces sonnantes (en ne conservant que trois ou quatre paquebots), & d'employer cet argent au service de terre. Nous n'aurons pas pour cela un vaisseau de moins. La navigation & les profits qu'elle amène recevront un grand accroissement , & ce système épargnera des dépenses à l'Etat. Nous sommes actuellement alliés à une puissance maritime formidable dont nous tirons les mêmes avantages que si nous eussions une marine ; le plan que nous devons suivre pour réduire l'ennemi commun & faire prospérer l'alliance d'autant plus efficacement , est de donner la plus sérieuse attention au service de terre.

Suivant mes calculs , l'entretien d'une armée , la paye de ses Officiers , & toutes les dépenses contingentes qui suffisent pour la défense de l'Amérique , ne doivent pas coûter plus de 1,200,000 liv. sterl. avec lesquels on entretiendrait une armée de 40,000 hommes à 30 liv. sterl. par tête. — J'alloue également 400 mille livres sterling pour les dépenses du Continent au-dedans & au-dehors. — Et 400 mille livres sterling pour les frais d'administration des divers Etats. Le montant de ces sommes sera alors

Pour l'année	1,200,000 l. st.
Dépenses Continentales au-de-	
dans & au-dehors	400,000
Administration des divers Etats	400,000

T O T A L . . . 2,000,000

Je pense que le contingent de l'état de Pensilvanie , est la huitième partie de ce que doivent fournir les treize Etats-Unis ; alors notre quote

fera de 250 mille liv. sterl. dont 200 mille seront appliqués pour notre part au soutien & à la paye de l'armée & aux dépenses Continentales au-dedans & au-dehors , & 50 mille aux frais d'administration. — Pour donner une idée de la proportion de ce contingent , à celui que doivent fournir les autres Etats , je fais le calcul suivant.

La Pensilvanie contient 375 mille habitans , hommes , femmes & enfans , ce qui fait également la huitième partie de tous les habitans des Etats-Unis ; si on lève donc 350 mille livres sterling sur 375 mille personnes , cette somme répartie donne 13 shelings & 4 sols sterl. par tête tous les ans , ou quelque chose de plus qu'un sheling sterl. par mois. Notre contingent dans les trois quarts d'un million à fournir en tems de paix pour l'administration du pays , sera de 93 mille 750 liv. sterl. , dont 50 mille seront appliquées aux frais d'administration des Etats , & 43,750 liv. pour dépenses Continentales , au-dedans & au-dehors. — Les frais d'administration , en tems de paix , seront donc de 5 shellings par tête. Il n'en est pas de même de l'Angleterre ; si elle s'en tenoit où elle en est maintenant & que la guerre cessât , ses frais d'administration , en tems de paix , seroient les mêmes qu'ils le sont actuellement , c'est-à-dire , 40 schelings par tête ; si donc les taxes qu'il est nécessaire que nous supportions pour continuer la guerre se montoient à autant par tête que les siennes en ce moment , & que la seule différence fût de décider si à la fin de la guerre nous serions taxés à cinq shellings ou à 40 shellings , par tête ; le parti que nous aurions à prendre est clair. Mais pouvant défendre & conserver facilement ce pays pour un tiers de moins que ne seroit notre charge si l'Amérique étoit subjuguée , & pouvant après la guerre , soutenir les frais d'administration

pour

pour le huitième de ce que la Grande-Bretagne leveroit sur nous , si je trouvois un avare dont le cœur n'a jamais senti la moindre émotion généreuse, cet homme-là même qui n'est guidé que par l'amour de l'argent , & incapable d'aucun autre attachement que de celui qui se rapporte à ses intérêts ; cet homme , dis-je , contribueroit , & il doit le faire , s'il veut agir d'après les principes de stricte Economie qui le guident à la défense de ce pays ; autrement ce n'est pas un avare , c'est un idiot. Mais lorsque nous ajoutons à ces motifs d'intérêt tout ce qui peut faire honneur à l'espèce humaine , lorsque notre bonheur se trouve lié à nos intérêts , lorsque tout ce qui peut réjouir & animer le cœur ; lorsque tous les sentimens d'honneur & de réputation au-dedans & au-dehors sont mêlés non-seulement avec la sûreté , mais avec l'augmentation des propriétés , il ne se trouvera pas un homme en Amérique , à moins que ce ne soit un espion gagé , qui ne reconnoisse que son bonheur est lié avec la défense de son pays.

Il est enfin décidé que c'est l'Amiral Darby qui commandera l'expédition à Gibraltar. Son escadre sera de 15 vaisseaux de ligne en 3 divisions. Il aura 2 Amiraux à ses ordres. On dit qu'il compte appareiller du 15 au 20 de ce mois. Il aura sous son convoi les flottes pour Opporto , Lisbonne & Faro , ainsi que celles pour Gibraltar & pour Livourne. Comme les vaisseaux pour l'Inde voudront , sans doute , profiter de cette escorte , la flotte entière qu'il aura à convoyer pourra être de près de 300 voiles , ce qui comprend les bâtimens de transport

24 Février 1781.

h

pour les vivres , l'artillerie , &c. qui font la moitié de ce nombre.

La division aux ordres du Commodore Johnstone , partira avant la grande escadre ; elle servira d'escadre d'observation pour aller reconnoître les forces de l'ennemi , s'il se dispose à nous empêcher de jeter du secours dans Gibraltar.

On a envoyé à Plimouth , ordre de tenir 7 vaisseaux prêts , qui se joindront à la flotte de Darby , lorsqu'elle passera devant ce Port.

On travaille , dit-on , avec tant d'activité à la batterie flottante qu'on se propose d'amarrer à l'entrée du port d'Harwich , qu'on prétend qu'elle sera placée avant la fin de ce mois. Elle s'appellera la *Royale Charlotte* , & portera 36 canons de 12 , de 10 & de 24 livres de balle.

Au milieu des embarras qui nous environnent on cherche des alliances , sans lesquelles il est difficile que nous puissions nous soutenir ; on a parlé , long-tems avant qu'il fût question de la neutralité armée , de deux que nous pouvions attendre de la Russie ; depuis que cette neutralité est formée , & que personne n'ignore que c'est notre conduite qui l'a nécessitée , depuis que nous avons manqué à cette confédération formidable en attaquant la Hollande , il y a des écrivains qui reviennent encore à nos an-

ciennes espérances sur l'assistance de la Russie , & qui annoncent un traité , en conséquence duquel on verra bientôt dans la Manche 12 vaisseaux de ligne Russes , & 16,000 hommes de troupes ; mais en général la nation est persuadée que si cet envoi a lieu , il agira contre nous & non pour nous. Son attention se tourne d'un autre côté pour trouver des ressources ; le discours de M. Wraxall (& non Rixall) dans la Chambre des Communes , du 25 du mois dernier , a exalté toutes les têtes. Nous nous sommes contentés de l'indiquer en parlant de ceux qui furent prononcés dans cette séance ; notre dessein n'est pas de le rapporter ; le respect dû aux têtes couronnées auroit dû empêcher qu'il fût transcrit dans les papiers publics ; il a acquis une grande publicité dans plusieurs : nous ne le rappelons ici qu'à cause du plan qu'il propose pour procurer un allié à l'Angleterre. Ce plan que les demi-politiques croient praticable ne le paroît pas de même à tout le monde ; des injures , des infamies , n'ont pas besoin de commentaire.

L'Escadre de l'Amiral Darby , destinée pour Gibraltar , n'est jusqu'ici composée que de quinze vaisseaux de ligne , formant trois divisions , dont il commandera la première ; les chefs des deux autres ne sont pas encore connus. Elle doit cependant mettre à la voile dans quinze jours au

plus tard , avec les convois pour Oporto , Lisbonne , Faro & Gibraltar. On croit que celui de l'Inde partira en même-tems , & que le tout formera une flotte de plus de 250 voiles y compris les bâtimens vivriers & les transports pour l'artillerie , qui composent plus de la moitié de ces 250 voiles.

On a envoyé à Plimouth les ordres de l'Amirauté , pour que la *Princesse-Amelia* & le *Foudroyant* , de 80 ; l'*Edgar* , le *Canada* & l'*Invincible* , de 74 ; le *Bienfaisant* & l'*Inflexible* se tinssent prêts à joindre l'Amiral Darby , lorsqu'il paroîtra devant ce Port : d'autres vaisseaux qu'on y répare feront bientôt en état de tenir la mer. D'après ce tableau , l'Escadre , destinée pour secourir Gibraltar , ne seroit que de vingt-deux vaisseaux de ligne , & si , comme on le dit , celle d'Espagne à Cadix est renforcée de dix vaisseaux François , le succès de la nôtre est au moins fort douteux ; mais on croit que l'Amirauté se prépare à la porter à un nombre de vaisseaux à-peu-près égal à celui que les ennemis pourront lui opposer.

Le 5 de ce mois , après de très-longues plaidoeries au Tribunal du Banc du Roi , le Lord George Gordon a été déclaré par le Juré *non coupable*. Ce procès singulier , qui a fixé l'attention générale , n'auroit peut-être

pas eu la même issue s'il avoit été jugé sur le champ. On a eu l'attention de laisser calmer l'effervescence dont le Lord auroit peut-être été la victime : il a été jugé avec plus de sang-froid & d'impartialité.

Un des vaisseaux de l'Inde , arrivé dans la baye de Crookhaven , amène en Angleterre le fils du Rajah de Tanjaour , qui vient porter des plaintes contre quelques Officiers de la Compagnie , à l'occasion de la conduite qu'ils ont tenue relativement aux biens de son père. On assure que ces détails jetteront un nouveau jour sur cette suite d'horreurs & de pratiques infernales qui se sont terminées par la mort du Lord Pigot.

Le Maire de Norwich reçut , il y a quelques jours , une lettre du Lord Lieutenant du Comté de Norfolk , & de la ville de Norwich , pour exhorter les habitans à se pourvoir d'armes & de munitions , attendu que la guerre avec la Hollande , expose toute cette côte aux attaques de l'ennemi. Les Officiers municipaux s'étant rassemblés en conséquence , ont résolu de remercier le Lord Lieutenant , & de recommander aux habitans les mesures qui seront jugées nécessaires pour la sûreté générale.

Lorsque le Prince de Galles aura atteint 21 ans , le Roi son père lui sera comptable de la somme de 398,000 l. st. , produit des Mines d'étain qui appartiennent en propre à S. A. R. En qualité de Duc de Cornwall , ce Prince a droit aux revenus des Mines , évalués à 18,000 liv. sterling par année , ce qui fait en conséquence 298,000 en 21 ans. En qualité de fils aîné du Roi , & né après l'avènement au Trône , il est né & non créé Duc de Cornwall. Le Prince qui jouit de cette dignité , est en possession de ce revenu dès le moment de sa naissance. Le Roi , cependant ,

en lui rendant compte de cette somme, peut mettre à sa charge les frais de son éducation ; ce revenu étant destiné pour l'éducation du fils aîné du Souverain.

F R A N C E.

De VERSAILLES, le 20 Février.

Le Comte de Souza de Coutinho, Ambassadeur de LL. MM. TT. FF. a notifié au Roi, le 11 de ce mois, la mort de la Reine Douairière de Portugal.

Le même jour LL. MM. & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage du Comte de Saint-Paër, Mestre de Camp de Cavalerie, Officier aux Gardes de Monseigneur le Comte d'Artois, avec Mademoiselle du Sauffay.

Le même jour la Comtesse de Harcourt eut l'honneur d'être présentée à LL. MM. & à la Famille Royale par la Marquise de Beuvron, & la Comtesse de Venoix d'Amfreville, par la Marquise de Saint-Aignan.

De PARIS, le 20 Février.

Les nouvelles de Brest portent que l'activité est toujours la même dans ce port ; la flotte destinée pour l'Amérique est à peu près prête dans ce moment ; & les autres vaisseaux qui ont besoin de réparations oc-

cupent actuellement les ouvriers qui continuent de travailler sans relâche.

Il ne paroît pas qu'il y ait encore rien de décidé sur l'Officier qui commandera cette flotte ; du moins les vues du Gouvernement à cet égard ne sont point encore connues ; on ne fait pas positivement si M. de Guichen retournera en Amérique ; nous n'avons sur ce sujet que des bruits publics , qui varient journellement ; celui du jour est que M. de Grasse aura ce commandement , M. de la Touche-Tréville , le cordon rouge & le commandement de Rochefort. Vraisemblablement on ne sera mieux instruit qu'au départ de l'escadre qui ne peut être éloigné , & qui aura sans doute lieu avant la mi-Mars , à cause de l'équinoxe qu'on n'attendra pas. Les Anglois , au reste , ne sont pas prêts eux-mêmes ; l'Amiral Darby ne s'exposera pas à aller vers Gibraltar avec des forces inférieures , & pour en avoir d'égales , il est forcé d'attendre encore quelque tems.

On dit que le Marquis de Vaudreuil , Chef-d'Escadre , ayant demandé à S. M. la permission de servir sur mer pendant toute la guerre , a donné sa démission du gouvernement général de St-Domingue qu'il avoit obtenu , & qui lui sera rendu à la paix.

La Gazette de la Martinique du 19 Octobre dernier contient les détails suivans sur

les effets de l'ouragan qu'on y a essuyé dans ce mois.

Le 10 au soir , la flotte de 52 voiles partit de la Corogne , avoit heureusement mouillé dans notre rade , à l'exception de quelques traîneurs qui étoient tombés en dérive. L'atmosphère chargée de vapeurs , la lune pâle & réfléchissant une triste clarté , sembloient nous présager quelques évènements sinistres ; à minuit , les vents se mirent à l'E. N. E. , & commencèrent à souffler avec violence , cette espèce de bourasque dura trois jours. Quelques bâtimens de la flotte déradèrent dans la matinée du 11. Beaucoup d'autres eurent bientôt le même sort , lorsque la nuit vint nous cacher une partie de ce spectacle , à peine restoit-il 12 ou 15 navires de la flotte dans la rade , avec 30 ou 35 petits bâtimens de toute espèce ; quelques-uns de ces derniers avoient appareillé dans le courant de la journée. Une pluie abondante qui tomba le soir depuis six heures jusqu'à sept heures & demie , nous fit espérer que le vent s'apaiserait. Après quelques instans d'un calme perfide , le vent à l'Est S. E. se déchaîna avec plus de fureur que jamais ; les toits furent découverts & les arbres déracinés. A 11 heures & demie du soir , la terre trembla , les vents passèrent successivement de l'E. S. E. au S. & à l'O. Le vent régna toujours avec violence jusqu'à cinq heures du matin , & perdit alors de son impétuosité , & nous commençons à respirer , lorsque les premiers rayons du jour vinrent nous éclairer sur nos pertes. Il ne restait plus dans notre rade qu'un brigantin , une goëlette , un bateau & trois bâtimens de la flotte , dont les cables résistoient encore à la mer. Le navire le *Jeune Dauphin* avoit échoué sur la côte au milieu de la nuit , il n'avoit perdu que deux hommes de son équipage , qui s'é-

toient jetés à la nage pour gagner la terre ; tous les autres avoient été sauvés à la pointe du jour , après avoir resté long-tems attachés aux canons & à la mâture fracassée du navire. Une goëlette qui devoit faire voile le lendemain pour France , est venue à la côte , & s'est brisée en mille pièces sur une maison neuve ; de vingt hommes , qui composoient l'équipage de ce bâtiment , il ne s'en est sauvé que neuf. — La mer a jetté bas 63 maisons dans le quartier de la Galère ; dans celui du Fort , deux maisons particulières ; le Fort même , qu'on avoit toujours eu à l'abri de cet accident. Le quartier des Chanoines & une grande partie de la batterie de Saint-Louis , 27 maisons dans la rue Dauphine , 16 dans le quartier du Figuier , 11 au bord de la mer , depuis la Calle-Boisson jusqu'à celle de l'Hopital , & 36 depuis cette dernière jusqu'à l'extrémité du mouillage ; la mer s'est élevée de 22 à 25 pieds , & toutes les maisons , murs & chaussées qui se sont trouvés à cette portée , menacent ruine. De 60 grandes ou petites maisons qui composoient le bourg du Prêcheur , 6 seulement qui se trouvoient plus élevées que les autres , ont été épargnées. — Un bateau qui dérada au milieu de la nuit du 11 au 12 , fut emporté dans le canal de la Dominique , lorsque la mer devenue un peu moins furieuse , permit aux habitans de cette Ile de venir à son bord , ils lui apportèrent des vivres qui lui manquoient. Ce bateau est rentré avant-hier dans notre rade , il nous apprend que le coup de vent s'est fait sentir avec autant de violence à la Dominique que dans notre Colonie. Toutes les maisons situées au bord de mer du Roseau & de Charlotteville , ont été détruites. — On apprit Lundi dernier de Sainte-Lucie les détails les plus effrayans sur le sort de cette Colonie ; elle a essayé durant 48 heures un coup-de-vent du Sud qui a tout détruit , tout exterminé.

& qui a fait de toutes ces habitations autant de déserts affreux. Le vaisseau de guerre Anglois l'*Ajax*, de 74 canons, & 2 frégates qui étoient mouillées au gros islet, se sont brisés en mille pièces sur la côte. On assure qu'il ne s'est pas sauvé un seul homme de ces équipages. La frégate Angloise le *Laurier*, de 36 canons, qui croisoit devant notre Ile, est perdue sur les Cayes de Marabou; de 250 hommes qui composoient son équipage, il ne s'en est sauvé que 17. Une lanche Espagnole & un brigantin Américain qu'elle avoit pris, se sont échoués. Un petit vaisseau Anglois de 44 canons, s'est aussi perdu dans les mêmes parages, & ses équipages n'ont pas été plus heureux que les autres. — Suivant les rapports d'un Maître de bateau arrivé hier de la pointe à Pitre, qu'il a laissée le 15, le vent s'est fait sentir avec beaucoup moins de violence à la grande Terre-Guadeloupe. Les plantations y ont été foiblement endommagées, & le bourg de la pointe à Pitre n'a rien souffert.

Suivant les lettres de différens Ports nos Armateurs continuent de faire quantité de prises; dans leur nombre on compte beaucoup de corsaires Anglois; on sait qu'il en étoit sorti plusieurs pour croiser contre les Hollandois; ces captures n'enrichissent pas toujours les preneurs, mais elles diminuent le nombre des ennemis du commerce. On apprend du Havre que la frégate corsaire la *Josephine*, qui avoit appareillé de ce Port le 6 de ce mois, y est rentrée le 10 avec la prise la *Colombe*, corsaire Anglois de 14 canons, 12 pierriers & 43 hommes d'équipage, dont elle s'étoit emparée le lendemain de sa sortie. Le corsaire la *Liberté*, de

St-Malo , y a conduit aussi le 10 un petit corsaire Anglois de 2 canons , 6 pierriers & 16 hommes. Le 9 , la frégate corsaire de Granville , *Madame* , appareilla de Canelle pour continuer sa croisière. Le 6 il étoit arrivé au Havre un Parlementaire Anglois , venant de New-York , d'où il a ramené 183 prisonniers François.

MM. Perreau & Compagnie , de Dunkerque , Armateurs du corsaire le *Sans-Peur* , ont reçu d'Hellevoet la lettre suivante de leur Capitaine M. Tall.

» Nous vous informons que nous nous portons bien , dieu-merci , quoique bien fatigués ; nous sommes arrivés ici ce jour avec 14 rançons , ensemble 5400 guinées ; & le 3 du courant , nous sommes emparés d'un Hollandois venant de Riga , chargé de graine de lin ; à dix heures , nous avons été chassés par un brick qui nous a joints à cinq heures , & après un combat de quatre heures il amena ; c'étoit un vaisseau de Leith de seize canons de 6 , & 70 hommes d'équipage ; deux heures après l'avoir amariné , il coula bas , nous sauvâmes l'équipage dont nous avons tué sept hommes & blessé 16. Dans le combat , nous avons le bonheur de n'avoir pas un seul homme de blessé , mais nos agrès & nos manœuvres sont en pièce. — Le 4 , nous sommes venus à la traverse du *Ranger* cotter de Wels , ci-devant la *Lady Washington* de Dunkerque , montant 12 canons de 4 , & 45 hommes d'équipage que nous avons avec nous dans ce port. — Nous nous déterminons de faire route pour Dunkerque , aussi-tôt que nous serons réparés ; nous avons 123 prisonniers & 14 otages. Le 4 , en chassant le cotter au vent , nous nous

sommes tellement éloignés de la prise , que nous l'avons perdue de vue , mais nous espérons qu'elle sera bien arrivée au Texel , les vents se trouvant alors au Sud-Ouest.

Le Parlement avoit mandé au commencement de ce mois les Gens du Roi du Châtelet , & leur avoit ordonné de faire des recherches sur les différentes banqueroutes qu'il y a eu dans Paris depuis 5 à 6 mois , ainsi que sur les suites qu'elles ont eu ; il leur avoit été enjoint en même-tems de faire promptement leur rapport à la Cour , pour être statué par elle ce qu'il appartiendrait. Ils se rendirent en conséquence au Parlement le 9 de ce mois. Les informations qu'ils avoient prises méritèrent l'attention de la Cour qui s'assembla encore le 13. Les Pairs n'avoient pas été convoqués ce jour-là , comme le bruit s'en étoit répandu , il s'y en trouva cependant 14 , au nombre desquels étoit M. l'Archevêque de Paris ; il fut décidé dans cette séance de les convoquer pour aujourd'hui. On dit que les jeux de hasard ont été pris en considération , & que toutes les personnes chez lesquelles on les joue ont été dénoncées : on est fort empressé d'apprendre le résultat de la séance d'aujourd'hui.

Il y a quelques jours qu'on s'appercut à la Bourse qu'il avoit été négocié quelques faux billets de la dernière Loterie royale ; on a fait sur-le-champ des recherches , & on a arrêté & conduit à la Bastille l'auteur de ce

faux , & l'Imprimeur dont il s'est servi , & qu'il paroît avoir trompé. Cette affaire a fait beaucoup de bruit ; on n'aura pas manqué d'en écrire par-tout les détails ; les papiers étrangers s'empresseront de les copier. Les Anglois ne manqueront pas de saisir cette occasion d'exagérer le nombre des faux billets répandus , de tâcher d'inspirer des alarmes & de la défiance ; c'est une raison pour nous de prévenir ces impressions en publiant ce qui est vrai : les faux billets distribués étoient au nombre de 30 , on les a tous retirés ; on a saisi tous ceux qui étoient prêts à l'être , & ceux qui n'étoient pas encore remplis , de manière qu'il n'y en a plus aucun dans le public.

Le 8 de ce mois l'Académie Françoisse a convoqué une assemblée , pour disposer du legs annuel de 1200 liv. de M. le Comte de Vaubelle , & l'a adjugé à M. Garat. M. d'Alembert a fait part de cette délibération à M. Garat , qui n'ayant pas jugé à propos de l'accepter , a écrit à l'Académie que , satisfait de l'honneur d'avoir obtenu son suffrage , il l'a prié de lui permettre de lui rendre ce legs. *En le rendant* , a dit M. Garat , dans sa lettre , *je conserve ce qu'il a de plus honorable , & je sens bien que j'aurois tout gardé s'il avoit fallu tout rendre.* L'Académie en conséquence s'est assemblée de nouveau le 17 , & a adjugé ce legs à M. Conet de Gebelin , qui l'avoit déjà obtenu l'année dernière.

Nous avons annoncé , il y a quelque tems , les Romaines à cadran de M. Hanin , Mécanicien du Roi , rue Notre-Dame , en face des Enfans-Trouvés , maison du Limonadier , à Paris. Ce Mécanisme , également ingénieux & utile , approuvé par l'Académie

démite Royale des Sciences , offre un moyen de peser sans poids ni fléau ; il marque par une aiguille sur un cadran , comme celle de la pendule marque l'heure , la quantité de livres pesant qu'on y applique. Son utilité , sa justesse & sa solidité sont démontrées. On s'est empressé , dans l'étranger , de se le procurer ; l'Inventeur a reçu une multitude de demandes auxquelles il n'a pas pu satisfaire d'abord , à cause des divers poids employés dans chaque pays , qui diffèrent du plus au moins de celui de Paris , sur lequel on a fait d'abord ces Romaines. L'habile & ingénieux Mécanicien qui les a inventées , après avoir travaillé de nouveau , est parvenu à les perfectionner , au point de pouvoir les graduer sur tous les poids quelconques qui lui ont été , ou qui peuvent lui être demandés en désignant la force des poids requis. Il en a fabriqué depuis ce tems de toutes les espèces , depuis une once jusqu'à 15 livres pesant , & depuis un quart , jusqu'à 50 , 75 & 100 livres pesant , & de suite depuis une livre jusqu'à 10 milliers : on se sert de celles-ci pour les fortes pesées ; il y joint un mouffe ou doubles poulies pour enlever les marchandises. Le diamètre ou cadran de ces Romaines , est relatif à la force du poids ; il est de 4 à 5 pouces pour celles qui pèsent depuis 50 jusqu'à 100 livres ; de 8 pouces pour celles de 200 livres , & ainsi jusqu'aux plus fortes qui portent 4 pieds de diamètre ; toutes sont garanties.

On écrit de Valmont que le nommé George Bocquet , né dans la Paroisse d'Anville , y est mort âgé de 106 ans , sans avoir eu d'autre infirmité dans sa vieillesse qu'une cécité , qui a précédé sa mort de quelques années.

» Edit du Roi , donné à Versailles au mois de Février 1781 , enregistré en Parlement le 13 desdits mois

& an, portant création de six millions de rentes viagères. — Les besoins de la guerre obligeant à ouvrir un nouvel emprunt, S. M. s'est déterminée à créer six millions de rentes viagères, aux mêmes conditions que les précédentes, mais exemptes de toute espèce de retenue : c'est un sacrifice que les circonstances exigent de sa sagesse ; mais ce n'est pas moins un engagement contracté de bonne foi, & dont S. M. maintiendra soigneusement l'observation. — En même temps S. M. s'étant fait rendre un compte exact de la situation de ses finances, & désirant de connoître si Elle seroit forcée de mettre un impôt pour servir de gage à cet emprunt, Elle a vu, avec satisfaction, que l'état de ses revenus ordinaires surpassoit celui de ses dépenses ordinaires de vingt-sept millions, en y comprenant dix-sept millions appliqués à des remboursemens ; & comme, après y avoir fait beaucoup d'attention, S. M. n'a rien vu, dans cet état de ses finances, & dans le compte qui lui en a été rendu, qui exigeât du secret, Elle a cru qu'en en permettant la publicité, il n'en pouvoit résulter que des avantages, & Elle a suivi, sans peine, une marche simple & ouverte, qui, quoique nouvelle dans les affaires publiques, lui a paru s'accorder avec les principes qu'Elle a adoptés ; car autant Elle a à cœur de préserver ses peuples de nouveaux impôts permanens, autant il importe à sa justice de manifester le soin qu'Elle prend de la sûreté des personnes qui, dans des circonstances difficiles, lui donnent des preuves de leur confiance ; & en admettant ainsi ses fidèles sujets à la connoissance de l'état de ses finances, S. M. croit les rapprocher d'Elle, & entretenir de plus en plus cette unité d'intérêt & ce rapport de confiance, qui font la force des Etats & le bonheur d'un Monarque. — Crée S. M. six millions de livres actuelles & effectives de rentes viagères, auxquelles rentes sont affectés par préférence à la partie du Trésor Royal les

droits d'Aides, Gabelles & cinq grosses Fermes; ces rentes pourront être acquises sur une seule tête, à raison de dix pour cent par an; sur deux têtes, à raison de neuf pour cent par an; sur trois têtes, à raison de huit & demi pour cent par an; & sur quatre têtes, à raison de huit pour cent par an: le tout sans distinction d'âge, & au choix des acquéreurs. — Les arrérages desdites rentes seront exempts à toujours de la retenue du dixième d'amortissement, des vingtièmes, quatre sols pour livre du premier vingtième, & de toute autre imposition généralement quelconque qui pourroit avoir lieu par la suite. — Les constitutions particulières, qui ne pourront être moindres de cinq cens livres de principal, seront faites indistinctement, à tous âges, sur le pied ci-dessus fixé, pour jouir par les acquéreurs, leur vie durant, soit sur leur tête, soit sur celle de toutes autres personnes que bon leur semblera; & les contrats seront passés par devant Notaires au Châtelet de Paris que lesdits acquéreurs voudront choisir, qui seront tenus de leur délivrer leurs dits contrats sans frais, se réservant S. M. de leur payer leurs salaires raisonnables. — On recevra au Trésor Royal, immédiatement après la publication du présent Edit, les capitaux desdites rentes, qui auront cours, en quelque temps qu'elles soient acquises, du premier jour du quartier dans lequel lesdits capitaux auront été fournis au Trésor Royal. — Toutes personnes, de quelque âge, sexe & condition que ce puisse être, même les Religieux & Religieuses qui peuvent avoir quelque pécule, pourront acquérir lesdites rentes, en faire les contrats sous les noms qu'ils voudront choisir, avec les réserves de jouissance, & autres clauses & conditions qu'ils jugeront à propos. — Les arrérages desdites rentes seront payés, de six mois en six mois, par les Payeurs des rentes de l'Hôtel-de-Ville, en la même forme & manière que les autres.

rentes viagères. — Les rentes qui auront été constituées sur une seule tête, seront payées jusqu'au jour du décès de ceux sur la tête desquels elles auront été constituées ; & celles qui l'auront été sur plusieurs têtes, seront payées jusqu'au jour du décès du suivant. — Les étrangers non naturalisés, même ceux demeurans hors du Royaume, pourront acquérir lesdites rentes, encore bien qu'ils fussent sujets des Princes & États avec lesquels S. M. pourroit être en guerre. — Les contestations qui pourront survenir à l'occasion desdites rentes, seront jugées en première instance par les Prevôts des Marchands & Echevins de la Ville de Paris, sauf l'appel au Parlement.

Les numéros sortis au tirage de la Loterie royale de France, le 16 de ce mois, sont : 71, 16, 5, 26, 41.

De BRUXELLES, le 20 Février.

SALON les nouvelles de Londres, les Anglois se flattent toujours d'un accommodement avec les Provinces-Unies; la suspension de l'ouverture de l'emprunt de 15 millions dont ils ont si grand besoin, n'a, dit-on, d'autre cause que l'espoir de cet accommodement, après lequel ils se flattent que les Hollandois seroient assez disposés à y contribuer. Pour les encourager, on débite avec soin que quel que puisse être le résultat de la querelle entre les deux Nations, les capitaux des sujets des Provinces-Unies seront assurés & l'intérêt payé avec la plus grande régularité. On ne voit pas que ces promesses excitent beaucoup de confiance ;

on remarque au contraire que les Hollandois achètent le plus de guinées qu'ils peuvent , qu'ils en donnent même un assez bon prix pour encourager les marchands d'argent à leur en procurer , & qu'ils les payent toutes en papier , dont ils se défont ainsi à peu de perte.

Le Secrétaire du Chevalier Yorck étoit resté à la Haye depuis le départ de cet Ambassadeur où il avoit conservé la plus grande partie de sa maison ; on connoit l'espoir qui avoit empêché ce Ministre de la renvoyer ; il s'est évanoui ; le Secrétaire est parti le 31 du mois dernier pour rejoindre S. E. à Anvers , & le Ministre lui-même en est enfin parti le 4 de ce mois pour attendre à Ostende un vent favorable à son retour à Londres.

» Jusqu'à présent , écrit-on de la Haye , on ignore encore la réponse que l'Impératrice de Russie a faite à la demande des Etats-Généraux des secours stipulés par le traité de la neutralité armée. Le Courier qui doit l'apporter est encore attendu ; il en est bien arrivé un chez le Prince de Gallitzin , & il est reparti peu de momens après pour Londres. On ignore également le contenu de ses dépêches & le but de son voyage. On dit que le Roi de Suède a répondu à LL. HH. PP. qu'il feroit tout ce qui dépendroit de lui pour protéger leur commerce & leur navigation. On n'a pas encore la réponse du Roi de Danemarck. Dans ce moment de crise on ne laisse pas de répandre une infinité de bruits qui se trouvent détruits le lendemain. On a parlé , il y a quelque tems de

propositions de paix par la G. B. ; il n'en est plus question aujourd'hui ; d'ailleurs ces propositions étoient par leur contenu , de nature à dévoiler les véritables vues de cette Puissance , qui ne sont que de diviser entre elles celles qui sont intéressées à abaisser sa fierté. — Selon des lettres de Zélande , un corsaire Anglois ayant envoyé à terre sa chaloupe avec 6 hommes pour reconnoître le pays de Cadzant , 16 paysans qui les avoient apperçus les arrêterent , & s'étant mis ensuite dans sa chaloupe , ils s'avancèrent vers le corsaire qui se doutant par le nombre de gens qu'il voyoit dans la barque qu'il avoit été découvert , mit aussi-tôt à la voile. On a posté des gardes-côtes dans tous les endroits les plus exposés aux descentes des ennemis. Le garde-côte posté devant Flessingue s'est déjà emparé d'un petit bâtiment Anglois dont l'équipage a été fait prisonnier «.

Le 2 de ce mois les Etats-Généraux ont pris les résolutions suivantes.

» Il sera répondu à M. Lestevon de Berkenrode , Ambassadeur de LL. HH. PP. à la Cour de France , afin de l'autoriser à remercier le Ministère de S. M. le Roi de France , & , si l'occasion se présente , S. M. elle-même , au nom & de la part de LL. HH. PP. des bons offices, des soins & des ordres obligeans qu'il lui a plu de donner , en informant les navires marchands de ces pays-ci , & le Gouvernement du Cap de Bonne-Espérance de la déclaration & des ordres de S. M. B. , ainsi qu'en prenant les vaisseaux des Pays-Bas-Unis , sous la protection des vaisseaux de guerre de S. M. T. C. — Quant aux navires qui seroient repris sur les Anglois , S. E. pourra & devra déclarer , que LL. HH. PP. sont disposées , prêtes & desireroient même de faire , à ce sujet , une convention avec S. M. sur le pied de celle , conclue en 1689 le

22 Octobre, entre LL. HH. PP. & S. M. B., avec l'omission de ce qui n'a rapport qu'aux flottes combinées, suivant les articles II & III de ladite convention, faisant mention de la répartition du droit de protection entre le Roi & LL. HH. PP.; ainsi qu'avec omission de cette période; » à condition que telle récompense sera donnée par ledit Roi ou les Etats, » des proportions qui leur sont assignées ou accordées respectivement de la susdite manière «; ou sur le pied de la Résolution de LL. HH. PP. du 24 Avril 1748, ou sur tel autre jugée la plus convenable & la plus avantageuse aux sujets respectifs.

— Avec l'autorisation ultérieure pour lui Ambassadeur, d'entamer & de conclure, sous l'approbation de LL. HH. PP. ladite convention, avec ceux que S. M. T. C. jugera à propos de nommer à ce sujet.

— A cette fin, il sera envoyé audit Ambassadeur, » copie de la convention du 22 Octobre 1689 & » de la résolution de LL. HH. PP. du 24 Avril 1748, » autant qu'il s'agit du susdit point, pour son avis » & information «. Qu'il sera aussi écrit à M. Lestevenon de Berkenrode, que LL. HH. PP. souhaiteroient, que dans ladite convention il fût inséré un article, portant que pendant les troubles présents, non-seulement dans les ports réciproques de l'Europe, mais encore dans ceux des Indes occidentales, seront admis les vaisseaux de guerre & armateurs de part & d'autre, avec les prises qu'ils auront faites sur les Anglois; qu'ils pourront les y garder, soigner & vendre, en cas que quelques-unes fussent chargées de marchandises sujettes à se corrompre, la Sentence ou Adjudication ne pourroit être attendue, que leur vente sera pleinement permise à ceux qui les ont prises & que tout sera fait, conformément à ce qui se pratique chez des Puissances contractantes, relativement aux prises faites par des vaisseaux de guerre ou armateurs, &c. — Et il sera

remis, par l'Agent M. de Spieringshoek, un extrait de ladite résolution au Duc de la Vauguyon, Ambassadeur de S. M. le Roi de France, en le requérant de vouloir l'appuyer de ses bons offices auprès de S. M. T. C. „

PRÉCIS DES GAZETTES ANGL., des 13 & 14 Février.

On dit que le Baron de Nolken a remis, par ordre du Roi de Suède, son maître, un mémoire au Secrétaire d'Etat du Nord, relativement à la prise qu'un de nos vaisseaux de guerre a faite de deux vaisseaux Hollandois qui paroissent avoir été entièrement chargés d'effets appartenans à quelques sujets Suédois. D'après cela, nous devons nous attendre à des plaintes continuelles de la part de tout Prince qui voudra profiter de nos calamités publiques pour nous braver.

Les flottes, tant pour l'escadre que pour les Isles, qui s'assemblent à Portsmouth, ont reçu ordre d'être prêtes le 20.

On charge dans la Tamise, pour les Isles, douze bâtimens chargés de briques & autres matériaux pour la construction.

Le Lord Macartney est arrivé le 26 Janvier à Dublin, & parti sur le champ pour Limeric, où l'attend la corvette qui doit le transporter dans l'Inde. Il aura appareillé aussi-tôt, s'il a pu.

On n'a point de nouvelles du Lord Cornwallis. Le Gouvernement est très-inquiet à son sujet. On craint que son silence ne soit occasionné par quelque désastre.

Les Vaisseaux de la Compagnie des Indes arrivés en Irlande, savoir, le *Calcutta*, le *Morse*, l'*Alfred* & le *Royal-Henry*, ont eu pour aller de Chine au Cap de Bonne-Espérance, la traversée la plus longue & la plus ennuyeuse qu'aucune

flotte ait jamais eue auparavant. Ils ont appareillé de Chine le 20 Janvier, & après avoir été dispersés deux ou trois fois, ils n'ont relâché au Cap que le 22 Août. C'est cependant à cette longue traversée qu'ils sont redevables de leur salut, ayant évité de rencontrer trois vaisseaux de ligne François, qui les attendoient au détroit de la Sonde, & cinq autres vaisseaux François qui ont croisé deux mois devant le Cap pour les intercepter. Si nos vaisseaux de la Compagnie fussent arrivés dix jours plutôt à la baie de la Table, ils auroient indubitablement péri dans l'horrible coup de vent qu'on y a éprouvé.

» La Gazette de la Cour n'a point encore annoncé la prétendue défection des troupes de Pensylvanie. Quelques Gazettes disent que le Gouvernement a reçu la confirmation de cet événement annoncé, dit-on, dans celle de Rivington. Mais pourquoi ce Gouvernement garderoit-il pour lui seul la connoissance d'un fait si important & que l'on dit si décisif. On trouve ailleurs sur cet extrait de Rivington quelques observations qui ont un certain degré de justesse. 1°. Quiconque a suivi la marche des affaires de l'Amérique fait qu'il n'y a plus de soldats dans l'armée du continent qui ne soit engagé pour le cours de la guerre. 2°. Si une partie de l'armée continentale s'étoit effectivement trouvée le premier Janvier au terme de son engagement, les corps de Pensylvanie sont ceux de l'armée entière, qui probablement se trouvoient moins dans le cas de se révolter faute de paie, parce que l'été dernier l'Etat de Pensylvanie créa une banque expressément pour assurer la paie de ses troupes, & pour leur donner même toutes les douceurs qu'elles pourroient désirer; on fait qu'elles témoignèrent combien elles étoient satisfaites de cet arrangement. 3°. Le Général Poot & son successeur n'appartenoient pas à la

ligne, mais à celle de New-Hampshire. 4°. Conçoit-on que le Général Washington que l'on fait être à la tête de 18,000 hommes, eût souffert tranquillement qu'un corps de 2000 eût encloué ses canons, &c. 5°. Enfin la Gazette de Rivington dit d'abord que c'est la plus grande partie de l'armée Américaine qui s'est révoltée, & vers la fin ce nombre se trouve être de 2000 hommes y compris les *Riflemen*; il faudroit donc croire que l'armée de Washington n'étoit que de 4000 hommes, ce qui est absurde.

Le Ministère hésite d'envoyer des secours à Gibraltar sous le convoi d'une escadre. Il ne veut point en détacher une trop foible, & il n'est point en état d'en envoyer une de la force suffisante qui devoit être de 30 vaisseaux de ligne au moins. — La grande escadre destinée à convoier les diverses flottes assemblées à Spithéad, auroit, dit-on appareillé le 12 si le vent n'eût pas été si orageux. Cependant les écrivains des vaisseaux pour l'Inde, n'ont quitté Londres que le 12, & un vaisseau aussi pour l'Inde qui doit profiter de ce convoi, n'est parti de Gravesand que le même jour, & le Prince William Henri, n'est parti aussi que le 11 pour Portsmouth. — Les munitionnaires des 6 vaisseaux de la Compagnie des Indes ne sont aussi partis que le 12 pour Portsmouth. Le même jour la *Fortitude*, vaisseau neuf de la Compagnie, a appareillé de Gravesand pour le même port. — Les vaisseaux arrivés de l'Inde en Irlande ont passé le 9 devant Portsmouth, sous le convoi des vaisseaux de guerre qui les ont amenés. Ils ont continué leur route pour la Tamise. Le mauvais tems les a obligés de relâcher aux Dunes, où l'un des vaisseaux de l'Inde a péri,

Le *César*, corsaire de Bristol qui a pris l'*Amazone*, paquebot François, rapporte que le 28 Décembre les François avoient à Rhode-Island 8 vaisseaux de ligne & 3 frégates; que leurs forces de terre & de

mer dans cette île , montoient à plus de 16,000 hommes. Les provisions y sont en abondance ; le bœuf n'y coûte que 5 d. sterl. la livre , tandis que d'après le rapport de quelques prisonniers de New-Yorck , il vaut dans cette dernière place 2 s. 6 d. la livre.

Quoique les partisans des Ministres assurent que ceux-ci sont plus affermis que jamais dans leurs places , il n'en est pas moins vrai que tout récemment il a été question du moins de quelque changement pour ne pas dire un déplacement général. Le Lord Weymouth a été choisi pour négociateur. Le 2 de ce mois il a été enfermé pendant 2 heures avec le Roi. Le projet a échoué , ou par ce que S. M. n'a pas voulu renvoyer le Lord North , ou parce que le parti de Bedford n'a pas voulu se joindre à lui. Mais le 12 ce parti débitoit que l'Administration actuelle ne durerait que quelques semaines , & qu'on avoit en vue quelque changement.

Ces jours derniers le Lord Georges Gordon reçut ce billet de compliment. — « Les amis protestans du Lord Gordon qui ont toujours resté associés par rapport à lui depuis le 5 Octobre dernier , & dont les résolutions ont fait tant de bruit dans les deux Royaumes unis , prennent la liberté de faire leurs très humbles complimens à leur digne & ferme Président , sur ce qu'il vient d'être déchargé d'une accusation dont ils ne l'ont jamais cru coupable. Cet exemple frappant de la protection divine , leur impose , comme protestans , l'obligation d'en rendre gloire à Dieu. Ils souhaitent au Lord un prompt & parfait rétablissement de santé , & ils font les prières les plus ardentes pour que la faveur signalée qu'il vient de recevoir , attirent sur lui & sur eux tous les biens où tendent toutes les opérations de la Providence « ,

1110

non

JUN 4 - 1937

